

LE SANG FRANÇAIS

DU MÊME AUTEUR

The Hudson Bay Road (1498-1915)—30 illustrations et deux cartes, XVI-264 pages, Londres et Toronto. J. M. Dent & Fils, Ltée, 1915. Ce livre traite à fond la question de la grande route commerciale que sera bientôt la route de la Baie d'Hudson, dont le chemin de fer est actuellement en construction. On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à l'auteur à Saint-Boniface, Manitoba. Un fort volume relié. Prix, port payé, \$2.50.



A. H. DE TRÉMAUDAN

LE SANG FRANÇAIS

PAR

A. H. DE TRÉMAUDAN

AVOCAT

Rédacteur à "La Libre Parole"

INTRODUCTION

PAR LE

R. P. A. G. MORICE, O. M. I., M. A.

Auteur de

"L'Église Catholique dans l'Ouest Canadien"

et de nombreux autres ouvrages



WINNIPEG

Imprimerie de La Libre Parole, Ltée.

1918

Droits réservés, Canada, 1918
par
A.-H. de Trémaudan,
St-Boniface, Man.

RECEIVED
JAN 10 1919

AUX MEMBRES ET AMIS DU

Club "Le Canada"

CE LIVRE

EST DÉDIÉ

PAR L'AUTEUR

AVANT-PROPOS

Je n'avais pas l'intention d'écrire un avant-propos pour ce petit recueil de quelques-unes de mes causeries et conférences, surtout que notre célèbre historien de l'Ouest canadien, le R. P. A.-G. Morice, O.M.I., m'a fait le très grand honneur de bien vouloir en écrire l'introduction. Ce qui me décide à changer d'idée, c'est un article que je viens de lire, reproduit du "New-York Outlook." Cet article donne une idée si juste de ce qu'est le Français, que je n'ai pu résister au désir de le traduire et de le placer en tête de mon livre, en guise de préface.

Si des étrangers trouvent de si belles choses à dire sur notre pays d'origine, sur ses habitants, dont le sang est le même que celui qui coule dans nos veines, comment ne pas nous enorgueillir d'être venus d'un tel pays et d'être les descendants ou les frères de tels hommes?

Voici l'article du journal américain en question:

"Nous commençons enfin à comprendre que les Français ont toujours été nos alliés, malgré le fait que les propagandistes allemands, qui ont su infiltrer leur poison jusque dans les livres de nos écoles, ont tout mis en oeuvre pour nous le faire oublier. Nous commençons à nous souvenir des noms de Lafayette et de Rochambeau; mais combien se rappellent, même aujourd'hui, que les nombreuses flottes envoyées par les Français apportèrent un concours si décisif à Washington à Yorktown que cette bataille eut pour résultat la reddition de Lord Cornwallis, la victoire de la Révolution Américaine et l'établissement définitif de notre indépendance, indépendance que ni le Kaiser ni les Prussiens eux-mêmes ne réussiront jamais à nous enlever.

"Partout où a passé la Prusse elle a semé la souffrance et la haine. Partout où a passé la France, elle a laissé la prospérité et l'amour. Toutes les raisons au monde militent en faveur de ce que les Américains se joignent aux Français et aux Françaises pour célébrer le Quatorze Juillet, la grande fête d'indépendance de leur pays.

"Mais, après que les acclamations et les chants se seront tus, que pouvons-nous faire de pratique pour continuer à montrer notre bonne volonté à l'égard de la France?

"D'abord, par la parole, par des articles de journaux et de magazines, par des livres, en ouvrant des classes dans les écoles, en établissant des associations comme l'Alliance Française, nous pouvons faire connaître d'un travers à l'autre du pays le vrai caractère et les véritables qualités du peuple français.

"Nous, Américains, sommes des grands dévots de l'annonce. Les Allemands s'en sont aperçus. Au moyen d'annonces systématiques—car la propagande allemande n'est rien autre qu'un système

d'annonces—ils ont essayé de nous faire croire que les Français sont légers, emballés, superficiels et irrésolus; que comme peuple ils n'ont rien contribué à la civilisation que les formes les plus légères de la littérature et des arts. Et pendant ce temps-là les Allemands ont voulu se faire passer pour les savants, les hommes de science, les éducateurs, les inventeurs, et les producteurs experts par excellence du monde.

“Les Français sont modestes. Ils s'occupent de leurs affaires sans faire d'embarras. Ils ont dit peu de choses pour se défendre et se sont contentés de gagner la victoire de la Marne et de sauver Verdun, deux des plus grands faits d'armes chez une nation dont l'histoire fasse mention, et qui feront la gloire du nom français dans la suite des siècles. Mais ils ne parlent pas d'eux-mêmes; il faut donc que nous en parlions. Il faut que nous disions sans cesse à ceux qui ne s'en sont pas encore rendu compte que sur le continent d'Europe ce ne sont pas les Allemands, mais les Français, qui sont les grands maîtres de l'action productrice.

“Prenons un exemple frappant. La publicité allemande nous a dit que la plus grande, la plus puissante création en fait d'artillerie et la plus efficace vient d'Allemagne. En Amérique il n'y a pas un enfant d'école qui ne sache ce que c'est que le canon Krupp; mais combien d'écoliers américains savent que les Français ont conçu et construit un canon tout aussi grand, tout aussi puissant et beaucoup plus efficace, disent les experts militaires, comme pièce d'artillerie de merveilleuse précision—le canon du Creusot? C'est à peine si l'on connaît ce nom en ce pays, alors qu'on devrait le connaître partout. Quand un pro-Allemand vous parlera du canon Krupp, dites-lui que le canon Krupp ne vaut pas le Creusot, que Verdun en est la preuve.

“Dites à vos garçons et à vos filles que c'est un Français, Ambroise Paré, qui a trouvé les données de la chirurgie moderne; que c'est un Français, Laplace, l'un des plus grands mathématiciens de tous les temps, qui fut aussi l'un des plus grands précurseurs de la science de l'astronomie telle que nous l'avons de nos jours; que c'est un Français, Lavoisier, qui fut le père de la chimie moderne; que c'est un Français, Pasteur, qui découvrit la théorie des germes pour la contagion et la maladie, et que, par conséquent, c'est à lui qu'on doit de pouvoir sauver immensément plus de vies que l'ineffable Kaiser n'a réussi à en détruire au moyen de ses bombes à gaz et de ses sous-marins meurtriers. Guillaume, le destructeur, Pasteur, le sauveur de vies—ces deux personnalités offrent les types du Prussien et du Français modernes. Le fait est que les Français ne sont pas seulement les premiers pour l'art, la beauté et le charme de l'existence, mais qu'ils le sont aussi pour la science, l'industrie et l'action productrice de la vie moderne. Le monde ne saurait se passer de la France et de sa civilisation.”

En vrai Américain, l'auteur de cet article voit d'abord et surtout le côté pratique du caractère français. N'oublions pas que le

Français a de tous temps été et demeurera toujours, avant et par-dessus tout, l'homme dont Alfred de Vigny disait: "L'honneur est sa foi, la conscience sa morale, le devoir sa loi!"

C'est ce que je me suis efforcé de démontrer un peu au cours de mes conférences et causeries réunies ici en volume.

A.-H. de Trémaudan.

Saint-Boniface, le 15 octobre 1918.



INTRODUCTION

L'instinct de la conservation est inné chez tout être animé, et l'homme, inutile de le faire remarquer, est loin de faire exception à cette règle. C'est une loi de la nature qui est d'une application générale. De plus, ce qui s'applique à l'individu pris séparément s'étend à tout groupe homogène considéré comme unité ethnique. Une race humaine tient autant à la vie, se complait au même degré dans ses caractéristiques que chacun des membres qui la composent peut le faire en ce qui le concerne lui-même. Mais il y a cette différence notable entre ces personnes et la race à laquelle elles appartiennent : ce qui peut être un défaut pour les premières prises indépendamment de la seconde devient facilement une vertu quand celle-ci est en cause. L'homme qui est possédé d'un amour déréglé de lui-même est un égoïste, et comme tel un objet de réprobation universelle, tandis que celui qui respecte sa race, apprécie son passé, est fier de son présent et s'intéresse à son avenir peut être porté aux nues pour son patriotisme.

En d'autres termes, une préférence trop marquée pour sa propre personne est un défaut, l'égoïsme ; mais l'amour de sa race, avec tout ce qui est compris dans ce mot : la patrie, son histoire et sa place dans le monde, voilà ce qu'on appelle le patriotisme.

D'un autre côté, il ne faudrait pas confondre la notion de race avec celle de nationalité. Celle-ci est chose politique, partant assez souvent artificielle et parfois même le résultat de la contrainte. La race, au contraire, est l'effet de conditions naturelles, sur lesquelles l'homme le plus puissant n'a aucun empire. Nous avons, par exemple, la Grande Bretagne : c'est une nation, le fruit du choc de différents groupes ethniques et des arrangements qui en découlèrent il y a bien des siècles. L'ensemble de ses particularités, ce qui la distingue des autres peuples, forme ce qu'on appelle la nationalité britannique.

Mais cette même nation est loin d'être homogène. Sans parler de l'important élément appelé avec assez peu de raison anglo-saxon, la Grande Bretagne renferme de nombreux représentants d'une race qui n'a rien de commun avec lui. J'ai nommé les Gallois et les montagnards écossais, qui ont avec leurs conquérants saxons beaucoup moins de ressemblance qu'il n'en existe entre les Français et les Espagnols, ou même les Portugais, qui sont pourtant un composé d'éléments assez disparates. A l'instar du Prussien, l'Anglais appartient, par le côté des premiers envahisseurs de son territoire, à la division germanique de la grande famille aryenne ; le Gallois, au contraire, se rattache aux Celtes, qui sont connus en France sous le nom de Bretons—les anciens Armoricaains.

Donc sur la seule île de la Grande Bretagne une seule nationalité, mais au moins deux races bien distinctes.*

Du reste, nous trouvons ailleurs qu'en Angleterre cet exemple d'une race qui vit en paix à côté d'une autre à laquelle elle est unie par le même lien national. Ainsi que chacun le sait, l'héroïque Belgique est, comme nation, le résultat de deux races différentes : la race française, ou wallonne, et la race flamande, autre division germanique du stock anthropologique auquel nous appartenons tous. En Suisse, la nationalité est encore plus complexe. Nous avons là un agrégat de trois races bien distinctes, à savoir la race française, la race allemande et la race italienne.

Cette simple mention a déjà comme soulevé une question dans l'esprit du lecteur intelligent, ou plutôt elle a implicitement provoqué une réponse à la question : sur quoi se base cette différence de race ? Cette réponse, on le devine, consiste en trois mots : sur la langue. La langue est à la race ce que l'âme est au corps. Enlevez l'une, et l'autre dépérit fatalement et finit par disparaître complètement. Or comme chaque race partage avec l'homme et tout être animé l'instinct de sa propre conservation, il va sans dire qu'elle ne peut abdiquer son droit à la vie, mais cherche naturellement à prolonger celle-ci par tous les moyens possibles. D'un autre côté, comme c'est la langue qui fait la race, il s'ensuit que cette dernière ne peut s'empêcher de veiller sur la première, consciente qu'elle est du fait que c'est pour elle une question de vie ou de mort.

Enfin l'amour de sa race étant une vertu civique décorée du nom de patriotisme, vertu qui est bénie du Ciel puisqu'elle eut du temps des Machabées d'innombrables martyrs, tout membre de cette race qui a le cœur bien fait doit avoir une prédilection toute particulière pour le groupe ethnique dans lequel la Providence l'a fait naître, c'est-à-dire qu'il doit veiller avec un soin jaloux sur la langue qui en est l'âme, la personnification et le signe extérieur le plus distinctif.

Aller de propos délibéré contre ce sentiment honorable que la nature a mis au cœur de l'homme, serait vouloir violenter, bouleverser et détruire l'ordre établi par Dieu lui-même et faire acte de persécuteur. Et si cette langue avait une connexion étroite avec quelques principes ou systèmes religieux, comme il arrive, par exemple, dans le cas de la langue française, s'attaquer à elle, vouloir lui faire subir une éclipse aux dépens d'une autre, sinon la faire disparaître de la société d'êtres qui se réclament de la race dont elle est la principale caractéristique, ce serait non seulement se rendre coupable d'un attentat au droit des gens, mais se heurter directement à ce qu'il y a de plus sacré au monde, la conscience.

J'ai mentionné le français. Nous avons là une langue éminemment catholique. Ses traditions, ses relations et jusqu'à sa phraséologie sont imprégnées du parfum d'un passé qui rappelle les hauts faits de celle qui, pour cette raison, a mérité le titre glorieux de fille

* Je néglige à dessein la partie italique de la race aryenne, représentée par les Normands de Guillaume le Conquérant, parce que non seulement cette race s'est fusionnée avec les Anglo-Saxons, mais encore en a considérablement modifié la langue en l'enrichissant d'une foule de termes qu'elle tenait du français d'alors.

ainée de l'Eglise. Quiconque sait le français et le parle comme sa langue maternelle sera instinctivement porté à frayer en compagnie française, c'est-à-dire catholique, et ne pourra manquer d'en subir les heureuses influences; tandis que celui qui aurait eu le malheur de la perdre pour la remplacer par un parler à traditions hérétiques, comme, par exemple, l'anglais, courrait un aussi grand danger d'imbiber à la longue la mentalité de ceux-là seuls—protestants pour la plupart—avec lesquels il pourrait vivre.

L'influence du parler quotidien sur les principes religieux est incontestable. Sa démonstration n'est plus à faire. N'avons-nous pas constamment l'exemple de ces quatorze millions d'Irlandais qui, aux Etats-Unis et au Canada, ont passé au protestantisme depuis qu'ils ont quitté les rives bénies de leur pays natal? Est-ce l'indifférence, ou une préférence raisonnée, fruit d'une étude sérieuse, qui a produit pareille catastrophe? Aucunement. En Amérique comme en Europe, l'Irlandais est par nature religieux, et par ailleurs il a autant de chances de s'instruire chez lui qu'à l'étranger. La foi de ses pères, ces doctrines pour lesquelles ceux-ci ont combattu et sont morts, lui ont paru comme le plus précieux des héritages, et les observances qui en découlent comme l'unique moyen d'opérer son salut, jusqu'au jour où il s'est trouvé jeté par les circonstances au sein d'une société parlant l'idiome que ses persécuteurs d'hier l'ont forcé d'adopter.

Désorienté sur la terre d'exil, il s'est naturellement tourné vers ceux-là seuls dont il connaissait la langue, des protestants anglais avec lesquels il n'a pas tardé à s'associer. L'influence de son nouveau milieu lui a vite fait oublier l'horreur toute biblique qu'il professait originairement pour l'hérésie. Au contact de ses amis d'un mois ou deux, sa mentalité a changé graduellement. Il s'est mis à fréquenter quelque jeune protestante, qui l'a bientôt enserré dans ses filets. Le résultat était facile à prévoir: un de ces funestes mariages mixtes qui a fini par tourner en rénégat le fervent catholique qu'était autrefois l'émigré de la verte Erin.

Supposez un moment que ce pauvre homme soit resté attaché à sa langue maternelle, ou que ses parents ou grands parents la lui aient transmise: il n'aurait pu frayer qu'avec des coreligionnaires, puisque les Irlandais authentiques, je veux dire ceux qui parlent encore le gaélique, sont tous catholiques. Comment alors l'idée d'apostasier aurait-elle pu lui venir?

L'association, voilà donc le grand agent conservateur ou destructeur des idées religieuses, et sans le parler populaire point d'association possible. Les protestants qui, aujourd'hui comme hier, veulent à tout prix déposséder la race française au Canada de ce qui la personifie, de son âme, c'est-à-dire de sa langue, poursuivent donc au fond un but qui n'est caché qu'aux yeux des imbéciles. En s'attaquant au français, c'est à la religion catholique qu'ils en veulent.*

* Une circonstance qui devrait ouvrir les yeux aux aveugles qui ne semblent pas pouvoir remarquer ce fait, pourtant patent comme le jour, c'est que ce sont toujours les Orangistes, ces anticatholiques de profession, qui réclament le plus haut l'abolition du français au Canada.

Leurs protestations de tolérance religieuse ne trompent que les niais, et les intérêts de l'unité nationale qu'ils ne se lassent point de mettre en avant pour étayer leurs mesures persécutrices ne peuvent faire impression sur quiconque connaît un tant soit peu l'état actuel du monde politique.

Y a-t-il jamais eu en Europe une nation plus patriotique, plus jalouse de son indépendance en dépit de sa faiblesse numérique, je dirai même plus une comme entité ethnique que la Suisse? Et pourtant, nous l'avons vu, ce petit peuple est composé de trois éléments aussi distincts que possible. Et dans les jours néfastes que nous traversons, n'avons-nous pas constamment sous les yeux le tableau de Flamands qui se battent comme des lions à côté des Wallons? Quelle est la cause de pareille harmonie? Simplement le fait que les uns et les autres sont belges. Ils forment deux races distinctes, mais cette diversité d'origine ne les empêche aucunement de ne former qu'une nation.

Une différence de langue n'est donc point par elle-même un obstacle absolu à l'unité nationale. Elle ne le devient que par accident, en raison de l'esprit dominateur de l'un des groupes ethniques dont l'agrégat compose la nation. Si la monarchie autrichienne est aujourd'hui si divisée, cela tient uniquement à ce que le groupe allemand qui en fait partie ne veut pas accorder aux autres éléments la part d'influence et de liberté qui leur revient en raison de leur nombre.

Et voilà pourquoi si l'édifice canadien élevé par les hommes d'Etat de 1867 doit s'écrouler demain, si leur œuvre est vouée à une destruction complète, cela viendra de ce que l'une des deux parties contractantes aura refusé à l'autre son droit à la vie, c'est-à-dire à sa langue, qui est inné en elle.

D'où l'extrême imprudence, je dirai même l'incompréhensible stupidité, le fanatisme antipatriotique de ces gouvernants à vues étroites qui, en Ontario autant qu'au Manitoba, voudraient arracher à la partie française du pays les droits linguistiques qu'elle base non seulement sur les traités ou constitutions, mais encore sur sa priorité chronologique, et sur les éminents services qu'elle a rendus à la civilisation par l'intermédiaire de ses pionniers, laïques aussi bien que religieux, ou ecclésiastiques.

En effet, qui peut parler de ses commencements, dans l'Ouest comme dans l'Est, sans offrir à l'admiration publique ces héroïques missionnaires qui arrosèrent de leurs sueurs, sinon de leur sang, les premiers sillons que traça l'homme des champs, ainsi que les forêts qui servirent longtemps de repaire aux féroces Iroquois et autres tribus indiennes? Il n'y a pas jusqu'à l'humble coureur des bois qui ait droit à notre reconnaissance, puisque, en se faisant tout à tous, même au sein des sociétés les plus repoussantes, il dompta graduellement l'aborigène et le prépara par là sinon à recevoir notre civilisation, du moins à en permettre l'introduction dans les immensités canadiennes.

Puisque je viens d'évoquer le souvenir des aborigènes, me serait-il permis de faire remarquer ici que, pour ne parler que de l'Ouest, nos ancêtres furent les premiers blancs qui vinrent en contact avec eux et qui réussirent à les apprivoiser, à nous les rendre favorables, au lieu de les exaspérer, sinon de les exterminer comme le firent les protestants anglais de la Nouvelle-Angleterre relativement aux Indiens de leur nouveau pays. Bien plus, c'est le Français qui fut la première langue européenne apprise par les sauvages de l'Ouest canadien—à plus forte raison fut-ce le cas pour ceux de l'Est. Nous lisons, en effet, dans un livre publié en 1752 par un Anglais de la baie d'Hudson, Joseph Robson: "J'ai vu des fusils français parmi les naturels qui fréquentent le fort York, et j'ai entendu autrefois le chirurgien, M. Brady, converser avec l'un d'eux dans la langue française."*

Plus tard, lorsque le grand philanthrope qu'était Lord Selkirk établit (1812) la colonie qui devait être le noyau du Manitoba moderne, son représentant sur les bords de la rivière Rouge y trouva une si forte population française que, le jour où il fit lire la proclamation par laquelle il prenait possession du pays au nom du noble Ecossais, "M. Henry en traduisit une partie en français, laquelle fut lue pour l'information des Canadiens."†

N'était-ce pas là consacrer d'une manière aussi formelle que possible le principe du bilinguisme officiel, au moment même où était conçue, si l'on peut ainsi parler, l'entité politique qu'on désigne aujourd'hui sous le nom d'Ouest canadien?

Que dis-je? On pourrait même considérer cet établissement du bilinguisme comme un recul, plutôt qu'une avance, pour la langue et l'influence françaises dans ces vastes régions, puisque auparavant le français y était la seule langue universellement parlée par les blancs, et cet état de choses devait continuer longtemps après 1812, en dehors du petit coin de terre cultivé par les "jardiniers" de Lord Selkirk. Dans ce temps-là et jusqu'à une époque assez rapprochée de nous, même parmi les Anglais, qui disait Canadien disait Canadien-français; en sorte que l'observateur impartial ne voit pas bien la raison d'être de la grande colère que fit un jour le principal journal de Winnipeg, simplement parce qu'un publiciste de l'Est avait eu l'incompréhensible présomption d'écrire que les Canadiens-français étaient les Canadiens par excellence.

C'est là une vérité dont l'expression fit bondir d'indignation le grand impérialiste qu'est le directeur de la feuille en question, lequel, dans la suite, ne manqua aucune occasion de tomber sur le malencontreux Québécois, dont les ancêtres étaient peut-être au Canada depuis plusieurs siècles. Appeler les Canadiens-français les Canadiens par excellence, quelle étrange aberration d'esprit! quelle incroyable énormité! semblait penser le plumitif qui, lui, montrait son

* "An Account of Six Years' Residence in Hudson's Bay"; Londres, 1752.

† Macdonnell à Lord Selkirk, Fourches de la rivière Rouge, 7 juillet 1813.

amour pour sa patrie d'adoption en prônant constamment les intérêts de l'Angleterre aux dépens de celle-ci.

Rien n'est pourtant plus vrai, et, au risque de faire tomber en pamoison ce grand *Britisher* et les autres écrivains de son école, j'ajouterai même qu'en douter serait faire preuve de la plus grande ignorance de notre histoire. Il y a seulement cinquante ans, cette proposition n'eût pas eu besoin de démonstration; aujourd'hui que les nouveaux venus sur notre sol voudraient intervertir les rôles, il peut être nécessaire de leur prouver que : 1° sur les lèvres des Anglais d'il y a quelques dizaines d'années, ainsi que dans leurs propres écrits, le terme Canadien était synonyme de Canadien-français, et que 2° le français fut pendant longtemps la langue de la civilisation même dans les immensités de l'Ouest, langue qu'Anglais et Ecossais parlaient avec aisance et dont ils ont parsemé les écrits qu'ils nous ont laissés.

* * *

Pour s'assurer du bien-fondé de cette double déclaration, il suffit de parcourir même superficiellement les livres, lettres et journaux des Anglais du pays et de ceux qui le traversèrent en explorateurs. Le premier trafiquant en fourrures de cette nation qui visita nos parages est un nommé Alexandre Henry, qui s'y trouvait en 1775-76. Pour lui, les Canadiens-français sont uniformément les Canadiens tout court, et cela se comprend d'autant mieux qu'il n'y avait pas alors d'autres blancs dans nos vastes plaines. "La pierre à calumet," dit-il en la nommant dans la langue de ces épaves des premiers établissements français, "sert aux Indiens et aux Canadiens pour en faire des pipes."*

Roderick McKenzie, traiteur de fourrures fameux dans les annales de l'Ouest, nous a laissé des réminiscences qui sont malheureusement trop courtes, puisque l'espace qui leur est réservé dans la précieuse compilation du sénateur Masson, "Les Bourgeois du Nord-Ouest," est presque entièrement consacré à une correspondance avec d'autres sommités du commerce des pelleteries. Il n'en trouve pas moins le moyen de se faire l'écho des Anglais de son temps relativement au nom de nos ancêtres. Pour lui, comme pour tous les autres, il n'y a qu'une espèce de Canadiens, et c'est un membre de cette race qu'il a en vue lorsque, par exemple, il mentionne "un vieux Canadien," puisque son nom était Villeneuve.†

Son cousin, l'explorateur Alexandre Mackenzie, parle fort peu des compagnons sans lesquels il n'aurait pu mener à bonne fin ses deux fameux voyages de découverte. Mais quand il lui arrive de mentionner leur nationalité, c'est pour se conformer à l'usage universellement reçu en 1793, époque de sa deuxième expédition. "Je m'étais imaginé que les Canadiens qui m'accompagnaient étaient les meilleurs canotiers du monde," écrit-il alors.‡ Or chacun sait que les dits "Canadiens" étaient de sang purement français.

* "Travels and Adventures in Canada and the Indian Territories," p. 24; Toronto, 1901.

† Les Bourgeois du Nord-Ouest, vol. I, p. 9; Québec, 1889.

‡ "Voyages to the Frozen and Pacific Oceans," vol. II, p. 251.

Un troisième traiteur du même temps était James McKenzie, qui opérait au Nord-Ouest en 1779. Cet individu appartenait à une engeance malheureusement trop commune aujourd'hui: c'était un mangeur de Français. Il ne s'en rend pas moins compte du fait que, de son temps, ceux-là seuls passaient pour Canadiens qui étaient issus de la race qui, la première, introduisit la civilisation parmi nos aborigènes. "Un Canadien est rarement content quand il n'engraisse pas," écrit-il quelque part, notant lui-même en français ce dernier membre de phrase.* Le contexte rend le fond de sa pensée d'autant plus clair qu'il ne nous parle que d'un Cadien, d'un Dusablon, d'un Mandeville et d'un Lambert.

Vient maintenant, par ordre chronologique, Alexandre Henry, le jeune, neveu du premier traiteur de ce nom. Il commença dans notre Ouest, et traversa le continent pour aller se noyer accidentellement dans l'estuaire de la Colombie (1799-1814). Son journal est émaillé de noms propres français, ceux de ses engagés, qu'il juge ainsi: "Les Canadiens sont certainement vifs et actifs comme voyageurs; mais ils prennent peu de soin des effets qu'on leur confie."† Lui non plus n'a pas besoin de spécifier quelle espèce de Canadiens il a en vue: il n'y en avait encore qu'une.

Le journal du traiteur Harmon couvre les années 1800-18, et a trait en majeure partie à la lointaine Colombie Britannique, où la compagnie du Nord-Ouest avait, dès 1805, envoyé ses employés canadiens-français sous la conduite de quelques "bourgeois" de langue anglaise. Le traiteur parle souvent des premiers, mais toujours sans se servir du trait-d'union usité de nos jours pour les désigner. "Aujourd'hui," écrit-il entre autres choses, "on m'a offert la fille d'un Canadien, et j'ai fini par me résoudre à l'accepter."‡ En se mariant ainsi à la mode du pays, Harmon prenait pour femme une métisse qui n'avait certainement pas une goutte de sang anglais dans les veines, puisque pour lui, comme aujourd'hui pour nous, Canadien est constamment l'équivalent de Français du Canada.

Tel était aussi le cas du découvreur du Fraser, contemporain d'Harmon qui écrivait en 1808: "Nos hommes en eurent aussi [du saumon et des racines], et ils se procurèrent en outre plusieurs chiens, dont la viande est toujours un mets recherché des voyageurs canadiens."§ Inutile de faire remarquer qu'il n'y avait pas alors plus que de nos jours de "voyageurs" canadiens-anglais.

Peu après, 1813, un autre traiteur, John McDonald, de Garth, parlait lui-même de la "demi-douzaine de bons voyageurs canadiens" avec lesquels il accomplissait les pérégrinations inhérentes à la vie de traiteur de fourrures, et ne paraissait pas craindre davantage de n'être pas compris en ce qui était de l'espèce de Canadiens qu'il avait en vue.||

* Les Bourgeois du Nord-Ouest, vol. II, p. 373.

† "Journal of Alexander Henry and David Thompson," vol. I, p. 36; New York, 1897.

‡ "A Journal of Voyages and Travels," p. vii.

§ Les Bourgeois du Nord-Ouest, vol. I, p. 179.

|| Ibid., vol. II, p. 44.

L'année suivante, vivait dans la vallée du Mackenzie un Norvégien anglicisé au point qu'il parlait l'anglais comme s'il était né en Angleterre. C'était un nommé Ferdinand Wentzell, qui écrivait alors : "Les Canadiens, qui ont toujours aimé la place et pensaient rarement, ou jamais, à leur pays natal, sont maintenant dégoûtés du traitement qu'ils reçoivent, et ramassent leur argent aussi vite que les sauvagesses cueillent les fruits, pour se débarrasser de ce maudit pays."* Ces deux derniers mots, en français dans l'original, disent assez que le commerçant ne fait que répéter les paroles de ses administrés, et montrent quelle était leur langue.

Nous arrivons maintenant aux troubles de la Rivière Rouge, qui eurent pour dénouement la bataille de la Grenouillère (1816). Cette malheureuse rencontre occasionna des litiges, dont le grand public fut en quelque sorte constitué juge au moyen de petits ouvrages, aujourd'hui fort rares, représentant les vues des deux parties adverses, à savoir la compagnie de la baie d'Hudson et celle du Nord-Ouest. L'un et l'autre parlent de "Free Canadians"—non pas de Canadiens anglais ou français—et chacun comprit bien qu'il ne s'agissait que des derniers, puisque les autres étaient alors appelés simplement les Anglais ou les Ecossais. Boucher, le parlementaire du parti français à la Grenouillère, est en outre désigné comme Canadien, sans qualificatif, dans le factum de la compagnie du Nord-Ouest.†

Ces deux petits livres parurent en 1817. Deux ans plus tard, à la suite des mêmes différends, se mourait de faim et d'inanition, loin de tout être humain, l'un des chefs de la faction du Nord-Ouest, Benjamin Frobisher, dont les incroyables misères servirent de thème, en 1830, à un mémoire dû à la plume d'un nommé S.-H. Wilcocke, et basé sur quelques bribes de journal barbouillées d'une main défaillante par l'infortuné fugitif. Là, comme ailleurs, *Canadian* veut dire Canadien-français, ainsi qu'il est facile de le voir, lorsque, par exemple, l'auteur fait allusion à un "vieux chasseur canadien qui avait passé plus de trente ans dans l'intérieur."‡ Or ce vieux Canadien s'appelait Charles Racette, nom qui, on le voit, ne trahit aucune descendance britannique.

"Simplement pour ne pas être accusé de rien omettre des écrits anglais des temps héroïques de notre histoire, je mentionnerai aussi le passage (1820-23) du premier ministre protestant de la Rivière-Rouge, le Rév. J. West. Dans les pages sanctimonieuses où il passe en revue ses travaux, ce prédicant nous apprend qu'il donna un jour un Testament français "à l'un des Canadiens."§ Il va sans dire qu'il n'en aurait pas agi ainsi dans le cas où le récipient de ses libéralités n'aurait pas eu le français pour langue maternelle. Pour

* Ibid, p. 111.

† "A Narrative of Occurrences in the Indian Countries of North America," p. 53; Londres, 1817.

‡ Les Bourgeois du Nord-Ouest, vol. II, p. 183.

§ "The Substance of a Journal," p. 74; Londres, 1824.

l'Anglais il suffisait pourtant de dire que c'était "l'un des Canadiens" pour qu'on sût de suite qu'il n'appartenait point à sa propre race.

Reste le journal d'Archibald McDonald, "bourgeois" qui accompagna Sir George Simpson au cours du voyage que celui-ci fit en 1828 de la baie d'Hudson à l'océan Pacifique. Ses pages contiennent une fois l'expression "Canadien-français"; mais c'est là une interpolation de l'éditeur, le babillard Malcolm McLeod, qui écrivait en 1872, date de la publication de ce document. L'original, qui est du reste très court, mentionne rarement la nationalité des gens; chaque fois qu'il rapporte la rencontre de personnes de notre sang, il les appelle simplement des Canadiens.*

Si maintenant nous passons des traiteurs de fourrures et autres individus qui résidèrent dans l'Ouest aux explorateurs anglais qui ne firent guère qu'y passer, nous serons frappés par le même fait significatif: même ces étrangers subissent immédiatement l'influence de leur nouveau milieu, et, pour tous sans exception, il n'y a pas d'autres Canadiens que nos ancêtres ou leurs nationaux, les Canadiens-français d'il y a près d'un siècle.

La première expédition de Sir John Franklin eut lieu de 1819 à 1822. Ce voyage fut fatal pour onze de ses serviteurs de notre race, qui moururent de faim et de fatigue en des circonstances qu'on dit n'avoir pas été à l'honneur de leurs maîtres.† Ses péripéties fournirent la matière à deux gros volumes des plus intéressantes,‡ et nous y voyons constamment le terme *Canadian* employé pour Canadien-français, ainsi qu'on peut en juger par cette simple phrase: "La *Sturgeon River* est à bon droit appelée la Rivière Maligne [en français] par les Canadiens."§

D'un autre côté, la liste des compagnons de Franklin (J. Forcier, I. Perrault, J.-B. Bélanger, etc.) donne ceux-ci simplement comme les "Canadiens" de sa suite.

Ainsi en est-il du volume du capitaine John Back|| et des deux du Dr. R. King, dont les explorations eurent lieu simultanément de 1833 à 1835. Un passage du récit de ce dernier est, sous ce rapport, aussi clair et aussi concluant qu'on peut le désirer. L'auteur parle

* "Peace River," pp. 23-24; Ottawa, 1872.

† Nous lisons dans une lettre de M. F. Wentzell, qui a trait à une autre expédition alors projetée: "J'espère et désire qu'elle ne soit pas exposée aux mêmes difficultés et misères qui furent si fatales à l'expédition arctique [de Franklin], dont le retour fut attristé par la perte de onze vies, tandis que les officiers qui leur survivent ont laissé parmi les traiteurs et les naturels du pays des souvenirs qui ne sont pas tout à fait à leur honneur. Mais, vu la distance du théâtre de leurs actions, il est douteux qu'un rapport authentique de leurs opérations soit jamais soumis aux lecteurs d'Angleterre. Il est à supposer que, les journaux de l'expédition devant être publiés par eux-mêmes, ces officiers prendront soin de n'y pas exposer leurs propres erreurs et leur manque de conduite. De fait, l'un d'eux fut assez candide pour admettre en ma présence qu'il y avait des circonstances qui ne *devaient pas* être connues [italiques de M. Wentzell]; cependant on dit que "les pierres parlent quelquefois."—Les Bourgeois du Nord-Ouest, vol. I, pp. 145-46.

‡ Une édition est en quatre petits volumes.

§ "Narrative of a Journey to the Shores of the Polar Sea," vol. I, p. 178; Londres, 1823.

|| "Narrative of the Arctic Land Expedition to the Mouth of the Great Fish River"; Londres, 1836.

d'une petite colonie de l'Ouest, qui consistait en deux fermes appartenant "à un Canadien et à un Anglais."* Donc celui qu'on désignerait aujourd'hui dans la presse sous le nom de Canadien-anglais, et que ses propres compatriotes appelleraient même peut-être Canadien tout court, n'était encore en 1833 qu'un simple Anglais pour un citoyen de l'Angleterre comme était King, bien qu'il fût établi en permanence au pays, tandis que le descendant des premiers colons était seul le Canadien pour lui!

En présence de cette circonstance significative, ne suis-je pas en droit de demander à nos critiques modernes: Où se trouvait alors le "Canadien par excellence"? Qu'ont fait depuis ses descendants et leurs co-nationaux pour n'être plus ce qu'il était lui-même? Quand ont-ils pu changer de race, ou même simplement de nationalité? Lorsqu'on écrit pour un public plus ou moins ignorant, il ne faudrait pourtant pas se montrer soi-même par trop ignare.

J'allais oublier dans ma petite revue l'un des auteurs les plus intéressants au point de vue de la question qui nous occupe. Ross Cox était un Irlandais qui, tout étrange que cela puisse paraître, non seulement n'avait aucune aversion pour le français, mais se complait même, d'un bout à l'autre de ses deux petits volumes, publiés en 1831, à faire parade de sa connaissance de cette langue, laquelle n'était certes pas mince. Et pourtant les cinq ou six ans qu'il passa en pays sauvage s'écoulèrent dans la lointaine région de la Colombie américaine. Mais là, comme dans tout l'Ouest canadien, les blancs parlaient la langue de Racine et de Bossuet tout comme ceux de notre sang, qu'ils appelaient aussi du simple nom de Canadiens. Ainsi, p. 113 de son premier volume, Cox parle d'un arbre extraordinaire "que les Canadiens dénomment le Roi des Pins"—cette dernière expression en français naturellement. Inutile d'ajouter qu'aucun arbre n'est ainsi appelé par les Canadiens-anglais.

Plus loin,† cet auteur dit d'une tribu indienne que les hommes en ont pour tout vêtement "de longues guêtres appelées "mitasses" par les Canadiens." Le mot mitasse est, je crois, trop caractéristique du parler canadien-français pour qu'il soit nécessaire d'expliquer à quels Canadiens notre Irlandais faisait allusion.

Veut-on une autre preuve de la synonymie, à ses yeux, de Canadiens et Canadiens-français? Vers la fin de son premier volume, il relate l'enterrement d'un "infortuné Canadien," membre de son équipage que les sauvages avaient tué. Or ce "Canadien" se nommait Lamoureux, et, ajoute le chroniqueur, "de courtes prières furent dites en français sur sa tombe."‡

Mais nous nous attardons indûment, et pourrions par là donner à entendre que les auteurs anglais que nous avons mentionnés plus haut ne concordaient avec ce dernier auteur que dans les rares passages que nous en avons cités—ce qui serait absolument erroné. Dans

* "Narrative of a Journey to the Shores of the Arctic Ocean," vol. I, p. 52; Londres, 1836.

† "Adventures on the Columbia River," vol. I, p. 240; Londres, 1831.

‡ Ibid, ibid, p. 343.

Ross Cox, ainsi que dans les susdites publications, on trouve une foule d'autres exemples qui démontrent jusqu'à l'évidence que, de leur temps, il n'y avait pas d'autres Canadiens aux yeux des Anglais que les Canadiens-français. Et cela est d'autant plus vrai qu'aucun des dix-sept auteurs susmentionnés ne laisse une seule fois tomber de sa plume le qualificatif qui est si usité de nos jours. "Canadien" leur suffit dans tous les cas, et il en sera de même de la très grande majorité des écrivains anglais qui les suivront jusqu'en 1875, ou à peu près.

Le premier à se servir du mot composé "Canadien-français" fut l'explorateur Thomas Simpson, un grand mangeur de méfis français, qui lui rendirent la pareille en une circonstance critique de sa vie.* Mais même ce francophobe—qui devait peut-être cette faiblesse à l'humilité de sa naissance,† ne prétend point enregistrer par là le nom populaire de nos ancêtres. Il est simplement contraint d'employer ce terme composé par la nécessité où il se met de contraster (défavorablement, cela va sans dire) les descendants de Canadiens-français avec la progéniture de ceux qu'il appelle simplement les Écossais.‡ Ailleurs il remplace uniformément le mot à trait d'union par celui qu'employait alors tout le monde, c'est-à-dire par Canadiens.

Il est vrai que son frère Alexandre, qui fut plus tard son biographe, a recours au qualificatif "français" dans la première partie de son ouvrage. Mais dès qu'il base son récit sur les documents contemporains émanés de personnes au courant des choses de l'Ouest, il adhère exclusivement à l'expression Canadiens tout court.

Cela est si vrai que, décrivant la composition du parti explorateur auquel Thomas était attaché, il mentionne, avec son chef, M. Pierre-W. Dease, "dix-neuf matelots, marins et voyageurs britanniques, neuf "Canadiens," deux Esquimaux, un métis et quatre chasseurs montagnais."§

Mais même Thomas Simpson n'était qu'une étoile de grandeur tout à fait secondaire comparé à son cousin, Sir Georges Simpson, le gouverneur-en-chef de la compagnie de la baie d'Hudson en Amérique. Sir Georges connaissait dans ses coins et recoins ce que nous appelons aujourd'hui l'Ouest canadien, et les usages, manières de faire et de dire de cet immense pays n'avaient point de secrets pour lui. Son opinion, comme son exemple, ne peut donc être que du plus grand poids dans la question que nous traitons.

Vers ce temps-là, il fit un voyage autour du monde, qui le mena de Londres à la Rivière-Rouge; de là à la côte du Pacifique, puis en Alaska et à Londres par la Sibérie et la Russie. C'était, pour un homme de son époque, une trop belle occasion d'écrire un livre pour que même ce magnat du commerce des fourrures la manquât. Elle*

* Voir mon Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien, vol. I, pp. 200 et seq.

† Son père était un maître d'école de campagne, ministre manqué et fils d'un fermier écossais.

‡ "Narrative of the Discoveries on the North Coast of America," p. 14; Londres, 1813.

§ "Life and Discoveries of Thomas Simpson," p. 150; Londres, 1845.

donna donc lieu à un ouvrage en deux volumes dont une édition, celle de Philadelphie, fut publiée en 1847. Or cet auteur qui était si familier avec les "voyageurs," coureurs de bois, cultivateurs et traiteurs de notre langue, ne les appelle jamais que Canadiens, tandis qu'à ses yeux les autres blancs de l'Ouest sont ou bien des Anglais ou des Écossais. Oyez plutôt.

Parlant de la colonie de la Rivière-Rouge, il écrit: "La population fut promptement coulée dans le moule qui l'a faite ce qu'elle est aujourd'hui, un composé consistant, en plus des montagnards de Lord Selkirk, dans les vétérans du commerce des fourrures, surtout des Canadiens, des Orcadiens et des Écossais, avec leurs descendants de sang mêlé."*

Pour quiconque connaît le rôle éminent que joua pendant très longtemps l'auteur de cette phrase au pays dont il parle et ailleurs, la déclaration qu'elle contient doit trancher la question. Sir Georges était à lui seul la quintessence de tout l'Ouest: continuer maintenant l'énumération détaillée de preuves analogues serait vouloir enfoncer une porte ouverte.

Le premier auteur à donner sans raison spéciale, quoique concurremment avec le terme "Canadiens," le titre de Canadiens-français aux Français de l'Ouest, fut l'évêque anglican de Montréal, dans un petit livre† publié en 1845. Tous les auteurs subséquents jusqu'en 1875, John Richardson,‡ explorateur arctique (1851), l'évêque anglican de la Terre de Rupert dans ses "Notes on the Flood" (1852), Alexandre Ross dans son "Red River Settlement" (1856), Mlle Tucker dans son "Rainbow in the North" (1858), se conforment constamment à l'usage universellement reçu par la société du temps et fidèlement suivi par leurs prédécesseurs dans le champ littéraire. C'est dire qu'ils appellent uniformément Canadiens tout court ceux qui sont aujourd'hui connus sous le nom de Canadiens-français—qualificatif auquel ils n'ont pas recours une seule fois.

Si cette unanimité, qui n'est guère affaiblie que par les deux exceptions mentionnées plus haut dans l'espace d'un siècle (1775-1875), ne constitue pas une prescription en règle, je renonce à en trouver nulle part. De par cette prescription, le nom de Canadiens appartient donc en propre à nos compatriotes, ou, pour le moins, ils ont toujours été et restent les Canadiens par excellence.

* * *

Mais ce n'est pas tout. Le français, ai-je dit, fut longtemps la langue de la civilisation telle qu'on pouvait la trouver dans les immensités de l'Ouest canadien. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur les journaux, lettres et livres que nous ont laissés les anciens traiteurs de fourrures. A peu près tous les noms de place que mentionnent ces documents sont en français, alors même que le texte est en anglais. Ce sont donc autant de miroirs qui reflètent fidèlement la terminologie contemporaine. Celle-ci étant purement

* "An Overland Journey Round the World," vol. I, p. 43; Philadelphie, 1847.

† "The Journal of the Bishop of Montreal"; Londres, 1845.

‡ "Arctic Searching Expedition," 2 vols.; Londres, 1851.

française, il s'ensuit que la langue alors généralement parlée ne pouvait être que le français.

Quelques noms propres de cette époque, comme Portage la Prairie, Lac du Bonnet, Isle à La Crosse et les nombreux Fonds du Lac, sont descendus jusqu'à nous, et ont définitivement trouvé grâce même aux yeux des Anglais. Mais ce ne sont là que de rares reliques d'un passé où tous les points géographiques de l'Ouest portaient des noms français.

C'est ainsi que, dans quelques-uns seulement des chapitres du journal d'Alexandre Henry, le jeune, qui se rapportent exclusivement à son séjour dans la vallée de la rivière Rouge et pays circonvoisins, nous trouvons, mêlés ça et là à son texte anglais, des mots français comme rivière aux Marais, rivière aux Morts, rivière du Milieu, rivière Bourbeuse, rivière des Laes, rivière qui Déboule et rivière des Chiens. Les métis ont conservé jusqu'à nos jours les noms traditionnels, également fournis par Henry, de la rivière aux Gratias, la rivière la Souris, la rivière aux Islets de Bois et la rivière Sale, que cet explorateur appelle rivière la Sale, autant de points bien connus des anciens du Manitoba.

Il y avait aussi, et le même auteur mentionne à l'occasion, le lac la Pluie, le lac la Croix (l'un des nombreux "Cross Lakes"), le lac des Bois, le lac des Mille Laes (*sic* probablement pour des Mille Isles), ainsi que le lac du Diable dans ce qui est aujourd'hui le Dakota septentrional, tandis que certaines parties de lacs et de rivières étaient appelées, même par les voyageurs de langue anglaise, soit le Bas de la Rivière (Rouge), les Grandes Fourches, la Pointe de Mai, l'Isle à la Biche, la Pointe au Sable, ou le Grand Passage (point sur l'Assiniboine d'après Henry).

Le même Anglais nous donne en outre des noms de place comme le Bois Percé, la Prairie à Fournier (près du moderne Saint-Eustache), la Grande Tremblière, la Tête à la Biche, la Prairie de la Tête de Bœuf, le Grand Marais, Terre Blanche, la Mission* du Chien, la Loge du Serpent et la Petite Montagne de Roche—autant de noms français qui émaillent, tels quels, les pages anglaises du journal d'Henry le jeune.

Enfin celui-ci mentionne aussi, dans le même court espace, des noms de lieux habités ou périodiquement visités comme le fort des Prairies, le portage des Chênes, le portage des Epinettes, et le Grand Portage.

Il va sans dire que pareils vocables ne se trouveraient point sous une plume anglaise s'ils n'avaient été d'un usage universel, auquel se conformaient régulièrement et de vive voix même ceux qui maniaient cette plume.

Mais il y a plus. En dehors de la société des blancs d'alors, mais en fréquent contact avec eux, il y avait les sauvages qui les faisaient vivre par les abondantes fourrures qu'ils recueillaient dans leurs pays

**Sic* pour maison.

de chasse. Si la langue anglaise avait eu cours, dans ce temps-là, je ne dis pas entre les Canadiens dont se composait en très grande partie la population non-aborigène, mais simplement entre les directeurs de maisons de commerce, des Ecossais en général, et leurs employés, les premiers se seraient servis, au moins dans leurs écrits, de noms anglais lorsqu'ils avaient à mentionner des Indiens.

Or c'est tout le contraire qui arrivait. Notant dans leur langue maternelle les mille petits faits divers qui agrémentaient chacune de leurs journées, ils ne manquaient jamais d'avoir recours à celle des Canadiens quand il s'agissait de désigner quelqu'un de ces aborigènes avec lesquels Ecossais et Français étaient en contact journalier. Quelle meilleure preuve pourrait-on désirer pour montrer que l'idiome des derniers reléguait alors dans une obscurité absolue celui des premiers? A coup sûr, rien ne pouvait porter ceux-ci à donner des noms français aux Indiens si ce n'est le désir d'être compris de tout le monde en se conformant à une pratique universelle.

Dans le même nombre de pages qui nous a fourni les noms de lieu susmentionnés, nous trouvons, pour ne citer qu'un seul auteur, des noms de personne français comme le Bras Court, la Petite Coquille, le Gros Bras, Folle Avoine, Gros Blanc, le Vieux Folle Avoine, le Grand Noir, le Vieux Collier, etc., émaillant comme d'habitude des pages anglaises.

Un jour le traiteur énumère les chefs qui l'ont visité. Ils ne portent point des noms anglais, même parmi ses propres nationaux, et il n'essaie point de traduire ceux sous lesquels ils sont généralement connus des blancs; mais il abandonne un moment son anglais pour les appeler Le Grand, l'Aile du Corbeau, le Capot Rouge et le Chef des Enfants dans la langue de Molière. Le lendemain il rapporte—en anglais, bien entendu—que la Terre Grasse—en français—a eu le nez coupé par le Muffle d'Orignal; un autre jour que la Petite Grue a poignardé l'Hiver, ou que la Grande Gueule a fait six blessures à la Perdrix Blanche, etc.

Conçoit-on la possibilité de la langue anglaise ayant quelque cours dans une société dont les esprits dirigeants se croient obligés de citer à tout bout de champ des noms si français dans les écrits anglais? Et ne pas oublier que ces exemples ne sont pas le fait d'un original, mais qu'absolument tous les écrivains alors dans la même situation qu'Alexandre Henry nous en fournissent autant que nous pourrions en désirer. Bien que l'anglais ou le gaélique fût leur langue maternelle, ils étaient si familiers avec le français qu'ils prenaient plaisir à en agrémenter leurs écrits, et l'à propos des phrases ou bouts de phrases qu'ils citent prouve jusqu'à l'évidence que notre langue n'avait point de mystères pour eux.

Que dis-je? Cette connaissance du français était si remarquable qu'elle influait même parfois sur leur anglais. Par exemple, l'un d'eux, le même Alexandre Henry dont nous avons reproduit les nombreux noms propres français qu'il mentionne, tombe dans un canadianisme non déguisé lorsqu'il parle d'un quart de mille de "strong

wood," équivalent littéral de l'expression canadienne "bois fort," ou dense forêt.* Duncan Cameron, traiteur de la même époque, emploie de son côté le verbe "to baptize," même relativement à un païen qui "nomme" un enfant, se servant ainsi, sans y prendre garde, d'une manière de parler propre aux gens de langue française.†

Bien plus, nous trouvons un gallicisme aussi bien conditionné que possible dans le journal de James McKenzie, lorsque ce commerçant nous représente un Canadien qui, sous l'influence de la boisson, "began to make the man,"‡ c'est-à-dire se mit à faire l'homme, phrase qui, en dépit de ses mots anglais, serait parfaitement inintelligible à un Anglais qui ne sait pas le français.

Un quasi-homonyme de ce traiteur, Roderick McKenzie, va même encore plus loin. Il n'hésite pas à se forger de toutes pièces un mot à finale anglaise, mais de charpente française, montrant par là qu'il pensait en français lorsqu'il écrivait qu'il visitait ses pièges "after debarbouilling son visage."§ (sic.)

Quant aux expressions purement françaises qui pullulent dans les livres, lettres et journaux des traiteurs de fourrures dans l'Ouest, elles sont simplement innombrables. Je suis déjà entré dans tant de détails concernant les noms propres qu'ils citent que je n'ai pas le courage d'en faire autant pour ces mots et ces bouts de phrases dont ils paraissent si friands. Il faut pourtant quelque chose pour former à l'esprit du lecteur comme un tableau fidèle, et lui montrer l'empire qu'exerçait alors notre langue sur ces écrivains anglais. On trouvera donc en note|| ceux qui émaillent le premier volume de Ross Cox, lequel correspond à peine à 150 pages du présent ouvrage. Si je néglige le second, c'est qu'il en contient un trop grand nombre pour être reproduits ci-dessous.

Et ne pas oublier que la connaissance du français était alors d'une diffusion si générale dans l'Ouest et ailleurs, que cet auteur ne croit nullement nécessaire, ou même opportun, d'en donner l'équivalent anglais. Le français n'était-il pas alors la langue universelle?

Bien plus, p. 336, second volume du même ouvrage, Cox ne nous donne pas moins de six lignes françaises sans la moindre traduction. Et ce n'est point là un cas isolé. D'autres auteurs du temps comptent avant sur la culture de leurs lecteurs et les croient aussi familiers avec cette langue de la civilisation internationale, qu'ils entendaient parler de tous côtés.

* "Journal," vol. I, p. 83.

† Les Bourgeois du Nord-Ouest, vol. II, p. 252.

‡ Ibid., ibid., p. 399.

§ Ibid., vol. I, p. 33.

|| Egaréments—prévoyance—en passant—mitasse—paysanne—habitants—engagés—bateaux—ennui—mélange—brochettes—chicots—soufflet—garde—vin—flambeaux—coup d'œil—sang-froid—chère amie—belle brunette—bonnes choses—la Trappe—Sainte Vierge—Le voilà—à l'anglaise—sans permission—la chaudière—bonjour, père—les Nez Percés—cap à pié—aide-de-camp—les dalles—merci, mon fils—comme un polisson—enfant de chienne—chemise de cuir—ruse de guerre—sauve qui peut—compagnon de voyage—gardes du corps—sur le champ—hors du commun—la maudite rivière enragée—le compagnon de voyage—oh! mes amis, il est trouvé—Les sauvages nous fléchent—à la mode du pays—tripe de roche.

Avec les années, la langue française et l'influence qui en découlait ne firent que s'accroître, surtout dans l'Ouest du Canada. En sorte que les actes solennels de 1867 et de 1870 ne furent en quelque sorte que la consécration d'un état de choses qui existait depuis longtemps.

* * *

Mais à quoi bon appuyer sur les droits historiques du français au Canada, lorsque nous avons dans les pages qui vont suivre un exposé si lumineux, si convaincant parce que très circonstancié, de la question tout entière? "Le Sang Français," voilà un synonyme heureux de "La Race Française," titre sous lequel M. A.-H. de Trémaudan a groupé les conférences patriotiques qu'il a données devant divers auditoires de Winnipeg et de Saint-Boniface, pendant ces temps périlleux si propices à la réception d'idées nobles et généreuses. L'auteur avait fait une bonne œuvre en donnant ces conférences; il en décupe aujourd'hui le mérite en les offrant au grand public par l'intermédiaire de la page imprimée.

Son horizon ne se borne point à l'Ouest canadien. L'Est et les points les moins généralement connus de son histoire attirent son attention, provoquent ses recherches et lui suggèrent des aperçus nouveaux. Bien plus, voulant étudier le "sang français" jusque dans sa source la plus pure, il quitte momentanément le Canada et, refaisant en sens inverse la route qui nous amena Cartier et Champlain, il pénètre jusqu'en France, dont il examine minutieusement le caractère à la lumière de ses faits et gestes les plus modernes, offre à notre admiration ce modèle des plus nobles sacrifices qu'est la femme française, et venge l'une et l'autre des accusations imméritées que d'autres n'ont pas craint de leur lancer à la figure.

Du reste, notre auteur n'en est pas à son coup d'essai en fait de publications. Après avoir fondé et dirigé à la satisfaction de tous le premier journal du Pas, Man., il fit paraître il y a trois ans un livre intitulé "The Hudson Bay Road,"* qui reçut le meilleur accueil de la presse compétente du pays. Le fait que cet ouvrage était en anglais—et je crois pouvoir dire en excellent anglais—devrait être, à lui seul, des plus significatifs.

Si, en bon fils de Français qu'il est, en chercheur insatiable, véritable érudit et juriconsulte averti, M. de Trémaudan prône maintenant les droits de sa race et de sa langue au Canada, ce n'est pas l'ignorance du parler des nouveaux-venus qui le pousse à agir ainsi. Il sait infiniment mieux l'anglais qu'une foule d'Anglais, surtout d'Ontariens; mais c'est un esprit droit, qui recherche avant tout la justice et la vérité historique. Or cet amour de la justice et de la vérité historique l'empêche de se tenir coi lorsqu'il est témoin des assauts livrés à l'âme de sa race, c'est-à-dire à sa langue, par des hommes publics sans respect pour les droits d'autrui, trop ignorants et pas assez progressifs pour savoir un mot d'une autre langue que la leur.

* Londres et Toronto, 1915.

S'ils étaient des gens cultivés, ils sauraient pourtant que, de même que tout homme a deux patries, la sienne et puis la France, ainsi ne peut-on imaginer une personne accomplie sans la connaissance du français, la langue diplomatique sous tous les cièux et, en bien des circonstances, celle de la bonne société dans l'Amérique latine aussi bien qu'en Russie et dans tous les centres européens.*

S'ils avaient de réelles aptitudes pour le gouvernement des hommes, ils se rappelleraient la déclaration d'un des plus grands hommes d'Etat de leur race au Canada, à savoir que "il n'y a pas de race dominante en ce pays, il n'y a pas de race conquise; en toutes matières, langue, religion ou personne, les sujets britanniques possèdent des droits égaux."†

S'ils étaient des gens pratiques, et éclairés, au lieu de jouer le rôle d'éteignoirs, comme ils l'ont fait jusqu'ici, ils souscriraient sans réserve à la principale conclusion d'un rapport récemment émané d'un comité parlementaire de la vieille Angleterre, et qui se lit comme il suit: "Non seulement le français est la langue des relations diplomatiques, mais, dans les pays où l'anglais ne s'est pas encore établi, c'est la langue que l'on emploie ordinairement comme langue intermédiaire entre personnes de nationalités différentes. . . A tous les points de vue, le français est pour nous, surtout, la plus importante de toutes les langues vivantes; il a et doit garder la première place dans *toutes nos écoles et nos universités.*"

Souscrivant à pareille déclaration, qui, après tout, n'est que l'expression d'une vérité bien connue et universellement admise en Europe, nos gouvernants ne pourraient que protéger et encourager l'étude de notre langue, au lieu de l'entourer de toutes sortes de mesures prohibitives et vexatoires, sinon de la proscrire complètement.

Les italiques ci-dessus sont du soussigné, qui fait des vœux ardents pour un prompt retour chez nos hommes publics d'origine non-française au bon sens, au vrai patriotisme, non moins qu'à la reconnaissance des droits de la justice et de la plus vulgaire équité. Il espère, en outre, que ce nouvel ouvrage de M. de Trémaudan ne contribuera pas peu à la réalisation de cet idéal.

Dans tous les cas, que les petits-fils des héros qui découvrirent, explorèrent et habitèrent les premiers ce pays ne cessent de se rappeler la parole de Ronsard: "C'est un crime de lèse-majesté d'abandonner la langue de son pays," et cette autre du grand philosophe qu'était de Bonnard: "Tant qu'un peuple n'est envahi que dans son territoire, il n'est que vaincu; mais s'il se laisse envahir dans sa langue, il est fini."

A.-G. Morice, O.M.I.

* Elle est, on le sait, officiellement reconnue dans les îles de la Manche, dans l'île Maurice, etc., pour ne parler que de l'empire britannique.

† Sir John-A. Macdonald.

LE SANG FRANÇAIS

LA GENÈSE DU FRANÇAIS AU CANADA*

Monsieur le Président§, Mes Révérends Pères.

Messieurs,—Je tiens à vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en m'invitant si aimablement à venir vous répéter la petite conférence que j'ai donnée il y a une quinzaine de jours, devant les membres du nouveau Club de langue française—Le Canada—auquel, je n'en doute pas, vous finirez tous par appartenir, car le but qu'il a entrepris, celui de promouvoir, en les centralisant, les intérêts sociaux et nationaux des habitants de langue française du Manitoba, de grouper sur un même champ d'action les meilleurs éléments dont se compose notre population, est tel qu'il ne saurait s'attirer de critique d'aucun quartier. M. Roy§ est là pour vous dire que j'ai accepté avec joie de venir faire connaissance avec vous; toute association de langue française a mes sympathies les plus cordiales. Or, je sais quelle belle oeuvre est la vôtre; je sais quelle magnifique preuve vous avez su donner et donnez encore de ce que peut accomplir l'esprit de sacrifice allié à l'amour de la langue maternelle et au respect de la foi des aïeux. Je sais que dans les années à venir, le nom de la paroisse du Sacré-Coeur brillera d'un éclat tout particulier dans le ciel des revendications de nos droits et de nos libertés; je sais que le nom de son noble fondateur et vénéré pasteur, le Rév. P. Portelance, sera à jamais respecté et aimé comme celui d'un tenace et d'un brave; je sais qu'il est beau de garder vos enfants dans l'école que vous supportez de vos deniers, tout en supportant, à leur honte indélébile, celles des habitants de Winnipeg qui vous entourent; je sais toutes ces choses et du plus profond de mon coeur de frère canadien-français, Messieurs, je vous admire et je vous félicite.

Je viens vous parler sur un sujet qui nous intéresse tous, surtout en ces temps d'épreuves et de luttes: notre histoire en ce pays, depuis ses origines les plus reculées et d'un océan à l'autre, tant au point de vue fédéral qu'au point de vue provincial; je viens, non pas vous apprendre quelque chose, mais rafraîchir vos mémoires à l'égard de certains détails, sur lesquels il fait bon de revenir de temps à autre, d'abord pour bien se les ancrer dans l'esprit, ensuite pour faire comprendre à ceux qui voudraient nous faire disparaître—car fusion et assimilation ne signifient rien autre chose—que nous avons des raisons, que nous prétendons très valables, pour refuser mordicus de nous laisser faire.

* Conférence donnée au cercle du Sacré Coeur le 23 février 1916.
§ M. L.-P. Roy, avocat.

Vous êtes témoins depuis quelques jours, c'est-à-dire depuis la rentrée de la Législature, d'une campagne plutôt extraordinaire à l'égard de notre chère et belle langue, la langue française. Non contents d'avoir, il y a vingt-six ans, décidé que, par économie, il était nécessaire de ne plus rien imprimer d'officiel en français, de ne plus permettre qu'on parlât français en chambre, certains esprits s'acharnent aujourd'hui à vouloir supprimer le français à l'école; on prétend que l'acte de 1870 n'a aucune valeur; on prétend bien d'autres choses! A ces êtres bornés contentons-nous d'appliquer les vers du poète:

Hélas! c'est l'ignorance en colère Il faut plaindre
Ceux que le grand rayon du vrai ne peut atteindre.

J'aimerais à revenir avec vous, ce soir, sur les faits de l'histoire canadienne qui démontrent, clair comme jour, que cette législation de 1870—pleine de bonnes intentions d'ailleurs, et dont il faut savoir gré à notre brave population métisse—n'était pas absolument nécessaire; que le droit au français existait dans l'Ouest bien avant 1870, et que, par conséquent, il est bien inutile d'essayer de vouloir nous assommer avec le raisonnement de certains Messieurs à perruques et à lunettes siégeant à Londres ou ailleurs, que cette législation est fautive et que l'acte de 1870 ne saurait engager à rien. Ce n'est pas de 1870, ce n'est pas de 1867, ce n'est même pas de 1774, de 1763 ou de 1759 que nous datons notre droit à notre langue, c'est de la date même de la découverte de ce pays par un homme—d'autant plus Français qu'il était de Bretagne—Jacques Cartier, en l'an de grâce 1534. Je sais qu'en certains quartiers ces paroles feront sourire, qu'on me taxera d'exagération, peut-être même d'absurde: l'évidence est pourtant bien là pour prouver ma thèse. Et ici, Messieurs, permettez-moi de vous faire remarquer que des preuves que je vais placer devant vous, de beaucoup le plus grand nombre—pour ne pas dire toutes—proviennent de sources autres que des sources françaises ou canadiennes-françaises: j'ai toujours été d'avis que pour être sûr de conserver son terrain il est bon de commencer par entrer sur celui de l'adversaire. Notez bien que j'aurais pu remonter jusqu'à ces pêcheurs français qui, avant Cartier, selon Laut, venaient dans leurs drôles de petites goëlettes à ponts noirs pêcher dans les brouillards des Grands Bancs, courant dans le vent pour se mettre à l'abri des orages. ici, là, partout, le long de la rive Sud de Terre Neuve, dans les longs bras du Cap Breton, qu'ils nommaient Lacs du Bras d'Or, Lacs de l'Or, lorsqu'ils les voyaient teints de lumière au lever et au coucher du soleil, dans les lagunes de Gaspé entourées de rochers, dans les trous des murailles du Labrador: j'aurais pu remonter au Florentin Verrazano commissioné par le roi de France vers 1524 d'explorer les mers du Nouveau Monde, au Baron de Léry qui en 1518 songeait à coloniser Terre Neuve, à Denys de Honfleur et Aubert de Dieppe qui pêchaient dans le golfe du St. Laurent dès 1506. Mais comme le célèbre marin de St. Malo fut le premier qui osa se hasarder

au-delà de l'embouchure du Grand Fleuve et poursuivre son voyage, en route comme il croyait pour la Chine, avec instructions de son roi de prendre possession des pays qu'il découvrirait, à lui revient bien l'honneur d'être reconnu comme le véritable découvreur de ce vaste empire qui a nom Canada.

* * *

On parlait donc déjà français au Canada en 1534. Sans doute, les premières colonies de la mère patrie d'alors ne furent pas des succès, et à venir jusqu'à la fondation de cette fameuse compagnie des Cent Associés en 1627, il n'y eut peu ou point de gouvernement. En passant, il est bon de remarquer pour en informer nos amis les Anglais qui se font un devoir d'ignorer l'histoire de ce pays, que par leur charte le roi de France donnait aux actionnaires de cette compagnie "toute la terre de la Nouvelle France, appelée Canada, depuis Terre Neuve vers l'Ouest jusqu'au grand lac connu sous le nom de Mer Douce (Lac Supérieur) et au delà, aussi loin qu'ils pourront aller" et que dès 1607 Lescarbot, l'historien de la colonie, avait entendu par là le pays jusqu'au Pacifique. Donc jusqu'en 1627 le gouvernement de la Nouvelle France fut plus ou moins irrégulier; on peut même dire que cela alla jusqu'en 1663, alors que les Cent Associés remirent leur charte au roi de France (à propos ceci dispose, je pense, de la prétention qu'à eue et a peut-être encore certaine compagnie, qui ne naquit qu'en 1670, d'avoir acheté cette charte).

De 1663 date ce qu'on est convenu d'appeler le régime français: ce fut le grand Colbert qui organisa le gouvernement de la Nouvelle France: du territoire découvert on forma une sorte de province française à laquelle on donna une administration semblable à celle dont jouissait à cette époque la France féodale: Bourinot dans son magnifique ouvrage sur la procédure et la pratique parlementaire, nous dit qu'il y eut des Seigneurs, un intendant, un gouverneur: que celui-ci s'appela "le Gouverneur et Lieutenant-Général en Canada, Acadie, Isle de Terre Neuve et autres pays de la France Septentrionale," et celui-là "l'intendant de la justice, police et finance du Canada, etc." —c'est du français, tout cela—que ces titres étaient conférés par mandats royaux.

Il ajoute que "le conseil suprême de Québec pour le gouvernement du Canada émettait des décrets pour l'administration civile, commerciale et financière de la Colonie, et rendait jugement dans les cours civiles et criminelles, selon les ordonnances royales et la coutume de Paris." On prétend, parce qu'il n'en est pas fait mention dans le traité de Paris, que l'on ne reconnut pas par celui-ci l'officialité de la langue française, mais l'on oublie, sans doute sciemment, que les capitulations de Québec et de Montréal garantissaient le respect des us et coutumes des populations du pays. Je vous le demande, Messieurs, comment un peuple peut-il conserver ses coutumes et ses usages sans sa langue, comment est-il possible de suivre la coutume de Paris en anglais? Il ne faut donc pas s'étonner que même avant l'acte de Québec de 1774—(à propos de cet acte, laissez-moi vous

lire une perle que j'ai découpée dans la Tribune du 7 courant: "Le Rév. Dr. F. B. DuVal a fait une attaque à fond de train contre le bilinguisme dans son sermon à l'église de Knox, dimanche soir. Il a raconté les maux qu'à son dire le bilinguisme a fait maître dans la province de Québec, où le système a été établi par l'acte de Québec de 1774, un acte (écoutez bien ceci) un acte passé par le Parlement Britannique en opposition aux désirs de la population (vous vous dites peut-être qu'il y a ici de l'Empire Britannique, oh! non il y a) de la province, afin de plaire au clergé et aux politiciens." Devant une ignorance aussi crasse on se contente de lever les épaules de pitié.)—Donc même avant l'acte de Québec de 1774, le Procureur Général Thurlow, avocat intègre, et . . . intelligent s'exprimait comme suit, parlant de nos ancêtres du St. Laurent: "Ils semblent avoir strictement droit par le jus gentium (le droit des nations) à leur propriété, tel qu'ils le possédaient au moment de la capitulation et du traité de paix, ainsi qu'à toutes les qualités et les incidents, par jouissance ou autrement, et aussi à leur liberté personnelle. (Pouvez-vous vous imaginer une liberté personnelle qui vous oblige à abandonner votre langue maternelle?) Il semble donc de conséquence nécessaire, ajoute Thurlow, que toutes ces lois qui ont aidé à créer, définir et garantir cette propriété leur soient continuées." Et, ainsi que vous le savez, elles leur furent continuées, malgré les attaques des fanatiques de ce temps, quand bien même il fut nécessaire pour ces braves gens d'aller jusqu'à Westminster pour se faire rendre justice.

Mais je crois bien que j'anticipe sur mon sujet. J'en étais en 1663, et je dois y revenir, car peu après cette date se placent des événements dont l'importance est capitale. En 1666\$, d'après le professeur Macoun de Belleville, Ontario, deux Canadiens-français, Radisson et Groseillers, qui s'étaient rendus jusqu'au lac Winnipeg, descendirent la rivière Nelson et atteignirent la Baie d'Hudson, où ils établirent un poste de fourrure; puis, se rendant compte qu'il serait plus facile de se rendre dans ces parages par eau, de retour sur les bords du St. Laurent, ils s'efforcèrent d'intéresser les autorités constituées à les aider dans leur projet d'établir des communications par le détroit d'Hudson—entre parenthèses, vous remarquerez que l'idée d'une voie de commerce par la Baie d'Hudson ne date pas d'hier—on ne voulut pas les écouter; en France, ils n'eurent pas plus de succès. De dépit ils passèrent en Angleterre, et en 1670 ils réussissaient à fonder la Compagnie de la Baie d'Hudson à laquelle ce bon roi Charles II crut très permis de donner un tas de choses qui ne lui appartenaient pas, entre autres, toutes les terres qu'elle découvrirait autour de la Baie d'Hudson, pourvu—remarquez bien ceci—pourvu qu'elles n'appartinssent pas aux sujets d'aucun autre prince chrétien, et par conséquent, cela va de soi, à aucun prince chrétien lui-même. Or, par le traité de St. Germain en Laye en l'an 1632

§Le professeur Macoun fait erreur. C'est au printemps ou dans l'été de 1662 que Radisson et Groseillers parvinrent à la Baie d'Hudson. Mais cette date de 1666 me suffit.

Charles I avait reconnu à Louis XIII la souveraineté de l'Acadie, de la Nouvelle France et du Canada, tels que Lescarbot, vingt-cinq ans plus tôt, les entendait. Quelle valeur pouvait bien avoir le gracieux don de Sa Majesté Charles II 38 ans plus tard, c'est-à-dire en 1670, surtout lorsque nous savons que Radisson et Groseillers, alors sujets du roi de France, avaient découvert en 1666, nécessairement pour eux ou pour leur roi, la plus grande partie de ce dont il s'agissait? Mais je veux bien admettre, pour le plaisir de prolonger la discussion, que la charte de la Baie d'Hudson—à laquelle deux siècles plus tard un Gladstone haussera les épaules et qu'un Granville menacera de briser sans cérémonie, si on ne se rend pas à ses conditions d'achat pour le Canada—ait eu quelque valeur. Encore fallût-il que les braves associés, groupés sous sa bannière, découvrirent quelque chose s'ils voulaient s'en rendre possesseurs légitimes. Or quel fut le premier de leurs employés dont il est indubitablement prouvé qu'il ait découvert quelque territoire au delà de la Rivière Saskatchewan? D'après Graham, ce fut Anthony Hendry en 1754. D'après Burpee, il y avait seize ans que Pierre Gauthier de Varennes, sieur de Lavérendrye, avait découvert la Rivière Rouge; d'après Dobbs, quatorze ans que le métis français Joseph La France—applaudissez, Messieurs, c'est là le nom d'un grand Canadien-français de l'Ouest—avait découvert la Saskatchewan; d'après Bryce, trois ans que le Chevalier de Niverville avait établi Fort La Jonquière (Calgary). Comment se fait-il donc qu'on prétend que le traité de Paris de 1763 n'inclue pas cette partie de l'Ouest où nous nous trouvons? C'est qu'il dit que le roi de France cède au roi d'Angleterre, entre autres, le Canada et cette portion des territoires découverts par les Français à l'Est du Mississipi: on prétend tout simplement que nous sommes à l'Est du Mississipi, alors que nous ne sommes même pas dans le bassin de cette grande rivière; la chose est plutôt étrange! Surtout quand on jette les yeux sur cette carte publiée à Paris en 1755, dans un mémoire présenté à l'académie des sciences par le géographe Buache, indiquant sous le nom de Nouvelle France tout le pays à l'Est et autour des Grands Lacs, et sous celui de Canada tout le territoire à l'Ouest de ces mêmes lacs jusqu'à la mer de l'Ouest et l'océan Pacifique. C'est qu'on prétend que, par sa charte, la Baie d'Hudson était propriétaire du sol dans tout l'Ouest canadien. Messieurs, nous affirmons ceci: que notre roi d'alors céda à leur roi un domaine plus grand qu'ils ne disent, que ce n'est pas notre faute s'ils s'en laissèrent prendre la moitié et durent payer pour la ravoir £300,000—une bagatelle d'ailleurs, montrant bien la futilité des prétentions de la compagnie des rues Leadenhall et Lime—que ce n'est pas là une raison pour vouloir nous empêcher de bénéficier des termes des capitulations de Québec en 1759, de Montréal en 1760, et du traité de Paris en 1763. Notre langue, Messieurs les Anglais, a été parlée ici avant la vôtre; elle continuera à l'être. Nos enfants ont commencé à balbutier nos syllabes avant vos enfants, les vôtres, ils continueront à le faire. Notre langue a été la première langue officielle du pays. Nous ne nous sommes rendus qu'à la con-

dition—tacite si l'on veut, mais réelle—qu'on nous la conserve, nous ne vous demandons que d'observer ce que vous et votre roi avez signé.

* * *

Je lisais avec plaisir dans la lettre d'un M. Chaput à la Tribune, il y a quelques jours, l'affirmation qui nous est si familière et dont la vérité est si éloquente, que si le Canada fait encore partie de l'Empire Britannique, c'est grâce à nous, Canadiens-français. Savez-vous, Messieurs, qu'il m'arrive de temps à autre de penser que si l'on combat quelquefois le français ça et là c'est parce qu'on nous en veut de notre loyauté, que l'on sent que nous sommes un obstacle sur le chemin de l'indépendance ou de l'annexion? Je sais que c'est très méchant de penser de la sorte, mais qu'y puis-je lorsque j'étudie, dans tous ses détails, cette lutte absurde qui se fait en ce pays contre le français? Je me vois bien forcé de m'imaginer qu'il doit y avoir, chez ces gens, une idée de derrière la tête. Et ne vous imaginez pas que le danger soit tout aussi illusoire qu'il semble; cela s'est déjà vu: car enfin après la conquête et le traité de Paris, fût-ce le Canada—intimement français alors—qui demanda et chercha à obtenir son indépendance? Pas du tout, ce furent les colonies purement anglaises: début des Etats-Unis. Ne croyez pas qu'on s'en étonnât à la métropole; on s'y attendait plutôt, à tel point qu'à Londres on se trouva bien embarrassé que faire du Canada, une fois le traité de Paris signé. Devait-on le rendre? Devait-on garder la Guadeloupe de préférence? C'est que, voyez-vous, "on craignait—je cite Parkman—que les colons anglais, que la France ne tiendrait plus en échec, se répandissent sur le continent, apprissent à se suffire, s'émancipassent et devinssent dangereux." C'est justement d'ailleurs ce qui arriva; et pour avoir voulu être trop gourmande, l'Angleterre perdit ce qui forme aujourd'hui les Etats-Unis. Or ce n'était pas les bons et sages conseils qui avaient manqué. Choiseul avait averti Stanley que les colons anglais se couiraient leur joug immédiatement après la cession du Canada, ce qui n'était qu'une répétition à court terme de la déclaration que le voyageur suédois Kalm avait faite treize ans plus tôt, à l'effet que la présence des Français en Amérique était la meilleure assurance pour la Grande Bretagne que ses colonies resteraient soumises. D'autre part, écoutez ces paroles de Benjamin Franklin, qui sans doute déjà mûrissait son plan d'indépendance pour les colonies anglaises: affirmant que celles-ci étaient tellement jalouses les unes des autres qu'il serait absolument impossible qu'elles vinssent à s'unir contre l'Angleterre: "Si elles ne peuvent déjà pas s'entendre contre les Français et les Indiens, dit-il, comment peut-on supposer qu'il y ait danger qu'elles s'unissent contre leur propre patrie, qu'elles aiment tellement plus qu'elles ne s'aiment entre elles? Je n'hésite pas à dire que l'union entre elles dans un tel but n'est pas simplement improbable, qu'elle est impossible." Est-ce assez mielleux? Quoi d'étonnant après cela que ce brave Bute n'y vit que du bleu et que la bêtise fût faite de vouloir tout garder. "Qui trop em-

brasse, mal, étreint” dit un vieux proverbe français: douze ans plus tard ce bon Benjamin Franklin, avec l’aide du célèbre Washington, établissait la République des Etats-Unis. Maintenant, pour revenir à notre ami M. Chaput, ne nous est-il pas permis, surtout lorsque nous savons que dès ce temps-là les Canadiens-français refusèrent de se joindre aux rebelles, ne nous est-il pas permis, dis-je, de crier sur les toits: “Est-ce la langue française qui rendit ces bons colons anglais déloyaux?”

Entre parenthèses, et puisque j’en suis sur cette question de loyalisme, qu’il me soit permis de rappeler qu’avant les troubles de 1869-70 de la rivière Rouge il y eut un essai de formation de république à Portage la Prairie; et qui en était le président? M. Thomas Spence, un loyal d’Ontario. Parlait-il français ou anglais, Monsieur Spence?

En se rappelant ces choses et plus particulièrement la cause de l’indépendance des Etats-Unis, par amour pour la mère patrie—et par ces mots j’entends l’Angleterre, remarquez bien—on se prend à songer que ce brave Pontiac, tout Indien qu’il était, fut le dernier à sentir quelle erreur se commettait en permettant que l’ascendant français disparut de sa mère patrie. Compatriotes de langue anglaise, je vais vous répéter un secret à l’oreille: “Savez-vous pourquoi nous tenons à conserver notre langue, c’est qu’après ces événements dont nos ancêtres furent les témoins en 1775, nous savons qu’elle est le rempart le plus solide, qui existe au Canada, contre l’indépendance et l’annexion.”

Et en disant ceci je ne fais que répéter ce que disait Lord Elgin en 1848: “Qui osera dire que la dernière main qui brandira le drapeau britannique sur le sol américain ne sera pas peut-être celle d’un Canadien-français?” Les esprits se sont bien raccornis en ce pays depuis quelques années: écoutez par exemple ce que disait Sir John Macdonald en 1890 quand il fut question à Ottawa d’abolir le français comme langue officielle dans les Territoires du Nord Ouest: “Je ne partage nullement le voeu exprimé en certains quartiers que par un mode quelconque l’on tente d’opprimer l’une des langues du pays ou de la rendre inférieure à l’autre. Si la tentative était faite elle serait, je crois, irréalisable. Et si elle était réalisable, elle serait folle et criminelle.” Messieurs les francophobes, voilà comment vous parle l’un des hommes qu’avec justice—car il le mérite—vous admirez le plus.

Et puis quand il s’agit de tolérance il est bien permis de vous citer l’exemple de la mère patrie, n’est-ce pas? En cette même année 1890 il fut question en Angleterre de substituer la langue anglaise à la langue italienne à Malte. Gladstone, alors chef de l’opposition, dénonça la proposition en termes non équivoques: l’Hon. M. Balfour, Premier Ministre à l’époque, ne se fit pas faute de tranquilliser les esprits. Voici quelles furent ses paroles: “Je puis vous certifier pour ma part que cette accusation, qu’elle soit faite de façon catégorique ou insidieuse, est absolument et entièrement sans fondement. L’idée

que ce gouvernement ou tout autre gouvernement pourrait sacrifier les droits d'une minorité dans une partie quelconque des Puissances de Sa Majesté est tellement absurde, contradictoire et si contraire au caractère de chacun des ministres de Sa Majesté, qu'il est inutile pour moi d'examiner l'accusation, dont il est difficile de dire si elle est plus monstrueuse que ridicule." Plût au ciel qu'il y eut de nombreux échantillons des Gladstone et des Balfour au Canada!

Dans son magnifique ouvrage, "Les Français au cœur de l'Amérique," John Finley, commissaire d'éducation et président de l'Université de l'Etat de New York, rapporte les paroles du P. Hennepin au sujet du passage vers la Mer Douce: "Ceux qui un jour auront le bonheur de posséder ce détroit fertile et agréable, en sauront beaucoup de gré à ceux qui leur en auront montré le chemin," et il s'écrie: "Beaucoup de gré? Non, Hennepin! Des centaines de mille qui passent maintenant chaque année par ce détroit ou des milliers qui habitent sur ses rives, il n'y en a pas cent, je suis sûr, qui se souviennent de ceux qui en ont montré le chemin! Ils ont même oublié que la première voix européenne que le Niagara entendit fut celle d'un Français! Ste Claire, nom que vous donnâtes au joli détroit, par gratitude et en honneur du jour que votre troupe l'atteignit, est devenu masculin en l'honneur d'un général américain." Ce qui prouve, Messieurs, que tous les Boches ne sont pas en Prusse, et qu'en certains autres pays on n'a guère plus qu'en Allemagne de respect pour les choses sacrées, pour les Louvain et les Reims.

* * *

Avant de terminer cette étude, déjà trop longue, permettez-moi, Messieurs, de citer cette fois un auteur français: Victor Hugo, que nos amis les Anglais aiment (et ils ont raison, sans lui qui parmi nous connaîtrait Shakespeare?) a écrit:

"Il y a un rapport intime entre les langues et les climats. Le soleil produit les voyelles comme il produit les fleurs; le nord se hérise de consonnes comme de glaces et de rochers. L'équilibre des consonnes et des voyelles s'établit dans les langues intermédiaires, lesquelles naissent des climats tempérés. C'est là une des causes de la domination de l'idiome français. Un idiome du nord, l'allemand, par exemple, ne pourrait devenir la langue universelle, il contient trop de consonnes que ne pourraient mâcher les molles bouches du Midi. Un idiome méridional, l'italien, je suppose, ne pourrait non plus s'adapter à toutes les nations: ses nombreuses voyelles, à peine soutenues dans l'intérieur des mots, s'évanouiraient dans les rudes prononciations du Nord. Le français, au contraire, appuyé sur les consonnes sans en être hérissé, adouci par les voyelles sans en être affadi, est composé de telle sorte que toutes les langues humaines peuvent l'admettre. Aussi ai-je pu dire, et puis-je répéter ici, que ce n'est pas seulement la France qui parle français, c'est la civilisation."

* * *

Messieurs, je vous le dis franchement et sans la moindre arrière pensée, je serais désolé si, ainsi que la chose arrive souvent, nos amis

d'autre langue officielle au Canada interprétaient mal ces paroles. Ce que je viens de vous dire n'a pas l'intention d'être combatif : j'ai voulu seulement apporter ma pierre à l'édifice qui se construit en ce moment chez nous, Canadiens-français, en vue de remettre les choses au point. Sans doute, entre bons camarades, un peu d'ironie et de plaisanterie ne gêne pas ; là-bas dans les tranchées de France et de Belgique, aussi bien qu'ici dans nos bureaux et places de commerce de Winnipeg, on s'entretient bien entre hommes d'éléments français et anglais de ces questions sérieuses ; on n'en est pas plus mauvais amis pour cela ; que les mêmes choses se disent de temps à autre de façon un peu plus solennelle, cela ne veut pas dire qu'on se fâche. J'ai toujours été et demeurerai toujours, je l'espère, optimiste. Eh ! bien, je crois, quoi qu'on en puisse dire et quelques lois spoliatrices qu'on puisse passer, que nous sommes en ce moment au tournant du chemin dans cette question du français au Canada, et que l'on va sous peu s'engager dans la bonne voie : je suis sûr que si l'on prenait aujourd'hui un vote individuel, disons par voie de recensement, à l'effet de savoir si la langue française doit être abolie, la majorité de la population canadienne voterait pour le maintien du bel et doux idiome de France.

D'ailleurs, on en sent déjà le désir dans les journaux de langue anglaise ; c'est ainsi que le *Chronicle* de Québec écrivait à la date du 28 janvier : "Assurément il est temps que les esprits les mieux équilibrés et les plus larges parmi les personnalités dirigeantes au Canada s'associent dans un commun effort pour voir s'il n'est pas possible de régler à l'aimable la question bilingue, à la satisfaction des parties intéressées, c'est-à-dire, à la satisfaction des citoyens du Canada. Il est clair que, tôt ou tard, il faudra arriver à régler cette question, et c'est notre ferme conviction qu'il ne saurait y avoir de moment plus propice que le présent pour solutionner la question. A une époque où les soldats anglais et français meurent, les uns à côté des autres, dans les Flandres, et ailleurs, pour la défense d'une même cause, et animés par le même désir, si noble, de faire triompher les principes de la liberté, de la démocratie, de la justice et de l'humanité ; alors que le sang répandu en commun forme un ciment liant dans une communion plus intime et plus stable les deux plus grandes nations du monde, on ne peut tolérer qu'il existe au Canada une catégorie d'individus travaillant à dresser et fortifier une barrière de haines religieuses et de haines de race entre les descendants, en ce pays, de ces deux mêmes races. Les choses en sont arrivées à un point où il n'est plus permis de laisser cette question si importante servir de balle à jouer pour les politiciens, car l'heure est arrivée où l'unité nationale doit être le but de nos efforts unanimes. Nous avons joué avec le feu trop longtemps de part et d'autre. Si cette guerre venait à s'achever sans que se soit accompli ici une association plus harmonieuse entre les deux races, nous aurions laissé passer la plus favorable des occasions qu'elle comportait."

Et pas plus tard qu'il y a quelques jours un des avocats les plus en vue de Winnipeg, ancien maire de cette ville, écrivait à l'éditeur du *Telegram*: "Il est regrettable qu'alors que les fils de la Grande Bretagne et de la France, ainsi que ceux de Canada, sont frères d'armes, luttant pour notre existence même et pour la préservation de notre liberté civile et individuelle, une section de notre population se croit obligée de soulever, comme question d'importance, celle du bilinguisme. Rien ne saurait être plus clair que l'intention, au moment de la confédération, de conserver tous les droits de la race française au Canada. Ce fut un contrat entre nous, aussi commissaire pour nous, que la neutralité de la Belgique l'était pour les Allemands, et il semblerait qu'il y en a parmi nous qui veulent, comme le Kaiser, ne considérer ce traité ou obligation que comme un simple chiffon de papier. Si nous avions pris pour règle de conduite d'obliger tous les enfants à apprendre le français aussi bien que l'anglais, c'eût été une mesure très sage. Rien ne tend autant à élargir la vision intellectuelle de l'écolier que la possession d'une deuxième langue remplie de sa riche littérature. . . Soyons généreux plutôt qu'intolérants, insistons sur la perfection dans nos écoles, quand même cela comprendrait l'acquisition d'une deuxième langue. . . Nos enfants n'en seraient que meilleurs hommes et meilleurs Canadiens si on les obligeait à apprendre une autre langue en plus de la leur."

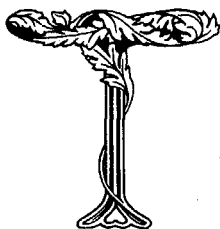
Toute la lettre de M. A.-G. Andrews serait à citer, mais il faut que je me limite. Il me suffira d'ailleurs de vous avoir cité ces sages paroles pour vous indiquer qu'il y a dans notre ciel noir une lueur d'espoir, et que nous avons le droit de croire que nous aurons enfin le bonheur de pouvoir parler et enseigner notre belle langue en toute liberté.

* * *

A Belfort—la place forte de France qui en 1870 ne se rendit jamais à l'Allemagne, et dont la garnison sortit avec les honneurs de la guerre—il y a un groupe de Mercié—le célèbre sculpteur de "Gloria Victis"—élevé en 1882, en souvenir de la magnifique et immortelle résistance de cette ville. "Un mobile blessé chancelle et va tomber, mais une Alsacienne le soutient en le saisissant d'une main par la tunique, tandis que, de l'autre, elle le couvre avec le fusil dont son défenseur ne se servira plus. Son attitude est superbe, elle atteste une énergie invincible. Le visage émacié du mobile dit les fatigues et les souffrances d'un long siège."* En dessous Mercié a écrit ces deux mots qui en disent plus qu'un long poème: "Quand même!" Messieurs, la France depuis août 1914 a prouvé ce qu'elle peut faire, à tel point que le monde entier s'est étonné et s'étonne encore qu'elle ait pu et puisse encore offrir une résistance si opiniâtre et si digne aux sauvages envahisseurs contre lesquels elle a à lutter: à tel point que depuis la Marne, la victoire pour les alliés ne fait plus l'ombre d'un doute. Eh! bien, Messieurs, en ce grand pays du Canada que nos

* Dictionnaire Larousse.

ancêtres ont découvert, qu'ils ont fertilisé de leurs sueurs et de leur sang, nous sommes et devons demeurer les invincibles fils de la Vieille France. Depuis 1759 nous luttons de façon opiniâtre et digne, sinon toujours heureuse, contre les attaques écoeurantes de ceux qui devraient être nos compatriotes et nos frères, pour la conservation de ce que nous avons de plus cher au monde comme Français : notre langue. Si encore cette fois on croie devoir fouler aux pieds les droits sacrés que nous réclamons, levons la tête plus haut que jamais, et lançons à la face de nos persécuteurs endurcis, avec d'autant plus de force que leur attaque, en ces jours où nous luttons à leurs côtés, est plus hideuse, ce cri de ralliement qui nous aidera à supporter, sans fléchir, les luttes de l'avenir : "Nous parlerons français, quand même!"



POURQUOI NOUS PARLONS FRANÇAIS

APPRECIATIONS

Cette conférence fut reçue avec beaucoup de faveur par le public et la presse, ainsi que l'indiqueront les quelques lettres et les appréciations reproduites ci-après :

Saint-Boniface, 23 juin 1916.

Monsieur A.-H. de Trémaudan,
Avocat, etc.

Cher Monsieur,—J'ai reçu avec plaisir l'hommage de votre conférence sur la langue française. C'est fort et lucide, mais on semble décidé en certains quartiers à ne se rendre qu'à la force. Il est pourtant utile d'établir clairement notre situation, car certaines gens fanatiques détestent d'être montrés tels devant le public.

Vous avez une plume bien taillée, mettez la bien au service d'une cause qui dépasse les partis comme toutes les ambitions, qu'elles soient politiques ou autres.

Veuillez croire, cher Monsieur, à l'expression de toute ma considération.

(Signé) ARTHUR
Archevêque de Saint-Boniface.

Le Pas, 26 juin 1916.

Bien cher Monsieur de Trémaudan,—J'ai reçu votre brochure "Pourquoi nous parlons français." J'en avais déjà lu une bonne partie dans votre journal. Je finirai de la lire dans mon canot, car je partirai demain pour le nord.

Je vous félicite de cette belle conférence que vous avez donnée. Elle est très intéressante et instructive.

J'espère que tous les Canadiens se feront un devoir de se la procurer et de la lire.

Daignez agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

(Signé) O. CHARLEBOIS, O.M.I.,
Vic. Apos. du Keewatin.

Collège Saint-Boniface,

Saint-Boniface, lundi 26 juin 1916.

M. A.-H. de Trémaudan.

Mon cher monsieur,—Remerciements et félicitations sincères pour votre ouvrage historique si rempli d'érudition: "Pourquoi nous parlons français."

L'auteur de "Hudson Bay Road" est parfaitement maître de deux langues.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Votre tout dévoué,

(Signé) J. BLAIN, S.J.

Saint-Boniface, 23 juin 1916.

Monsieur A.-H. de Trémaudan,
Winnipeg.

Cher Monsieur,—Je vous remercie bien sincèrement de l'envoi d'un exemplaire de votre conférence, "Pourquoi nous parlons français." J'ai eu le plaisir d'entendre cette conférence et je suis heureux de la voir aujourd'hui imprimée en une élégante brochure. De cette manière elle prendra place dans notre littérature française manitobaine et elle demeurera: ce dont elle est tout à fait digne.

Au point de vue historique, votre conférence est une superbe synthèse des exploits de nos découvreurs, des travaux de nos missionnaires et des souffrances de nos martyrs.

Veuillez agréer, cher Monsieur, mes saluts confraternels dans "le champ du journalisme," auquel fait allusion votre bienveillante note.

(Signé) D. LAMY, Ptre.

"Le Devoir,"

43 rue Saint-Vincent,
Montréal.

Merci, Monsieur, de l'envoi de votre intéressante brochure, que je trouve ce matin à mon bureau. Un premier coup d'oeil suffit à m'en faire saisir tout l'intérêt. Je vais la lire avec le plus grand plaisir.

(Signé) HENRI BOURASSA.

Ottawa, 15 septembre 1916.

Monsieur A.-H. de Trémaudan,
Winnipeg.

Cher Monsieur,—Je viens de parcourir votre brochure, "Pourquoi nous parlons français." Cette revue à vol d'oiseau, des grandes lignes de notre histoire, mérite certainement d'être conservée. Vous m'obligeriez en m'expédiant deux exemplaires de votre beau travail avec votre compte (franc de port).

Bien à vous,

(Pour la Bibliothèque)

(Signé) L. P. SYLVAIN,

Bibliothèque du Parlement.

Québec, le 6-7-16.

Cher Monsieur,—Tous mes compliments à l'avance pour cette conférence, et mes remerciements pour une copie que je désirerais beaucoup obtenir.

Bien à vous,

(Signé) EUG. CHOQUETTE.

Saint-Boniface, 28 juin 1916.

M. A.-H. de Trémaudan,
Nanton Building, 203 Portage Ave.
Winnipeg.

Cher M. de Trémaudan,—Veuillez agréer mes nombreux et sincères remerciements pour l'envoi d'un exemplaire de votre si intéressante conférence "Pourquoi nous parlons français." Après avoir eu le plaisir de l'entendre lorsque vous l'avez donnée, j'avais pris un soin particulier de la conserver quand elle parut sur "La Libre Parole."

L'exemplaire que vous avez eu l'aimabilité de me faire parvenir a pris place sur les rayons de ma petite bibliothèque personnelle et privée. Encore une fois, merci.

Votre bien sincèrement dévoué,

(Signé) ROGER GOULET.

Petit Séminaire

Saint-Boniface, Man., 1 mai 1918.

Monsieur A.-H. de Trémaudan,
Rédacteur en chef de "La Libre Parole,"
Winnipeg, Man.

Monsieur,—Je regrettais de n'avoir pas encore lu vos conférences antérieures après l'appréciation qu'en faisait dimanche dernier Monsieur le Juge Prendergast. La délicate pensée que vous avez eue de me les envoyer m'a rendu facile la réalisation de mes désirs.

Vous tenez une plume alerte, et le franc parler qui tombe de vos lèvres laisse voir un homme qui a le courage de ses convictions. De plus, il est évident que vous êtes un homme de travail.

Avec de si puissantes ressources, vous pourriez être d'un grand secours pour le maintien de nos saintes causes, et leur défense.

Je vous souhaite donc plein succès dans vos entreprises.

Votre tout dévoué,

(Signé) J. AD. SABOURIN, P.
Directeur.

“La Patrie,” 5 juillet 1916:

M. A.-H. de Trémaudan, avocat et rédacteur de “La Libre Parole” de Winnipeg, nous envoie un exemplaire de la conférence qu’il a donnée le 7 mai* dernier. M. de Trémaudan a fait un fort plaidoyer en faveur du français et une fière revendication des droits qu’ont les nôtres d’enseigner leur langue à leurs enfants, aussi bien dans le Manitoba et l’Ontario que partout ailleurs dans la Confédération.

“Le Manitoba”:

Monsieur de Trémaudan, le rédacteur en chef de “La Libre Parole,” a donné dimanche soir, au Manitoba Hall, une grande et belle conférence. Le Club “Le Canada,” qui avait organisé la soirée, a rassemblé pour la circonstance un auditoire distingué, qui a écouté avec une attention marquée le travail du conférencier.

L’Hon. juge Prendergast, président de l’Association d’Education des Canadiens-français du Manitoba, tenait le fauteuil; le savant juge s’est déclaré heureux d’avoir permis que cette soirée fût donnée sous les auspices de l’Association et a fait un fort agréable discours d’ouverture.

Des virtuoses de mérite ont chanté les airs canadiens au commencement et à la fin de la soirée.

M. de Trémaudan traite des droits du français au double point de vue historique et constitutionnel. En chercheur tenace et averti, l’orateur alla puiser jusque dans les siècles passés des preuves irréfutables à l’appui de sa thèse: découverte du Nouveau-Monde, découverte de l’Amérique du Nord, colonisation du Canada, conquête successive du pays par les explorateurs français, lettres royales, chartres, traités, tout passa dans cette nomenclature. Au point de vue constitutionnel la tâche du conférencier fut facile.

N’est-ce pas en effet une amère dérision de songer qu’on ose nous contester sérieusement nos fortes positions constitutionnelles? Cette partie du travail de M. de Trémaudan consista dans l’examen soigneux des textes légaux et des négociations qui en furent les préliminaires.

Nous félicitons M. de Trémaudan de ce travail considérable; c’est une bonne pierre apportée à la construction de la forteresse avec laquelle nous entendons nous défendre contre le gouvernement Norris, contre le “Free Press” et contre ceux qui pensent comme eux.

“Les Cloches de Saint-Boniface,” 1er juillet 1916:

“Pourquoi nous parlons français,” par M. A.-H. de Trémaudan. Superbe conférence donnée à Winnipeg le 7 mai dernier* et mise en brochure. Synthèse des exploits de nos découvreurs et de nos pionniers, en même temps qu’évocation touchante des travaux de nos missionnaires et des souffrances de nos martyrs. On y trouve de plus de multiples raisons expliquant pourquoi nous parlons français et pourquoi nous continuerons à parler français en dépit et surtout à cause de la persécution.

“Le Sorelois”:

“Pourquoi nous parlons français.” Notre vaillant confrère, M. de Trémaudan, qui lutte si courageusement dans les colonnes de son journal “La Libre Parole,” pour la défense de la cause du français dans le Manitoba et l’Ouest canadien, vient de publier sous forme d’opuscule le rapport d’une conférence qu’il donnait au mois de mai dernier au “Manitoba Hall” et qui a pour titre “Pourquoi nous parlons français.”

C’est un ouvrage fort documenté, écrit dans un style limpide, et le brillant auteur sait retenir l’intérêt du lecteur jusqu’à la brillante péroraison où il justifie l’étude du français. Nous en recommandons fortement la lecture.

En vente au prix de 25 sous à l’imprimerie de “La Libre Parole,” 197 rue Princess, Winnipeg, Manitoba.

* Cette date que l’on retrouvera dans quelques unes des autres appréciations est une erreur pour le 14 mai, et est due au fait qu’elle apparaissait sur la brochure. De fait l’intention avait été d’avoir cette conférence le 7 mai, mais une terrible tempête de vent et de pluie força les organisateurs à la remettre à huitaine.

"Le Peuple" de Montmagny:

"Pourquoi nous parlons français." Tel est le titre d'une jolie brochure, notant une conférence donnée par M. de Trémaudan sous les auspices de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba.

Ce petit livre contient, outre quelques-unes des plus belles pages de notre histoire, des notes ignorées d'un grand nombre, concernant la découverte du continent américain. . . L'auteur y développe, dans un style convaincant et vibrant, d'éloquent patriotisme, l'évolution de la langue française en pays canadien.

Puis, il termine par ces lignes: "Le français était la langue de tous ces découvreurs, de tous ces explorateurs, de tous ces fondateurs, de tous ces martyrs, de tous ces soldats, de tous ces marins, de toutes ces vaillantes femmes, de toutes ces saintes religieuses, de tous ces grands hommes d'Etat, de tous ces habitants, de tous ces hommes, qui ont fait le Canada ce qu'il est actuellement. Aussi longtemps que nous vivrons, aussi longtemps que vivront nos enfants, aussi longtemps que vivront les enfants de nos enfants, et leurs descendants jusqu'à la dernière génération, coûte que coûte, partout, toujours avant tout et quand même, nous resterons Canadiens-français et nous parlerons français."

Merci à l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire de ce joli petit livre, que l'on peut se procurer à l'imprimerie de "La Libre Parole," à Winnipeg.

"Le Prévoyant," juillet 1916:

Monsieur A.-H. de Trémaudan vient de publier en brochure la magnifique conférence qu'il donnait, le 7 mai 1916, au "Manitoba Hall" sur la langue française. Il s'agit d'une plaquette de 32 pages et d'une belle toilette typographique. Nous en recommandons la lecture à tous ceux qui s'intéressent aux "blessés du Manitoba."

Nos hommes publics y trouveraient un abrégé d'histoire du Canada, qui pourrait leur être très utile lorsque, à l'improviste, ils doivent faire des discours patriotiques.

"Le Patriote de l'Ouest":

M. A.-H. de Trémaudan, rédacteur en chef de "La Libre Parole," vient de publier en brochure, sous le titre, "Pourquoi nous parlons français," une conférence donnée récemment à Winnipeg sous les auspices de l'Association d'Education. C'est un exposé très documenté de l'histoire des nôtres dans ce pays et un excellent plaidoyer en faveur du français.

"L'Action Catholique," 15 juillet 1916:

"Pourquoi nous parlons français." Edition "Le Canada," par A.-H. de Trémaudan, membre du barreau du Manitoba, rédacteur en chef de "La Libre Parole," président du club "Le Canada." En vente, au prix de 25 sous, aux bureaux de "La Libre Parole," 197 rue Princess, Winnipeg, Man.

Note distingué confrère, le rédacteur en chef de "La Libre Parole," nous communique gracieusement un exemplaire de cette conférence, qu'il donnait le 7 mai dernier, au "Manitoba Hall," sous les auspices de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba, dont le président, l'honorable juge Prendergast, occupait le fauteuil de la présidence pour la soirée.

En un style clair et vigoureux, M. de Trémaudan expose avec force toutes les nombreuses et louables raisons que nous avons, nous, Canadiens-français, de persister dans notre résolution de faire scintiller au diadème dont se nimbe le front de la jeune Amérique les perles limpides des syllabes de France; de ne pas vouloir permettre que la civilisation au Nouveau Monde soit frustrée de ce trésor unique, l'influence du génie français. Nous voulons, dit le conférencier, apprendre et parler l'anglais aussi bien, et souvent mieux parfois que ceux-là qui y concentrent toutes leurs exclusives attentions; mais pour nous-mêmes, pour nos enfants, pour les enfants de nos enfants, nous ne consentirons jamais à la perte de cet apanage héréditaire dont nous sommes justement fiers, et dont la Providence a voulu que nous enrichissions le continent américain; la langue et les traditions françaises. Qu'on se le tienne pour dit, et qu'on renonce

de bonne grâce à gaspiller d'utiles énergies dans de nouveaux assauts vainement renouvelés de la barbarie envahissante, à Verdun! . . .

Et M. de Trémaudan synthétise sa pensée et notre résolution commune, dans une couple de sentences typiques. L'une est empruntée à Victor Hugo: "Nous apprendrons et parlerons le français, parce que la civilisation parle français, et que nous tenons à rester civilisés."

L'autre n'a pas une origine moins noble ni moins respectable, en même temps qu'éminemment flatteuse et encourageante, que les lèvres même du Souverain Pontife: "Conservez votre langue française," disait récemment le Saint-Père Benoît XV à l'honorable juge Prud'homme, délégué des Canadiens-français du Manitoba, "conservez votre langue, elle est la sûre gardienne de votre foi . . ."

La conférence de M. de Trémaudan, "Pourquoi nous parlons français," est à lire et à conserver. C'est un acte de foi patriotique qui réconforte le cœur et virilise la volonté.

"Le Droit":

"Pourquoi nous parlons français." C'est sous ce titre que M. A.-H. de Trémaudan, membre du Barreau du Manitoba et rédacteur de "La Libre Parole," de Winnipeg, vient de publier en brochure la conférence qu'il a donnée devant l'Association d'Education du Manitoba au commencement de mai dernier.

C'est un exposé concis et très documenté de toute l'histoire de la race française en Amérique. Les 32 pages de cette brochure sont remplies de dates et de documents racontés avec une chaleur et un patriotisme qui en rendent la lecture très attrayante.

Le titre exprime bien les sentiments qui ont inspiré cette conférence, et M. de Trémaudan mérite les félicitations les plus cordiales pour cette oeuvre patriotique. Tous les Canadiens-français qui aiment leur histoire et désirent compléter leurs connaissances se feront un devoir de lire cette brochure que l'auteur tient à la disposition de tous au prix de 25 sous.

"Le Progrès" de Saguenay:

"Pourquoi nous parlons français." Nos remerciements à M. A.-H. de Trémaudan, avocat au Barreau du Manitoba, et rédacteur en chef de la "Libre Parole" de Winnipeg, pour l'envoi d'un exemplaire de la conférence qu'il a donnée au "Manitoba Hall" le 7 mai dernier. Le titre ci-dessus, c'est celui que donne M. de Trémaudan à sa conférence, indique clairement le sujet qu'il a traité en cette circonstance. C'est dans son ensemble, un fort plaidoyer en faveur de notre langue maternelle et une fière revendication des droits qu'ont les nôtres de la faire enseigner à leurs enfants, aussi bien dans le Manitoba et l'Ontario que partout ailleurs dans la Confédération.

"Le Canada":

Notre langue. Nous accusons réception d'une brochure "Pourquoi nous parlons français," due à la plume vigoureuse de M. A.-H. de Trémaudan, membre du Barreau du Manitoba et rédacteur en chef de la "Libre Parole" de Winnipeg.

Dans cette brochure l'auteur discute la question scolaire et se fait l'écho éloquent des réclamations de nos compatriotes.

"La Libre Parole" a aussi pour noble but de combattre le bon combat en faveur de notre langue, et de faire la lutte aux préjugés et aux calomnies des jingoes.

"Le Devoir":

"Pourquoi nous parlons français." Sous ce titre, M. A.-H. de Trémaudan, membre du Barreau du Manitoba et rédacteur de "La Libre Parole," de Winnipeg, vient de publier en brochure le texte de la conférence qu'il prononçait au commencement de mai dernier dans la capitale manitobaine, sous les auspices de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba.

C'est un travail fort documenté, bourré de noms, de dates et de précisions. Toute l'histoire de l'Amérique depuis ses premiers découvreurs, avant même Christophe Colomb, y défile en une trame serrée, où les faits principaux se détachent nettement sur l'ensemble des événements de moindre importance. C'est une énumération des faits glorieux innombrables de la domination française: l'arrivée de Cartier, la croix élevée à Gaspé avec les mots "Vive le roi de France," consacrant à jamais la terre canadienne au Christ et à la France, la venue de Champlain, ses travaux et ses voyages, la prédiction étonnante qu'il a faite de la construction du canal de Panama, puis la fondation de Montréal, les voyages d'Iberville, de la Vérendrye, etc., le tout présenté avec une abondance de documentation et un enthousiasme patriotique qui en rendent la lecture très attachante.

Le patriotisme n'a pas dû chômer dans la salle, ce soir là, à Winnipeg, et l'on ne peut qu'augurer des luttes courageuses et brillantes de la part d'un peuple ainsi réchauffé par le souvenir de ses héros. Il convient de féliciter vivement M. de Trémaudan d'avoir réuni ces belles pages en une brochure élégante, dont le prix n'est que de vingt-cinq sous.

"Le Petit Canadien," juillet 1916:

"Pourquoi nous parlons français," par A.-H. de Trémaudan, brochure de 32 pages, en vente aux bureaux de "La Libre Parole," 197 rue Princess, Winnipeg, Manitoba, 25 sous l'exemplaire.

Cette brochure contient le texte d'une vibrante conférence donnée sous les auspices de l'Association d'Éducation des Canadiens-français du Manitoba, le 7 mai 1916, par M. de Trémaudan. Son auteur y expose les raisons historiques de la survivance du français au Canada.

"L'Ami du Foyer," 1er septembre 1916:

"Pourquoi nous parlons français," par A.-H. de Trémaudan, chez l'auteur, à Saint-Boniface, Man. Prix 25 sous.

A la question qui forme le titre de sa conférence, M. de Trémaudan répond: Parce que le français a été le premier au Canada, parce qu'il a souffert et s'est dévoué pour la civilisation des aborigènes et a mené à bonne fin la colonisation du pays. L'oeuvre d'un érudit autant que d'un patriote, ces 32 pages contiennent un exposé, bien pensé et aussi bien écrit, des hauts faits de nos ancêtres en Amérique. Ce sont comme les lettres patentes des droits de notre parler dans les immensités canadiennes.



POURQUOI NOUS PARLONS FRANÇAIS*

Monsieur le président et honorable juge, Révérends Messieurs du clergé, Mesdames, Messieurs.

Le Dr. A. G. Doughty, archiviste au Parlement Fédéral, écrivait, il y a deux ans, dans la préface de l'un des nombreux volumes publiés sous sa savante direction, ceci : "Il va sans dire que de nos jours on ne regarde plus l'histoire comme un simple champ d'exercices littéraires; elle a perdu beaucoup de son caractère épique et a beaucoup emprunté des dehors sévères de la science." Dans la lutte que nous, Canadiens-français, avons entreprise d'un bout à l'autre du Canada, pour la préservation de la première langue européenne qui fut jamais parlée en ce pays, la langue française, qui est aussi notre langue maternelle, et dont, pour cette raison, il ne peut être question pour nous de négliger l'étude, quelle que soit l'autre langue qu'on puisse vouloir nous imposer à la place, que d'inspirations ne trouvons-nous pas dans l'étude des grands gestes de notre race, non seulement dans la province de Québec, où des esprits prévenus voudraient, je ne sais pourquoi, nous parquer, non seulement dans les limites de la Puissance, mais encore d'un travers à l'autre du continent Nord-américain, de l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique, dans une direction, et du Golfe du Mexique à la Baie d'Hudson, dans l'autre! Que de choses extraordinaires, incroyables, je dirais, ne lit-on pas lorsqu'on se met à consulter l'histoire de nos ancêtres dans tous ses détails! Que de raisons de continuer à revendiquer nos droits jusqu'au bout, cette étude ne nous fournit-elle pas! Comme, pour maintenir notre courage au niveau requis, nous devrions fréquemment retremper notre esprit dans le souvenir des grandes et belles actions de ceux qui nous ont précédés! Tel l'armurier de Tolède d'autrefois qui trempait ses lames d'acier dans les eaux du Tage, le fleuve national, pour les rendre plus fermes.

Châteaubriand, dans ses voyages en Amérique—on dit qu'il s'est contenté de les faire sur sa carte, dans sa chambre, ce qui n'élève rien à leur beauté—nous dit que les Iroquois se donnaient le surnom d'Ongouenoue, ce qui veut dire, paraît-il, enfants d'une race éternelle, immortelle, "hommes de toujours." Lorsque je parcours les pages de l'histoire canadienne-française, depuis l'époque la plus reculée dont il soit fait mention, jusqu'à nos jours, je ne puis m'empêcher de m'émerveiller qu'il puisse y avoir, de par le monde, des gens

* Conférence donnée au Manitoba Hall, Winnipeg, le 14 mai 1916, sous les auspices de l'Association d'Éducation des Canadiens-français du Manitoba, et sous la présidence de l'honorable juge James Prendergast.

assez simples pour s'imaginer que, bon gré, mal gré, ils finiront par nous assimiler, ou faire de nous des êtres bâtarde dont il serait tôt ou tard impossible de retracer l'origine. Et je trouve juste de leur dire : "Nous assimiler, nous ? Faire de nous des êtres déclassés ? Mais vous ne savez donc pas qui nous sommes ? Quels sont nos ancêtres ? Qu'avant Cartier nous habitions la France, la belle, brave et noble France, dont l'armée indomptable oppose depuis bientôt deux ans sa poitrine d'airain à l'envahissement des Huns ? Que depuis, nous avons découvert, parcouru, défriché et commencé à peupler ce vaste pays, des Laurentides et des Alleghany aux Rocheuses et aux Selkirks, et des bouches du Mississippi à celles du Mackenzie, toujours dignes de la race éternelle, de la race immortelle dont le sang coule dans nos veines, dont la moelle remplit nos os, dont la pensée vivifie tout ce que nous entreprenons ? Vous ne savez donc pas que nous sommes les vrais "hommes de toujours" ?

C'est donc d'histoire canadienne-française que je vous parlerai encore* ce soir, et comme, dans ces temps de lutte, il faut savoir être bref et pratique, j'aborderai mon sujet sans plus de cérémonie.

* * *

Sans remonter au déluge, j'irai cependant au delà de l'année 1492, année où, comme vous le savez tous, Christophe Colomb fit son premier voyage en Amérique, et je vous ferai assister à la découverte du Nouveau-Monde, s'il faut en croire Francis Parkman, qui semble avoir puisé ses documents dans des chroniques et des mémoires très sûrs, tels que : les mémoires pour servir à l'histoire de Dieppe ; l'histoire de Dieppe par Vitet ; le Brésil français par Gaffarel ; le compte-rendu du Congrès international des Américanistes ; les navigateurs normands par Estancelin ; les navigateurs français par Guérin—je vous ferai assister, dis-je, à la découverte du continent américain—ne riez pas—par un Français.

Oh ! n'en soyez pas surpris ! On est naturellement sans prétention en France, et cela prend généralement bien du temps avant qu'on s'y décide à réclamer le mérite de ses actes. Ce qui vous explique que, dans le cas présent, on soit, dans le monde entier, resté si longtemps sous l'impression que l'Amérique—je vous dirai tout à l'heure où ce nom fut prononcé pour la première fois—avait été découverte par le navigateur génois, protégé d'Isabelle d'Espagne.

En 1488, Cousin, un marin de Dieppe, se trouvant au large de la côte d'Afrique, fut, semble-t-il, emporté par les vents et les courants vers l'Ouest, en vue d'une côte inconnue, où il aperçut précisément l'embouchure d'une très importante rivière. A bord de son navire se trouvait un matelot du nom de Pinzon, dont la conduite devint si mutinée qu'à son retour à Dieppe, Cousin déposa une plainte devant un magistrat, qui congédia sur le champ cet homme d'équipage du service maritime de la ville. Que fit Pinzon ? Voici où notre ami, le célèbre navigateur, Christophe Colomb, entre en scène. Irrité sans

* Ce mot a trait à la première conférence donnée par l'auteur, quelques semaines seulement auparavant.

doute du traitement qu'il avait reçu, nourrissant peut-être au fond de son cœur beaucoup de vengeance, il se rendit en Espagne : Colomb en entendit parler, alla le trouver, se fit raconter la découverte qu'il avait faite en compagnie de son ancien patron, et, guidé par lui, découvrit de nouveau l'Amérique en 1492.

Maintenant si ces détails ne semblaient pas dignes de créance, nous pourrions nous rappeler qu'en 1550 Cabral fut chassé de la même manière par la tempête en vue des côtes du Brésil, et, s'il faut en croire Herrera dans son histoire générale, les récits de plusieurs cas semblables étaient arrivés aux oreilles de Colomb avant son premier voyage : tels ceux rapportés par Peter Martyr, Eden et Willes dans l'histoire de Travayles ; tels ceux que l'on trouve relatés dans le journal d'Amérique publié à Troyes en 1709, et dans l'histoire générale des Indes Occidentales de Gomara. Nous pourrions encore nous rappeler qu'en 1565, d'après les "Papiers d'Etat de Froquevaux," Charles IX, roi de France, informait en personne l'ambassadeur d'Espagne que la côte de l'Amérique du Nord avait été découverte par des sujets de ses prédécesseurs plus de cent ans auparavant, et qu'on l'avait appelée "terre aux Bretons," d'où, sans doute, le nom de Cap Breton demeuré jusqu'à nos jours. D'autre part, dans la "Description des costes de la Mer Océane," manuscrit du 17ème siècle, on lit ce qui suit d'un pilote de St-Jean de Luz : "Il fut le premier jeté en la coste de l'Amérique par une violente tempeste, laissa son papier journal, communiqua la route qu'il avait faite à Coulon, chez qui il mourut." Est-ce Pinzon dont il s'agit aussi dans ces quelques lignes ?

Par des lettres patentes, en date du 5 mars 1496, Henri VII, roi d'Angleterre, accordait à son "bien-aimé Jean Cabot, citoyen de Venise, ainsi qu'à Lewis, Sébastien et Santius, fils du dit Jean, autorité complète et gratuite, permission et pouvoir de faire voile à leurs propres frais pour toutes les parties, contrées et mers de l'Est, de l'Ouest et du Nord, sous nos pavillons et enseignes, avec cinq vaisseaux de n'importe quel tonnage, et autant de marins ou d'hommes qu'ils voudront en embarquer sur les dits vaisseaux, pour chercher, découvrir et trouver tous les pays, îles, régions ou provinces des païens et des infidèles dans n'importe quelle partie du monde où ils se trouveront, et qui jusqu'à ce jour sont restés inconnus de tous les chrétiens." On prétend qu'à la suite de cette commission, Jean Cabot, l'année suivante, 1497, découvrit le Groenland et qu'un an après, son fils, Sébastien, découvrit le Labrador et, passant l'embouchure du St-Laurent, longea la côte jusqu'en Caroline, donnant au pays le nom de Bacalaos.

Or, là encore, les Français avaient passé les premiers : Normands, Bretons et, surtout, Basques, fréquentaient les côtes de Terre Neuve depuis bien avant 1497, si nous devons en croire les manuscrits et les historiens de ces temps, entre autres Lescarbot, l'avocat versificateur de Paris, qui écrivait au commencement du XVIIème siècle. Dans celui-ci, par exemple, nous lisons : "De toute mémoire, et dès plusieurs siècles, nos Diepois, Maloins, Rochelois, et autre mariniers du

Hâvre de Grâce, de Honfleur et autres lieux, font les voyages ordinaires en ces pays-là pour la pêche de morues."

Voulez-vous une autre preuve, peut-être un peu plus forte, du moins raisonnablement appuyée d'arguments? Dans un manuscrit de la Bibliothèque Royale de Versailles, on peut lire: "Les Basques et les Bretons sont depuis plusieurs siècles les seuls qui se soient employés à la pêche de balaines et des molues* ; et il est fort remarquable, ajoute le chroniqueur, que S. Cabot, découvrant la côte du Labrador, y trouva le nom de Bacallos, qui signifie des Molues en langue des Basques."

Voici de nouveau Lescarbot: "Quant au nom de Bacalos, il est de l'imposition de nos Basques, lesquels appellent une Morûe, Baccaillos, et à leur imitation nos peuples de la Nouvelle-France ont appris à nommer aussi la Morûe "Baccaillos," quoiqu'en leur langage le nom propre de la morue soit Apegé." Cela indique assez clairement pourquoi ce brave Cabot avait employé ce nom de Bacalaos pour dénommer sa prétendue découverte.

Ce n'est pas tout. De Laet, un autre auteur du XVII^{ème} siècle, dit aussi, en passant, que Bacalaos est le mot basque pour morue. Dans Hakluyt on lit: "Sébastien Cabot lui-même nomma ces terres Baccalaos, parce que dans les mers environnantes il trouva de si grandes multitudes de certains gros poissons, ressemblant beaucoup au thon (que les habitants appellent Baccalaos), qu'ils arrêtaient parfois les navires."

Ce nom de Baccalaos est employé de diverses façons par les vieux écrivains. Les anciens auteurs espagnols l'appliquent de façon presque unanime et aussi compréhensible: sur la carte de Ramusio (1556), il est donné à la partie sud de Terre Neuve; sur celle de Wytfleet (1597), il s'applique à Terre Neuve et au Labrador; sur celle de Lescarbot (1612), à l'île du Cap Breton; sur celle de De Laet (1640) à une petite île à l'est de Terre Neuve.

Parkman raconte que, voyageant dans le sud de la France, il demanda à un Basque comment il appelait une morue: il lui fut immédiatement répondu: Baccalaos. Il ajoute: "Si en Basque, Baccalaos est précisément le mot qui signifie morue, et si Cabot l'a trouvé en usage chez les habitants de Terre Neuve, il est bien difficile d'échapper à la conclusion qu'il y a eu là des Basques avant lui."

D'ailleurs qu'y aurait-il là d'étonnant? On sait que la modestie est le trait caractéristique des Basques: le pays qu'ils habitent a bien pu produire des découvreurs de mondes, quand il a été le berceau de génies populaires tels que le bon roi Henri IV, l'ami des paysans de France, et le simple héros des gigantesques luttes actuelles, l'idole des poilus, le bon papa Joffre.

* * *

Tout à l'heure, je vous ai promis de vous dire qui le premier avait prononcé le nom Amérique. J'y suis. Dans la petite ville de St-Dié, dans l'est de la France, on imprimait en 1507 une "Cosmographiae

* Morues.

Introductio"—une introduction à une édition de Ptolémée qui devait suivre—dans laquelle se trouvait un récit des voyages d'un certain Amérigo Vespucci, auquel on accorde, dans ce livre, le crédit d'avoir découvert une nouvelle partie du monde—un quatrième continent. Pour cette raison, nous dit l'auteur, "*quarta orbis pars, quam quis Americus invenit, Amerigen quasi Americi terram, sive Americam nuncupare licet.*" Ce qui veut dire en français, il me semble: "Il paraît juste d'appeler cette quatrième partie du monde, qu'un certain Americus a découverte, Amerigène (du grec), ou Amérique (du latin), c'est-à-dire, la terre d'Americus." Et ainsi Amérique (car on jugea à propos de donner à ce nom la forme féminine "*cum et Europa et Asia a mulieribus sua sortitae sint nomina*—comme l'Europe et l'Asie ont pris leurs noms de femmes") fut probablement prononcé pour la première fois dans la petite ville de St-Dié, entourée de montagnes, où les savants des Vosges, concevaient de façon plus exacte dans leur retraite, éloignés qu'ils étaient de la mer et des cupides rumeurs à l'égard des Indes qu'elle portait, la signification des découvertes dans l'Ouest et reconnaissaient que les rivages nouvellement découverts n'appartenaient pas à l'Asie, mais étaient ceux d'un nouveau continent. L'auteur américain dans lequel je puise ces renseignements, un ami de la France, Monsieur John Finley, commissaire de l'instruction publique et président de l'Université de l'Etat de New-York, ajoute: "Peut-être cette nouvelle terre aurait-elle dû recevoir un autre nom; mais c'est là quelque chose de futile à discuter. Depuis quatre cents ans elle s'est appelée Amérique et elle continuera sans doute à toujours s'appeler ainsi. Et il est particulièrement agréable pour quelqu'un comme moi qui aime tant la France, de découvrir que le nom de son propre pays—un nom très euphonique et très délectable à ses oreilles—a été le résultat de ce baptême sur les fonts de la rivière Meurthe, avec la belle dame française de St-Dié comme marraine, et que ce nom fut pour la première fois murmuré au monde par les arbres des forêts des Vosges, dont le bois a peut-être servi à fabriquer les blocs dont ont été façonnées ses lettres."

Vous voyez, par conséquent, que non seulement ce furent des Français qui découvrirent l'Amérique, mais que ce furent des Français qui la baptisèrent.

* * *

Qu'il me soit maintenant permis de vous dire deux mots de ceux qui vinrent à la suite des Basques. Ce sont d'abord des pêcheurs bretons et normands qui, d'après Wytfleet et Ramusio, découvrirent aussi Terre Neuve dès l'an 1504: "*Britones et Normani anno a Christo nato MCCCCIII has terras invenere.*" C'est ensuite Denys de Honfleur qui pêche dans le St-Laurent dès 1506 avec Aubert de Dieppe. Ce sont les cinquante vaisseaux français qui, dès 1517, viennent annuellement faire la pêche au large des côtes de Terre Neuve. C'est le fameux baron de Léry qui, en 1518, forme le projet de coloniser ces nouveaux domaines, mais qui s'échoue avec tout son bétail sur l'Île de Sable, ce qui le décourage et lui fait reprendre la mer. C'est

Verrazano, le corsaire gênois, que le roi de France, François 1^{er}, mécontent de ce que le pape Alexandre VI semble vouloir diviser le nouveau monde entre l'Espagne et le Portugal, ce qui lui fait dire à ses royaux cousins : "Je voudrais bien voir la clause dans le testament du père Adam, qui vous donne toute la terre," c'est Verrazano, dis-je, que le roi de France envoie explorer les mers du Nouveau-Monde et qui se fait pendre comme pirate en 1524, par les Espagnols, à Puerto del Pico, dans les mers de ceux-ci. Ce sont les pêcheurs normands qui continuent à pêcher autour de Terre Neuve et du Cap Breton, des Laes du Bras d'Or, des Lagunes de Gaspé, des murailles granitiques du Labrador, jusqu'à ce qu'ils commencent à faire la traite des fourrures avec les Indiens.

Voici enfin Jacques Cartier, que François 1^{er}, continuant à se demander si ses bons frères prétendent vouloir s'emparer de toute l'Amérique, sur le conseil de son favori, Philippe de Brion-Chabot, envoie à la recherche de quelque chose à découvrir, et qui réussit assez bien. Car si Cousin, Pinzon, Cabot, Denys, Aubert, Léry, Verrazano et les autres avaient exploré et exploraient encore les mers autour de Terre Neuve, et le long des côtes, pas un n'avait encore eu l'idée hardie de s'engouffrer dans le magnifique estuaire du St-Laurent qu'ils prenaient tous pour un détroit, pour aller découvrir au delà un Nouveau Monde ou, par son moyen, se rendre jusqu'en Chine, quitte à prendre possession de tous les pays auxquels il aborderait le long de la route. Peut-être aussi était-ce le courage qui manquait à tous ces gens : ils se disaient sans doute que de chaque côté de ce détroit il y avait des populations de sauvages peu commodes.

Jacques Cartier, un vrai Breton qu'il était, une fois décidé à aller jusqu'au bout, n'allait pas rebrousser chemin sans de fortes et bonnes raisons. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur son portrait, dont l'original se trouve appendu au mur de l'hôtel de ville de St-Malo, pour comprendre que jamais Breton ne fut plus têtue que lui—ses traits fiers, décidés, dénotent un caractère peu apte à faiblir devant la colère de l'homme ou celle des éléments.

Cartier fit voile de St-Malo le 20 avril 1534, piquant droit sur Terre Neuve ; il passa par le détroit de Belle Isle, entra dans le Golfe des Chaleurs, le 24 juillet planta une croix à Gaspé, ne doutant pas un instant qu'il était sur le chemin de la Chine ou de Cathay, comme l'on disait alors en parlant du Japon, remonta le St-Laurent jusqu'à l'Île d'Anticosti. Les tempêtes d'automne s'annonçaient. Les voyageurs tinrent conseil et il fut décidé qu'on rentrerait en France. Connaissant l'incrédulité des gens, des jaloux surtout, Cartier crut de bonne guerre de s'emparer de deux jeunes sauvages pour pouvoir fournir des preuves vivantes de ce qu'il avait accompli.

La croix que Cartier avait érigée à Gaspé avait trente pieds de haut. Sur une tablette en forme d'écusson on avait inscrit ces mots : "Vive le Roi de France." Lorsque par ignorance, aveuglement ou

parti-pris, des gens parlant une autre langue que le français. Mesdames et Messieurs, essaieront de vouloir vous faire croire que la langue française n'a pas de droits au Canada, lorsqu'on vous dira qu'aucuns termes de capitulations, de traités ou de constitutions n'en garantissent l'usage, quand on vous amènera un tas d'arguments oiseux, douteux et boiteux, pour en interdire l'emploi, sur le même pied que l'anglais, dites-leur ceci que je vous disais l'autre jour : ce n'est pas de 1870, de 1867, de 1849, de 1774, de 1763, de 1760 ou de 1759 que les Canadiens-français datent leur droit à parler et à écrire leur langue, partout et en toutes occasions, c'est du jour où à Gaspé, à la face du ciel, Cartier, un Français, la planta dans le sol en inscrivant sur cette croix, signe de religion et de civilisation, le 24 juillet 1534, ces mots bien français : "Vive le Roi de France." Et la preuve que la Providence voulait que le français demeurât à jamais partie indivise du sol de ce pays, de sa population et de ses institutions futures, c'est que deux cent trente-cinq ans plus tard, le 13 septembre 1759, sur les Plaines d'Abraham, la bannière des troupes du général Wolfe, le nouveau conquérant du pays, portait dans ses plis, sinon de fait, du moins en esprit, la devise du roi d'Angleterre, qui s'écrivait elle-même en bon français, langue officielle de son royaume : "Honni soit qui mal y pense.—Dieu et mon Droit."

* * *

Il n'est pas nécessaire que nous nous arrêtions aux voyages de Cartier qui suivirent, et au cours desquels il aborda à Montréal, pas plus qu'aux essais de colonisation de Jean François de la Roque. Sieur de Roberval, noble homme de Picardie, lequel, malgré le peu de succès qu'eurent ses efforts, se vit bientôt affublé des titres de Seigneur de Norembega, Vice-Roi et Lieutenant Général au Canada, Hochelaga, Saguenay, Terre Neuve, Belle Isle, Carponte, Labrador, La Grande Baie et Baccalaos. Nous saluerons seulement en passant l'étrange et héroïque figure de sa nièce, Marguerite, qu'il abandonna si cruellement avec son amant sur l'une des îles du Diable. C'est la terrible histoire de ces deux martyrs de l'amour que la Reine de Navarre a si gentiment contée dans la 67^{ème} nouvelle de son Heptaméron. On sait que le mari mourut et que pendant plusieurs mois la malheureuse dut, avec des bâtons et des pierres, défendre sa vie et celle de l'enfant que le ciel lui avait donné dans l'intervalle, contre la férocité des bêtes sauvages de l'île, un peu comme aujourd'hui, fortes de la justice de leur cause, les mères canadiennes-françaises d'Ottawa doivent défendre leurs droits et ceux de leurs enfants contre l'iniquité du règlement XVII d'Ontario.

Les pêcheurs français continuèrent à arracher leurs richesses aux bancs de Terre Neuve, et à abriter leurs bateaux dans le havre de St-Jean. En janvier et février 1545, nous dit Gosselin dans ses documents authentiques, il sortit deux vaisseaux par jour des ports de France pour Terre Neuve, et en 1565, l'Espagnol Pedro Menendez, se plaignait que les Français gouvernaient despotiquement dans ces parages. En 1578, il y avait là 150 vaisseaux français. En 1607, on

citait le cas d'un vieux pêcheur français de Causeau, qui avait voyagé dans ces eaux pendant quarante-deux ans.

Puis, comme nous l'avons vu tout à l'heure, les pêcheurs, petit à petit, abandonnèrent la morue et s'adonnèrent au commerce des fourrures, ce qui nécessitait beaucoup moins de peine et fournissait de plus gros bénéfices. La nouvelle de cette source inattendue de richesses se répandit en France; chacun voulut en prendre sa part, et lorsqu'en 1588, Jacques Noël et Etienne Chaton obtinrent pour douze ans le monopole du commerce des fourrures en Amérique, ce fut un tolle général à St-Malo.

Puis vinrent le Marquis de la Roche, Pontgravé et Chauvin, et enfin un homme dont le nom était destiné à vivre à jamais dans la mémoire de ceux qui devaient venir après lui en ce pays, un homme que l'on est accoutumé à considérer comme le réel fondateur de la Nouvelle-France, un vrai héros à la Virgile ou à la façon chevaleresque du Moyen-Age, ardent, sagace, pénétrant, ami du merveilleux et des aventures, j'ai nommé Samuel de Champlain.

Vous connaissez tous les nombreuses expéditions qu'il organisa, les découvertes plus nombreuses encore qu'il opéra; son voyage aux Indes Occidentales de 1599 à 1601, au cours duquel il écrivit son fameux "Brief discours des choses plus remarquables" qu'il avait vues et où l'on trouve une étonnante prophétie de la construction future du canal de Panama: "L'on accourcirait par ainsy le chemin de plus de 1500 lieues, et depuis Panama jusques au détroit de Magellan ce serait une isle, et de Panama jusques aux Terres Neuves une autre île," car, avec tous ses contemporains, Champlain croyait à un détroit unissant l'Océan Atlantique au Pacifique et en prenait l'embouchure du St-Laurent comme ouverture à l'est,—son voyage en France et son retour accompagné du noble vieillard Aymer de Chastes, son grand bienfaiteur,—son exploration du St-Laurent en 1603, où il entendit parler des chûtes du Niagara comme d'un "sault d'eau au bout du sault Sainet-Louis fort hault où plusieurs sortes de poissons descendans s'estourdissent,"—son retour au Havre de Grâce, où il trouva son vieil ami mort et remplacé par Pierre du Gast, Sieur de Monts, gentilhomme de l'ordinaire du roi, qui, bien que calviniste, avait promis qu'il ferait instruire les Indiens dans la foi catholique,—son exploration de la côte de l'Atlantique en 1604,—son établissement d'Acadie la même année,—son voyage à Paris en 1607-08, pendant lequel il s'ennuya beaucoup, ne rêvant que de ses solitudes du Nord,—son retour,—sa nouvelle expédition sur le St-Laurent en 1608.

Ici faisons une pose. Là où le voyageur trouve aujourd'hui une ville pittoresque avec ses batteries, ses églises, ses couvents, ses maisons et ses remparts accrochés comme par la main d'une fée à des hauteurs s'élevant en gradins, où une citadelle se tient en sentinelle attentive, il y a deux siècles et demi, il n'y avait qu'un rocher nu, dans les fentes duquel, sous les rayons d'un soleil tropical, les mousses et les lichens rôtissaient et séchaient. L'homme qui avait prévu qu'on

percerait un jour l'Isthme de Panama entreprit de se servir de ce rocher quasi inaccessible pour y établir la première place forte de France en Amérique. Son génie lui montra la position éminemment stratégique qu'occupaient les défenses naturelles des hauteurs de Pointe Lévis d'un côté et du rocher de Québec de l'autre. Sur l'immense bloc de granit de Québec, Champlain planta le drapeau fleurdélié. Comme Cartier à Gaspé, il accompagna sans doute son geste du cri de "Vive le Roi de France," mais plus exigeant, plus prévoyant peut-être que le marin de St-Malo, ce fut dans le roc même qu'il crut bon, en prononçant ces paroles, de graver le caractère ineffaçable de la reine des langues, Sa Majesté la Langue Française.

Trois ans plus tard il répétait le noble geste là où s'étage et s'étend aujourd'hui la métropole canadienne, Montréal, là même où trente et un ans après, Paul de Chomedy, Sieur de Maisonneuve, le mystique et le soldat, et ses associés, quarante hommes, dont Montmagny et La Dauversière, et quatre femmes, dont Jeanne Mance, Madame de la Peltrie et Charlotte Barré, à la suite d'une pieuse entreprise conçue dans l'ancienne église de St-Germain-des-Prés, et consacrée à la Sainte-Famille par une cérémonie solennelle à Notre-Dame, devaient s'agenouiller devant un rustique autel hâtivement élevé et décoré, pendant que le Père Vimont, revêtu de ses riches vêtements sacerdotaux, leur dirait ces paroles prophétiques que lui prête François Dollier de Casson dans son naïf et pittoresque langage: "Ce que vous voyez (parlant des quarante-quatre Français présents) n'est qu'un grain de moutarde, mais il est jeté par des mains si pieuses et si animées de l'esprit de foi et de la religion que sans doute il faut que le ciel est de grands desseins puisqu'il se sert de tels ouvriers, et je ne fais aucun doute que ce petit grain ne produise un grand arbre, ne fasse un jour des merveilles, ne soit multiplié et ne s'étende de toutes parts." Et l'historien de Montréal ajoute: "On n'avait point de lampes ardentes devant le St-Sacrement, mais on avait certaines mouches brillantes qui y luisaient fort agréablement jour et nuit, étant suspendues par des filets d'une façon admirable et belle, et toute propre à honorer selon la rusticité de ce pays barbare, le plus adorable de nos mystères." De quelle allégresse n'ont pas dû tressaillir là-haut les âmes bienheureuses des membres de cette petite congrégation, le 10 septembre 1910, alors que 225,000 personnes, leurs descendants, et leurs successeurs du même sang, s'agenouillaient au même lieu devant un autre autel en plein air, resplendissant cette fois de milliers de lampes incandescentes, produit d'un siècle moins primitif et plus pratique! Comme la prophétie du bon Père Vimont s'est bien réalisée, et comme la France, notre vieille mère-patrie, a bien le droit de se réjouir de ce que 225,000 de ses enfants tiennent encore la place qui porte les empreintes de ces découvreurs qui ont noms Cartier, Champlain, Maisonneuve, de ces suaves figures et saintes femmes, que l'on nomme Jeanne Mance et Madame de la Peltrie.

Quant à nous, ce qu'il faut surtout nous rappeler, c'est ce fait que cette fois ce ne fut pas seulement dans le sol, ce ne fut pas seule-

ment dans le roc que s'imprima à cette occasion de la descente de Maisonneuve à la Pointe Callières de Montréal le verbe français, par la bouche du Supérieur des futures missions de la Nouvelle-France, ce fut dans tous les éléments à la fois, et de façon toute particulière dans le coeur de ceux-là mêmes, formant le noyau de la nation canadienne-française qui, de nos jours, représentent un tiers de la population de ce pays, et pour qui le dépôt de leur langue est un dépôt sacré à l'égal de celui de leur religion.

Revenons pour quelques instants à Champlain. La guerre ayant éclaté en 1628 entre l'Angleterre et la France, le 20 juillet 1629, pour la première fois, le drapeau rouge d'Angleterre avait flotté sur les hauteurs de Québec. Le coeur brisé, Champlain était rentré en France. En 1632, le traité de St-Germain-en-Laye avait rendu le Canada à la France, et Charles Ier, pour le plaisir de se faire rendre \$200,000 que Louis XIII devait à sa femme, avait reconnu à ce monarque la souveraineté de tout le territoire de la Nouvelle-France et de ses dépendances. Champlain s'était empressé de rentrer en son cher Canada dès l'année suivante, 1633. Deux ans plus tard, il y mourait, la nuit même de la grande fête de Noël. Voici une citation du panégyrique qu'en fait un auteur anglais de nos jours: "Sa vie fut une vie sans tache, aussi bien au milieu des intrigues de la cour de Paris qu'au milieu de la naïve licence des camps Indiens."*

* * *

Pendant que Champlain continuait ses découvertes et se rendait jusqu'aux Grands Lacs, que Maisonneuve développait Montréal et le défendait contre les Indiens, les Jésuites, accomplissant la noble mission pour laquelle leurs supérieurs les avaient envoyés depuis plusieurs années en ces pays sauvages, c'est-à-dire la conversion des Indiens, s'adonnaient à leur tâche avec un dévouement à toute épreuve. Nombreux furent les martyrs qu'ils fournirent. Vous avez tous entendu parler des Pères Brébeuf et Lalemant. En 1639, avant même que l'expédition de Maisonneuve arrivât à Montréal, le R. P. Charles Lalemant qui, au Canada, depuis 1625, avait été le premier supérieur des Jésuites en ce pays, exprimait le regret qu'aucun martyr n'eût encore fourni de semence pour l'Eglise sur ce sol nouveau, bien que la vie au milieu des insultes, des menaces, de la fumée, de la vermine, des ordures et des chiens lui parut bien parfois un véritable martyre vivant. Son voeu devait être entièrement exaucé; la satisfaction des pires tortures lui était réservée. Au mois de mars 1649, à la Mission de St-Ignace, en compagnie du P. Brébeuf, devenu son supérieur, et d'un certain nombre de néophytes hurons, il tomba entre les mains des terribles Iroquois. Ceux-ci firent subir aux deux missionnaires les tourments les plus terribles qu'il soit possible de s'imaginer.

Brébeuf était grand et fort: les supplices les plus féroces, tels que le gril, le rôtissant de la tête aux pieds, le fer rouge, s'enfonçant lentement dans sa gorge, la tenaille, brisant ses nerfs, le couteau, labourant ses chairs, l'eau bouillante, répandue sur sa tête en dérision du

* Francis Parkman.

baptême qu'il avait si souvent administré, le scalp, dont la pensée seule fait frémir, les haches rougies au feu suspendues en collier sur sa poitrine, le tout accompagné des plus ignobles insultes et des plus affreux blasphèmes, rien ne put ébranler son âme indomptable et sa volonté de fer. Ses bourreaux lui criaient : "Vous nous disiez que plus on souffre sur la terre, plus on est heureux au ciel. Nous voulons que vous soyez heureux ; nous vous torturons parce que nous vous aimons ; vous devriez nous en savoir gré." Puis le voyant presque mort, ils lui ouvrirent la poitrine, et vinrent en foule boire le sang d'un ennemi aussi vaillant, se figurant absorber ainsi une partie de son courage. Enfin, un chef lui arracha le cocur et le dévora. Ainsi mourut Brébeuf, le fondateur des Missions aux Hurons, leur plus noble héros et leur plus grand martyr. Il resta jusqu'au bout inébranlable, à tel point, disent les RR. PP. Charlevoix et Alegambe, que "sa mort fit l'étonnement de ses bourreaux."

Parkman fait la remarque que "en lui le dévouement enthousiaste était greffé sur une nature héroïque. Ses qualités physiques étaient aussi remarquables que la force de sa volonté. Sa haute stature, sa vigueur, son endurance, que des jeûnes fréquents et les pénitences continuelles n'avaient pu miner, autant que son courage inaccessible à la crainte et qu'une grande sûreté de jugement gardait de la témérité, lui avaient toujours conquis le respect des Indiens."

Lalement, physiquement faible depuis son enfance, et chétif jusqu'à l'étiollement, était, de par sa constitution, incapable de montrer la même force que son collègue : il fut cependant martyrisé pendant dix-sept heures, tandis que Brébeuf ne supporta que quatre heures de tortures. "Nous ne vîmes pas une seule partie de son corps, de la tête aux pieds, qui ne fut brûlée, dit le P. Ragueneau ; jusqu'aux yeux, dans les orbites desquels ces misérables avaient placé des braises chaudes." On rapporte que par moments il semblait rendu : alors, réagissant sur lui-même, il levait les mains au ciel et lui offrait le sacrifice de ses souffrances ; et le supplice continuait.

On dit que le R. P. Brébeuf descendait des comtes anglais d'Arun-del ; je ne sais si la chose est vraie. Mais, Mesdames et Messieurs, ce qui est prouvé c'est que les deux martyrs étaient alors Français ; qu'ils parlaient français ; qu'ils arrosèrent et fécondèrent le sol de ce pays de leur sang français. Les dernières paroles qu'ils prononcèrent, lorsqu'ils s'encourageaient l'un l'autre à supporter les souffrances incroyables dont je viens de vous dire quelques mots, étaient des paroles françaises. Après cela, comment est-il possible que l'on s'attende à ce que nous reniions jamais la langue de ces grands martyrs ? A ceux qui prétendent que notre langue n'a pas le droit de cité en ce pays, n'hésitons donc pas à répondre : notre langue ?...elle est entrée dans le sol que nous foulons avec le sang de nos martyrs ; elle en est partie intégrale ; nous n'aurions pas de coeur si nous ne la défendions pas, — comme eux ont défendu le dépôt sacré de la foi qui leur avait été confié, — s'il le faut, jusqu'à la mort.

Pour bien faire les choses, Mesdames et Messieurs, j'aimerais à m'étendre sur cette période magnifique de notre histoire qui, commençant à Cartier, se termine avec Montcalm en 1759. Mais le temps me manque. Je ne vous dirai donc rien de tous ces grands découvreurs, de tous ces saints missionnaires, voire de ces simples coureurs de bois et de ces braves traiteurs qui, tous ou à peu près, partant du St-Laurent, s'enfoncent dans les plaines et les forêts, traversent les lacs et les rivières, escaladent les plateaux et les montagnes, partout répandant le beau Verbe de France : de St-Lusson, un beau matin de juin 1761, aidant le Père Dablon, au Sault Ste-Marie, à ériger, au chant du Vexilla Regis, près du poteau portant l'inscription royale envoyée par Colbert, la grande croix de bois des Missions et qui, tandis qu'il élève vers le ciel une poignée de sol, prononce ces paroles mémorables : "Au nom du très haut, très puissant et très redoutable monarque, Louis XIVème du nom, roi très chrétien de France et de Navarre, nous prenons possession du dit lieu de Ste-Marie des Chûtes ainsi que des lacs Huron et Supérieur, de l'île de Carientolon et de tous les autres pays, rivières, lacs et tributaires, contigus et adjacents, aussi bien ceux qui sont découverts que ceux qui restent à découvrir, bornés d'un côté par les mers du Nord et de l'Ouest et de l'autre côté par la mer du Sud, en longueur aussi bien qu'en largeur"; de Joliet, calme, pratique, simple, élevé pour la prêtrise, mais devenu traiteur et explorateur, présent aussi à cette cérémonie, et qui deux ans plus tard suggérerait la construction d'un canal des lacs au Golfe du Mexique et prédisait très modestement, qu'une ville immense se bâtirait un jour sur le site où se trouve aujourd'hui Chicago; de Jean Nicolet, le coureur de bois, qui en 1635, cent ans seulement après l'entrée de Jacques Cartier dans la vallée du St-Laurent, se rendait jusqu'au portage du Renard, à trois journées de marche seulement du Mississipi et entraînait à sa suite ces grands évangélisateurs que furent et sont encore les RR. PP. Jésuites; de Radisson et Groseillers qui, dès 1654, découvraient le Mississipi d'un côté et huit ans plus tard se rendaient jusqu'à la Baie James, de l'autre; de du Lhut, natif de Lyon, continuellement dans la forêt, dans les villages Indiens, ou dans les postes des déserts les plus éloignés fondés par lui, explorant, traitant, se battant, gouvernant les tribus sauvages, et les blancs, souvent aussi difficiles à gouverner qu'elles, traversant l'océan pour conférer avec le Ministre des Colonies, au milieu des splendeurs de Versailles, et dont le nom restera à jamais immortel comme celui du port qui a pris la place de Londres dans la liste des grands ports du monde; de Jacques Marquette, fils de Rose de la Salle, de la ville royale de Reims, dont le nom est demeuré si familier dans les pays qu'il a traversés et évangélisés que des jeunes Chippewas de nos jours racontent à qui veut les entendre les récits à son sujet qu'ils ont entendu conter à leur grand'mères, qui elles-mêmes les tenaient de leur grand'mères et celles-ci à leur tour de leur mères ou grand'mères; de cet excellent Père Hennepin, le Récollet, aussi brave que ses frères belges de nos jours, à qui nous devons la première peinture des chûtes du Niagara, vierges encore de la profanation des usines et des touristes,

et du buffalo, maintenant disparu, sauf quelques échantillons malin-
gres dont la vue dans nos parcs fait pitié; du P. Le Caron qui écrivait
des choses telles que celles-ci: "Il serait difficile de vous dire de
quelle fatigue j'ai souffert, obligé que j'ai été d'avoir la rame à la
main toute la journée et de ramer de toutes mes forces avec les In-
diens; j'ai marché plus de cent fois dans les rivières sur les rocs aigus
qui me coupent les pieds, dans la boue, dans les bois, où j'ai porté le
canot en plus de mon petit bagage, afin d'éviter les rapides et les chû-
tes d'eau, hautes à faire frémir. Je ne dis rien du jeûne terrible que
nous sommes obligés de supporter, alors que nous n'avons qu'un peu
de sagamite, sorte de pulmentum composé d'eau et de farine de maïs,
dont nous ne recevons qu'une petite quantité matin et soir. Et pour-
tant au milieu de mes souffrances, je dois avouer que je ressentais
beaucoup de consolation. Car, hélas! quand nous voyons un si grand
nombre d'infidèles, et qu'ils n'ont besoin que d'une goutte d'eau pour
en faire des enfants de Dieu, on se sent une ardeur que je ne puis ex-
primer, au travail de leur conversion et au sacrifice qu'on y fait de
son repos et de sa vie"; de Marc Lescarbot, que j'ai déjà nommé une
fois ou deux, qui, dans son enthousiasme à la vue de l'immense champ
d'action qu'offrait la Nouvelle-France, s'adressait en ces termes émou-
vants à sa patrie: "France, bel oeil de l'univers, gardienne depuis
longtemps des lettres et des arts, ressource des affligés, support solide
de la religion catholique, mère chérie . . . vos enfants, nos pères et
nos prédécesseurs, ont été depuis longtemps les maîtres de la mer
. . . Ils ont de force occupé l'Asie . . . Ils ont porté les armes et
le nom de la France à l'Est et au Sud . . . Ce sont là des marques de
votre grandeur . . . mais il faut maintenant que vous entriez de nou-
veau dans les vieux sentiers qui ont pu être abandonnés et que vous
élargissiez les bornes de votre piété, de votre justice et de votre huma-
nité, en enseignant ces choses aux nations de la Nouvelle-France . . .
Notre ancienne habitude de la mer devra être ressuscitée, nous de-
vrons aller de l'est à l'ouest et convertir ces peuples avant que la fin
du monde n'arrive. Il vous faut faire une alliance en imitant le cours
du soleil, car il porte journellement sa lumière d'ici à la Nouvelle-
France. Que votre civilisation, votre lumière y soient apportés par
vos enfants qui, dès lors, à cause de fréquents voyages qu'ils feront
vers ces terres de l'Ouest, seront appelés les enfants de la mer, autre-
ment dit, les enfants de l'Ouest"; de François-Xavier de Laval-Mont-
morency, abbé de Montigny, premier évêque du Canada, et fondateur
de la merveilleuse Eglise de la Nouvelle-France, qui, en 1663, établis-
sait la première maison d'éducation vraiment digne de ce nom en Amé-
rique, le Petit Séminaire de Québec; de La Salle, le plus grand de tous
ces grands découvreurs qui, pour se procurer les articles nécessaires
au remplacement de ceux perdus dans le naufrage du Griffon, navire
qu'il avait eu tant de mal à construire et dont il était si fier, trouvait
tout naturel de faire mille milles à pied en plein cœur de d'hiver, souf-
frant de la faim, couchant en plein air, portant son équipage sur son

dos, se frayant un chemin dans les taillis, marchant des journées entières jusqu'à la ceinture dans les marais, veillant la nuit et poursuivant son voyage le jour, et finalement arrivant à Fort Frontenac soixante-cinq jours après avoir laissé Fort Crèvecoeur. Je ne vous dirai rien de ces héros de la foi, de l'exploration et du commerce, pas plus que je ne vous parlerai de Jacques Jardin, le soldat; de Nicolas Aubry, l'étudiant; de de Vigneau, le farceur; de Poutrincourt, le compagnon de Champlain; d'Etienne Brûlé, le coureur de bois; de Jamay, d'Olbeau et du Plessis, les frères Récollets, du P. Raymbault, le Rennois, de Ménard, d'Allouez, Dabon et Druillettes, les compagnons du P. Marquette, du Sieur Nicolas Perrot, le traiteur; d'Accan, de St-Ange, de Laclède, de La Motte, du chevalier d'Artaguette, dont on retrouve le nom dans les chants des nègres de la Louisiane; du P. Membré, de Charles le Sueur, de Bernard de la Harpe, de Louis Juchereau, du Sieur de St-Denis, de du Tisé, le géographe; des frères Mallet, qui furent les premiers à apercevoir les Montagnes Rocheuses par le Sud, comme les frères de La Vérendrye devaient, presque simultanément, être les premiers à les apercevoir par le Nord; de Jean-Baptiste Le Moyne, Sieur de Bienville, le fondateur de la Nouvelle-Orléans; d'Antoine de la Mothe Cadillac, gouverneur de la Louisiane, ce magnifique pays que le Roi de France hypothéquait à l'usurier Crozat pour quelques milliers de livres et préférerait perdre que de le racheter; de Jogues et de Garnier, deux autres martyrs Jésuites; de de Tonty, cousin de du Lhut, explorateur comme lui; du chevalier de Macarty, de Céloron, qui semait les plaques commémoratives de prises de possession et inscrivait les armes de France sur les arbres partout où il passait, répétant chaque fois les paroles et le geste de St-Lusson au Sault Ste-Marie dont je vous parlais tout à l'heure; du P. Bonsecours, le Jésuite mathématicien et géographe; de St-Pierre, de Jumonville, de Duquesne, de de Villiers, et de centaines d'autres missionnaires, explorateurs, marchands et voyageurs de ce temps. Je ne vous dirai même rien de Dollard, le héros; de Madeleine de Verchères, la Jeanne Hachette canadienne; de Frontenac, le grand Frontenac; de Beauharnois, le sage et le voyant, et, afin de clore cette liste de noms qui nous sont tous si familiers que nous pouvons sans difficulté les réciter à la suite les uns des autres, comme on fait des Pater et des Ave d'un rosaire, je ne vous dirai rien de ce grand vaincu, Montcalm.

* * *

Pendant que la France prenait ainsi pied sur le St-Laurent, autour des Grands Lacs, sur le Mississipi et jusqu'au Golfe du Mexique, des navigateurs anglais portaient leur attention plus au Nord. Un planisphère de Jean Cabot datant de 1544 semble indiquer que ce marin s'était trouvé à l'entrée du détroit d'Hudson dès 1498. Des cartes embrassant la période de 1508 à 1570 et portant les signatures de Ruysch et d'Ortélius, montrent cette entrée, et s'il faut en croire le Dr. Asher, des voyageurs portugais étaient entrés dans la baie elle-même de 1558 à 1567. D'autre part il semble certain qu'en 1587 Davis entra aussi dans le détroit, et qu'en 1602 Weymouth se rendit jusqu'à

l'île Charles. On lit bien aussi dans une curieuse relation espagnole de la découverte du détroit d'Anian, que Laurent Ferrer Maldonado passa en 1558 de l'Atlantique au Pacifique par la Baie d'Hudson et l'Océan Glacial Arctique, mais il est peu probable qu'il y ait autre chose dans ce récit que le fruit d'une imagination bien avisée. En tous cas, comme pour Jacques Cartier dans le St-Laurent, Henry Hudson, auquel on s'accorde pour reconnaître le mérite de la découverte de la baie qui porte son nom, eut de nombreux prédécesseurs avant l'année 1610, où il se rendit jusqu'à la Baie James. On sait comment il fut abandonné dans ces parages pour y périr, par l'équipage de sa goélette, l'année suivante. Il fut suivi en 1612-13 par l'amiral Button qui passa l'hiver à Port Nelson, en 1614 par le capitaine Gibbon qui n'alla pourtant pas plus loin que le Labrador, en 1615-16 par Baffin, à qui on doit la découverte de la terre de ce nom.

Puis vinrent Jens Munck, le Danois, qui en 1619 découvrit la rivière Churchill, Fox et James qui, en 1631, reçurent commission de marchands de Hull et de Bristol, de porter des lettres à l'Empereur du Japon; ils eurent beau suivre la côte ouest de la Baie, du Nord au Sud, et s'engager dans Chesterfield Inlet et la rivière Theulon, nulle part ils ne purent trouver de passage pour accomplir leur mission, et pour cause. De désespoir, l'Angleterre qui, apparemment, cherchait bien plus le fameux passage du Nord-Ouest que de nouveaux territoires, cessa ses expéditions dans ces parages, d'autant plus que le littoral de la Baie ne paraissait offrir rien de bien engageant en fait de ressources naturelles.*

Cependant le gouvernement de la Nouvelle-France, se rappelant que, par le traité de St-Germain-en-Laye, en 1632, Charles Ier avait reconnu à Louis XIII la souveraineté de tout le Canada et de toutes ses dépendances, et craignant que les Anglais ne s'emparassent des pays entourant la Baie d'Hudson, envoya son procureur-général, Jean Bourdon, prendre possession de tout le littoral en 1656. D'autre part, Pierre Esprit de Radisson et son beau-frère, Ménart Chouart Sieur Desgroseillers, que nous avons vus découvrir le Mississipi en 1654, ayant, dans des pérégrinations subséquentes autour des Grands Lacs, entendu parler par les Indiens d'une immense mer dans le Nord, et ayant atteint la Baie James en 1662, mais ne pouvant réussir à faire admettre aux autorités de leur pays l'importance d'une route de commerce par le détroit d'Hudson pour la traite des fourrures avec les Indiens des alentours de la Baie, et ne rencontrant pas plus d'encouragement en France où ils s'étaient rendus, dans l'espoir de s'y faire écouter, de dépit, passèrent en Angleterre, et en 1666 finirent par y intéresser plusieurs hauts personnages à la fondation d'une compagnie pour explorer les pays qu'ils avaient visités ou dont ils avaient entendu parler, et y faire le commerce des fourrures. En 1666 le Prince Rupert d'Edgehill, cousin de Charles II, et un certain nombre d'hommes de la noblesse et du commerce anglais, entre autres le Duc

* Voir "The Hudson Bay Road," du même auteur.

d'Albemarle, le Comte de Craven, Sir George Carteret, Sir John Robinson, Sir Peter Colleton, le général Monck, fondaient la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui obtint sa charte quatre ans plus tard, en 1670. Le premier article comportait que le but de la compagnie était la recherche du passage du Nord-Ouest; cent quarante-six ans plus tard, c'est-à-dire en 1816, le "Quarterly Review" publiait: "Il nous est impossible de nous associer aux louanges décernées à la Compagnie de la Baie d'Hudson dont les seuls mérites, si elle en a, sont, en tous cas de qualité négative. Son mépris absolu de chacun des devoirs en vue de l'accomplissement desquels elle a obtenu et conservé depuis près de 150 ans une charte royale ne lui donne droit à aucune louange, bien au contraire." (Il reste à dire qu'après un siècle, en 1916, la position n'a pas changé: la Compagnie de la Baie d'Hudson n'a pas encore rempli les conditions de sa charte; on sait pourquoi.)

Ne songeant qu'aux bénéfices à faire au moyen de la traite des fourrures, cette compagnie se contenta d'établir un peu partout des forts qu'elle nomma Albany, Moose, Rupert, Nelson, Severn, Churchill, etc., mais de découverte du passage, d'essai même, rien jusqu'à Hearne, en 1769, plus d'un siècle après l'obtention de sa charte. Naturellement, on ne voyait pas ces établissements d'un bon oeil sur le St-Laurent; plusieurs expéditions par terre et par mer furent dépêchées pour arrêter ces bonnes gens dans leurs entreprises, qu'on trouvait par trop hardies. Elles eurent toutes du succès. Je vous parlerai de l'une d'elles en particulier, ou plutôt je vous conterai le principal épisode, ce qui vous fournira une très bonne idée, je pense, de ce que nous, Canadiens-français, savions faire dans ce temps-là.

On était en juillet 1697; cinq navires français, le "Pélican," le "Palmier," l' "Abeille," le "Profond" et le "Violent" quittaient Plaisance de Terre-Neuve, et voguaient en escadre vers le détroit d'Hudson. A peine entré dans ce terrible passage, un vaisseau, portant des provisions, est brisé et perdu au milieu des glaces flottantes; l'équipage, heureusement, est sauvé. Les autres navires sont aussi en danger. Le "Pélican" finalement se dégage, mais, lorsqu'il arrive en pleine baie, il n'aperçoit plus ses compagnons. Il n'en met pas moins le cap sur Port Nelson, dans l'espoir qu'on le rejoindra tôt ou tard. Comme il approche de sa destination, trois voiles se montrent à l'horizon: ce sont sans doute trois des vaisseaux qui manquent. Pas du tout: ce sont trois vaisseaux marchands anglais, tous armés: le "Hampshire," de 52 canons; le "Daring," de 36 canons; l' "Hudson Bay," de 32 canons; total: 120 canons. Le "Pélican" n'en a que 44; il n'en offre pas moins le combat. Au bout de quelques heures, il réussit à s'approcher très près du "Hampshire": au moyen de quelques terribles bordées, il le coule avec tout son équipage. Puis il se retourne contre l' "Hudson Bay," qui juge plus prudent de battre pavillon; quant au "Daring"—faisant peu d'honneur à son nom prétentieux—il s'empresse de fuir à toutes voiles. Les autres navires étant enfin arrivés, il ne reste plus aux Français qu'à opérer une descente et s'emparer de Port Nelson, ce qu'ils firent.

L'homme qui venait de remporter cette magnifique victoire d'un contre trois, était le troisième de quatorze enfants, dont onze garçons, tous devenus fameux dans l'histoire de la Nouvelle-France. A juste titre, on l'a lui-même surnommé le Cid Canadien. Du Golfe du Mexique à la Baie d'Hudson, ils sont restés fameux les exploits de ce grand marin à la Jean Bart que l'on nomme Pierre Le Moyne Sieur d'Iberville.

Dans cette Baie d'Hudson, dont Jean Bourdon avait pris possession en 1656 à la suite du traité de St-Germain-en-Laye de 1632, qui en reconnaissait d'ailleurs la souveraineté à la France (de sorte qu'il est plutôt étrange pour ne pas dire plus, que ce brave roi, Charles II, osât, quatorze ans plus tard, en faire cadeau à ses bons amis de cour), dans cette Baie d'Hudson que, malgré cela, on amène constamment en jeu pour vouloir nous faire croire que le Nord-Ouest ne saurait se prévaloir des avantages de la capitulation de Québec et du traité de Paris, parce que, dit-on, Charles II avait disposé de son territoire (qui ne lui appartenait pas), plus d'un siècle avant 1759 et 1763; dans cette Baie d'Hudson, c'est par la voix de ses canons, ne l'oublions jamais, Mesdames et Messieurs, que de façon impérissable, trois contre un, comme toujours quand il s'agit des vrais exploits du coq gaulois, le premier grand Canadien a semé à tous les vents, à tous les échos, non seulement de la Baie elle-même, mais de tout l'Ouest, jusqu'aux Montagnes Rocheuses et au delà, le son qui s'y répercutera à tout jamais, tant qu'il y aura ici un descendant de la vieille race des Gaules, celui des immortelles syllabes du grand verbe français.

* * *

Nos amis d'autre langue officielle, qui voient surtout le côté pratique des choses, ce qui a le désavantage de les aveugler beaucoup sur notre vraie position, me diront sans doute que c'est là tout bonnement de l'aride sentimentalité. Comme je ne suis pas du tout de leur avis et que si je comprends bien l'esprit de cette salle, vous, Mesdames et Messieurs, n'en êtes pas non plus, avec votre permission, je leur servirai un ou deux autres exemples du même genre.

Si les aéroplanes avaient alors été inventés, quelqu'un qui se fût trouvé à planer dans une de ces machines au-dessus du Lac des Bois au printemps de 1736 aurait pu voir un léger canot d'écorce de bouleau voguant sur les eaux calmes, entre les îles feuillues dont est parsemée cette pittoresque nappe d'eau. Dans ce canot il aurait aperçu, entre autres, un homme d'environ cinquante ans, à l'allure martiale, quoique d'une physionomie reflétant beaucoup de bonté; aux regards qu'il jetait de côté et d'autre, comme s'il voulait noter dans son esprit tous les détails des paysages que l'embarcation traversait, aux ordres que, de temps à autre, il adressait aux rameurs qui, par leurs efforts combinés, faisaient avancer l'embarcation, il était aisé de voir que cet homme était le chef de la petite expédition. A côté de lui était assis un homme au visage anguleux et grave, respirant pourtant une immense douceur: cet homme portait la robe noire, le crucifix fermé de cuivre et le grand rosaire; c'était un Jésuite, un des frères de ces

grands martyrs dont je vous ai tout à l'heure entretenus. A côté du missionnaire s'épercevait un jeune homme dont le bonheur de vivre se trahissait par tous les gestes d'une gaîté contagieuse.

Il était une heure de l'après-midi. Dans l'air ensoleillé, les insectes bourdonnaient avec entrain, de chaque côté du sillage que la frêle barque laissait derrière elle, les feuilles épandaient ce parfum tout spécial des forêts vierges. Tout à coup le premier personnage dont j'ai parlé se pencha vers ses compagnons et, étendant le bras, leur indiqua à une distance de quelques chaînes en avant du canot un de ces forts de l'Ouest dont vous n'avez pas été sans lire la description ou voir le dessein. Qu'on s'imagine un parallélogramme de 60 pieds par 100 pieds, enfermé dans une clôture de 15 ou 20 pieds de hauteur, composée de troncs d'arbres dressés dans une tranchée et attachés les uns aux autres par des perches; à chaque coin un fort bastion construit de troncs équarris, percé de meurtrières. En dedans de la clôture, une galerie faisant le tour, juste assez élevée pour que la tête d'un homme fût de niveau avec le haut de celle-ci. A l'intérieur, une chapelle, des magasins, des maisons, des puits, un jardin. La nuit un "voyageur" montait la garde sur la galerie, criant de temps en temps, entre deux chiquées de tabac, les heures et l'état du temps, ce qui le forçait à rester éveillé.

Mais nos gens sont maintenant arrivés; ils débarquent; ils entrent dans le fort; derrière eux, on entre le contenu du canot et le canot lui-même. Le chef est immédiatement entouré; avec un empressement respectueux on le questionne, anxieux de savoir si des vivres arriveront bientôt, car au fort ils commencent à manquer. Il rassure ses gens; les canots qu'il a précédés l'automne dernier, maintenant que le dégel est arrivé, ne devraient pas tarder beaucoup. On sera bientôt à même de ravitailler, non seulement le fort où l'on se trouve, mais celui à l'embouchure de la rivière Winipic sur le lac de ce nom, et d'autres forts qu'on ira fonder plus loin.

Hélas! quelques jours seulement plus tard, le 4 juin, on vient lui apprendre la mort de son neveu, son principal lieutenant, survenue il y a moins d'un mois, en même temps que lui dire qu'au fort qu'il commandait là-bas à l'Ouest, il n'y a plus ou presque plus de vivres. Le missionnaire, le jeune homme, avec lesquels nous avons fait connaissance tout à l'heure, s'offrent pour aller au-devant des canots de provisions; à eux 19 hommes du fort se joignent; ils partent. Les jours se passent. Les canots, portant les vivres nécessaires au ravitaillement, arrivent seuls . . . apportant la terrible nouvelle que ceux qui ont été envoyés à leur rencontre ont été massacrés, jusqu'au dernier, par les Sioux.

Un moment le chef ne peut croire à tant de malheurs à la fois. Ce missionnaire, c'était un ami dévoué; ce jeune homme, c'était son fils aîné, le compagnon assidu de tous ses voyages; ces dix-neuf hommes l'avaient suivi dans nombre d'expéditions: il les aimait comme ses enfants; ce neveu avait constamment partagé son enthousiasme et sa vision de découvreur intrépide. Maintenant que La Jemmeraye,

que son Jean-Baptiste, que le P. Aulneau, que dix-neuf de ses robustes voyageurs ne sont plus, que va faire au Fort Saint-Charles ce grand Canadien-français, ce pionnier entre tous des plaines, des rivières et des forêts de l'Ouest, Pierre Gaultier de Varennes Sieur de la Vérendrye?

Lui, que malgré ses découvertes, son roi, s'effimant dans son parc aux cerfs, n'a jamais daigné aider, que ses créanciers poursuivent sans répit, qui a eu un mal inoui à se procurer les provisions qui viennent d'arriver, va-t-il, de guerre lasse, tout abandonner et retourner mener des jours plus tranquilles à Trois-Rivières, sur son cher St-Laurent, et y pleurer la mort de son fils et de ses amis, au milieu des siens? Va-t-il, au contraire, s'aboucher avec les tribus indiennes qui lui sont fidèles et, entrant sur le sentier de la guerre, essayer de venger le massacre de ce fils et de ces amis? D'autres moins énergiques, moins enthousiastes, plus adonnés aux passions ordinaires, eussent sans doute cédé à l'une ou l'autre tentation, peut-être aux deux. Mais quand on est patriote, quand on a résolu de découvrir un nouvel empire pour son roi, malgré les ingrattitudes de celui-ci, quand on s'appelle La Vérendrye, on pense autrement, on sacrifie ses penchants, ses affections, ses légitimes désirs de vengeance, on sacrifie tout au devoir à l'accomplissement duquel on s'est dévoué. Et La Vérendrye, avec les fils, les amis et les braves voyageurs qui lui restaient, poussa de l'avant. Il poussa jusqu'au fort Maurepas où La Jemmeraye avait péri, il poussa inlassable, jusqu'au lieu où, Mesdames et Messieurs, vous êtes aujourd'hui rassemblés, et plus loin encore. Si bien que lorsqu'en 1763 le Canada et ses dépendances furent cédées à l'Angleterre, quoi qu'on en dise, lui, ses fils et ses successeurs s'étaient rendus jusqu'à l'endroit où se trouve aujourd'hui la superbe cité de Calgary.

Mesdames et Messieurs, est-il possible qu'on s'imagine en certains lieux que nous puissions oublier un seul instant que La Vérendrye, l'homme de tous les sacrifices, parlait la langue que nous parlons, le français? Peut-on croire que lorsque lui a donné le sang de son parent, de son ami, de son fils, pour que sa patrie pût établir sa souveraineté sur ces vastes plaines en même temps que sa langue, nous, qui n'avons qu'à jouir des avantages qu'il nous a acquis, nous serions assez mesquins pour renier cette langue qu'il parlait et que nous parle encore aujourd'hui ce sol qu'il a été le premier à fouler? Dans cet immense pays de l'Ouest destiné à devenir le plus beau et le plus riche domaine de la Puissance du Canada, la langue française est entrée par la voie la plus belle, la plus noble, la plus sainte au monde, celle du sacrifice: il n'y a pas un ruisseau, pas une pierre, pas une touffe d'herbe qui ne porte encore l'empreinte de ce sacrifice et qui ne nous clâme le devoir de conserver la langue que parlaient La Vérendrye, ses missionnaires et ses coureurs de bois. Oh! n'est-ce pas que nous la conserverons envers et contre tout?

D'autant plus qu'entre l'épisode de sa vie que je viens de vous narrer et notre situation à nous, en ce moment, dans l'Ouest, il y a

beaucoup de ressemblance. Les vivres coûteux qui commencent à faire défaut aux Forts St-Charles et Maurepas, ce sont nos droits qui, obtenus au prix de quelle résistance en 1869-70, courent bientôt le risque de nous être retirés; La Jemmeraye, ce bras droit du courageux explorateur, qui meurt au moment le plus important des découvertes, c'est l'école séparée qui nous est enlevée en 1890; Jean-Baptiste, ce fils aîné qui est massacré par des sauvages avec le chapelain de l'expédition et les dix-neuf braves voyageurs, c'est le droit à l'usage de la langue française dont des hommes, intelligents pourtant, semble-t-il, ont cru juste de supprimer les derniers vestiges, il y a quelques mois, en même temps qu'ils enlevaient leurs privilèges à l'enseignement partiel de leur langue qu'avaient acquis les autres nationalités de la Province. Mais comme le grand La Vérendrye et ses braves compagnons, nous nous redressons, et poursuivons quand même notre chemin, décidés, malgré tout, non seulement à conserver notre langue, mais à faire de telles conquêtes dans l'élément d'autre langue qui nous est sympathique, que tous les esprits larges, finissant par être avec nous, nous amènerons bientôt, sinon cette majorité écrasante que cajolent certains journaux, du moins la majorité intelligente à vouloir apprendre et parler aussi la plus belle de toutes les langues, la langue française.

* * *

Un siècle a fui sur l'aile du temps, depuis les événements dont je viens de vous parler. A la suite d'une lutte de cinquante années entre l'assemblée législative du Canada et son gouvernement irresponsable, alors que des lois jugées absolument essentielles au bien-être du pays, et même à l'existence de l'assemblée législative elle-même, comme corps, avaient été votées par celle-ci, puis avaient été immédiatement foulées aux pieds par l'aristocratie représentant de la Couronne d'Angleterre, parce que l'assemblée était entièrement française tandis que l'exécutif était presque entièrement anglais et que ses membres étaient recrutés par le Bureau Colonial parmi ses créatures; après que, comme on pouvait s'y attendre dans un cas semblable, toute la population française avait pris part pour l'assemblée, qui représentait l'autonomie, et que presque toute la population anglaise s'était rangée du côté de l'exécutif, qui représentait un pouvoir, sinon étranger, du moins extérieur, la rébellion de 1837-38 avait eu lieu et un gouvernement dit d'Union, en 1841, avait été imposé, comportant une constitution inspirée du plus pur despotisme, destiné, dans l'idée de ses auteurs, à touffer toutes les libertés, tous les droits et tous les privilèges des Canadiens-français. Il avait été promulgué dans la section 41 de l'Acte que "tous les journaux, entrées et tous les actes écrits ou imprimés des dits conseils législatifs et assemblée législative . . . seraient en langue anglaise seulement." Le 13 septembre 1842, on vit se lever dans la salle des délibérations de la Chambre nouvellement élue, un homme de haute stature, à la figure énergique; le visage rasé, sur le front, une mèche de cheveux rebelles, dans le gilet, trois doigts légèrement enfoncés, rappelaient quelque peu le visage et la

pose de Napoléon. Cet homme commença à parler en français. Un député quelconque l'interrompit, lui criant brutalement de parler anglais. "Quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, déclara l'orateur, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes, ne fût-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de l'Acte de l'Union qui proscrit la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je me le dois à moi-même." Et ce fut en français que fut prononcé le discours du vaillant député, en qui vous avez tous reconnu Louis Hippolyte Lafontaine.

Un peu plus de deux ans plus tard, l'honorable M. Draper, chef du gouvernement, faisait en sorte que Denis Papineau, le commissaire des terres de la Couronne, proposât à l'assemblée de voter une adresse au gouvernement Impérial, le priant de rappeler la clause de l'Acte de l'Union qui faisait virtuellement de l'anglais la seule langue officielle dans le pays; et nous lisons dans les débats de la Chambre de cette époque que la motion fut adoptée au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Le 18 janvier 1849, Lord Elgin informait la Législature qu'il avait plu au Parlement Impérial de passer un acte rappelant cette clause: grâce à l'attitude courageuse de Lafontaine, l'homme qui a fait entrer le Canada dans la liberté parlementaire et dont Lord Metcalfe disait: "Il est mon seul adversaire," le français redevenait à jamais officiel au Canada.

Mesdames et Messieurs, je ne voudrais blesser personne, mais lorsque je lis cette page typique de notre histoire, il m'arrive de me demander: si depuis 1890 ceux des nôtres qui on siégé, d'année en année, à la Chambre de notre Province, avaient pris soin de répéter à chaque session le grand geste de Louis Hippolyte Lafontaine, qui sait si parmi les membres de langue anglaise il ne se serait pas enfin levé quelqu'un pour proposer qu'on rendît à notre langue le status d'officialité qui lui a été brutalement enlevé cette année-là, sans raison, et à l'encontre de la constitution même de cette province? Avec ce collaborateur du Canadien-français d'Edmonton, il y a quelques jours, je dirai: "Dans les luttes qui s'annoncent et qui dureront longtemps peut-être, le nom de Lafontaine—vous l'avez prouvé tout à l'heure par les applaudissements avec lesquels vous avez accueilli son nom—sonnera comme un coup de clairon ralliant les vaillants à l'honneur."

* * *

Aux environs du 1er novembre 1869, des deux côtés de la frontière, à Pembina, deux petites troupes s'avançaient en sens inverse,* toutes deux paraissant avoir pour objectif cette petite ville américaine. Celle venant du Sud se composait d'une quarantaine de personnes à l'allure citadine, de toute condition et de tout âge; il y avait même des femmes et . . . beaucoup de bagages. Celle venant

* Cette avance simultanée des deux troupes en sens inverse n'est pas strictement historique. C'est une image dont je me sers, pour mieux faire saisir ma pensée. Quelques jours s'écoulèrent réellement entre la rencontre des deux troupes. —A.-H. de T.

du Nord comptait quatorze cavaliers au visage bronzé, aux cheveux noirs, tous forts gaillards et dont la physionomie donnait l'impression d'une ferme décision. Ils galopèrent de cette allure tranquille particulière aux poneys indiens. Au milieu d'eux se voyait une belle voiture attelée de deux chevaux fringants, dans laquelle un homme était assis l'oeil orné d'un superbe monocle; de temps à autre on l'entendait prononcer quelque juron à l'adresse des hommes qui l'entouraient. Ceux-ci demeuraient imperturbables. Les deux caravanes atteignirent Pembina presque en même temps. Le chef du parti du Nord, qui mesurait bien sept pieds et qui était large en proportion, s'approcha du parti du Sud et demanda à parler au chef; on le conduisit à celui-ci: poliment il lui remit un pli cacheté. Sur la feuille qu'il contenait il y avait écrit ceci: "Monsieur—Le Comité National des Métis de la Rivière Rouge intime à M. W. McDougall l'ordre de ne pas entrer sur le Territoire du Nord-Ouest sans une permission spéciale de ce Comité. Par ordre du président, John Bruce; Louis Riel, secrétaire. Daté à St-Norbert, Rivière Rouge, ce 21ème jour d'octobre 1869." C'était le premier acte d'une nation libre qui s'opposait à l'invasion de son territoire, qui refusait qu'on s'installât chez elle sans avoir été, au préalable, consultée. C'était un peuple qui s'objectait à ce qu'on le traitât en vaincu, avant même d'avoir lutté; c'était le libre arbitre qui exigeait qu'on s'enquît de ce qu'il pensait, avant d'accepter ce qu'on voulait lui imposer; en un mot, c'était le droit qui luttait contre la force. M. McDougall n'osa pas avancer plus loin, et finalement s'en retourna d'où il était venu, emmenant avec lui son ambassadeur à monocle. Grâce à cette décision intelligente prise par les Métis de la Rivière Rouge, on allait pouvoir traiter: la population du pays allait pouvoir mettre son mot et voir à ce que ses droits fussent protégés.

L'Acte du Manitoba de 1870 est là pour prouver que c'est à nos braves Métis que nous devons d'avoir dans nos statuts la clause suivante, portant le numéro 23: "L'usage de la langue française ou de la langue anglaise sera facultatif dans les débats des chambres de la législature: mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire; et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par-devant les tribunaux ou émanant des tribunaux du Canada, qui sont établis sous l'autorité de l'Acte de l'Amérique Nord, 1867, et par-devant les tribunaux ou émanant des tribunaux de la Province, il pourra être également fait usage, à faculté, de l'une ou l'autre de ces deux langues." S'il y a des lois au sens tant soit peu obscur, ce n'est certes pas celle-là. Or cette loi a été le résultat d'un acte dont la teneur et l'esprit émanaient non seulement des Métis de la Rivière Rouge, mais de la majorité des habitants de ce pays à l'époque: elle a été le résultat d'une entente entre le gouvernement d'Ottawa où présidait Sir John Macdonald, et celui de Fort Garry, où présidait Louis Riel. Celui-ci et ses gens n'ont consenti à ne plus offrir de résistance qu'à condition que leurs demandes fussent admises: elle le furent; cette

loi, entre autres, émanant en dernier ressort du Roi d'Angleterre lui-même, qui y a apposé sa signature par l'entremise de son représentant, le Gouverneur Général, en est témoin; c'est donc une loi constitutionnelle, tout ce qu'il y a de plus constitutionnelle: le gouvernement Manitobain seul n'a jamais eu et n'aura jamais le droit d'y porter la main.

Je ne m'étendrai pas sur ce point. Vous savez tous comment vingt ans plus tard, en 1890, malgré les protestations éloquentes et énergiques des députés de langue française, en particulier de celui que nous nous honorons d'avoir comme président de notre petite réunion de famille ce soir, l'honorable juge Prendergast, les unilingues à outrance osèrent pourtant y porter la main, parachevant l'ouvrage néfaste entrepris par leurs collègues de 1879. Mais lisez la loi qu'ils passèrent pour cela et vous verrez combien elle vaut peu, combien elle sue l' "ultra vires" par tous les pores: en voici la teneur:

"1. Nonobstant tout statut ou toute loi à l'encontre, la langue anglaise seule sera employée dans les registres et les procès-verbaux de l'assemblée Législative de la Province du Manitoba et dans les plaidoyers ou exploits des cours de la Province du Manitoba ou en émanant. Les actes de la Législature de la Province du Manitoba n'auront besoin d'être publiés qu'en langue anglaise.

"2. Cet Acte ne s'appliquera qu'autant que cette Législature a juridiction."

La province du Manitoba n'a jamais eu juridiction: elle n'a jamais eu le droit de passer cette loi; elle ne l'a pas encore. Et cependant au moyen d'une loi aussi boîteuse on nous a privés l'un droit constitutionnel pendant vingt-six ans! Et parce que, pour l'amour de la paix sur d'autres questions que nous jugions plus importantes pour l'instant, nous n'en avons plus reparlé, on vient nous dire aujourd'hui: "Vous n'avez jamais protesté depuis vingt-six ans qu'on vous a privés de vos droits, pourquoi protesteriez-vous aujourd'hui?" Eh bien, nous devrions montrer à ces gens, maintenant qu'on a eu l'impudence de nous enlever le peu qui nous restait, qu'il ne faut pas se fier à l'eau qui dort, qu'une fois réveillés nous ne savons plus nous rendormir. Nous ne devrions pas abandonner la lutte qu'on n'ait rétabli dans les actes de la Province l'acte reconnaissant l'officialité de la langue française à l'égal de la langue anglaise. Ce serait sans doute un très bon moyen à employer pour ramener aussi l'enseignement du français à l'école. Et tout me dit que nous aurions avec nous, dans cette lutte, que nous nous ferions un point d'honneur de mener de façon absolument loyale et constitutionnelle, bien des amis parmi la classe intelligente de langue autre que la langue française de la ville de Winnipeg et de la Province. Car il n'est pas un homme à esprit large, pas une femme à intellect ouvert, qui, en dehors tout à fait du fait que nos réclamations sont basées sur des traités ou sur la constitution, voudrait voir disparaître de l'Ouest le beau verbe français, dont un des plus grands écrivains de tous les temps a dit: "Ce n'est pas seulement la France qui parle français, c'est la civilisation."

L'écrivain à qui j'emprunte ces paroles a dit aussi ailleurs : "La France et l'Angleterre sont les deux pieds de la civilisation." Et ailleurs : "L'union de la France et de l'Angleterre peut produire des résultats immenses pour l'avenir de l'humanité." Dans les plaines de Belgique et de France, ces deux grands peuples, enfin unis pour la défense d'une même cause, celle de la liberté, donnent raison à cette opinion prophétiquement exprimée du grand penseur que fut avant tout cet homme universel qui disait aussi : "Je dis à l'Angleterre la vérité, mais comme terre illustre et libre, je l'admire, et comme asile, je l'aime."*

Pas plus tard qu'il y a quelques semaines, que disait Sir Charles Wakefield, le Lord Maire de Londres? Ecoutez : "Quoique la connaissance de la littérature et de la langue française fût bien nécessaire avant la guerre, il est évident que l'alliance sacrée qui unit maintenant les deux nations rend cette connaissance absolument essentielle. Nous avons été unis par le passé, mais notre amitié sera infiniment accrue par la lutte que nous soutenons épaule à épaule dans le terrible conflit actuel. Je suis d'opinion qu'à l'avenir une étude mutuelle de nos langues respectives devra être obligatoire dans tous les collèges et toutes les écoles de nos pays respectifs. Et vous savez que réuni sur cette question, il y a quelque jours, un comité composé de parlementaires anglais et français, représentant leurs gouvernements respectifs, a décidé que la chose doit être mise en pratique immédiatement dans les écoles des deux pays. Et c'est alors que se réalisera à la lettre cette autre parole de Victor Hugo : "France et Angleterre sont pour moi un seul peuple, comme vérité et liberté sont une seule lumière."

Pourquoi ne commencerions-nous pas dans cette Province même cette union si désirable? puisqu'en raison de notre contact journalier, nous trouverions la besogne si facile? Manitoba a bien donné au reste de l'Empire Britannique—en dehors de la Nouvelle-Zélande—l'exemple, en ce qui regarde votre franchise, Mesdames, pourquoi ne lui donnerait-il pas aussi l'exemple sur cette question tout autant d'actualité? Pourquoi ne nous unirions-nous pas enfin dans un même esprit, après avoir éliminé toutes les petites rancunes, vieilles de quelques jours, de quelques mois, de quelques années, de quelques siècles même? Pourquoi ne pas nous entendre, en apprenant ainsi la langue l'un de l'autre, pour que le génie anglo-saxon influe avec fruit sur le génie latin et "vice versâ," et que nous formions, dans ce vaste univers, où nous devrions vivre en paix, le premier peuple où la perfection, autant qu'elle peut s'obtenir en ce monde, puisse se rencontrer, grâce à cette fusion, sinon de caractère intime, du moins de qualités de cœur et d'activité?

Pour nous, Canadiens-français, notre décision est prise et bien prise : nous continuerons à apprendre l'anglais. Et si dans le passé nos écoles n'ont pas donné entière satisfaction, nous y pourrions; avec l'aide de quelques frères Joseph nous n'aurons aucune difficulté

* Victor Hugo.

à établir bon nombre d'autres Ecoles Provencher, où l'anglais sera si bien parlé que les inspecteurs devront répéter qu'elles sont les meilleures écoles de la Province, où les élèves seront si avancés que les enfants venant des écoles voisines devront descendre de quelques grades pour y entrer, où la prononciation de l'anglais sera si pure qu'on la trouvera supérieure à celle en usage dans les autres écoles, où, en dehors des matières ordinaires et malgré que les élèves seront, pour leur âge, plus avancés qu'ailleurs, on apprendra le travail manuel, le jardinage, la culture des fleurs, la musique, le dessein, l'art de la scène, etc., etc., etc., où, en un mot, pour me servir d'une expression populaire, "tout marchera comme sur des roulettes."

Mais. . . et ceci est un grand mais. . . nous continuerons aussi à apprendre le français, et à l'apprendre de manière à le connaître, non pas à la façon de ces élèves de certains cours supérieurs qui, pour ne pas l'avoir parlé dès leur bas âge, le baragouinent de façon atroce et baroque, mais de manière à pouvoir nous en servir à l'égal de l'anglais, c'est-à-dire de façon parfaite, de manière à ce que nous ne soyons pas empruntés, si, dans nos voyages à travers le monde, nous nous trouvons dans quelque réunion diplomatique, aristocratique, ou seulement de bonne classe, que nous puissions comprendre et nous faire comprendre, puisque dans ces réunions le français est toujours, non seulement admis, mais de rigueur, et que l'on paraît gauche et passe pour ignorant si on ne le connaît pas. Pour répéter la parole de Victor Hugo (vous me pardonnerez bien de le citer si souvent, nos amis les Anglais ont eux-mêmes tant cité Shakespeare, ces jours derniers*), nous apprendrons le français parce que la civilisation parle français, et que nous tenons à rester civilisés.

* * *

Et puis il y a aussi d'autres raisons. C'est que le français était la langue de tous ces découvreurs, de tous ces explorateurs, de tous ces fondateurs, de tous ces évangélisateurs, de tous ces martyrs, de tous ces soldats, de tous ces marins, de toutes ces vaillantes femmes, de toutes ces saintes religieuses, de tous ces grands hommes d'Etat, de tous ces voyageurs, de tous ces coureurs de bois, de tous ces Métis, de tous ces habitants, de tous ces hommes, de toutes ces femmes, aussi bien de ceux et de celles dont je vous ai dit quelques mots que de ceux et de celles dont j'ai dû, faute de temps, passer les noms sous silence. C'est que depuis la découverte de l'Amérique, le français s'est parlé d'un océan à l'autre, du Golfe du Mexique au Pôle Nord, et que ce serait de la véritable lâcheté pour nous de permettre seulement que nous en négligions l'étude. C'est que, raison suffisante à elle seule pour que nous en chérissions le culte jusqu'au plus intime de notre être, suivant la parole de S. S. Benoît XV lui-même, notre langue est la plus sûre gardienne de notre foi. A cause de tout cela, Mesdames et Messieurs, à cause de bien d'autres raisons que des volumes ne suffiraient pas à énumérer, je crois, en disant ce que je vais dire en

* A propos de son centenaire.

terminant, exprimer la pensée de chaque Canadien-français ici présent : tout en demeurant les plus loyaux sujets de Sa Majesté Britannique et, selon l'opinion récemment émise en Angleterre par le premier citoyen de la Puissance,* les interprètes les plus sincères de la cause du gouvernement constitutionnel et de la liberté au Canada, aussi longtemps que nous vivrons, aussi longtemps que nos enfants vivront, aussi longtemps que vivront les enfants de nos enfants et leurs descendants jusqu'à la dernière génération, coûte que coûte, partout, toujours, avant tout et quand même, nous resterons Canadiens-français et nous parlerons français.



* Sir Robert Borden, à l'hôtel de ville de Bristol le 10 août 1915.

L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE*

Monsieur le Président†, Monseigneur‡, Mesdames, Messieurs.

“Avant tout notre langue; nos descendants se chargeront du reste.” C’est par ces paroles du grand écrivain canadien-français que fut Faucher de St. Maurice que je commencerai les quelques remarques très courtes que j’ai à vous adresser pour appuyer la résolution que je viens de lire.§ Ce n’est pas mon intention de m’étendre sur les deux premiers considérants: vous savez tous aussi bien que moi que depuis Jacques Cartier d’un côté et Pierre Gauthier de Varennes, Sieur de La Vérendrye, de l’autre, le français s’est continuellement parlé au Canada et au Manitoba, qu’en 1867 pour la Puissance et en 1871 pour la Province, la langue que nous parlons a été déclarée officielle. Je vous dirai seulement quelques mots sur les caractéristiques de langue universelle, et partant parfaite, que possède cette langue que nous avons le bonheur et l’honneur de parler, la langue française.

C’est d’abord la langue la plus expressive que l’on connaisse. Napoléon, cet esprit si vaste, disait: “Si je pouvais parler plusieurs langues, je parlerais italien à ma femme, espagnol aux dames, allemand à mon cheval, anglais aux oiseaux, je continuerais à parler français à mes hommes.” C’est donc la langue mâle, la langue virile par excellence.

En effet, c’est en français que se sont exprimées les meilleures idées de liberté et de justice. Ainsi au XII^e siècle, en Angleterre, mais en français, les paysans, réclamant l’égalité, disaient:

Nous sommes hommes comme ils sont,
Tous membres avons comme ils ont,
Et tout aussi grand corps avons,
Et tout autant souffrir pouvons.

* Allocation prononcée devant la convention populaire de l’Association d’Education des Canadiens-français du Manitoba, le 27 juin 1916.

† L’honorable juge James E. Prendergast.

‡ Sa Grandeur Monseigneur Arthur Béliveau, Archevêque de St-Boniface.

§ Attendu que la langue française est notre langue;

Attendu que la langue française a été la première langue européenne parlée au Canada et au Manitoba et qu’elle n’a jamais cessé d’y être parlée;

Attendu que la langue française est l’une des deux langues officielles de la Puissance du Canada et de la Province du Manitoba;

Attendu que la langue française possède tous les éléments et toutes les qualités d’une langue universelle,

Qu’il soit résolu:

Que cette association se déclare formellement et énergiquement en faveur de l’usage quotidien et suivi de la langue française pour tous les besoins publics, sociaux et commerciaux de ses membres.

Cette résolution avait été adoptée par la convention officielle dans l’après-midi du même jour.

Et s'il agit de bonhomie, de gaieté, de bonté, en quelle langue mieux qu'en français saurait-on se faire comprendre? Dès le XIII^e siècle, alors que la langue française était encore à peine formée, Brunetto Latini, orateur, poète, historien et philosophe florentin, ne disait-il pas que les idées aimables et délicates ne pouvaient parfaitement et délectablement s'exprimer qu'en français?§ N'était-ce pas à cause de sa langue que cet autre auteur italien, qui écrivait surtout en français, Casanova, disait de la nation française, il y a un siècle et demi: "C'est le caractère de cette nation: vive, spirituelle et aimable, elle ne sent plus ni ses malheurs ni les malheurs d'autrui dès qu'on trouve le facile secret de la faire rire." Et n'est-ce pas une bien grande vérité que Renan, ce célèbre linguiste entre tous, a exprimé lorsqu'il a dit du français: "Quelque chose d'essentiel manquerait au monde le jour où ce grand flambeau clair et pétillant cesserait de briller"?

Le français est aussi le meilleur instrument de vulgarisation et de civilisation qui soit: c'est la langue classique par excellence. Quand les philosophes allemands écrivent quelque chose qui vaut vraiment la peine d'être lu, que font-ils? Pour être sûrs de pouvoir se comprendre eux-mêmes, ils se traduisent en français; c'est que le caractère essentiellement analytique de la langue française se prête admirablement à l'expression des idées renfermant la véritable culture; l'allemand n'est tout au plus bon que pour la kultur. Allez dans les milieux polis du monde entier: partout on parle français. Sans doute, à l'exemple de cette New-Yorkaise qui se vantait d'avoir fait le tour du monde et d'avoir pu partout se faire comprendre en anglais, d'autres langues que le français se parlent dans la rue, sur les quais, dans les gares et dans les hôtels, mais s'il s'agit d'entrer dans la bonne société, il faut de plus connaître la langue des bonnes manières: le français. Tant il est vrai comme le disait Hugo, que "ce n'est pas seulement la France qui parle français, c'est la civilisation."

En Italie on parle couramment le français; il en est de même en Suisse, en Belgique, en Hollande, en Angleterre, à Jersey, à Guernsey, à la Louisiane, en Egypte, en Tunisie, en Algérie, au Maroc, dans toute l'étendue de l'Amérique du Sud. En Russie les colis et télégrammes à destination de l'étranger doivent être libellés en français; autrement le gouvernement n'en garantit pas la livraison.

Il y a quelques années le Kaiser visitait le Tsar; l'adresse de bienvenue fut lue en français. Passant quelques régiments en revue, Guillaume II adressa la parole, d'abord en allemand, puis en russe, à quelques officiers; ceux-ci restèrent raides en posture respectueuse, sans répondre; étonné, le Kaiser demanda la raison de ce mutisme à son impérial cousin. "C'est que, répondit Nicolas, dans les circonstances solennelles, les officiers de mon armée ont ordre de ne comprendre et de ne parler que la langue universelle des bonnes manières, le français."

§ Ernest Renan.

Un voyageur anglais, Alexandre Burns, se trouvant à Lahore, aux Indes, fut invité à assister à une grande revue de cinq régiments d'infanterie régulière que Rendizet Sing le pria d'inspecter. Ils étaient commandés par un général français; tous les commandements se faisaient en français.

On prétend quelquefois que la langue française est encombrante, qu'elle n'est pas pratique; alors je vous le demande pourquoi la pille-t-on de tous les côtés? C'est que, quoi qu'on en dise, elle a atteint un tel degré de perfection qu'il est impossible de s'en passer.

C'est la seule langue qui se contente, ou à peu près, de ses propres ressources quand il s'agit de créer un mot nouveau, de désigner quelque chose jusqu'alors inconnu. Buffon au XVIII^e siècle se riait de ceux de ses compatriotes qui disaient que la langue française fût pauvre, puisqu'elle avait tous les mots qui lui sont nécessaires. Sordani, un savant italien du même siècle, qui avait visité tous les pays de l'Europe, et en parlait toutes les langues, trouvait que c'était là un défaut, et parlant de sa langue maternelle disait: "Quant à nous, nous prenons dans toutes les langues les mots dont nous avons besoin, lorsqu'ils répondent à notre génie. Nous aimons à voir nos richesses s'accroître: nous volons même les pauvres: c'est le caractère du riche."

Nos bons amis et compatriotes les Anglais agissent de même. Il y a quelques trente ans le "Home Library," magazine américain, disait: "Il est impossible de connaître à fond la langue anglaise à moins d'avoir acquis une certaine notion de l'idiome français duquel nous avons reçu nos expressions les plus énergiques." Et "Blackwoods' Magazine" de 1869 publiait: "Les autres langues sont difficiles dans le choix des matériaux servant à les augmenter; mais l'anglais, comme l'homme, est omnivore: son palais affamé s'arrange de tout. Il emprunte, il vole, il assimile les mots qui lui viennent des quatre points du globe. Le grec et le latin forment sa nourriture habituelle; depuis longtemps le français a été son restaurateur. . . . Mais, ajoutait l'auteur de l'article, si peu de langages maintenant parlés au monde ont gagné autant que l'anglais par suite de la civilisation, il faut admettre aussi qu'il y en a peu qui aient autant perdu que lui."

De sorte qu'il ne faut pas se faire un cas de conscience de continuer à parler français en ce pays, même à nos amis les Anglais, et quand même ils ne nous comprendraient pas dès l'abord: préserver notre langue, c'est leur rendre un service signalé; c'est les aider à enrichir, conserver, comprendre et expliquer la leur.

D'ailleurs, vous l'avez tous remarqué, un bon nombre des meilleurs orateurs en anglais de ce pays sont des Canadiens-français. Qui oserait dire que Bourassa, Lavergne, Lamarche, Marcellin ne connaissent pas leur anglais à la perfection? Qui ne sait qu'en 1870 Sir Wilfrid Laurier, encore à ses débuts, plaidait à la Chambre des

done le parle mieux que lui aujourd'hui? Pourquoi ces hommes parlent-ils si bien cette langue? Parce que les uns comme les autres connaissent le français.

D'aucuns prétendent que le français ne se prête pas bien au commerce. C'est une grossière erreur. Osera-t-on me soutenir qu'en France on est moins bons commerçants qu'en Angleterre? Que dans le Québec on fait moins bien ses affaires que dans l'Ontario? Ignore-t-on que la France est la nation la plus riche du monde per capita? Que la province de Québec sur ce point est bien en avant des autres provinces de la Puissance? Dans le commerce, comme dans le reste, une langue où l'on peut s'expliquer de façon claire et précise est encore ce qu'il y a de mieux. Pour nos affaires, servons-nous du français.

Vous savez naturellement que la langue française est la langue diplomatique; lorsque l'empereur d'Allemagne répond aux notes du Président Wilson des Etats-Unis, c'est en français qu'il le fait. Imaginez-vous la grimace qu'il doit faire.

"C'est en français, nous dit le Figaro, qu'à Munich, tout récemment, en pleine guerre, le président du Sobranié bulgare a salué la délégation officielle qui lui faisait accueil dans la capitale de la Bavière et l'emploi de notre langue n'a pas, aux dernières nouvelles, soulevé la moindre protestation. Certes, de près, nous aurions souffert. A regarder ce Bulgare célébrer, avec des mots de chez nous, la vaillance des soldats bavarois; à entendre des mots de gloire, de vertu militaire, d'héroïsme patriotique s'appliquer aux massacreurs de Louvain, nos oreilles auraient préféré le fracas des plus gros canons. Mais ce discours a été prononcé loin du front, au centre de l'empire assiégé. Nous n'en percevons ici que la leçon qui s'en dégage. Il semble que la culture française soit une bien puissante personnalité, à côté de l'envieuse kultur."

Pour nous, n'y aurait-il pas d'autre raison, le français est notre langue, il continuera à l'être quoi qu'on dise et qu'on fasse. Ce qui ne nous empêchera pas de rester très bons sujets britanniques, suivant les fameuses paroles que Sir George Etienne Cartier prononçait à Londres en 1869: "Je suis sujet britannique, disait-il, comme tous ceux qui m'entourent, la seule différence c'est que je parle français." Suivant aussi celles que Votre Grandeur, Monseigneur l'Archevêque, nous disait il y a quelques semaines: "Nous sommes les plus loyaux des loyaux, et les plus britanniques des britanniques."

Nous croyons que la majorité des gens sensés de ce pays nous comprennent et sympathisent avec nous. Quant aux autres, voici ce que nous avons à leur dire: Ce ne sont pas tous les énergumènes rageant et bavant à la Wilton, § ce ne sont pas tous les orangistes des loges ontariennes, manitobaines et autres qui sauraient nous faire peur. Ce ne sont pas tous les actes spoliateurs les plus iniques, les

§ J. W. Wilton, M.L.A., tristement célèbre alors pour avoir prononcé à la législature un discours plein de fanatisme contre la langue française.

plus boches, qui pourraient nous transformer en simples Anglo-Saxons, nous les fils de la Vieille France qui a su dire en septembre 1914 aux hordes des barbares sur les bords de la Marne: "Vous n'avancerez pas plus loin," et les arrêter avec tant d'effet que la victoire des alliés depuis ce jour ne fait plus l'ombre d'un doute; ce ne sont pas toutes les paroles spécieuses et sans fondement, tendant à prouver que nos droits en ce pays, découvert par nos ancêtres et fertilisé par leurs sueurs et leur sang, ne sont qu'illusoire, qui pourraient nous arrêter dans la lutte que l'on nous impose. Non, toutes ces persécutions, d'autant plus hideuses, que nos fils, nos frères et nos pères luttent à côté des leurs ne réussiront qu'à nous faire serrer nos rangs, et aux insultes stupides que, dans leur ignorance fanatique, ils ne craignent pas d'adresser à notre loyauté maintes fois éprouvée, nous répondrons par la fameuse parole de Lord Elgin en 1848: "Qui sait si la dernière main qui brandira le drapeau britannique sur le continent américain ne sera pas celle d'un Canadien-français?" Car le français, qu'on le sache et qu'on le répète, est aussi la langue de ceux qui en 1775 et 1812 conservèrent le Canada à l'Angleterre et en 1871 le Manitoba au Canada, et par conséquent aussi à l'Empire. Qui donc oserait dire que sans les Canadiens-français et les Métis de ces époques, le Canada et l'Ouest ne seraient pas devenus américains?

L'abbé Guinn, un brave Irlandais celui-là, avait bien raison lorsqu'il écrivait au brave Sénateur Landry, l'autre jour: "Sans son aide, le Canada ne serait ni civilisé ni colonie anglaise. Et si un jour la langue française venait à disparaître par la complicité de l'Angleterre avec nos Boches d'Ontario, c'en serait fait du lien colonial qui nous unit à elle. Dès ce moment il se romperait comme le fruit mûr qui se détache de l'arbre devenu incapable de le porter. Un nouveau régime s'imposerait, ou ce serait l'annexion aux États-Unis." Serait-ce là par hasard l'explication de la persécution à laquelle la langue française est continuellement en butte en ce pays? Nous en veut-on de notre loyauté? Surtout lorsque l'on sait que la France, elle, croyant à la parole de ses grands philosophes: "La langue est une religion à sa manière. Persécuter quelqu'un en sa langue est aussi mal que de la persécuter pour sa religion," † n'a jamais violenté la conscience linguistique de personne? D'où l'attachement qu'ont toujours gardé pour la France, depuis leur conquête par Louis XIV et malgré leur retour à l'Allemagne il y a 45 ans, les provinces d'Alsace et de Lorraine.

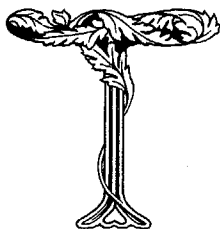
Et ici laissez-moi donner le démenti à ceux qui prétendent que nous, Canadiens-français, à part, malheureusement, de certains anglicismes que nous devons combattre comme la peste, ne parlons pas le pur français. A ceux-là laissez-moi citer les paroles de M. Etienne Lamy, secrétaire de l'Académie française, lors de sa visite au Congrès du Parler Français à Québec: "Vous regarder n'est pas pour nous seulement une joie, mais un exemple. Vous êtes nos frères, mais

† Ernest Renan.

mieux préservés que nous des expériences où s'égarèrent les énergies. Tandis que nous parcourions nos destinées comme l'enfant prodigue, vous êtes restés dans la maison paternelle, et nous goûtons son charme en y étant reçus par vous. Nous y voyons quelles vertus conservent une race. Vous êtes ce que nous avons été, nous apprenons de vous à redevenir ce que vous êtes. La France, en voulant se faire nouvelle s'est vieillie. En ne vous détachant pas de vos traditions, vous avez perpétué votre jeunesse. Tandis que chez vous les vivants ont parfois semé la mort, vos morts vous ont gardé le secret de la vie. Et notre commun langage est beau dans votre bouche, parce que tout y est sain : les mots et les pensées."

Telles sont mes raisons à l'appui de la résolution que je viens de proposer : elles vous aideront, j'espère, à comprendre l'importance qu'il y a pour nous à nous servir chaque jour et de façon suivie de la langue française, telle que nous la parlons,—moins les anglicismes, ces horreurs,—pour tous nos besoins publics, sociaux et commerciaux.

En terminant qu'il me soit permis de faire une toute petite remarque. Nous entendons souvent répéter la fameuse expression : "Hands off Manitoba." A notre tour osons dire avec le brave député de Nicolet, Paul Emile Lamarche, "Ne touchez pas à la langue française." Et je conclurai comme j'ai commencé par une parole de Faucher de St. Maurice : "Nous sommes, nous resterons."



LES PRÉCURSEURS

APPRECIATION

Lors de la publication en brochure de cette conférence, l'auteur reçut la lettre suivante de M. Roger Goulet, Inspecteur d'écoles, Métis-français lui-même, et fils d'Elzéar Goulet qui fut tué à coups de pierres par les soldats du général Wolseley pendant qu'il traversait la Rivière Rouge à la nage, pour leur échapper, le 13 septembre 1870 :

St-Boniface, 22 juillet 1916.

M. A.-II. de Trémaudan,
Avocat,
Saint-Boniface, Man.

Cher Monsieur de Trémaudan.—Je suis heureux d'apprendre que vous vous êtes rendu aux instances d'un grand nombre de mes compatriotes et que votre intéressante conférence intitulée "Les Précurseurs," sera publiée sous forme de brochure.

Les renseignements nombreux et exacts que contient ce travail ont été une révélation pour plusieurs de ceux qui ont eu le plaisir de vous entendre. Combien de détails nouveaux, avec dates précises, seront portés à la connaissance de ceux qui vous liront! Vous avez su mettre en relief le rôle important qui a été joué dans ce pays, depuis plus d'un siècle, par les premiers colons d'origine métisse. Vous nous avez dit, d'une manière succincte, claire et vigoureuse, des vérités qui sont du domaine de l'histoire mais qui n'ont pas été mises suffisamment en lumière jusqu'à aujourd'hui.

D'après nous, le mérite que vous attribuez à nos ancêtres n'est pas exagéré. Nous sommes fiers des faits et gestes de nos pères, mais nous sommes peut-être un peu trop craintifs quand il s'agit de les proclamer. Votre plume sympathique nous rend ce service. Nous vous en sommes reconnaissants. Nous espérons que nous aurons encore l'avantage de vous entendre nous dire ces choses instructives et si propres à nous donner le goût d'étudier l'histoire de ce petit peuple qui a eu une mission si providentielle.

Avec l'expression de ma gratitude, agréez, cher M. de Trémaudan, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

R. GOULET,

Inspecteur d'écoles.

LES PRÉCURSEURS*

Monsieur le Président,† Monsignor,‡ Monsieur le Président d'honneur,§, Mesdames, Messieurs.

Louis Riel, qu'avec raison, mes chers amis, vous considérez comme l'homme le plus remarquable de votre race, dans ce petit chef-d'œuvre de style et de pensée qu'il griffonnait à la veille de son exécution et qui a été publié sous le titre, "Les Métis," a écrit les simples lignes suivantes, où le caustique esprit gaulois s'allie très heureusement à un sentiment d'honneur sublime :

"Des gens très polis, très gentils d'ailleurs, viennent dire parfois à un Métis : "Vous n'avez pas l'air Métis du tout. Vous n'avez pas beaucoup de sang sauvage assurément. Quand même, vous passeriez partout pour un blanc pur." Le Métis, à moitié déconcerté par le ton de ces assertions, voudrait bien revendiquer son origine, tant d'un bord que de l'autre. La crainte de troubler ou de dissiper tout à fait la douceur des persuasions de ses interlocuteurs le retient. Pendant qu'il hésite à choisir entre les différentes réponses qui se présentent à son esprit, des paroles comme celles-ci achèvent d'emporter son silence d'assaut : "Ah ! bah ! vous n'avez presque pas de sang sauvage. Vous n'en avez pas pour la peine."

Et très fier, comme vous l'êtes tous, de son origine de Sang-mêlé, celui qui n'a pas hésité, le moment venu, à sacrifier non seulement sa vie mais même son honneur au bien de sa nation, ajoutait :

"Voici comment les Métis pensent là-dessus en eux-mêmes :

"C'est vrai que notre origine sauvage est humble, mais il est juste que nous honorions nos mères aussi bien que nos pères. Pourquoi nous occuperions-nous à quel degré de mélange nous possédons le sang européen et le sang indien ? Pour peu que nous ayons de l'un et de l'autre, la reconnaissance et l'amour filial ne nous font-ils pas une loi de dire : "Nous sommes Métis" ?

Ce sont là de mâles et nobles paroles. Car à quelque race qu'on appartienne, on doit en effet respecter au même degré le sang de son père et le sang de sa mère.

Si, à bon droit, vous vous vantez de descendre par vos pères de cette belle race française à laquelle nous appartenons aussi, et qui, en ces jours d'épreuves presque incroyables, démontre de façon si

* Conférence prononcée devant l'Union métisse St. Joseph à St. Vital, Manitoba, le 13 juillet 1916.

† M. Joseph Riel, frère de Louis Riel.

‡ Monsignor Dugas, grand-vicaire de l'archevêché de St-Boniface, et curé de St-Boniface.

§ M. André Nault, vétéran du gouvernement provisoire de la Rivière Rouge de 1869-70, auquel Louis Riel confia la garde du drapeau britannique après l'incident O'Donoghue d'avril 1870.

péremptoire au monde entier que, sous tous les rapports, elle est, en dépit de ce qu'on a pu, dans un moment d'égarement inconcevable, dire et répéter d'elle, la race la plus forte, la race la plus intelligente, la race la plus tenace, la race la plus noble qui ait jamais existé, à bon droit aussi vous vous déclarez très fiers de l'origine de vos mères, les filles de ces grands et riches guerriers dont l'un, à qui l'on demandait où se trouvaient les limites de son domaine, répondait : "Montez ce matin un de nos poneys les plus rapides. Galopez à l'ouest jusqu'à ce que le soleil soit rendu au zénith; tournez alors au sud jusqu'à ce qu'il soit arrivé à l'ouest, puis revenez ici. Vous aurez par là ses limites."

Eh quoi! parce que, avant que vos ancêtres paternels et les nôtres prissent pied en ce pays, les pères de vos mères s'habillaient de peaux de buffle, mettaient des plumes dans leurs chevelures, se tatouaient le corps et se peignaient le visage, habitaient sous des tentes, taillaient leurs outils et leurs armes dans la pierre, le fer ou le cuivre, erraient, nomades, de place en place, emportés par leurs coursiers légers, ou se laissant aller au cours de l'eau dans leurs frères canots d'écorce, ici s'arrêtant au milieu des champs de fleurs semées par la main de Dieu sur les bords de majestueuses rivières, là escaladant des montagnes aux flancs couverts de luxuriantes forêts, ailleurs, dans la plaine, prenant part à ces chasses si émouvantes du buffalo, se sentant partout chez eux, jouissant de la vie dans toute sa plénitude simple mais libre, on oserait prétendre que votre origine est par trop humble, qu'il est préférable que vous l'oubliez! Quelle différence y a-t-il donc entre ces habitudes patriarcales de vos ancêtres maternels et les coutumes tout aussi modestes de nos mutuels ascendants paternels, lorsque dans les plaines de l'Asie, ils paissaient leurs troupeaux, s'habillant et s'abritant de leur laine, pendant qu'ils demandaient au sol des immensités qu'ils traversaient la matière première des objets dont ils avaient besoin pour leur subsistance et leur défense? Qu'importent quelques siècles de plus ou de moins? Qu'importe que les uns appartiennent à une génération et les autres à une autre?

Qui oserait dire que les horreurs de la civilisation moderne, et les spectacles dont nous sommes, à distance, les témoins stupéfiés, indiquent plus de noblesse et plus de grandeur d'âme que les moeurs primitives des peuplades de ce pays auxquelles, il y a moins de cent ans, vous étiez unis par les liens les plus chers?

Pourquoi rougiriez-vous de descendre de cette race d'hommes qui, attirés par les mystères des solitudes de l'Ouest, s'y engageaient à la suite des découvreurs intrépides venus de France, et qui, imitant ce lieutenant de La Salle épousant la fille d'un Kaskakias, prenaient pour femmes, sur le conseil même des missionnaires qu'ils emmenaient à leur suite, les filles d'autres chefs ou de simples guerriers? Est-ce que ces femmes ne possédaient pas une âme aussi précieuse que celle de leurs époux? Est-ce que vous devez moins aimer vos mères parce que, dans leur beauté sauvage, elles ont su plaire à vos pères?

Pour moi, je n'ai que du respect pour vos mères, vos épouses et

vos filles, et j'admire le célèbre ethmologue Schoolcraft, épousant la fille d'un Chippewa. Pour moi, je vous le déclare, j'admire Fleuri-mond, ce fils d'un Français et d'une Siouse, qui, malgré son grand degré d'instruction regue à Montréal, préférait ses grandes prairies aux villes et aimait mieux être chef de tribu indienne que d'occuper une position lucrative quelconque au milieu des blancs, se disant sans doute avec Atala : "Heureux ceux qui n'ont point vu la fumée des fêtes de l'étranger et qui ne se sont assis qu'aux festins de leurs pères."

Ecoutez ce qu'a écrit des Indiennes, vos mères, un de nos plus grands écrivains français, Chateaubriand : c'est l'aveugle Chactas, fils d'Oualissi et de Miscou, qui parle ; il raconte à René, le héros du livre, un épisode de sa jeunesse au cours duquel il avait été fait prisonnier et condamné à bûcher :

"Les femmes qui accompagnaient la troupe témoignaient pour ma jeunesse une pitié tendre et une curiosité aimable. Elles me questionnaient sur ma mère, sur les premiers jours de ma vie ; elles voulaient savoir si l'on suspendait mon berceau de mousse aux branches fleuries des érables, si les brises m'y balançaient auprès du nid des petits oiseaux. C'étaient ensuite mille autres questions sur l'état de mon cœur ; elles me demandaient si j'avais vu une biche blanche dans mes songes et si les arbres de la vallée secrète m'avaient conseillé d'aimer. Je répondais avec naïveté : "Vous êtes les grâces du jour, et la nuit vous aime comme la rosée. L'homme sort de votre sein pour se suspendre à votre mamelle et à votre bouche ; vous savez des paroles magiques qui endorment toutes les douleurs. Voilà ce que m'a dit celle qui m'a mis au monde, et qui ne me reverra plus ! Elle m'a dit que les vierges étaient des fleurs mystérieuses, qu'on trouve dans les lieux solitaires."

"Ces louanges faisaient beaucoup de plaisir aux femmes : elles me comblaient de toutes sortes de dons ; elles m'apportaient de la crème de noix, du sucre d'érable, de la sagamité, des jambons d'ours, des peaux de castors, des coquillages pour me parer et des mousses pour ma couche. Elles chantaient, elles riaient avec moi, et puis elles se mettaient à verser des larmes en songeant que je serais brûlé."

Je le demande à ceux qui seraient tentés de vous traiter de façon humiliante à cause de la modeste origine de vos mères, est-ce qu'ils ont trouvé des sentiments et des accents plus nobles, plus aimants et plus doux chez les femmes des autres peuples ?

Il est vrai qu'un peu plus loin Chactas nous dit que ces mêmes femmes qui lui avaient témoigné un intérêt si tendre, demandaient maintenant son supplice à grands cris. Mais qui parmi vous n'a entendu parler des tricoteuses de la guillotine de 93 et des pétroleuses de la Commune de 70, à Paris, en plein cœur de cette France pourtant si généreuse, et n'a été tenté de s'étonner qu'on pût soudain devenir si cruel ? Mystère de la nature humaine, voilà tout. Sur ce point les peuples qu'on appelle civilisés, hélas ! de nos jours même, n'ont rien à reprocher aux tribus indiennes d'autrefois.

Et puis, que de raisons vous avez d'être fiers de vos ancêtres immédiats, je veux dire des premiers Métis ou Sang-mêlés de l'Ouest, voire de vous-mêmes.

Mais, avant d'en arriver là, permettez-moi de vous toucher quelques mots d'un événement plutôt regrettable au point du vue métis : tout peuple, hélas ! a les défauts de ses qualités. Il y a quelque jours, nos amis d'autre langue officielle commémoraient le centième anniversaire de l'affaire de la Grenouillère ; j'assistai à la cérémonie. Je dois dire que tout se passa très bien ; en n'essayant pas de placer le blâme on montra beaucoup de bon sens, car des événements de ce genre sont souvent plus difficiles à juger que ne l'indiquent les apparences. Quelque répréhensible qu'ait pu être la conduite des Métis à cette occasion, il est bon de se rappeler qu'ils n'étaient que les employés de la Compagnie du Nord-Ouest aux ordres de laquelle ils ne faisaient qu'obéir, que d'autre part les provocations avaient été à la fois nombreuses et sérieuses venant de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de ses officiers, et que le gouverneur Semple lui-même avait fait preuve de bien peu de jugement en voulant le prendre de si haut avec des adversaires irrités et en plus grand nombre que la petite troupe qui l'entourait.

Enfin, quand il s'agit d'événements de ce genre, il n'est pas juste de ne se rappeler que les détails défavorables et cruels ; il est bon d'y opposer ce qui peut, jusqu'à un certain point, les contrebalancer. Ainsi, dans le cas qui nous occupe, pourquoi les historiens anglais s'entendent-ils pour ne dire rien ou presque rien des soins que les Métis prirent des colons de Lord Selkirk à Pembina en 1814, du voyage de 1800 milles que fit de Lagimodière en 1815 pour aller prévenir Lord Selkirk à Montréal des troubles sérieux survenus cette année-là à la Rivière Rouge, du geste touchant de Lavigne protégeant la vie de John Pritchard contre la rage du fils du colonel McKay, après que le malheureux lui eût adressé cette prière : "Lavigne, vous êtes Français, vous êtes un homme, un chrétien. Pour l'amour de Dieu, sauvez ma vie, je me rends, je suis votre prisonnier" ; de la fermeté de Boucher lui-même qui aida aussi à sauver la vie de cet homme ? Pourquoi, de façon générale, ne mentionnent-ils pas qu'aucune des dépositions sous serment qui furent faites plus tard devant les tribunaux du Canada n'indique que les Canadiens et les Métis-français commirent des atrocités sur les blessés demandant grâce, alors que du côté des "Half-breeds" écossais on cite le cas du même McKay achevant de cette manière le capitaine Rogers ? Dans l'histoire de tous les peuples il y a des pages humiliantes : pour les Métis celles de la bataille de la Grenouillère sont de celles-là, sans doute ; encore est-il juste d'indiquer qu'il y a lieu de plaider circonstances atténuantes avant aussi bien que pendant et après l'acte.

D'un autre côté, sans parler de Joseph LaFrance, ce fils d'un traiteur français et d'une Sauteuse, qui, pour son propre compte, parti de Michilimakinac sur le lac Huron, au commencement de 1739, à

l'époque où le célèbre La Vérendrye et ses fils découvraient et explo- raient l'Ouest, dépassa ceux-ci dans leur marche vers les Montagnes Rocheuses, découvrit la rivière Saskatchewan et, suivant la route des rivières Nelson et Hayes, se rendit jusqu'à York Factory qu'il attei- gnit le 29 juin 1742, quel est le missionnaire, l'explorateur, le traiteur, le prospecteur, l'arpenteur, qui, à un moment ou à un autre de ses missions, de ses voyages, de ses recherches, de ses échanges, de ses travaux, n'a pas eu besoin de recourir à la sagacité et à la robustesse de vos pères, sinon à la vôtre?

S'il faut admirer l'homme de Dieu qui, laissant au delà de l'Océan une famille aimée, sacrifiant un avenir de paix au désir de gagner de nouvelles âmes au ciel, s'enfonce dans les déserts quasi in- accessibles, se fraie un chemin dans les forêts vierges, se déchire les membres aux portages des rivières, escalade les montagnes, brave les insectes sanguinaires de l'été et les terribles poudreries de neige de l'hiver; s'il faut admettre que les La Vérendrye, les Hearne, les Mac- kenzie, les Thompson, les Lewis et Clark, les Franklin, les Richardson et tant d'autres faisaient preuve d'une énergie et d'une ténacité ad- mirables en accomplissant aussi, pour l'honneur des connaissances humaines, ce que les missionnaires accomplissaient pour la plus grande gloire de la religion; si nous devons rendre hommage à l'esprit d'ini- tiative vraiment extraordinaire qui, pour l'amour des richesses, pous- sait ces marchands, plus tard ces mineurs, plus tard encore ces constr- ucteurs de chemin de fer, à mépriser les fatigues et les privations de toutes sortes en vue d'un gain purement matériel à obtenir; ne faut-il pas aussi reconnaître sa part de mérite, non seulement dans l'une ou l'autre de ces branches du dévouement ou du commerce, mais dans toutes à la fois, au brave Bois-brûlé qui, sans jamais hésiter, se mettait chaque fois à la tête de la caravane, traçant le chemin, surmon- tant le premier les difficultés, supportant plus que tout autre l'inten- sité de la chaleur en été, la rigueur du froid en hiver, tantôt se char- geant de tout le poids du canot et des effets pour tourner les obstacles et les portages, tantôt courant à l'arrière des carioles à chiens conte- nant, enveloppés dans leurs couvertures bien chaudes, les membres de l'expédition dont il était tout à la fois l'organisateur, le guide et l'interprète, heureux malgré tout, d'être le premier à conduire ces hommes à la recherche des richesses célestes et terrestres, jusqu'au delà des Montagnes de l'Ouest où il avait peut-être appris que de ses camarades plus audacieux s'étaient rendus avec les tribus indiennes, et avaient fondé des établissements de leur race?

Ici, c'est Pierre Dorion qui, en 1810, accompagne comme inter- prète Lewis et Clarke pendant leur fameuse expédition au Pacifique; là c'est Jean-Baptiste Adam qui interprète Sir John Franklin dans son voyage de 1821; c'est François Beaulieu, surnommé le doyen des Métis, dont le père avait conduit Mackenzie au Pacifique, qui, lui- même, accompagne Franklin dans son expédition antarctique de 1829 et va jusqu'à lui faire une carte très fidèle des lieux qu'ils doivent visiter; ce sont François Noël Annance et Antoine Desjarlais qui, en

1833, guident Black et King au Mackenzie; c'est Thomas Cadrant qui, en 1848-49, mène Richardson à la recherche de Franklin, perdu dans les déserts de glace du Nord, quelques années avant; c'est Pierre Bontineau, guide et interprète du colonel Noble à la rivière Fraser en 1859, du capitaine Frisk à l'Idaho en 1862, et du général Sebley au Missouri en 1863, et qui a laissé son nom à un comté du Dakota; ce sont Jean-Baptiste Mandeville et S-Germain, les interprètes de Franklin; Louis Laronde, le guide de Milton et Cheadle; Baptiste Leblanc, du Dr Rae; Charles Lagacé, de Thompson; Jean-Baptiste Boucher, dit Wacan, de Fraser; Jean-Baptiste Bruce, de Richardson et Rae; Joseph Bourassa, du Révérend M. Gordon; François Maurice, de Tyrrell; Antoine Blandoine, du comte de Southesk; Georges Klyne, de Hind, etc., etc.

Sans ces hommes, si bien au courant de la configuration du pays, mieux que personne en mesure de s'aboucher de façon paisible avec les tribus indiennes des contrées qu'il s'agissait de traverser, qu'auraient pu faire tous ces grands voyageurs aux découvertes desquels nous, les blancs, devons de pouvoir occuper aujourd'hui ces vastes pays et d'en exploiter les immenses richesses?

Comme exemple des dangers que ces hommes courageux avaient pourtant à courir, du dévouement sans bornes dont ils étaient capable, une fois qu'ils avaient entrepris de guider une mission, de quelque nature qu'elle fût, il suffit de se rappeler les circonstances terribles de la mort de l'un d'eux, Baptiste Malaterre, survenue pas très loin d'ici, au sud de la frontière américaine; vous connaissez sans doute l'épisode, mais il est bon, ne serait-ce que pour maintenir son propre courage, de se remémorer ces choses de temps à autre. Donc, le 12 juillet 1851, avec quatre autres chasseurs, formant partie d'une expédition au milieu de laquelle se trouvait le R. P. (plus tard Monseigneur) Laffèche, Malaterre eut à aller reconnaître un camp indien aperçu dans le lointain: c'étaient des Sioux, qui le firent prisonnier ainsi que ses compagnons; deux de ceux-ci réussirent à s'échapper et à retourner à leur camp où l'on se prépara immédiatement à la lutte. Effectivement, le lendemain, au jour, 2000 Sioux attaquaient les Métis qui, barricadés derrière leurs charrettes, finirent par les mettre en fuite. Les deux autres éclaireurs réussirent aussi à s'échapper; quant à Malaterre, on retrouva son corps percé de 67 flèches et de trois balles; ses pieds et ses mains avaient été emportés comme trophées; son crâne avait été fracassé.

La mort de Mathieu Péloquin dit Crédit, un des compagnons de Sir John Franklin dans son expédition de 1820-21, donne l'idée d'un autre genre de supplice tout aussi terrible pour être plus lent. Après n'avoir eu pour se nourrir pendant plusieurs jours que quelques lichens, il en arriva à avoir à manger ses vieux mocassins. Enfin son chef et ses compagnons, obligés eux-mêmes d'aller de l'avant pour sauver leur propre vie, durent l'abandonner en chemin au milieu d'une tempête de neige; ainsi délaissé, il mourut de faim, de fatigue

et de froid après avoir guidé l'expédition pendant des jours, des semaines et des mois!

Les Métis ne sont jamais trop jeunes pour rendre des services: voyez Baptiste Pépin. Il n'avait guère que treize ans quand, le 14 décembre 1863, il accompagna Mgr Grandin et quelques employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson de la Grande Ile à la Mission St-Joseph sur le Grand Lac des Esclaves. Une épouvantable poudrerie surprit la caravane en plein milieu du lac: le froid devint intense, bientôt le thermomètre tomba à 40 degrés au-dessous de zéro. Le vent tournait; on ne savait plus où l'on en était; on s'arrêta dans un banc de neige; et le petit Baptiste, croyant la mort prochaine, demanda à se confesser, montrant par là la décision prise de se mettre d'abord en règle avec son Créateur. Dieu, d'ailleurs, lui sut gré de sa piété et voulut que ses parents, le lendemain, par miracle sans doute, vinssent à la recherche de la petite expédition et la découvrirent avant qu'il fut trop tard. Baptiste devenu homme se fit guide pour les blancs du Nord, et sous la conduite impeccable de ce Métis à l'instinct sûr, jamais personne n'a eu à éprouver ce qu'il a lui-même si terriblement souffert.

Sans doute, dans ces deux rôles de guides et d'interprètes, les Métis ont rendu d'assez importants services que cela seul devrait suffire à leur assurer la reconnaissance de notre génération et de celles qui suivront; car qu'y a-t-il de plus beau et de plus noble que d'être des précurseurs, de marcher en avant de la civilisation et du progrès, d'aider ceux qui se dévouent pour la religion, pour la science ou pour le commerce, à atteindre le but qu'ils se sont fixé, en un mot d'être prêts à mettre au service de tout ce qui est beau et bon, de tout ce qui est utile et nécessaire, les qualités et les connaissances que l'on possède?

Mais là ne se sont pas bornées les activités de la grande race à laquelle vous avez l'honneur d'appartenir; là ne se trouve pas le principal titre de votre nation à la célébrité et à la reconnaissance. Chose qui pourra paraître étonnante à ceux qui n'étudient que superficiellement l'histoire, ce sont surtout comme défenseurs des libertés populaires, comme législateurs, que les Métis de ce pays se sont distingués. Je vais essayer de prouver ce que j'avance en développant aussi brièvement que possible, par rapport à eux, les réponses que je donne aux deux questions suivantes: quel est, pour un peuple, au point de vue économique, le plus grand privilège dont il puisse jouir? C'est la liberté de commerce, n'est-il pas vrai? Quel est, au point de vue moral, le droit sur lequel il place le plus de prix, si ce n'est celui de la liberté de conscience? et j'ajouterai de langage? Or, qui osera dire que les Métis n'ont pas fait tout ce qui leur a été humainement possible de faire, en temps et lieu, pour assurer à ce pays, de façon absolue, la jouissance des droits qui découlent naturellement de la possession pleine et entière de ces deux privilèges inestimables? Qui osera

dire que sur ces deux points ils n'ont pas rempli noblement, énergiquement, les devoirs qui leur incombait dans leur grand rôle de précurseurs?

Lorsqu'en 1847, la population de la Rivière Rouge commença à se lasser des règlements de l'autocratique Compagnie de la Baie d'Hudson, qui interdisaient le libre commerce de fourrures, quels furent ceux qui apposèrent leurs signatures sur la pétition contenant 977 noms envoyée à la Reine et lui demandant une certaine mesure de justice, sinon les Métis-français? Et quand, deux ans plus tard, la Compagnie alla néanmoins jusqu'à faire arrêter, maltraiter et emprisonner Sayer, Laronde, Goulet et McGillis, pour avoir acheté d'elle des marchandises avec l'intention de les échanger pour des fourrures, qui s'interposa et les fit relâcher aux cris de: "Vive la liberté! Le commerce est libre!", sinon un comité de vos pères composé de Benjamin de Lagimodière, Urbain Delorme, Pascal Bréland et François Bruneau, présidé par Louis L'Irlande, de son vrai nom Jean Louis Riel, votre père, M. le Président? Et qui ne sait que de ce jour data la liberté de commerce dans toute l'étendue des territoires soumis à la juridiction de la toute puissante compagnie?

Que l'on compulse les documents de cette époque qui sont arrivés jusqu'à nous, et l'on découvrira que chaque fois qu'il s'est agi de demander justice à l'égard des choses publiques, vos pères ont été en avant: ainsi, en 1848, ce sont eux qui demandent et obtiennent que les Canadiens-anglais, dont ils devaient avoir tant à se plaindre dans la suite, et les Métis-français ainsi que les "Half-breeds" anglais, soient représentés dans le conseil d'Assiniboine par des conseillers de leur choix; ce sont eux qui, la même année, motivent leur demande formulée trois ans plus tôt, qu'on abroge les lois existantes affectant, de façon préjudiciable pour la population des Territoires, les importations des Etats-Unis; en 1853 ce sont encore eux qui demandent, en français cette fois, au conseil d'Assiniboine, qu'il soit nommé un commissaire aux comptes, chargé de donner au public "un exposé des revenus et des dépenses de la colonie"—ceci est signé Narcisse Marion et les fautes d'orthographe n'y manquent pas, mais qu'importe, l'intention y est. En 1858, une pétition portant 53 signatures et rédigée aussi en français, demande "d'avoir, dans la colonie, une loi qui, en fixant un impôt pour l'importation des liqueurs de quelque pays qu'elles viennent, établisse en même temps un système de licence, pour en régler la fabrication et la vente"; et l'on sait que la législation nécessaire fut, peu de temps après, adoptée. D'où il ressort que ce furent vos pères, Messieurs, qui donnèrent naissance en cette province, au sain système de licences pour la vente des boissons alcooliques qui a pris fin le 1er juin dernier. Puisque l'on en est sur ce sujet, on sait aussi que lors du gouvernement provisoire de 1870 une loi fut promulguée par celui-ci réglementant la vente des boissons enivrantes dans les limites de la petite ville de Winnipeg, alors naissante.

De tout temps, sous l'ancien régime après 1849, les Métis ont eu voix délibérative et vote au conseil auquel était confiée l'administration des affaires des Territoires. Nommons François Bruneau, dont le juge Black, agissant alors comme gouverneur, disait en apprenant sa mort en 1865 : "Comme conseiller, il fut le représentant loyal et fidèle de cette grande section de la colonie avec laquelle il était en rapports immédiats; et comme magistrat son efficacité et son utilité étaient bien connues de tous. Il apportait à la décharge de ses devoirs un esprit droit et consciencieux, et un jugement bien au-dessus de la moyenne comme pénétration et justesse. Dans sa conduite publique il n'admettait pas de distinction de classe ou de croyance; tout le monde pouvait se fier à son impartialité; et M. Bruneau était ainsi fait qu'il pouvait tout naturellement mêler de la miséricorde à ses jugements"; Pascal Bréland, qui servit sa nation dans un bon nombre de positions publiques telles que magistrat, juge, membre du conseil des travaux public, conseiller d'Assiniboine, plus tard, après 1870, député à la Législature locale et membre des deux conseils des Territoires du Nord-Ouest; Salomon Hamelin, conseiller d'Assiniboine, membre du comité de législation, plus tard député à la Législature; Roger Goulet, arpenteur, receveur des douanes, conseiller d'Assiniboine, plus tard, en 1885, commissaire pour le règlement des griefs de vos frères de Saskatchewan; William Dease, juge, membre du conseil des travaux publics, receveur des douanes, conseiller d'Assiniboine. Je pourrais continuer en nommant Urbain Delorme, Joseph Guilbeau, l'honorable Pierre Delorme, Maximilien Genton, Roger Marion, Narcisse Marion, Louis Bousquet, Michel Dumas, Baptiste Lépine, Joseph Charette et bien d'autres dont les noms sont connus de chacun de vous, et qui tous, à un moment ou à un autre, et à certains degrés, par leurs sages conseils et leur ferme attitude, ont aidé à la bonne organisation et à la saine administration de ce grand pays à ses difficiles débuts : ces noms suffiront à vous rappeler qu'à juste titre vous pouvez être fiers de ce qu'ont fait vos prédécesseurs, dont quelques-uns viennent à peine de vous quitter pour l'autre vie.

Mais là où vos pères et vos frères, Messieurs, ont joué leur rôle de précurseurs bien avisés de façon vraiment remarquable, et en hommes d'Etat de premier ordre, c'est quand le marché fut conclu, sans consulter la population, par lequel les Territoires du Nord-Ouest furent acquis par le Canada. Le mouvement spontané qui porta les Métis-français de la Rivière Rouge à s'opposer, avec une sage obstination et à l'aide de tous les moyens à leur portée, par les armes même, à ce qu'on vendît leur pays sans prendre leur avis, est un de ces événements qui arrêtent l'admiration des peuples, sinon sur le moment, alors que les adversaires ou ennemis, selon qu'on les considère de façon plus ou moins grave, se laissent aveugler par leur dépit ou leur rage, du moins dans les siècles à venir, après que les rivalités de sectes et de nationalités se seront évanouies dans la nuit des temps.

Il suffit de se rappeler la ferme résolution de ces hommes qui, en 1869, empêchèrent les arpenteurs de la bande Dennis de continuer

leurs travaux d'accaparement éhonté, qui, le même hiver, nullement effrayés par son monocle, firent rebrousser chemin à l'envoyé du pseudo-lieutenant gouverneur McDougall, et enjoignirent à celui-ci d'avoir aussi à décamper; qui encore, le moment jugé venu pour la commission d'un acte destiné à causer une impression décisive, n'hésitèrent pas à répondre à l'appel de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à s'emparer de Fort Garry et à le garder jusqu'à l'arrivée de ce grand "défonceur de portes ouvertes" qu'on nommait le général Wolseley. C'est là de ces actes que certains écrivailleurs aux idées étroites et fanatiques peuvent qualifier de rebelles, s'il leur plaît, mais que les historiens censés de l'avenir n'hésiteront pas à considérer comme une protestation parfaitement justifiée contre des abus de pouvoir absolument iniques, sans parallèles dans les annales des peuples. Si le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest ne devinrent pas, il y a quarante-sept ans, une simple colonie d'une colonie, s'ils jouissent aujourd'hui de cette autonomie dont les diverses provinces sont, d'un bout à l'autre de la Puissance, si jalouses, c'est à Louis Riel et à ses sages conseillers métis-français qu'ils le doivent.

Et si les Canadiens-français et les Catholiques, formant la minorité manitobaine et de l'Ouest, peuvent encore baser leurs réclamations sur quelque chose d'écrit et de signé par les autorités fédérales et impériales, c'est aussi Louis Riel et ses conseillers qu'ils doivent remercier. Car ce furent eux qui, sachant que dès 1836, une résolution du Conseil d'Assiniboine, qui régissait alors le pays, pourvoyait à ce que "comme préparation à l'éducation, on devait parler à la mère et aux enfants, et ceux-ci devaient s'habituer à converser entre eux dans la langue du père (anglais ou français), et que le père lui-même devait être encouragé à apprendre à ses enfants l'A B C et le catéchisme ainsi que telles autres notions élémentaires que le temps et les circonstances permettraient," sachant aussi qu'à diverses reprises le même conseil avait voté des subventions aux écoles confessionnelles, par exemple: 100 livres le 1er mai 1851, à diviser également "à même les fonds publics" entre les écoles anglicane et catholique; 15 livres le 13 juillet 1852, à l'école presbytérienne de Frog Plain; 15 livres le 9 décembre 1852, à l'école catholique de Saint-Boniface, toutes choses que l'avocat de la minorité semble avoir ignorées ou oubliées lors des plaidoiries devant le Conseil Privé d'Angleterre à la suite de l'acte spoliateur de 1890, ce furent eux qui, sachant ces choses, virent à ce que la clause 22 de l'Acte de Manitoba fût insérée; ce furent eux qui, se rappelant qu'un peu plus de vingt ans auparavant, ils avaient obtenu du gouvernement d'Assiniboine que, dans tous les cas pardevant les tribunaux, où les intéressés étaient des Canadiens ou des Métis-français, les magistrats et les juges devaient se servir des deux langues, se rappelant aussi que les pétitions, les requêtes et les Gemandes de toutes sortes libellées en langue française et soumises à la considération de ce même conseil d'Assiniboine recevaient toute l'attention désirée, que ce conseil, dans sa séance du 19 juin 1845, décrétait l'impression et l'affichage des avis publics en français aussi

bien qu'en anglais, virent à ce que la clause 23 de l'Acte de Manitoba fut insérée.* L'acte de 1871, qui contient les clauses garantissant les écoles confessionnelles et l'officialité de la langue française, fut le résultat d'un traité entre deux gouvernements établis par la volonté de deux peuples: celui de John Macdonald à Ottawa pour le Canada d'une part, celui de Louis Riel à Fort Garry pour les Territoires du Nord-Ouest d'autre part. Basées sur des précédents datant de plusieurs années, alors que le conseil d'Assiniboine non seulement reconnaissait mais commandait l'usage du français là où le père parlait français, reconnaissait de façon officielle l'usage du français devant les tribunaux et à la Législature de l'époque, et accordait des subventions régulières aux écoles confessionnelles, ces lois ne sauraient être légalement affectées ou abrogées sans le consentement de ceux qui en ont été les signataires, sans celui surtout des minorités de langue française et de religion catholique de ce pays, qui, de tout temps, ont été les principaux facteurs de son établissement et de son développement.

De ce côté on n'a certes rien à reprocher aux Métis-français de la Rivière Rouge: tout ce qui a été humainement possible de faire pour préserver les privilèges et les droits de langue et de religion de la minorité a été mis en oeuvre par leur organisation de la première heure et le gouvernement provisoire dont ils étaient, heureusement en nombre suffisant, pour en contrôler la formation et les actes; ils n'ont même pas hésité à employer la résistance et à courir le risque de se faire stigmatiser du nom de rebelles, appellation qui est synonyme de traître ou de patriote selon que le succès ou la défaite couronne ou flétrit les efforts de ceux qu'on prétend devoir classer comme tels: or, dans le cas qui nous occupe, les Métis obtinrent tout ce qu'ils demandèrent; comme de vrais patriotes, ils ont donc bien le droit de compter sur la reconnaissance de ceux qui sont venus ou viendront après eux; si la position de la minorité aujourd'hui est loin d'être aussi satisfaisante qu'elle devrait l'être, ce n'est certes pas par suite de manque de prévoyance et de dévouement au moment propice du début. Et comme le droit ne meurt pas, il faut remercier les Métis de l'avoir fait reconnaître en temps opportun.

Lorsque j'assiste, témoin écoeuré, aux hideuses mesures dont on se sert pour nous dépouiller des derniers vestiges de ce droit, il m'arrive, je ne sais pourquoi, de me remémorer cette magnifique parole du premier grand roi de France, Clovis, auquel on racontait le martyre du Christ, et qui s'écriait, en serrant sa francisque: "Ah! si j'avais été là avec mes Francs!" et de m'imaginer entendre les grands chefs de 1849 et ceux de 1869-70, au spectacle de l'effronterie éhontée déployée par ces hommes qui n'ont pour mérite que d'être venus en ce pays profiter, sans coup férir, des fruits des labeurs et des souffrances inénarrables de nos mutuels ancêtres, il m'arrive, dis-je, de m'imaginer entendre ces chefs des heures sérieuses et terribles que l'on sait, là-haut, s'écrier à leur tour: "Ah! si nous étions là avec nos Métis!"

* Voir "The Canadian North West," par le prof. F. H. Oliver, Ottawa, 1914.

Oh ! sans doute, il ne saurait être question de courir aux armes : de nos jours ces choses-là ne se voient et ne se font plus ; on se contente, avec raison, de lutter au moyen d'arguments basés sur la juste interprétation des lois et le respect des droits des minorités (et ce ne sont pas toujours ceux qui sont émis avec les plus grands gestes qui sont les plus effectifs). S'il y a une chose qui soit digne de remarque dans l'histoire de la nation métisse, c'est l'esprit de sagesse, de modération et de discipline surtout qui présidait à tous les conseils et à toutes les délibérations des chefs, qu'il s'agît d'une simple organisation de chasse ou de l'installation beaucoup plus sérieuse d'un gouvernement provisoire. Dans les questions qui agitent les esprits à l'heure présente, on peut, je suis sûr, compter que les Métis d'aujourd'hui se souviendront des grands exemples de leurs ancêtres et que, après avoir sagement et prudemment défini la position qu'ils doivent prendre et qui ne saurait être au contraire des principes de justice et de paix ou à l'encontre du bien commun de la grande race à laquelle ils s'enorgueillissent d'appartenir par leurs pères, fallût-il pour cela sacrifier des idées personnelles très chères, ils constitueront, comme par le passé, le rempart le plus solide que l'élément de langue française en ce pays aura à opposer aux attaques de ses ennemis.

Comme conclusion, permettez-moi de répéter, en vous les adressant et après en avoir légèrement changé les termes, certaines paroles par lesquelles je terminais une petite conférence devant vos frères canadiens-français, l'autre soir :

Aussi longtemps que vous vivrez, aussi longtemps que vos enfants vivront, aussi longtemps que vivront les enfants de vos enfants et leurs descendants jusqu'à la dernière génération, fiers de sentir couler dans vos veines et frémir dans vos os le sang et la moelle des nobles Francs et des fiers Indiens, fiers des grandes, belles et nobles actions de vos ancêtres, levez la tête sans crainte partout où vous passerez et répétez chaque fois que l'occasion s'en présentera ces simples mots : "Nous sommes Métis, nous resterons Métis."



LES PIONNIERS*

M. le Président, §, Mesdames, Messieurs.

Par vos pères, mes chers amis, vous êtes Français; vous appartenez à cette noble et vaillante race qui, de tout temps, s'est constamment trouvée à la tête des mouvements où il s'agissait de dévouement et de générosité, que ce fût dans les missions les plus lointaines, exposée aux dangers les plus terribles, ou qu'il s'agit, comme à l'heure actuelle, d'opposer une résistance opiniâtre à l'envahissement des pires barbares dont l'histoire ait jamais parlé, désireux qu'ils sont de fouler sous leurs bottes sanglantes, les derniers vestiges de tout ce que la civilisation et le progrès ont pu produire de beau et de bon. Par vos mères, vous êtes de cette fière race indienne à laquelle, avant la venue des découvreurs de ce pays, les immensités de deux continents appartenaient en toute propriété, avec leurs multiples richesses et leurs sublimes paysages.

Lorsque j'étais enfant, il n'y avait pas de récits qui intéressassent davantage ma jeune âme curieuse que ceux de Fenimore Cooper, de Gustave Aymard, du Capitaine Mayne-Reid, et des ces autres auteurs qui, dans leurs ouvrages pleins de détails typiques et émouvants, initient le lecteur à ce qu'a dû être l'existence de vos ancêtres maternels, à l'époque, où dans une liberté absolue, ils parcouraient les immenses domaines indivis que leur avaient laissés leurs ascendants depuis les temps les plus reculés.

Ce qui me plaisait dans ces récits, c'était cette vie libre de toute contrainte que menaient ces peuplades parcourant les plaines fleuries où bondissaient le buffle et le cerf, mis par la main de Dieu pour subvenir aux besoins de nourriture, d'habillement et d'abri des hommes, s'enfonçant dans les sentiers tortueux des forêts vierges, où, sans culture, se récoltaient les fruits les plus exquis, se laissant glisser dans leurs frêles nacelles sur les cours d'eau où nageait et bondissait un poisson abondant, cette autre nourriture, tandis qu'au dessus des têtes des rameurs les branches des arbres, se réunissant des deux rives, formaient de riches arceaux de verdure auxquels se mêlaient, pour en rehausser l'effet, les fleurs aux couleurs les plus fraîches, et que dans l'atmosphère se répandaient les parfums les plus troublants.

Oh! comme je conçois que les pères de vos mères se trouvaient heureux de la vie simple et large en même temps qu'ils menaient! Mais laissez-moi céder la parole à celui, parmi nos grands écrivains

* Causerie prononcée devant l'Union Métisse de Thibautville, Manitoba, le 20 juillet 1916.

§ M. André Nault.

français, qui semble avoir le mieux saisi et décrit tout l'enchantement des magnifiques régions qu'habitaient vos fortunés ancêtres avant la venue des Européens; je veux parler de Chateaubriand. Je sais qu'on l'accuse de n'avoir jamais visité l'Amérique, d'avoir imaginé tout ce qu'il a écrit: ça n'en est que plus extraordinaire et plus parfait:

“Les deux rives du Meschacébé présentent le tableau le plus extraordinaire. Sur le bord occidental, des savanes se déroulent à perte de vue; leurs flots de verdure, en s'éloignant, semblent monter dans l'azur du ciel où ils s'évanouissent. On voit dans ces prairies sans bornes, errer à l'aventure des troupeaux de trois ou quatre cent buffles sauvages. Quelquefois un bison chargé d'années, fendant les flots à la nage, se vient coucher, parmi les hautes herbes, dans une île du Meschacébé. A son front orné de deux croissants, à sa barbe antique et limoneuse, vous le prendriez pour le dieu du fleuve, qui jette un oeil satisfait sur la grandeur de ses ondes et la sauvage abondance de ses rives.

“Telle est la scène sur le bord occidental; mais elle change sur le bord opposé, et forme avec la première un admirable contraste. Suspendus sur le cours des eaux, groupés sur les rochers et sur les montagnes, dispersés dans les vallées, des arbres de toutes les formes, de toutes les couleurs, de tous les parfums, se mêlent, croissent ensemble, montent dans les airs à des hauteurs qui fatiguent les regards. Les vignes sauvages, les bignonias, les coloquintes, s'entrelacent au pied de ces arbres, escaladent leurs rameaux, grimpent à l'extrémité des branches, s'élancent de l'érable au tulipier, du tulipier à l'alcée, en formant mille grottes, mille voûtes, mille portiques. Souvent, égarées d'arbre en arbre, ces lianes traversent des bras de rivières sur lesquelles elles jettent des ponts de fleurs. Du sein de ces massifs, le magnolia élève son cône immobile; surmonté de ses larges roses blanches, il domine toute la forêt, et n'a d'autre rival que le palmier, qui balance légèrement auprès de lui ses éventails de verdure.

“Une multitude d'animaux placés dans ces retraites par la main du Créateur y répandent l'enchantement et la vie. De l'extrémité des avenues on aperçoit des ours, enivrés de raisins, qui chancellent sur les branches des ormeaux; des cariboux se baignent dans un lac; des écureuils noirs se jouent dans l'épaisseur des feuillages; des oiseaux moqueurs, des colombes de Virginie, de la grosseur d'un passereau, descendent sur les gazons rougis par les fraises; des perroquets verts à têtes jaunes, des piverts empourprés, des cardinaux de feu, grimpent en circulant au haut des cyprès; des colibris étincellent sur le jasmin des Florides, et des serpents-oiseleurs sifflent suspendus au dôme des bois en s'y balançant comme des lianes.

“Si tout est silence et repos dans les savanes de l'autre côté du fleuve, tout ici, au contraire, est mouvement et murmure: les coups de bec contre le tronc des chênes, des froissements d'animaux qui marchent, broutent ou broient entre leurs dents les noyaux des fruits;

des bruissements d'ondes, de faibles gémissements, de sourds meuglements, de doux roucoulements, remplissent ces déserts d'une tendre et sauvage harmonie. Mais quand une brise vient à animer ces solitudes, à balancer ces corps flottants, à confondre ces masses de blanc, d'azur, de vert, de rose, à mêler toutes les couleurs, à réunir tous les murmures, alors il sort de tels bruits du fond des forêts, il se passe de telles choses aux yeux, que j'essayerais en vain de les décrire à ceux qui n'ont pas parcouru ces champs primitifs de la nature."§

Au sein de ce paysage enchanteur, je m'imagine voir un groupe de tentes dressées d'où s'échappe, au coucher du soleil, une fumée paisible; ça et là, des groupes de guerriers devisant calmement des événements passés ou futurs, des femmes parées de perles et de plumes, vaquant aux travaux que nécessite la préparation des repas, tandis que les enfants, tout comme nos enfants à nous, s'ébattent et se poussaillent. Le jour faiblit de plus en plus; c'est le crépuscule; là-bas, au-dessus de la colline qui se dessine en lignes indistinctes à l'horizon, le disque énorme de la lune s'élève lentement dans le ciel pur, allongeant de façon fantastique les ombres des rochers, des arbres, des tentes et de la fumée qui continue à s'échapper de celles-ci et monte tout droit jusqu'à ce que, rencontrant la couche humide de l'air, elle s'étende en un léger nuage au-dessus des êtres et des choses.

Quel est ce couple qui frôlant le bord de cette clairière, semble chercher le calme de la solitude en se chuchotant des choses qu'on n'entend pas, mais qu'on devine? Ce sont deux amoureux, car chez les Indiens d'Amérique on aime tout comme on aime sur les rives de la Seine ou au milieu des bosquets de la douce France. La main dans la main, ce sont deux êtres qui se sont compris et qui pour se dire plus librement les douces choses qui leur montent aux lèvres, par ce beau soir d'été embaumé par les milliers de parfums que dégage une nature encore vierge, cherchent une douce solitude, tout comme par-delà l'immense océan, des couples errent avec la même pensée dans les allées des jardins que la main de l'homme a taillé en quinconces et où elle a semé des fleurs aux arômes irritants. Et que se disent nos deux jeunes Indiens, tandis que leurs têtes se rapprochent et que le bras nerveux du guerrier enlace la taille souple de la vierge? Écoutez, le jeune homme chante à demi-voix de douces paroles :

"Je devancerai les pas du jour sur le sommet des montagnes pour chercher ma colombe solitaire parmi les chênes de la forêt.

"J'ai attaché à son cou un collier de porcelaines; on y voit trois grains rouges pour mon amour, trois violets pour mes craintes, trois bleus pour mes espérances.

"Mila a les yeux d'une hermine et la chevelure d'un champ de riz; sa bouche est un coquillage rose garni de perles. Mila est belle, Mila est bonne, Mila deviendra mon épouse. Tous les jours sa bouche me dira des mots enchanteurs, et ses mains, ses douces mains, par leurs caresses si bonnes, rafraîchiront mon corps comme fait l'eau

tiède des ruisseaux ensoleillés. Le jour viendra enfin où l'espoir de la patrie pendra à sa mamelle féconde, et où je fumerai mon calumet de paix sur le berceau de mon fils.

“Je devancerai les pas du jour sur le sommet des montagnes pour chercher ma colombe solitaire parmi les chênes de la forêt.”†

Et la jeune fille, levant ses yeux de pervenche où brille l'éclat d'un chaste amour, et pressant la main de celui qui doit devenir son époux, lui murmure aussi de douces paroles; elle chante :

“A la prochaine lune des fleurs, il y aura deux fois dix neiges que ma mère me mit au monde. Je te mènerai à mon père et tu lui diras que son enfant doit devenir ta compagne pour la vie, car les brises de la vallée secrète m'ont conseillé de répondre à ta tendresse, et une biche blanche qui m'est apparue dans mes songes m'a dit que ton amour me serait toujours fidèle. Ta voix est douce, ton haleine est parfumée, tu sais les paroles magiques qui endorment toutes les douleurs; ton pas est fort, ton jarret est ferme, ton regard est perçant; tu sauras me protéger contre les ennemis de notre tribu et remplir notre tipi d'une nourriture abondante et de vêtements légers ou chauds selon que la chaleur ou le froid demande les uns ou les autres. Qu'un long et chaste embrassement, en attendant le jour heureux de notre douce union, attache pour un instant la liane et le chêne.”‡

Mais laissons l'heureux couple à sa douce promenade et revenons aux tentes, autour desquelles les guerriers, vieux et jeunes, sont assis, fumant sans hâte les longs calumets où se consument le tabac et la hart rouge. Comme on est au plus haut soleil peut-être demain il y aura chasse au bison; il s'agit d'en régler les diverses phases. Un grand troupeau a été aperçu : il faudra le cerner : les chasseurs devront se diviser en quatre groupes, enfermer dans un triangle la bande choisie, la pousser dans le corral de troncs d'arbres construit à cet effet où elle sera impitoyablement massacrée ou la forcer à se précipiter tête première sur les rochers du fond de la vallée, ou encore faire tout simplement le cercle et abattre la quantité voulue à coups de flèches. Mais ce n'est pas à moi à vous dire ce qu'est cette chasse : peut-être y en a-t-il parmi vous qui, dans leurs jeunes années, y ont pris part. Voici comment Louis Riel la décrit dans son merveilleux mémoire sur les Métis, que chacun de vous devrait posséder et préserver comme un trésor très précieux, car il a aimé sa nation : tout son coeur s'épand dans les belles pages qu'il lui consacre :

“La chasse au bison se faisait à cheval. C'était beau de voir des centaines de coursiers se cabrer, hennir, danser, piocher le sol de leurs pieds ambitieux; demander la bride du désir de leurs regards, à grands coups de tête, en faisant toutes sortes de gestes; et ces cavaliers de premier ordre, assis avec assurance comme dans des chaises, sur les petites selles de cuir mou, au milieu des fleurs en rassade dont elles étaient garnies; ayant aux poignets les poignées élégantes de leurs fouets à plusieurs branches, le fusil d'une main, les rênes de

† Chateaubriand: Atala, avec quelques légers changements.

l'autre, retenant la fougue de leurs chevaux, les ménageant jusqu'à ce qu'il fussent rendus à portée du buffle.

"Les capitaines présidaient à la course et veillaient à ce que personne ne se lançât avant le mot d'ordre du capitaine en charge. Le mot donné, la cavalcade bondissait. Un tourbillon de poussière obéissant au commandement partait avec elle. Le buffle en dévorant la prairie prenait l'épouvante, pour être bientôt rejoint par les coursiers alertes. Les cavaliers entraient pêle-mêle dans la bande de boeufs, et, choisissant à qui mieux les animaux les plus gras, chacun tirait, tous tiraient, en tâchant de ne point se frapper les uns les autres, en prenant garde aux hommes et aux chevaux.

"J'ai vu ces courses. J'y ai pris part. Elles sont terribles. L'adresse des chasseurs, leur extrême attention, et surtout la Providence pouvaient seuls prévenir les malheurs au risque desquels ces courses avaient lieu.

"De loin c'était le grand spectacle d'une fusillade dans un nuage."

Peut-être aussi ces hommes parlent-ils de combats. Lorsque la tribu a atteint, avant le coucher du soleil, le lieu du campement où s'élèvent les tentes, les éclaireurs ont parlé d'empreintes de pas toutes fraîches : il n'y a pour se trouver dans ces parages, à cette époque, qu'une tribu ennemie. Il faudra qu'il y ait combat, car la lutte pour l'existence, de tout temps et chez tous les peuples, a eu sa place bien naturellement marquée. La vie du monde n'est qu'une bataille continue et bien utopistes sont ceux qui s'imaginent que la guerre sera bientôt une chose du passé : il suffit de voir avec quel acharnement on s'entrégorge en Europe pour comprendre combien, semble-t-il, pour vivre il faut tuer, et combien pour que la vie des siens se prolonge il est nécessaire que l'on se défasse de celle des autres. Mais ce sont là de ces choses où ma plume est si peu experte que je ne prétends pas m'y arrêter. Seulement pour vous montrer que le courage et la détermination ont de tout temps été parmi les caractéristiques des ancêtres maternels des Métis, laissez-moi vous lire le récit de la mort d'un brave que je trouve dans un petit livre ayant pour titre "Six ans dans le Nord-Ouest Canadien" et qu'écrivait un certain Jean d'Artigue il y a trente-cinq ans :

"Le guerrier dont vous apercevez la tombe n'était alors qu'un enfant. Il avait pris la résolution de mourir ; il ne pouvait se faire à l'idée de survivre à la ruine de sa famille. Le suicide était à sa portée, mais cette particularité si peu naturelle de la civilisation était inconnue parmi les Indiens. Il se détermina à périr en combattant, mais comme ses tendres années ne lui permettaient pas de porter les armes, sur les cendres de ses ancêtres il jura haine éternelle aux troupes américaines et qu'il les combattrait aussitôt qu'il serait assez âgé pour le faire. Cette époque vint enfin. Il convoqua une assemblée des quelques survivants de sa tribu, et, dans une vaillante harangue, il rappela à leur mémoire les maux qu'on avait infligés à

leurs ancêtres et leur glorieuse résistance. "Pour ma part, dit-il, à la fin de son discours, je suis résolu à mourir, mais à mourir en vengeance notre tribu et ma famille." Cette adresse patriotique reçut l'approbation unanime de ceux qui étaient présents; ils s'engagèrent à partager la bonne et la mauvaise fortune de l'orateur et l'élirent leur chef. Ils n'eurent pas longtemps à attendre: ils rencontrèrent bientôt une compagnie de soldats américains qu'ils attaquèrent avec impétuosité. Leur attaque imprévue déconcerta d'abord les soldats, mais voyant bientôt le petit nombre de ceux auxquels ils avaient affaire, ils se ressaisirent et leur discipline leur donna bientôt l'avantage. Enfin, tous les Indiens avaient succombé sauf le chef, qui se tenait à l'entrée d'une forêt, le dos appuyé à un arbre, luttant avec cette énergie que seul le désespoir peut donner. Un cercle d'acier se resserre autour de lui; il voit maintenant qu'il va être fait prisonnier, et lui que la mort ne saurait effrayer, se prend à avoir peur. La fuite lui est encore possible; ramassant rapidement les flèches des guerriers morts couchés autour de lui, il retraite dans la forêt, résolu à prolonger le combat inégal. Il lance ses flèches qui ne manquent jamais leur but, mais enfin, il est forcé de sortir du bois, et n'a d'autre refuge que la plaine découverte. Les soldats sont réduits à deux, mais ceux-ci le poursuivent avec acharnement, décidés à venger la mort de leurs camarades. Après une poursuite de deux jours, l'Indien se cache dans un petit buisson; de son arc tendu, il est prêt à laisser voler les deux flèches qui doivent lui donner la victoire. Mais les soldats devinent son stratagème; ils ont appris à prendre des précautions; glissant dans le gazon, l'un d'eux arrive à portée de fusil, et décharge sa carabine. La balle perce la poitrine du sauvage qui, brandissant son tomahawk, s'élance sur son ennemi. Mais sa blessure est mortelle, et avant de l'atteindre il tombe pour ne plus se relever. Tant de courage a désarmé la rage des soldats. Ils prodiguent leurs soins les plus dévoués au brave Sioux; c'est en vain, son âme est partie rejoindre ses ancêtres dans les pays de chasse bienheureux."

Pourquoi vous ai-je rapporté cette petite histoire? Seulement pour vous rappeler un instant que la race à laquelle vous appartenez par vos mères a de tout temps été une race de braves. Dans ces jours où, pour des raisons diverses on montre tant de mépris à l'égard des minorités, la nation métisse n'hésitera pas, s'il lui faut, elle aussi, mourir ou s'assimiler, ce qui est la même chose, à lutter jusqu'au bout comme l'a fait ce brave: avant de disparaître, si ce sort lui est réservé, ce qu'à Dieu ne plaise, elle montrera qu'il lui reste assez de ce courage qui animait les fiers Indiens dont le sang coule dans ses veines pour, au besoin, attaquer l'adversaire à visage découvert, sinon avec les armes qu'on s'est accoutumé à abandonner pour des moyens plus paisibles, du moins avec des arguments basés sur les traités dont ils ont le droit et le devoir de réclamer le respect à la lettre.

Car les chasses, les combats ne sont pas les seuls titres de gloire de vos grands ancêtres indiens, Messieurs les Métis-français: du

moment surtout où ils commencent à être en contact avec les blancs, donnant naissance à cette race nouvelle à laquelle vous êtes fiers d'appartenir, ils laissent une marque assez belle dans l'histoire qu'il est juste de la noter. Trop d'écrivains n'ont voulu voir et ne peindre que les traits cruels des nombreuses tribus sauvages qui peuplaient les vastes étendues de ce continent : pour ma part, je préfère ne voir que les côtés aimables, que l'adaptabilité à se laisser civiliser dont elles ont fait preuve dès les débuts ; je préfère conserver l'opinion que bon nombre des horribles choses que l'on se plaît à mettre sur le compte des Indiens, quand on ne va pas jusqu'à en accuser les Métis eux-mêmes, n'ont souvent été autre chose que le résultat des provocations des blancs et de leurs mauvais exemples : témoin (pour ne nous occuper que des Métis) l'affaire de la Grenouillère en 1816, les rigueurs du Gouvernement Provisoire en 1870, le soulèvement en Saskatchewan au printemps de 1885. Sans les bruits répandus à dessein par les "Bourgeois" de la Compagnie du Nord-Ouest et l'imprudence vraiment inconcevable du Gouverneur Semple dans le premier cas, sans les révoltes répétées des Canadiens-anglais contre les autorités reconnues et acceptées dans le deuxième cas, sans les paroles vraiment odieuses de Lawrence Clarke, ne faisant prévoir rien autre que des balles en réponse à leurs justes demandes, dans le troisième cas, est-ce que les horreurs de ces époques que l'on s'obstine à vouloir mettre tout entières sur le compte des Métis auraient eu lieu ? Il suffit de disséquer les données de l'histoire, de comprendre à sa juste mesure le caractère naturellement paisible et inoffensif des gens de votre nation, pour immédiatement reconnaître que seules des raisons sérieuses pouvaient et peuvent encore soulever chez vous les passions que vous ont transmises non seulement les Indiens mais aussi, et plus encore, les descendants des Francs.

En tous cas en regard de ces traits exceptionnels de l'histoire métisse, il est bon, il est juste, de mettre ces autres traits sous lesquels ils seront toujours le mieux connus et à cause desquels ils garderont un nom très particulièrement remarquable dans l'histoire du continent américain. A vos frères de St. Vital, l'autre jour, je parlais de ce qu'avaient fait vos ancêtres comme guides, comme interprètes, comme législateurs. J'essayais de leur montrer combien ils avaient lieu d'être fiers de l'oeuvre de grande civilisation qu'ils avaient accomplie dans ce sens, quel superbe rôle de précurseurs ils avaient rempli en conduisant et interprétant les missionnaires, les explorateurs, les arpenteurs et les autres pionniers du progrès dans leur marche de désintéressement ou d'intérêt, de quelle énergie ils avaient fait preuve en supportant plus que ceux qu'ils conduisaient les rigueurs du climat et les fatigues du voyage, quelle prévoyance vraiment remarquable ils avaient eue en organisant en temps et lieu une sage et ferme résistance lorsqu'on avait voulu les traiter comme un vil bétail que l'on vend sans prendre son avis, en un mot quel magnifique rôle de précurseurs ils avaient de tout temps et en toute occasion joué. Il est un point sur lequel je n'ai pas touché alors, et cela parce

que m'adressant à des habitants de la ville ou presque j'aurais craint de les offusquer de traiter d'un sujet si peu en rapport avec leur position de semi-citadins : c'est celui des Métis comme précurseur des cultivateurs de cet immense et merveilleux pays. Avec vous, foncièrement cultivateurs, je puis parler de la chose en toute sécurité. Il est bon que la chose soit connue, le Métis a été le premier cultivateur du Manitoba et de l'Ouest : "Les établissements Métis, a écrit Louis Riel, étaient les jalons de la civilisation future."

Il y a quelque semaines, j'avais l'avantage en compagnie du R. P. Blain, S.J., du Collège de St-Boniface, qui me servait de cicerone, d'examiner de très près les crânes et les squelettes des Martyrs de l'Île au Massacre, ces hommes qui avaient accompagné le grand La Vérendrye dans ses découvertes de l'Ouest jusqu'au fort qu'il avait construit sur le lac des Bois et qu'il avait baptisé du nom de Fort St-Charles. Ces restes indiquent que ces braves voyageurs devaient être des hommes de taille au-dessus de l'ordinaire et d'une robustesse physique remarquable. Leurs semblables ont été les premiers ancêtres des Métis pour ce qui est de l'Ouest, si tant est cependant que ces hommes n'étaient pas déjà des sangs-mêlés avant même de quitter le Bas Canada. Car il est notoire que les tribus Algonquines de cette partie du pays, naturellement la première découverte par les Européens, se mêlèrent dans des proportions considérables avec ceux-ci et plus particulièrement avec les Français, qui occupaient alors presque seuls le pays le long du St-Laurent et sur les bords des Grands Lacs. Ainsi dans les régions de l'Illinois, du Missouri et du Michigan, ces alliances furent fortement favorisées par les missionnaires, depuis le commencement du 18ème siècle surtout, bien que dès 1693 de semblables unions avaient déjà eu lieu, entre autres dans la tribu des Kaskakias, si bien que dans la partie du pays qu'habitait cette peuplade, et plus particulièrement aux alentours des postes de commerce à Détroit, Mackinac, Duluth, peu de familles françaises étaient tout à fait exemptes de sang indien. Il est donc bien permis de croire qu'un bon nombre des compagnons de La Vérendrye et de ses successeurs étaient déjà des Métis.

Or l'on sait que le premier essai de véritable agriculture dans l'Ouest fut fait dès 1754 par quelques compagnons de La Corne St. Luc aux environs du Pas sur la Rivière Carotte, et quelques années plus tard, Constant, le premier Bois-brûlé dont on connaisse le nom de façon certaine pour la chose, avait établi une exploitation assez importante au Pas même qu'environ quarante ans après le Dr. King, qui passait par là se rendant au Nord dans une expédition parallèle à celle de Sir John Franklin, pouvait écrire des choses telles que celles-ci : "Notre attention fut bientôt attirée par la vue très agréable de maisons entourées d'une quantité de terre en un état de très grande culture, divisée en champs de blé et en prairies. Plusieurs chevaux et boeufs broutaient aux environs, et les pores et les volailles couraient et volaient de tous côtés. . . Un bovillon gras se vendait de

12 à 14 shillings, et la farine et le beurre presque rien.” Et à certaines questions qui lui furent posées lors de l'enquête de 1857, le même individu répondait qu'à son idée il avait vu de 1000 à 1500 acres ainsi cultivés, et il ajoute que les Métis faisaient pousser non seulement du blé, mais du maïs et de l'orge. Sa déposition d'ailleurs fut confirmée par le lieutenant colonel Lefroy, le Dr Richardson et d'autres. Les Métis furent donc bien les premiers cultivateurs du pays, ils furent donc bien des précurseurs là aussi, comme ils l'avaient été en tout le reste. Et j'ajouterai encore avec Louis Riel que là où ils s'installèrent, que ce fût sur la Rivière Rouge, sur les trois Rivières Saskatchewan, ou sur les affluents de l'une et des autres, leurs places étaient si bien choisies qu'elles sont devenues et deviennent chaque jour “des centres sur lesquels l'émigration s'appuie pour coloniser et s'étendre dans toutes les directions”: tels Winnipeg, Edmonton, Prince Albert, Saskatoon, Le Pas, etc., sans parler de l'Île à la Crosse, du lac la Ronge et des nombreuses missions du nord où les récoltes ne sont pas moins luxuriantes et moins abondantes que celles que nous voyons au Manitoba et dans les autres Provinces de l'Ouest.

Naturellement ce ne fut pas précisément avec plaisir qu'en 1869 sur la Rivière Rouge et en 1884 sur la Saskatchewan, les Métis qui s'étaient choisis des fermes pour eux et leurs enfants, virent des étrangers arpenter, dans un but qui leur paraissait louche, les terrains sur lesquels ils s'étaient établis. Faut-il les blâmer s'ils se crurent permis de crier halte-là et d'empêcher par la force ces gens de continuer leurs travaux d'accaparement? Que diraient les bons cultivateurs de Thibautville et de Ste-Anne si des hommes venant des Etats-Unis ou d'ailleurs se mettaient un beau matin à arpenter leurs terrains, se moquant d'eux et leur avouant leur intention de les chasser plus tard de leurs foyers? Ils auraient vite fait de se révolter, et ils auraient raison. Il ne faut donc pas s'étonner que les Métis de ces époques crurent bon de défendre leurs possessions contre l'envahissement rapace des bandes Snow et autres: ils ne firent qu'employer la résistance dans des cas évidents de légitime défense. Parce que l'on est pionnier et défricheur, parce que par un travail parfois très pénible, on prouve que des étendues de terrain que certains messieurs anglais, se disant pourtant très savants, prétendaient ne pas être adaptés à la culture: tel le très honorable Ellice, membre du Parlement anglais, qui déposait en 1857 devant le Comité choisi pour s'enquérir de ces choses: “J'ai entendu l'évidence qui vient d'être donnée à ce comité à l'effet que la Saskatchewan est un pays susceptible d'être établi: c'est possible après qu'une deuxième génération à part de celle-ci sera descendue dans la tombe, mais ce ne sera que parce que la population de l'Amérique sera devenue si dense que les habitants se verront forcés d'émigrer vers des régions moins bien adaptés à la colonisation que celles où ils se trouvent aujourd'hui”; tel encore le lieutenant colonel Lefroy, qui s'occupait s'il vous plaît de faire des observations magnétiques pour la Société Royale et osait témoigner devant ce même Comité que, à son idée, “l'agriculture ne

saurait faire que peu de progrès n'importe où dans cette région; que bien que la Colonie de la Rivière Rouge fût assez bien adaptée à des fins d'agriculture, elle ne pouvait se comparer aux meilleures parties des autres colonies britanniques en Amérique, et qu'en tous cas, elle ne formait qu'une petite proportion de la région totale, qu'à son avis les meilleurs pays d'agriculture qu'il avait vus,—voyez comme ils'y connaissait,—étaient entre le Lac la Pluie et le Lac des Bois, que les gelées étaient si intenses que sur une immense partie le sol était permanemment gelé,"—parce que, dis-je, on prouve que les terrains si méprisés sont meilleurs qu'on ne s'imagine, si bons même qu'aujourd'hui il est admis dans le monde entier que les plaines de l'Ouest dont parlaient avec tant de dédain ces ignorants, qu'ils fussent membres du parlement ou de la Société Royale britannique, forment sans contredit le grenier de l'Empire, parce que, à la sueur de son front, on prouve toutes ces choses, ce n'est pas une raison pour se laisser faire par le premier venu qui, sous prétexte qu'il appartient à une race supposée supérieure, prétend pouvoir vous chasser brutalement du domaine que vous avez arraché au désert ou à la forêt, et s'emparer de votre bien. Messieurs, c'est seulement en passant que j'ai voulu toucher à ce point, je n'ai pas l'intention de m'y étendre davantage aujourd'hui: qu'il me suffise de vous assurer qu'il n'est plus un historien bien pensant qui n'explique, sans les approuver, la résistance très légitime de 1869 et la rébellion, plus légitime encore s'il est possible, de 1885, tout comme la rébellion de 1837 de nos frères de la Province de Québec est admise comme ayant été une véritable nécessité.

On m'avait prié de vous adresser la parole pendant quelques minutes: je m'aperçois que je me suis étendu bien au-delà du temps que je m'étais assigné; je vous prie de m'excuser.

En terminant, permettez-moi cependant de vous faire part d'une réponse assez typique que j'ai entendu faire par un des vôtres, ces jours derniers, à un étranger nouvellement arrivé d'Europe, qui lui demandait ce que c'était en somme qu'un Métis. Votre ami répondit ceci: "C'est un Canadien comme un autre, avec cette différence, qu'il ne craint pas de dire qu'il a du sang sauvage dans les veines quand il en a." Sans doute cette réponse très fière est-elle un peu brusque s'adressant à certaines personnes qui ont honte de l'origine de leurs mères, ce qui est très mal; elle prouve néanmoins ceci: que, parce qu'on est de sang-mêlé, parce qu'on sent frémir en soi le sang des preux de la Vieille France et celui des grands Peaux-Rouges, parce qu'on appartient en même temps à une race que l'on s'accorde à dire parvenue au faite de la civilisation et à une autre qui, hier encore, ne connaissait rien autre que la large existence de la nature dans toute sa grande et belle simplicité, on a raison de s'enorgueillir d'être ce que l'on est: un Métis-français. Et j'ajouterai: quoi que vous entrepreniez, où que vous vous trouviez, qui que vous abordiez, plus vous vous affirmerez Métis-français plus l'on vous

considérera. Aussi quelque velléité que vous ayez pu avoir, à un moment où à un autre, de renoncer à votre caste, s'il m'est permis, au titre d'ami qui n'hésite pas à vous dire combien il admire les faits et gestes de votre nation de vous donner un conseil, ressaisissez-vous et chaque fois que l'occasion se présentera, vous souvenant du passé, levez la tête bien haut, et répétez : "Je suis Métis, je resterai Métis."



NOS ANCÊTRES DANS L'OUEST*

Mesdames, Messieurs.

En ces temps de lutte pour la préservation de nos droits les plus sacrés, il n'est pas de stimulant plus efficace pour soutenir notre courage, que de nous remémorer, de temps à autre, les magnifiques actions de nos ancêtres en ce pays.

Et lorsque je dis ce pays, je ne veux pas parler nécessairement de celui où se sont d'abord répandus les hommes courageux qui ont peiné à la tâche sublime de créer une Nouvelle France sur ce continent: le Bas-Canada, le Haut-Canada, les Provinces Maritimes en dehors de Québec, et les Etats-Unis. Je ne me représente pas seulement leurs océans, leurs mers, leurs lacs et leurs rivières que nos pères ont parcourus au milieu des pires dangers; je ne pense pas uniquement aux difficultés inouïes que ces braves avaient partout à y surmonter; je songe surtout à nos belles prairies de l'Ouest, à leurs magnifiques lacs et à leurs majestueuses rivières, aux gigantesques montagnes qui les séparent des flots du Pacifique.

Je ne me souviens pas seulement des exemples fameux de ces valeureux ancêtres qui, le long du St. Laurent, autour des grands lacs, et au coeur de ce qui est aujourd'hui les Etats-Unis, entreprirent, au mépris de leur existence, de faire connaître aux populations du vieux monde un nouveau continent, et d'amener les primitives peuplades de celui-ci à la vénération des vérités incommensurables et éternelles du Christianisme; je songe surtout au dévouement et à la foi ardente de ces robustes pionniers et de ces grands missionnaires qui ouvrirent chez nous, malgré les obstacles sans nombre, les routes aux explorations, aux prédications et à la civilisation.

Je n'exagère rien en affirmant que le récit des faits et gestes de ceux de notre race qui nous ont précédés dans les immenses plaines et au milieu des monts quasi inaccessibles qui forment le domaine des provinces de l'Ouest, est captivant à l'égal du roman d'aventures le mieux imaginé. Il n'est besoin de lire ni Fenimore Cooper, ni Gustave Aymard, ni les écrivains qui ont marché sur leurs traces pour assister, par la pensée, à des aventures d'un intérêt absorbant, ou parcourir, en imagination, des paysages magnifiques; il suffit de suivre les coureurs de bois, les découvreurs, et les missionnaires qui se sont succédés depuis bientôt quatre siècles, des rives du St. Laurent et des Grands Lacs aux immensités de l'Ouest, sauvages alors, resplendissantes aujourd'hui de riches moissons où notre génération récolte,

*Causerie donnée au Club "Le Canada" le 5 novembre 1916.

dans une jouissance paisible, les fruits des travaux extraordinaires et des luttes presque inénarrables de ces grands pionniers.

“Rappelez-vous bien, nous dit ce vaillant et noble cœur, le sénateur Landry, rappelez-vous bien la souveraine noblesse de nos origines et la grandeur de notre passé. Nous sommes les fils de ceux qui ont découvert la moitié de ce continent et marqué partout l’empreinte catholique et française.”

“La puissance française est maintenant une chose du passé, a écrit un auteur américain, John Fiske, et lorsque nous évoquons ses ombres disparues, elles s’élèvent de leurs tombeaux au-dessus de nous sous des dehors étranges et romantiques. Les fantômes de leurs feux de campements semblent de nouveau brûler, et la lumière vacillante se joue à l’entour sur le seigneur, le vassal et le prêtre à la robe noire, mêlés aux silhouettes farouches des sauvages guerriers, tous liés en une étroite camaraderie pour la poursuite du même but austère. Une vision sans limite s’empare de nous : un continent indompté ; de vastes étendues de forêts verdoyantes ; de silencieuses montagnes dans leur premier sommeil ; des rivières, des lacs, et de gais étangs ; des océans de solitudes se mêlent aux cieux. Tel était le domaine qu’avait acquis la France à la civilisation. Des casques ornés de plumes brillaient dans l’ombre de ses forêts, des habits de prêtres se glissaient dans les retraites et les places fortes d’une barbarie vieille comme le monde ; des hommes plongés dans l’étude de sciences antiques, pâlis dans les cellules des cloîtres, passaient ici la meilleure partie de leur existence, gouvernaient des hordes sauvages avec une douce autorité paternelle, et gardaient leur sérénité jusque dans les affres de la mort la plus cruelle. Des hommes élevés dans les cours, héritiers des manières polies d’une ascendance très ancienne, égalaient, par leur vigueur indomptable, les travailleurs les plus robustes.”

Et à la suite de ces hommes, que rien n’effrayait, venaient ces douces religieuses qui, malgré la faiblesse inhérente à leur nature, tenaient à faire leur part de l’oeuvre immense entreprise par les pionniers de la civilisation et de la religion.

La lutte entre les éléments français et anglo-saxons qui s’engagea dès les débuts pour la suprématie sur ce continent fut l’un des points tournant de l’histoire du monde, n’ayant comme parallèles que les conflits restés fameux et d’où a dépendu la civilisation moderne, entre les Grecs et les Perses, les Romains et les Carthaginois. Il y a pourtant cette différence, que dans le cas qui nous occupe, au Canada du moins, nous, que l’on se plaît parfois à appeler conquis, restons toujours debout et, qu’au lieu de perdre de notre vigueur et de notre influence, nous sentons l’une et l’autre s’accroître tous les jours. Tant il est vrai qu’il n’y a rien comme la persécution pour inoculer la vigueur aux faibles, et pour décupler le courage des forts, tant il est vrai, comme l’a si bien dit Hugo, que “les martyrs sont le combustible des religions. Plus il y en a dans le brasier, plus la flamme monte, plus l’idée grandit, plus la vérité illumine.”

Avec l'union sacrée et indissoluble qui existe depuis plus de deux ans entre les deux mères patries des deux principaux éléments dont est composée la population du Canada, les yeux de ceux de nos compatriotes de langue anglaise qui ne nous comprennent pas, ne devraient-ils pas s'ouvrir et ne devraient-ils pas voir que leurs actes menacent de tourner tout simplement à l'infamie? Alors que les journaux d'Angleterre s'étonnent que l'on puisse s'opposer à l'acquisition par les enfants Canadiens-français de leur langue maternelle, et affirment, en recommandant l'étude du français dans toutes les écoles primaires et modèles du Royaume Uni, que l'insularité et le monoglottisme de l'Angleterre constituent pour elle un danger dans l'avenir; alors que Sir Charles Wakefield, ex-lord-maire de Londres, et Madame Pankhurst, leader du parti du suffrage universel, plaident pour l'enseignement du français d'un bout à l'autre de l'Empire Britannique, nos compatriotes de langue anglaise au Canada ne devraient-ils pas reconnaître leur erreur et comprendre enfin qu'il ne peut y avoir de mal à ce qu'un pays soit bilingue? Et cette lutte de races, où l'une semble vouloir priver l'autre des droits que celle-ci possède réellement au même degré que celle-là, ne devrait-elle pas se changer en un conflit amical où nous nous efforcerions de suppléer par un échange mutuel aux qualités qui nous font défaut, de façon à faire de ce Dominion, une nation où la perfection arrive à son apogée? Nous de l'élément français, nous sommes prêts; nous le sommes depuis les plaines d'Abraham. Attendrons-nous en vain que tous nos frères de langue anglaise, sans exception, voient l'anormal de leur position et viennent nous serrer la main comme preuve de la cessation des hostilités et gage d'une union sacrée pour l'avenir?

La lutte actuelle a montré et montre encore que les éléments anglo-saxon et français ont beaucoup à apprendre l'un de l'autre. La façon admirable, d'aucuns disent miraculeuse, avec laquelle la France s'est ressaisie pour faire face à la pire invasion de barbares qui ait jamais souillé son sol, et leur administrer à plusieurs reprises, entre autres, la Marne, la Champagne, Verdun, la Somme, des défaites dont les échos se répercuteront dans la suite des siècles, indique que le principe de centralisation dont on lui a fait tant de reproches à son bon. De son côté, l'Angleterre en trouvant moyen, en moins de deux ans, de mettre sur pied une immense armée, bien disciplinée et capable de noblement tenir tête à l'armée la mieux organisée qui se soit jamais vue, a montré combien elle a raison de constamment maintenir chez elle le principe de l'initiative individuelle.

* * *

Si en Grèce, si à Rome, les noms des grands généraux, des fameux législateurs de la nation conquérante planent bien au-dessus de ceux de la nation vaincue, la Perse ou Carthage, il n'en est pas de même sur le continent nord-américain, et quoi qu'on fasse et qu'on

§ L'Angleterre, cette grande et généreuse nation où palpitent toutes les forces vives du progrès, qui comprend que la liberté c'est la lumière.—V. Hugo.

dise, nos adversaires eux-mêmes sont forcés d'admettre que les noms des Cartier, des Champlain, des Maisonneuve, des la Salle, des Frontenac, des Laval, des Montcalm, des Lafontaine, pour n'en citer que quelques uns pris au hasard, demeurent les plus grands noms des fastes de l'histoire du pays, d'un bord comme de l'autre de la frontière. Avec les Nicollet, les Radisson, les de Noyon, les Charlevoix, les La Vérendrye, les Saint-Pierre, les Provencher, les Riel, etc., l'Ouest ne le cède en rien à l'est : ici comme là-bas, ce sont des noms français qui priment tous les autres. Et, à leur égard, on peut bien répéter ce que Fiske a dit des premiers, que "pour le courage, la force d'âme et les grandes résolutions, pour la sagacité comme chefs, la sagesse comme hommes d'état, l'intégrité à toute épreuve, la loyauté dévouée, pour toutes les qualités qui rendent la vie héroïque, nous pouvons prendre d'eux d'innombrables leçons."

* * *

Dans son introduction à la première partie des voyages des Français sur les Grands Lacs et la découverte de l'Ohio et du Mississippi (1614-1684), Pierre Margry, le célèbre compilateur des mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'outre mer, écrit ce qui suit : "Le chevalier de Fleurieu, dans le projet d'instruction qu'il soumit à Louis XVI pour le voyage de La Pérouse en 1785, reprochait aux Français de n'avoir pris qu'une faible part à la découverte du globe terrestre. Il est du moins un continent où notre action semble ne pas autoriser la sévérité de ce jugement, c'est l'Amérique dans sa partie septentrionale, dont La Pérouse lui-même a visité les côtes occidentales pour achever notre oeuvre ; et si notre exploration dans ces régions du nouveau monde n'est pas encore estimée autant qu'il convient, c'est que pour apprécier nos diverses entreprises il faut savoir à quelles aspirations la pensée en est due, se rendre compte des différences qu'elles ont rencontrées, comme aussi connaître les talents, les vertus et même les impressions de ceux qui ont exécuté ces grands voyages. Or cette connaissance ne pouvait s'acquérir que par la lecture de mémoires inédits et dispersés jusqu'ici."

Et il ajoute : "Nous ayons réellement ignoré, par cette raison sans aucun doute, ce qu'offre de grand et d'intéressant l'histoire de la découverte et du premier établissement, par la France, des territoires de l'Ouest, qui, outre une partie du Canada au Nord, forment présentement au centre et au Sud, une vaste étendue de la Confédération des Etats-Unis."

Au nombre des découvertes et des établissements mentionnés dans ces lignes, ceux des pays que nous habitons nous intéressent naturellement au plus haut chef ; c'est mon intention dans une série de causeries au cours de cet hiver de les étudier avec vous l'un après l'autre, non pas de façon simplement technique et chronologique, mais précisément, jusqu'à un certain point du moins, dans le sens indiqué par les lignes de Margry, et autant qu'ils pourront présenter à notre esprit les caractéristiques des hommes que nous pouvons

sans crainte, à quelques exceptions près, prendre comme modèles, au sens exact ou figuré du mot, dans la lutte que nous avons été forcés d'entreprendre pour la conservation, en ce pays, de la langue française et de la mentalité qui en est le complément naturel.

Et je suis sûr que si vous voulez bien perdre de vue la faiblesse comme auteur de celui qui s'efforcera de vous intéresser, en plaçant sous vos yeux les tableaux édifiants des grandes actions accomplies par les hommes de notre race, pour ne songer qu'aux grands exemples qui s'en dégagent, vous aurez lieu, à la fin de la saison de vous féliciter d'avoir profité de l'occasion qui vous aura été ainsi offerte de retremper vos forces et votre détermination aux sources mêmes de l'histoire des nôtres dans l'Ouest.

D'une soirée à l'autre nous évoquerons les figures des grands disparus qui ont présidé à l'établissement et à la civilisation de l'Ouest. Avec Nicollet nous approcherons si près des plaines du Manitoba que nous traiterons dès 1640 avec "les gens de la mer" ou de Ouinipeg; avec Bourdon, quelques années plus tard, nous prendrons possession au nom du roi de France du littoral de la Baie d'Hudson; avec Radisson et Grosseillers nous découvrirons le Nord-Ouest dès 1659, irons par terre à la Baie James ou la Baie d'Hudson dès 1662, et sept ans plus tard, fonderons la fameuse Compagnie de la Baie d'Hudson dont l'influence sur l'histoire, le développement et le gouvernement du pays devait être si considérable; avec de Troyes, d'Iberville, La Pérouse et leurs compagnons nous lutterons pour la préservation des droits du roi de France, contre les empiètements de la Compagnie dans les mers et les territoires où elle se sera établie; avec de Noyon, La Vérendrye—ce Jacques Cartier du Nord-Ouest, comme l'appelle si justement l'honorable juge Prud'homme—Lafrance, St. Pierre et leurs compagnons et successeurs nous continuerons et achèverons les découvertes du Nord-Ouest: avec eux nous en prendrons possession au nom du roi de France en y établissant des forts dont les restes, pour quelques uns du moins, peuvent encore être retrouvés de nos jours, sinon de fait, du moins dans la tradition des indigènes et des anciens; avec La Corne St. Luc, au Pas, sur la rivière Carotte, nous cultiverons le sol dès 1754; avec les Métis-français nous guiderons les voyageurs de toutes nationalités à la découverte de nouvelles contrées et, en temps et lieu, nous défendrons les droits, hérités ou acquis, des premiers occupants de ces plaines, ne permettant pas que cet immense domaine devienne une simple colonie de colonie; avec les pères Jésuites dont le grand historien américain Bancroft a dit: "On n'eut su tourner un cap, remonter une rivière, qu'un Jésuite n'y eut déjà été," et les Pères Oblats qui, une fois à l'oeuvre, ne le cédèrent en rien, pour le zèle et le dévouement, à leurs prédécesseurs et confrères, nous convertirons et instruirons les aborigènes et aiderons au peuplement du pays, par les habitants de l'Est et de l'Europe, en établissant des maisons d'éducation et des institutions de charité de toutes sortes; avec les soeurs des divers ordres nous fonderons les hôpitaux, les hospices,

les écoles dont nos adversaires eux-mêmes sont forcés d'admettre la supériorité. Le champ est si vaste que nous n'aurons pas de trop de tout l'hiver pour le parcourir, si même il nous est possible de traiter le sujet de façon complète et digne de lui en une seule saison.

D'autant plus que nous aurons aussi à assister à l'établissement des principaux postes de l'Ouest et de leurs succursales, à leur transformation en centres de population, lorsque le pays commencera à se peupler et à attirer l'immigration; à la naissance des villages, des villes. Nous aurons à constater combien ces hommes, dont hélas! nous connaissons à peine les noms et l'histoire, avaient le coup d'oeil juste; combien leur jugement était sain et combien notre époque, en choisissant précisément, pour bâtir ses Winnipeg, ses Edmonton, ses Calgary, ses Saskatoon, ses Prince Albert, ses Le Pas, etc., les lieux qu'ils avaient eux-mêmes choisis, a reconnu la sagesse de leurs prévisions. Car de même que des dents de dragon semées par Cadmos naquirent et grandirent les forteresses de la Béotie, de même des plaques de prises de possession éparpillées par La Vérendrye surgirent et s'étendirent les cités de l'Ouest. Par cette semence la France devint la mère de nos grandes villes, non seulement de celles qui existent depuis l'annexion des Territoires du Nord-Ouest au Canada, non seulement de celles qui sont nées d'hier ou sont encore dans un état embryonnaire, mais de toutes celles à naître d'un travers à l'autre des Provinces de l'Ouest jusqu'aux Grands Lacs d'un côté et l'Océan Pacifique de l'autre, aussi bien que de la frontière américaine à la Baie d'Hudson et l'Océan Glacial Arctique; tout comme la chose est arrivée et continue à se produire aux Etats-Unis pour les endroits où Céloron de Bienville, par exemple, cloua aux arbres bordant les embouchures des principales rivières, ses plaques de fer-blanc attestant ses prises de possession au nom de Louis XIV.

* * *

André Thevet, cosmographe du roi Henri III, dans son livre "Le Grand Insulaire et Pilotage," publié en 1586, montrait quels dangers courraient ceux qui voulaient s'aventurer vers la côte d'Amérique, au delà de Terre-Neuve. Selon lui des démons et des griffons peuplaient les îles à l'entrée du détroit de Belle-Isle et les montagnes du Labrador; les cartes sur lesquelles il se plaisait à représenter ces êtres fantastiques, pourvus d'ailes, de cornes et de queues, rampant sur les écaillés molles de leurs ventres flasques et vomissant la flamme par leurs goules hideuses, ne purent cependant arrêter Champlain, ses compagnons et ses successeurs.

Si pour l'Ouest il n'était pas question de démons et de leur "terrible tintamarre," par contre il ne manquait pas de récits d'actes de cruauté perpétrés par les sauvages pour faire hésiter les plus vaillants à s'aventurer sur les territoires qu'ils occupaient. Non seulement les hommes que nous suivrons au cours de ces études ont eu le mérite de mépriser ces récits et de réussir à adoucir les moeurs de ces êtres primitifs, que leur instinct avertissait peut-être du résultat ultime de la conquête par les Visages Pâles de leurs immenses

domaines, mais ils eurent aussi celui, par la franchise des relations qu'ils eurent avec eux, de s'attirer dès les débuts leur confiance au point de les faire consentir à des unions entre blancs et Indiens d'où sortit cette robuste race métisse, dont nous aurons souvent occasion d'admirer les grands gestes. Nous assisterons pourtant à quelques terribles massacres perpétrés, par crainte ou par jalousie, sur les membres de certaines expéditions ou missions, et nous comprendrons d'autant mieux la grandeur du dévouement et le désintéressement de la conduite de ces hommes, à la poursuite d'un idéal matériel ou religieux, que rien ne pouvait arrêter dans leur marche vers le noble but qu'ils s'étaient imposé.

Quel attrait, en effet, pouvait bien avoir pour ces robustes découvreurs le pays inconnu qui s'étendait devant eux à la limite des Grands Lacs vers l'Ouest, dont l'aspect sauvage et apparemment impénétrable était de nature à leur arracher le cri que poussa Cartier en se trouvant entre les murailles rébarbatives du Labrador et l'île rugueuse de Terre-Neuve: "Sûrement c'est ici la part de la terre qui fut donnée en partage à Caïn!" Quelle soif de nouveautés les portait bien à affronter, loin de tout poste de défense et de ravitaillement, un climat dont ils ignoraient la rigueur, une population dont ils devinaient la férocité, des contrées où les maladies devaient sans doute pulluler au milieu des miasmes des marais et au sein des nuages d'insectes sanguinaires? Oh! c'est que pour les uns l'honneur de pouvoir ajouter aux domaines que possédait déjà leur roi les faisait mépriser les fatigues les plus grandes et courir les dangers les plus terribles, tandis que pour les autres, le salut d'une seule âme fût-elle celle d'un Peau Rouge—devant Dieu toutes les âmes sont blanches—valait plus que la conquête d'un Empire. Lorsque des hommes se sont tracé un tel chemin de gloire et de mérite, il n'est pas de ciel assez inclément, de nature assez sauvage, d'obstacles assez insurmontables, d'indigènes assez féroces, pour arrêter leur marche en avant et les empêcher d'atteindre le noble but qu'ils se sont proposé.

D'ailleurs devant la vigueur des courageux, devant la décision des intrépides, les difficultés s'aplanissent bientôt comme par enchantement; et de même qu'une fois passé le détroit de Belle-Isle et ses îles réputées remplies de monstres et de démons, Cartier trouva le doux climat de la baie des Chaleurs et la beauté des rives enchantées de Gaspé, qui relevèrent son courage et ravivèrent sa résolution de poursuivre son chemin vers la Chine, de même, une fois les abords mornes des Grands Lacs laissés derrière eux, les voyageurs et les missionnaires que nous accompagnerons sur les rivières qu'ils descendaient en canots, l'épée au côté ou le crucifix à la main, virent s'ouvrir devant eux des horizons ensoleillés et des paysages merveilleux qui les confirmèrent dans la poursuite du but qu'ils s'étaient fixé: celui de découvrir cette mer de l'Ouest dont ils avaient tant entendu parler et de convertir à Dieu les peuplades, ignorantes du bienfait de la religion chrétienne, qui devaient en habiter les plages.

Au cours de ces études sur la naissance d'une nation,—car il est clair que dans un avenir qui ne peut être bien éloigné, les prairies de l'Ouest formeront un Empire dont la prospérité dépassera tout ce qu'on a vu dans le reste de l'univers,—en suivant ainsi pas à pas ces hommes qui ont préparé la voie aux populations des années futures, en étant témoin des actes de dévouement vraiment héroïques accomplis par ces pionniers de la civilisation et de la religion, nous serons fiers de sentir que ces hommes étaient de notre sang, que ces précurseurs appartenaient à notre race et que ces grandes découvertes ont été achevées sous l'égide de notre foi.

Car si, reconnaissants du joug plutôt léger qui nous a été librement imposé depuis la cession de 1763, nous vivons paisibles et prospères à l'abri du drapeau britannique qui, jusqu'à ce jour, a été la garantie de nos libertés civiles et religieuses; si nous n'avons ni la pensée ni le désir de changer notre allégeance, il doit bien nous être permis cependant d'être fiers des grandes actions de nos aïeux accomplies aux siècles passés, jusqu'au fond des solitudes de l'Ouest, et de nous glorifier d'être les descendants de tels hommes.

Et comme c'est à eux que nous pouvons faire remonter la genèse des droits sur laquelle nous basons nos réclamations de l'heure présente, par raison de première occupation du pays, tout comme dans la Province de Québec et ailleurs au Canada, il est tout naturel que nous étudions avec beaucoup de soin notre histoire et nous pénétrions tous les jours davantage de la justice de nos demandes.

Car de même qu'il y eut pour le Canada d'alors des capitulations de Québec et de Montréal et un traité de Paris qui, de 1759 à 1763, garantirent à la population française de ce temps-là les droits et les privilèges qu'elle possédait ou devrait posséder encore aujourd'hui dans l'Est, de même il y eut en 1870 une capitulation de Fort Garry et un traité d'Ottawa,—bien clairement énoncé, celui-ci,—pour confirmer dans ces mêmes droits et ces mêmes privilèges les habitants, en majorité aussi de langue française et de religion catholique, qui s'étaient séparés peu à peu de la province mère et avaient fait souche dans les plaines de l'Ouest.

Cependant il est bon que nous ne perdions pas de vue qu'étant les plus faibles numériquement, il est nécessaire que nous donnions comme base à la lutte que nous sommes forcés d'entreprendre, des arguments solides où le bon sens et la raison soient de nature à l'emporter sur la force brute. A l'exemple des découvreurs et des missionnaires qui abordaient les populations sauvages des plaines que nous habitons, les mains chargées d'offres de paix et de bénédictions, nous devons nous servir, à l'égard de ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas nous comprendre, de tous les moyens légitimes que la persuasion nous offre.

Trop souvent, en nous adressant aux adversaires de notre langue et de notre religion, nous usons de paroles acerbes et de sourires narquois : sur le moment cela satisfait la petite gloriole qu'on éprouve

toujours en lançant une pointe spirituelle ou en se vengeant d'une injustice au moyen du sarcasme, mais les résultats définitifs sont presque toujours fatalement désastreux ; car une fois que nous nous sommes fait par ce moyen des ennemis d'hommes qui n'étaient encore que des adversaires, nous pouvons bien nous attendre à ce qu'ils mettent tout en oeuvre pour nous nuire sinon nous détruire. Sans doute, sur le moment, il y a moins de satisfaction à prendre une position digne et à essayer de raisonner les choses froidement, mais le résultat est, de façon générale, plus sérieux. Après tout, nos adversaires sont des hommes intelligents : ils nous appartient de leur prouver par le raisonnement que notre manière de voir est la bonne, et cela avec cet esprit de conciliation et cette modération que le Saint Siècle vient justement de nous recommander,

* * *

Bien que ces causeries soient surtout, dans notre idée, pour les nôtres, pour maintenir en eux, au moyen du souvenir retouché des faits et gestes de nos aïeux, le patriotisme qui ne cesse jamais de vivre ou de couvrir dans le coeur d'un vrai Canadien-français, nous serons heureux d'admettre ceux de nos amis de langue anglaise ou autre qui s'intéressent aux problèmes vitaux que nous avons continuellement à traiter, pour conserver à notre race le degré, dans l'échelle sociale et économique de ce pays, auquel elle est parvenue, et auquel elle a le droit et le devoir de se maintenir. Nous leur tendons la main avec franchise et cordialité, et les assurons qu'ils ne trouveront jamais dans notre langage quoi que ce soit qui puisse les offenser. Dieu merci les armes dont nous pouvons disposer sont nettes de toute souillure, et nous pouvons nous en servir au grand jour sans avoir à redouter des critiques justifiées par des paroles blessantes.

La race canadienne-française dans l'Ouest, pas plus que dans l'Est, n'a le moindre désir de dominer ; tout ce qu'elle demande, c'est la place au soleil de liberté à laquelle elle a droit, place qu'elle est décidée à conquérir, quel que soit l'obstacle qui puisse lui barrer le chemin.

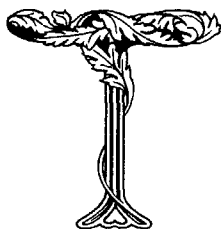
Fort de la justice de sa cause, elle est plus que jamais décidée à s'affirmer, et d'une génération à l'autre, comme par le passé, à conserver, fussent les persécutions se continuer indéfiniment, le patrimoine de gloire qui lui a été transmis par ses grands découvreurs et ses pieux missionnaires.

Un grand archevêque irlandais, ami de notre race, Mgr. Quigley, de Chicago, mort il n'y a pas encore longtemps, adressait un jour publiquement à une réunion de nos compatriotes de l'Ouest américain, ces belles paroles : " Avant tout, Canadiens-français, conservez vos traditions, vos institutions ; propagez votre langue et vos traditions ; c'est par elles que vous êtes restés, en Amérique, un peuple distinct et que vous avez conquis l'admiration de tous. Et c'est en conservant votre langue et vos traditions que vous pourrez remplir votre

mission, qui est celle de donner à l'Amérique tout ce que la vieille France avait d'admirable et que vous avez si bien conservé."

C'est justement là ce que la race canadienne-française dans l'Ouest canadien est décidée à faire.

Quelles que soient les difficultés de la lutte qu'elle pourra encore avoir à soutenir, elle continuera à parler français et à se souvenir des nobles exemples de ses ancêtres; ses enfants marcheront de l'avant en répétant: "Canadiens-français partout, toujours et quand même!"



L'HOMME MERVEILLEUX*

Mesdames, Messieurs.

L'histoire des nôtres en ce pays est intimement liée à ce que l'on appelle, dans les annales du monde, la découverte du passage du Nord-Ouest,—“ce feu follet qui a coûté tant de vies, de trésors et de temps,”—comme le dit un vieil auteur du commencement du 18ème siècle. Il ne serait pas juste cependant de s'imaginer que ce fut là une entreprise qui datât de la découverte et de l'occupation du Canada et de la plus grande partie du reste du continent Nord-Américain par les Français, que l'on fasse remonter cette découverte et cette occupation à bien avant les Cabot et même à avant Christophe Colomb, ou que nous les fassions dater simplement de Denys et Aubert, de Verrazano ou seulement de Jacques Cartier au 16ème siècle.

C'est qu'en effet nous devons nous transporter au commencement du 11ème siècle pour avoir le nom du premier Européen qui se hasarda, semble-t-il, dans un voyage vers l'Ouest et aboutit, si on doit croire ce qu'en dit Sagas, à un pays transatlantique auquel fut donné le nom de Vinland à cause des vignes abondantes qu'on y trouva. Leif Ericson, fils d'Eric le Rouge, qui s'était enfui, pour meurtre, de Norvège en Islande, serait le premier voyageur qui ait essayé de découvrir le passage du Nord-Ouest et qui, quatre siècles avant les prédécesseurs de Colomb, ait abordé en Amérique. On dit aussi que son père le suivit et établit une colonie dans le Groenland dont Gardar, en tous cas depuis longtemps disparue, fut la capitale. Tout cela cependant paraît un peu légendaire et c'est sans doute pour cette raison que la statue du découvreur par Anne Whitney, qui orne l'avenue de la République à Boston, a un tel air d'idéal vaporeux.

De tout temps, cependant, il a existé en Europe un besoin de se diriger vers l'Ouest, de se rendre par là en Chine et au Japon que le pouvoir croissant des Turcs, qui avaient fini par s'emparer de Constantinople, ne permettait plus d'atteindre que difficilement par l'Est. Et l'on sait que Christophe Colomb n'était pas du tout parti pour une expédition de découvertes, mais bien pour se rendre aux Indes, lorsque, par accident, il aborda à l'île de San Salvador.

De même Jean et Sébastien Cabot étaient à la recherche des trésors de l'Orient lorsqu'ils se heurtèrent aux côtes du Labrador, de Terre Neuve et de la Floride. Ils s'intéressaient même si peu aux

* Causerie donnée au Club “Le Canada” le 19 novembre 1916.

découvertes qu'ils faisaient qu'ils s'efforcèrent, semble-t-il, malgré tout, de découvrir une route par le nord quand ils s'aperçurent que la côte se prolongeait trop loin vers le sud pour qu'il fût possible d'y trouver un passage.

Cartier lui-même, quand il se hasarda dans l'embouchure du St. Laurent, crut avoir trouvé un détroit qui le mènerait tout droit en Chine, et ce ne fut que lorsqu'il atteignit les rapides, auxquels par dérision on donna le nom de ce pays, qu'il comprit que la route lui était fermée de ce côté.

Néanmoins ceux qui le suivirent s'obstinèrent à découvrir dans cette direction un passage vers ce qu'on s'accoutuma à appeler la mer de l'Ouest et, après qu'on en eût reçu des descriptions fantaisistes des indigènes, la Mer Vermeille.

Avant de suivre les explorateurs français qui s'efforcèrent de trouver par terre le fameux passage du Nord-Ouest, il est nécessaire que nous retournions un instant sur l'Océan et voyions ce qui s'accomplissait à la suite des deux Cabot, particulièrement du côté de la Baie d'Hudson, à l'entrée de laquelle l'un d'eux, Jean, s'était trouvé dès 1498.

Bien que l'on concède généralement à Hudson l'honneur d'avoir découvert la Baie qui porte son nom, il semble bien que d'autres voyageurs, eux aussi à la recherche du passage du Nord-Ouest, soient entrés dans cette mer intérieure longtemps avant ce grand navigateur.

Dans une lettre de très grand intérêt, à laquelle nous aurons occasion de revenir, le père de Charlevoix écrivait au Comte de Toulouse le 20 janvier 1723 les lignes suivantes, qui ne manquent pas maintenant de nous faire sourire, mais dont alors on ne savait sans doute trop quoi penser: "Vous sçavez mieux que personne, Monseigneur, ce qu'on doit penser de ce qui se trouve rapporté dans un livre Espagnol, dont la traduction, faite en mauvais français, par l'auteur lui-même, est dédiée à votre Altesse Sérénissime, à sçavoir, qu'un vaisseau parti de la côte occidentale du Mexique, ayant été forcé par un gros vent de Sud-Ouest de s'élever au-dessus de la Californie jusque vers les 48° de latitude Nord,—aux environs de Vancouver,—les courans le firent dériver, sans qu'il pût l'éviter, dans un détroit, où il fut obligé de l'abandonner, et qu'après avoir été toujours au Nord-Est, il s'était trouvé en peu de jours au Nord de Terre-Neuve, d'où il passa en Ecosse et de là à Lisbonne, et tout cela en si peu de temps que tout son voyage depuis le Mexique jusqu'en Portugal ne fut que de trois mois." Et il ajoute: "Il est certain que M. d'Iberville a toujours eu en tête de tenter la découverte de la Mer de l'Ouest par la Baye d'Hudson."

Dans l' "Atlas Maritimus et Commercialis," publié en 1728, on lit: "Il y a ici une mer (du côté de la Californie) que quelques uns appellent un détroit, et qu'ils pensent passable au Nord; et nos géographes appellent le passage qui en sort le détroit d'Anian. . . Mais comme personne n'a pu encore découvrir cette côte de façon efficace,

de façon à découvrir la vérité de ces conjectures, et savoir si cette mer entre la Californie et le continent est un détroit ou un golfe, un passage ou un baie, nous devons conclure dans la négative, jusqu'à ce que certaines découvertes soient faites qui nous fournissent des données plus authentiques."

Si j'ai tenu à rapporter ce récit et cette opinion où l'imagination et la conjecture jouent le principal rôle, c'est afin de montrer l'importance que la découverte de la Mer de l'Ouest occupait dans les pensées de tous, et cela, comme on le sait, jusqu'à très avant dans le siècle dernier.

Sans parler du planisphère de Cabot en 1544 qui indique son voyage jusqu'à l'entrée du détroit en 1498, d'après des cartes de 1508 à 1570, portant entre autres signatures, celles de Ruysch et d'Ortelius, il est évident que l'on connaissait déjà à cette époque l'entrée du détroit. Entre les années 1558 et 1561, des voyageurs portugais visitèrent ces parages et entrèrent dans la Baie elle-même. Vingt ans plus tard, en 1587, Davis était aussi de ce côté, et quinze ans après lui, en 1602, Weymouth se rendait jusqu'à l'île Charles, à l'extrémité est du détroit. Si l'on excepte Laurent Ferrer Maldonado, qui prétendit être parvenu aux côtes d'Asie dans son voyage de 1588, par un détroit auquel il donna ce nom d'Anian, déjà cité,— peut-être était-ce à lui que faisait allusion le père de Charlevoix,— il semble bien évident qu'aucun des voyageurs que nous venons de nommer ne fit beaucoup plus que de passer le détroit d'Hudson. De même qu'on ne saurait reconnaître aux prédécesseurs de Cartier d'autre mérite que celui d'avoir atteint les côtes de l'Amérique Septentrionale, de même il semble suffisant d'admettre que ceux d'Hudson lui indiquèrent seulement le chemin, et qu'à lui revient bien l'honneur d'avoir fait les premières explorations qui aboutirent à quelque chose de pratique. Ses voyages dans la Baie d'Hudson datent de 1610 et 1611. En 1609, à son retour de la découverte de la rivière Hudson, il eut une conversation scientifique à Amsterdam avec Petrus Plancius, le plus grand géographe de son temps, qui lui fit concevoir le plan d'un nouveau voyage à la recherche du passage du Nord-Ouest dans la même direction que celle qu'il avait suivie en 1607, alors qu'il avait essayé d'atteindre le Pôle Nord. Au mois d'août 1610 il descendait jusque dans cette partie de la Baie d'Hudson que l'on nomme la baie James: pris par les glaces, il hiverna à l'embouchure de la rivière Albany où il construisit une maison de troncs d'arbres équarris; aussitôt le dégel de 1611 arrivé, il mit le cap sur l'Angleterre, mais le 21 juin l'équipage de sa goélette se mutina et l'abandonna avec son fils sur les eaux de la Baie, où, sans doute, ils périrent. Certains historiens prétendent, cependant, qu'ils abordèrent sur les côtes de la Baie James et y vécurent jusqu'au jour où les Indiens durent les massacrer.

L'Amiral Sir Thomas Button poursuivit les découvertes d'Hudson en 1612-13 et parvint jusqu'à Port Nelson. En 1614 le Capitaine

Gibbon parcourut les côtes du Labrador, et en 1615-16 Baffin découvrit la terre qui porte son nom.

Les aventures du jeune marin danois Jens Munck, qui hiverna à Fort Churchill de 1619 à 1620, sont des plus intéressantes, comme aussi celles de Fox et de James qui le suivirent, plusieurs années après, en 1631, chargés de lettres pour l'empereur du Japon. §

Là s'arrêtent les explorations et découvertes de l'époque dans la Baie d'Hudson: comme on a pu le remarquer elles furent toutes entreprises par d'autres que par des Français: c'est pour cette raison que je n'ai pas jugé à propos de m'étendre au point d'en fournir des détails précis. D'ailleurs à ceux qu'intéresseraient ces découvertes de façon spéciale je recommanderais la très intéressante étude qu'y a consacrée un de nos concitoyens de langue française, pour le remarquable savoir duquel nous avons tous un très grand respect: l'honorable juge Prud'homme.

On n'avait pas trouvé le fameux passage du Nord-Ouest que l'on cherchait; apparemment rien autre n'intéressait les voyageurs britanniques de cette époque, et d'Angleterre il ne se dirigea plus que peu d'expéditions du même genre de ce côté; il semble bien aussi que pas un de ceux qui voyagèrent dans ces parages, pendant les vingt années qui suivirent l'abandon d'Hudson et de son fils, ne trouva qu'il y eût des ressources naturelles suffisantes à justifier des établissements quelconques. Il appartenait à des Français, comme nous le verrons un peu plus tard, de leur montrer combien ils avaient été aveugles ou insoucians.

* * *

Pendant que les Européens, et surtout les Anglais, s'efforçaient ainsi de trouver par mer le passage du Nord-Ouest tant désiré, les Français de la Nouvelle-France le cherchaient par terre, par la voie du St. Laurent et des Grands Lacs. Les voyageurs qui s'adonnèrent à cette entreprise y prirent tant d'intérêt et il semblait si naturel que leurs efforts dussent être couronnés de succès qu'en 1763, lorsque le Canada fut cédé à l'Angleterre, les Montagnes Rocheuses avaient été atteintes et un fort avait été établi à leur pied sur le site même qu'occupe aujourd'hui Calgary. "En 1752, nous dit Masson, quelques années seulement avant la conquête, un parent de M. La Vérendrye, M. de Niverville, établissait le fort Jonquière au pied des montagnes, à l'endroit même où, plus d'un siècle après, le capitaine Brisebois, de la police à cheval, fondait un poste qui porta pendant quelques mois le nom de son fondateur, et se nomme aujourd'hui Calgary." De sorte que cette belle ville d'Alberta doit deux fois sa fondation à des hommes de race française.

L'on peut même dire que ce fut sans doute grâce aux canotiers et coureurs de bois de sang français et de langue française, qui avaient accompagné ces explorateurs dans leurs expéditions, qu'après eux les Mackenzie, les Henry, les Thompson, les Fraser, etc., finirent par surmonter les difficultés inouïes qui séparaient les plaines de

l'Ouest de l'Océan Pacifique, et les firent ainsi atteindre cette Mer de l'Ouest dont il avait été question pendant tant d'années alors même que le passage du Nord-Ouest par eau, lui, restait toujours à découvrir et continuait à attirer les explorateurs intrépides.

Cartier, afin de terminer sa découverte du fameux passage vers l'Asie qu'il croyait avoir faite, explorait le St. Laurent de son embouchure aux rapides de La Chine. Remontant ceux-ci, Champlain s'engageait dans la rivière Ottawa et la rivière Mattawa jusqu'au lac Nipissing et descendant la rivière des Français atteignait les rivages du lac Huron qu'Etienne Brûlé, le prince des coureurs de bois, avait cependant déjà découverts par une autre route, de même qu'il découvrit dans la suite le lac Ontario et le lac Supérieur. Ce furent donc bien des Français qui découvrirent et explorèrent les premiers ce qui est aujourd'hui la Province d'Ontario; ce fut donc bien la langue française qui fut la première langue européenne parlée dans les territoires d'autour des grands lacs d'où l'on voudrait aujourd'hui la bannir. Heureusement que 200,000 des nôtres s'y trouvent pour mettre le holà à pareille mesure impie et affirmer les droits qu'a la langue des premiers découvreurs de ce pays à y être parlée et enseignée de façon parfaite, d'un travers à l'autre, car il n'y a pas de loi au monde qui puisse justifier la barbarie d'un procédé voulant priver un peuple, même conquis, de sa langue et partant de sa religion.

* * *

Avant de poursuivre notre chemin vers l'Ouest, maintenant que nous sommes sur les grands lacs, j'aimerais pouvoir m'imaginer, pour vous en faire part, quelles durent bien être les impressions de ces Français qui eurent la gloire d'être les premiers à les apercevoir et à s'aventurer sur leurs eaux, *tour à tour*, douces et calmes, ou terribles et couvertes de tempêtes. Mais il faudrait une plume plus alerte que la mienne et des qualités d'écrivain plus grandes que je ne possède pour faire justice au tableau qu'il s'agirait de tracer.

D'ailleurs, comme il arrive pour la plupart des découvertes, les choses se firent sans doute avec tant de gradation que les premiers explorateurs de ces véritables mers intérieures durent ignorer presque, pour commencer, ce que signifiait le spectacle qu'ils avaient sous les yeux.

En entrant dans le lac Huron par la rivière des Français, les îles nombreuses et de toutes dimensions entre lesquelles ils durent canoter pendant des journées entières purent bien les faire s'imaginer qu'ils étaient enfin au terme de leur voyage et qu'ils avaient atteint les rivages de cette fameuse Mer de l'Ouest qu'ils croyaient être venus chercher. Mais quand en s'avancant plus avant dans le lac, et qu'alors qu'ils virent les îles verdoyantes s'éclaircir de plus en plus, indiquant qu'ils approchaient du large, ils trouvèrent que l'eau était toujours douce et que ce ne pouvait par conséquent être l'océan, ils durent plutôt être désappointés et oublier le magnifique spectacle s'étendant devant eux; à moins d'être tout à fait poète et désinté-

ressé, il arrive le plus souvent que des situations de ce genre sont tellement décevantes qu'on en oublie tout le reste.

Vous n'attendez donc pas de moi que je vous décrive l'immensité des majestueuses nappes d'eau auxquelles nous voici arrivés; la fraîcheur du vent qui en souffle; les écumes d'ambre qui marquent, par longues bandes parallèles, où se brisent en s'irradiant les rayons du soleil, les lits des rivières sous-marines; les vagues balotant, comme des coques de noix, les pirogues d'écorce de bouleau, ou déferlant contre les récifs que couvrent, comme des chevelures, les algues vertes; les effets des astres se couchant à l'Ouest ou se levant à l'Est faisant cortège d'un côté au globe blafard du soleil à moitié disparu au ras de l'horizon rouge de tempête, et de l'autre au disque énorme de la lune dont le visage riant s'élève rapidement des eaux sur lesquelles gentiment elle miroite en un large ruban argenté. Vous ne songez pas à ce que je vous parle des luxuriantes forêts qui couvrent les îles et découpent en dentelles le rivage; des rochers à l'aspect morne et sévère qui s'allongent sur les rives comme pour en interdire l'approche; des plages minuscules au sable blanc et aux pierres polies qui s'enfoncent dans les grottes, perçant ça et là de trous béants, ces murailles naturelles, comme d'énormes poternes ouvertes sur de sombres couloirs de châteaux forts moyennageux; des insectes dorés bourdonnant dans les rayons de soleil; des oiseaux d'eau criant d'un ton de colère et s'abattant de façon menaçante sur les barques; des poissons sortant des ondes, par sauts hardis, comme des êtres étonnés qu'on ose venir les troubler en leur séjour. Vous ne vous attendez pas non plus à ce que je vous dise de quels sentiments d'admiration pieuse se remplissaient peu à peu les âmes de ces robustes hommes qui, pour l'honneur de la France et la gloire de Dieu, avaient le courage de se risquer au sein de cette immense nature où tout était nouveau, et, à en juger par leur expérience dans le passé, plein d'embûches et de dangers. Je laisse à d'autres le soin de vous édifier à cet égard et préfère simplement suivre nos explorateurs dans leur marche en avant, jusqu'à ce qu'ils aient atteint le but de leur voyage: la découverte de la Mer de l'Ouest.

Un moment Nicollet s'en crut bien près. Il alla même jusqu'à assurer au R. P. Lejeune que s'il eut vogué trois jours plus avant sur un grand fleuve qui sortait d'un lac où il se trouvait, il aurait atteint la mer. Ce fut quand il eut occasion de faire la paix pour les Hurons avec les gens de la mer ou de Quinipeg, alors qu'il se trouvait à l'ouest de la Baie des Puans, sur le lac Michigan, dans ce qu'on appelle aujourd'hui l'Illinois et le Wisconsin. Mais avant de relater cet épisode, voyons un peu qui était Jean Nicollet.

Inutile que vous cherchiez ce nom dans les dictionnaires et les encyclopédies, vous ne l'y trouverez pas. Le nom de celui à qui on doit la découverte du lac Michigan n'a pas suffisamment pris place dans l'histoire pour être inscrit à côté de ceux des autres grands découvreurs. Tout ce que nous en savons c'est qu'il arriva au Canada en 1618 et fut interprète et commis ou facteur, d'abord de l'Associa-

tion des marchands ou traiteurs de St. Malo et de Rouen, fondée par Champlain en 1614, puis de la Compagnie de Montmorency ou des de Caën, qui succéda à celle-ci en 1621, de la Compagnie des Cent Associés, fondée en 1626, et en fin, jusqu'à la date de sa mort survenue le 22 octobre 1642, de la Compagnie de la Nouvelle-France, établie avec les restes de la dernière compagnie, le 25 avril 1627.

“Parlant de la traite de 1618, Champlain faisait mention d’une classe d’homme qui avait fini par atteindre une influence considérable dans les affaires de la colonie. Ces hommes étaient les facteurs ou commis employés et payés par les marchands. Les uns obtenaient leur notoriété à cause de leur trahison et de leur mauvaise conduite, tandis que les autres se distinguaient par leur dévouement à Champlain et aux missionnaires. Ces commis ou facteurs étaient employés par les marchands faisant la traite des fourrures qui avaient leur principal établissement à Québec.” § Se subdivisant en plusieurs classes, ils recevaient et paquetaient les fourrures; ils allaient aussi chez les Indiens faire la traite et se servaient alors d’interprètes s’ils ne connaissaient eux-mêmes la langue des Indigènes avec lesquels ils avaient à commercer; ceux qui connaissaient les langues des diverses nations, par le fait qu’ils étaient à même de discuter les questions délicates se rapportant au bien être de la colonie, pouvaient rendre des services d’une valeur considérable aux autorités civiles et religieuses.

C’est à cette classe d’hommes dévoués à Champlain et aux missionnaires, et parmi qui on doit de fait chercher les véritables fondateurs de la race canadienne-française, qu’appartenait Jean Nicolle. Père d’un nombreuse famille, dont les descendants se rencontrent un peu partout, à son arrivée dans le pays, il se fit remarquer par sa bonne humeur et son extraordinaire mémoire, ce qui fut cause qu’on l’envoya chez les Algonquins de l’Île des Amulettes pour en apprendre la langue. Seul de Français, il y demeura deux ans, se joignant aux Indiens dans toutes leurs entreprises, supportant des fatigues inouïes, passant des jours entiers sans nourriture, et des mois sans autre chose à manger qu’un peu d’écorce. En compagnie de quatre cents hommes de la tribu, il alla faire la paix avec les Iroquois, et, remarque l’extrait de la relation de la Nouvelle-France où je puise ces détails, “en vint à bout heureusement.”

De là il passa chez les Algonquins Nipissiniens où il demeura huit ou neuf ans. Il avait su si bien prendre les habitudes des sauvages auxquels il était mêlé, qu’on le prenait pour l’un d’eux; il faisait partie de leurs conseils, mais avait sa cabane et son ménage à part, faisait sa pêche et sa traite de façon tout indépendante. Les Messieurs de la Nouvelle-France cependant le rappelèrent et lui donnèrent le poste de commis et d’interprète, puis le déléguèrent pour aller faire un voyage de paix pour les Hurons chez les Gens de Mer, peuple sédentaire habitant en grand nombre les rives de la seconde

Mer Douce et, tirant vers l'Ouest, à environ trois cents lieues, ce qu'on croyait être les rives de l'Océan Pacifique.

“Quelques Français les appellent la nation des Puans, nous dit une relation du Père Le Jeune de 1640, à cause que le mot Algonquin Ouinipeg signifie eau puante; or ils nomment ainsi l'eau de la mer salée, si bien que ces peuples se nomment Ouinipegou pour ce qu'ils viennent des bords d'une mer dont nous n'avons point de connaissance, et, par conséquent, il ne faut pas les appeler la nation des Puans, mais la nation de la Mer.” “Et, ajoute la relation du missionnaire Jésuite, les environs de cette nation sont les Nadouesiou, les Assinipour, les Eriniouai, les Resaouakoueton et les Pouteouatami. Voilà les noms d'une partie des nations qui sont au delà des rives du grand fleuve St-Laurent et des grands lacs des Hurons, du côté du Nord. . . Le Sieur Nicollet, interprète en langue algonquine et huronne pour Messieurs de la Nouvelle-France, m'a donné les noms de ces nations qu'il a visitées lui-même pour la plupart dans leurs pays.”

Si quelques uns des noms de ces peuplades sonnent de façon bizarre à nos oreilles, il en est trois qui nous sont très familiers, ce sont les Ouinipegou, les Nadouesiou et les Assinipour, l'un à cause du lac Winnipeg que nous connaissons tous et de la ville que nous habitons, l'autre contenant le nom de la fameuse nation des Sioux, le troisième pour être une forme du nom de la rivière Assiniboine et de la tribu des Assiniboïnes qui en habita les rives, après qu'elle se fut détachée de la branche ancestrale Siouse, vivant aux sources du Mississipi, pour s'unir avant 1640, aux Cris, habitant tout le sud de la Baie d'Hudson, y compris les régions du Lac Winnipeg ainsi que l'indique une carte de Lahontan datant de 1691. N'est-il pas permis de présumer que par Ouinipegou, gens de la mer, on voulait peut-être signifier les sauvages qui l'hiver habitaient les rivages du lac Winnipeg et l'été les bords de la Baie d'Hudson?

Mais revenons à Nicollet. Le voilà s'embarquant au pays des Hurons avec sept sauvages, traversant les domaines d'une myriade de petites nations pour aller faire rétablir la paix, comme nous l'avons vu, entre les Hurons alliés des Français et les Ouinipegou, nation qu'il ne connaissait pas, mais dont il avait entendu parler. Les choses qu'il en avait entendu dire étaient même si étranges qu'il n'était pas loin de s'imaginer découvrir la Chine et ses mandarins. Aussi s'était-il avisé de se munir d'une magnifique robe de damas de ce pays, “toute parsemée de fleurs et d'oiseaux de diverses couleurs.” De sorte que lorsqu'il atteignit avec ses guides hurons la nation qu'il était venu visiter, “dès qu'on l'aperçut toutes les femmes et enfants s'enfuirent,” d'autant plus que dans cet accoutrement il était armé de deux pistolets, dont la décharge ressemblait au bruit du tonnerre. Peu à peu pourtant on s'enhardit et de quatre à cinq mille hommes s'assemblèrent. On l'appela “Manitouireniou,” c'est-à-dire l'homme merveilleux. Quel nom bien choisi! Indépendamment tout à fait de

ses magnifiques atours et de ses terribles armes, n'était-ce pas presque un miracle qu'un Européen osât ainsi se confier à des tribus sauvages dont les instincts cruels, mal contrôlés, pouvaient, pour le moindre prétexte, se réveiller et trouver leur assouvissement dans sa mort? Qui donc autre qu'un Nicollet aurait pû accomplir un tel voyage et remplir une telle mission? Qui mieux que lui, tout simple laïque qu'il était, aurait pu porter aux peuplades païennes les premières notions de la foi, car nous dit la relation du Père Le Jeune "il conspirait puissamment autant que sa charge le permettait avec nos pères pour la conversion des peuples, lesquels il scavait manier et tourner où il voulait d'une dextérité qui à peine trouvera son pareil." De sorte que de l'avis même des missionnaires dont il fut ainsi, je dirais, le précurseur, c'était un homme merveilleux, un "Manitourenniou." Et cependant son nom n'est écrit dans aucun dictionnaire, dans aucune encyclopédie; tout au plus le cite-t-on dans l'histoire, en passant, comme une quantité négligeable!

Le souvenir de l'homme qui le premier se tint sur les rives de cette immense mer intérieure qu'est le lac Michigan, qui le premier peut-être s'enfonça dans les bois et les prairies s'étendant à l'Ouest des grands lacs, et cela près de cent ans avant La Vérendrye, n'existe plus qu'à l'état de légende, et l'on ne sait si c'est à lui et à ses compagnons ou à ses successeurs que s'appliquent ces lignes dans un mémoire d'Aubert de la Chesnaye de 1697: "Au premier temps, les Français allaient seulement chez les Hurons, et depuis à Missilimakinak,—au bout de la pointe entre les lacs Huron et Michigan,—où ils vendaient leurs marchandises aux sauvages des lieux, qui ensuite les allaient eschanger à d'autres sauvages dans la profondeur des bois, terres et rivières; mais à présent les dits Français, porteurs de congez, pour profiter davantage, passent sur le ventre à tous les Outaous et sauvages de Missilimakinak pour aller eux-mêmes chercher les nations les plus éloignées, ce qui déplaît beaucoup à ceux-ci." L'on ignore si Antoine Raudot pensait à lui lorsqu'il écrivait de Québec en 1710 en parlant des Assenipoouls, une autre forme pour Assiniboines: "Ces sauvages sont nombreux, et quelques Français ont pénétré dans leur pays."* L'on ignore enfin si ce furent les missionnaires auxquels il ouvrit le chemin dont parle le Père Charlevoix dans la lettre que je vous ai déjà citée et qui fut écrite en 1723: "La plupart de ceux qui ont eu connaissance de la mer de l'Ouest y ont vu des Européens ou en ont trouvé des vestiges; on m'a assuré qu'il y avait paru deux prêtres au Lac des Assiniboils." Or l'on sait que l'on nomma ainsi le lac des Bois et peut-être le lac Winnipeg.

De lui on peut bien dire ce que Michel Chevalier disait en 1837 à propos de l'oubli dans lequel était tombé le nom d'un autre grand découvreur français, celui de La Salle: "Nous avons oublié nous rois du nouveau monde. Nous n'avons plus souvenance des hommes

* Notons en passant que dans le procès verbal de prise de possession des pays situés vers les lacs Huron et Supérieur par St-Lusson, à Sainte Marie du Sault, le 14 juin 1671, il est fait mention des Assinipoals comme d'Indiens habitant avec les Christinos (les Cris) "les terres du nord et proches voisins de la mer."

mêmes qu'il fut un temps où nous pouvions prétendre à devenir les généreux qui se dévouèrent pour nous en assurer la domination. Pour que le nom de l'héroïque La Salle ne périclît pas, il a fallu que le Congrès américain lui érigeât un petit monument dans la rotonde du Capitole entre Penn et John Smith. Nous n'avons pas eu une pierre pour lui dans nos innombrables sculptures. Nos peintures ont couvert de couleurs des toiles qu'une lieue carrée contiendrait à peine, et il n'a pas eu les honneurs d'un coup de pinceau." Depuis que Chevalier écrivait ces lignes, un quai à Rouen, sa ville natale, a reçu le nom de La Salle et Théodore Gudin a exposé au musée de Versailles un tableau représentant son débarquement sur les côtes du Texas. Quant à Nicollet, il continue à être oublié.

Sans doute vous aimerez à savoir ce qu'il advint dans la suite de Jean Nicollet. La relation du Père Le Jeune va nous le dire en un langage que je n'hésite pas à qualifier d'admirable :

"M. Ollivier, commis général de Messieurs de la Compagnie, estant venu l'an passé en France, ledit sieur Nicollet descendit à Québec en sa place, avec une joye et consolation sensible qu'il eut de se voir dans la paix et la dévotion de Québec, mais il n'en jouit pas longtemps, car, un mois ou deux après son arrivée, faisant un voyage aux Trois Rivières pour la délivrance d'un prisonnier sauvage, son zèle lui cousta la vie qu'il perdit dans le naufrage. Il s'embarqua à Québec sur les sept heures du soir dans la chaloupe de M. de Savigny, qui tiroit sur les Trois Rivières. Ils n'estoient pas encore arrivés à Sillery qu'un coup de vent de nord-est, qui avoit excité une horrible tempête sur la grande rivière, remplit la chaloupe et la coula à fond après lui avoir fait faire deux ou trois tours dans l'eau. Ceux qui estoient dedans n'allèrent pas incontinent à fond, ils s'attachèrent quelque temps à la chaloupe. M. Nicollet eut le loisir de dire à M. de Savigny : "Monsieur, sauvez-vous, vous sçavez nager, je ne le sçay pas, pour moy je m'en vas à Dieu, je vous recommande ma femme et ma fille." Les vagues les arrachèrent tous les uns après les autres de la chaloupe qui flottoit renversée sur une roche. M. de Savigny seul se jeta à l'eau et nagea parmy les flots des vagues qui ressembloient à de petites montagnes. La chaloupe n'estoit pas bien loin du rivage, mais il estoit nuit toute noire, il faisoit un froid aspre qui avoit desjà glacé les bords de la rivière. Le dit sieur de Savigny, sentant le coeur et les forces qui luy manquoient, fit un voeu à Dieu, et peu après, frappant du pied, il sent la terre, et, se tirant hors de l'eau, s'en vint en notre maison à Sillery, à demi mort. Il demeura long temps sans pouvoir parler, puis enfin il nous raconta le funeste accident qui, outre la mort de M. Nicollet, dommageable à tout le pays, luy avoit perdu trois de ses meilleurs hommes et une grande partie de ses meubles et des ses provisions. Luy et Mademoiselle sa femme, ont porté cette perte signalée dans un pays barbare avec une grande patience et résignation, à la volonté de Dieu et sans rien diminuer de leur courage. Les sauvages de Sillery, au bruit du naufrage de M. Nicollet, coururent sur le lieu, et ne le voyant plus paroître,

en témoignent des regrets indicibles. Ce n'estoit pas la première fois que cet homme s'estoit exposé au danger de la mort pour le bien et le salut des âmes des sauvages. Il l'a fait fort souvent et nous a laissé des exemples de l'état d'un homme marié, qui tiennent de la vie apostolique et laissent une envie au plus fervent religieux de l'imiter."

Qu'est-il besoin de rien ajouter à cet émouvant récit où est peint, comme en un tableau vivant, le caractère de cet intrépide voyageur, de ce bon père de famille, de ce grand chrétien, de ce fidèle ami des Indiens que fut Jean Nicollet, le précurseur de tous les grands découvreurs qui firent entendre aux échos des plaines de l'Ouest, la douceur des syllabes du verbe français!



UN TRAITE VIOLÉ*

Mesdames, Messieurs.

Le 19 août 1629, Champlain, dont la petite garnison à Québec était à la dernière extrémité, s'était rendu, sans coup férir, aux frères Kirke, qui étaient venus attaquer sa colonie, sans provocation aucune, et alors même que la paix existait entre les rois d'Angleterre et de France.

Se rendant aux conseils de Champlain, le petit établissement était demeuré, et l'on peut dire que c'est grâce à cette détermination de maintenir ce noyau au Canada, malgré tout, que les Français finirent par s'implanter fermement sur le continent Nord Américain. En effet, si Champlain avait fait rentrer tous les habitants en France comme les Kirke le lui avaient proposé, il n'est pas probable que le roi de France, malgré la noble conduite de Charles de La Tour à Port Royal, préférant la fidélité à son roi aux honneurs et même aux liens de famille, eût fait beaucoup d'efforts pour se faire restorer la Nouvelle-France, comme il arriva trois ans après la capitulation, grâce aux efforts persistants de Champlain lui-même, qui n'avait cessé de s'intéresser à ceux qu'il avait laissés derrière lui sur les rives de son cher Saint-Laurent.

Par le traité de St-Germain-en-Laye, signé en 1632, le roi Charles I d'Angleterre rendait au roi Louis XIII de France tout le pays qui, d'après Van Linschoten, l'un des plus grands voyageurs de ce temps, se décrivait comme suit: "Cette partie de l'Amérique qui s'étend vers le nord jusqu'au pôle arctique, s'appelle la Nouvelle France, parce que Jean Verrazano, un Florentin, envoyé par le roi François Ier dans ces parages, découvrit à peu près toute la côte, à commencer au tropique du Cancer jusqu'au 50ème degré et plus au nord encore, arborant les armes et le drapeau de la France; pour cette raison ce pays s'appelle la Nouvelle-France."

D'après la commission royale émise au Sieur de Roberval en 1540, il est évident que la région aux environs de la Baie, bien qu'elle ne soit pas décrite, est comprise dans le terme Nouvelle-France. D'autre part, en 1598 Lescarbot, le grand historien français de cette époque, écrivait que la commission remise au Sieur de la Roche comportait ce qui suit: "La Nouvelle-France a pour limites à l'Ouest l'Océan Pacifique en de ça du tropique du Cancer; au sud les îles de l'Océan Atlantique entre Cuba et Hispanolia; à l'est, la Mer du Nord, qui baigne ses rivages, embrassant au nord ce que l'on nomme la Terre Inconnue vers la Mer Glaciale, jusqu'au Pôle Arctique." Ces deux

* Causerie donné au Club "Le Canada" le 3 décembre 1916.

commissions eurent dans la suite beaucoup de poids dans les négociations qui eurent lieu de temps à autre entre les gouvernements de France et d'Angleterre.

Quelles qu'aient pu être à une époque précédente à cette date les difficultés entre la compagnie anglaise des aventuriers dont faisaient partie les frères Kirke et la Compagnie de la Nouvelle-France dont Champlain était l'âme, les termes du traité de St-Germain-en-Laye établissaient de façon bien claire que dorénavant le pays jusqu'au pôle nord était la propriété de la France. Pour nous il importe peu quelles querelles s'élevèrent ensuite entre les deux pays pour la possession des Virginies et de la côte américaine jusqu'en Floride. Ce qui nous intéresse surtout c'est de savoir comment ce traité affecta le pays que nous habitons aujourd'hui.

Or, malgré la définition bien claire des limites de la Nouvelle-France que je viens de donner, l'époque devait venir où l'on oublierait apparemment en Angleterre les termes du traité de St-Germain-en-Laye et, où par un acte de générosité plutôt étrange, à force de manque de foi, Charles II d'Angleterre respecterait assez peu la parole de son prédécesseur Charles Ier pour prétendre donner à quelques uns de ses favoris des domaines dont ce prince, son père, avait déjà disposé.

En 1720, l'abbé Bobé, prêtre de la Congrégation de la Mission, à Versailles, préparait un long mémoire pour la cour de France, dans lequel il était dit entre autres choses : "La France s'est encore opposée aux usurpations des Anglais les ayant obligés par le traité de St-Germain en 1632, de restituer à la France tout ce qu'ils avaient jusqu'alors occupé dans la Nouvelle-France; ils n'ont pas cependant encore fait cette restitution, mais on leur demande présentement qu'ils la fassent incessamment, n'étant pas juste qu'ils retiennent plus longtemps ce qui ne leur appartient pas, et qu'ils ont promis solennellement de restituer à la France." Et dans un autre mémoire sur le même sujet en 1723 il ajoute :

"Mais disent les Anglais nous sommes établis dans la Nouvelle-France depuis la Caroline inclusivement jusqu'à Quinébequi depuis 1585 jusqu'à présent 1723. Nous y avons mis quantité d'habitants et bâti plusieurs grandes villes. N'avons-nous pas prescrit contre la France par une si longue procession?—Non, parce que la France s'y est toujours opposée par les lettres patentes qu'elle a données aux concessionnaires généraux, aux lieutenants généraux et aux vicerois de la Nouvelle-France. Non, parce que la France obligea en 1632, par le traité de St-Germain, l'Angleterre de lui restituer tous les lieux occupés dans la Nouvelle-France par les Anglais, et que le traité de Breda en 1667, celui de Neutralité en 1686 et celui d'Utrecht en 1713, ne disent rien d'où on puisse inférer que la France ait cédé à l'Angleterre aucune partie de la Nouvelle-France, sinon la province de l'Acadie selon ses anciennes limites, et la seule ville de Port Royal avec ses dépendances ou banlieue."

Ce savant mémoire fut envoyé à Paris par l'intendant Bigot en 1750 pour appuyer les demandes de restitution faites par la France dans les pourparlers qu'elle avait alors avec l'Angleterre.

L'attention des autorités de la Nouvelle-France, cependant, avait été tournée surtout vers le sud et l'est, dans la direction de la Caroline et des Virginies. Ce ne fut que vers 1656 qu'on songea à s'occuper aussi du Nord. Au printemps de cette année-là le gouverneur de la colonie, M. de Lauson, pensa qu'il serait bon de prendre possession, par un établissement authentique, des territoires bordant la Baie d'Hudson, et lorsque dans l'été il rentra en France, son fils, M. de Charny-Lauson, qui lui succéda, reprit le projet. Le résultat de ces efforts fut qu'en compagnie de l'abbé Le Sueur de St-Sauveur, Jean Bourdon, qui devait devenir procureur général du Canada, entreprit un voyage vers les eaux septentrionales du nouveau continent.

Ces deux hommes étaient arrivés à Québec en 1634. Ils faisaient partie du fameux groupe d'émigrants picards et normands qui étaient venus au Canada à leurs frais à la suite du contingent, qu'avait envoyé en 1633 la société de colonisation organisée par le chirurgien Robert Giffard.

L'abbé Jean Le Sueur de St-Sauveur était curé de St-Sauveur de Thury, le Thury-Haucourt du département de Calvados de nos jours. C'était un prêtre actif et dévoué; l'un des faubourgs de Québec porte son nom.

Quant à son ami inséparable Jean Bourdon, Sieur de Saint-François, il était natif de Rouen et appartenait à une famille d'origine très modeste. Il s'établit sur les déclivités du coteau de Ste-Geneviève, où il bâtit une maison et un moulin ainsi qu'une chapelle, qu'il plaça sous le vocable de St-Jean. Les autres colons qui s'établirent autour de Jean Bourdon finirent par former la faubourg St-Jean de nos jours.

Jean Bourdon était un homme de grandes connaissances qui s'adaptait avec une facilité étonnante aux circonstances dans lesquelles il se trouvait, pour en tirer tout le profit possible: il fut tour à tour arpenteur, ingénieur, cartographe, dessinateur, cultivateur, canonier, peintre, diplomate et avocat: on lui doit l'arpentage de quelques terres près de Trois-Rivières, un plan du bas du St-Laurent et une carte de Québec. Le gouverneur de Trois-Rivières, La Vallière, ayant eu à s'absenter en 1645, Jean Bourdon remplit la charge par intérim avec beaucoup de crédit. Au cours des deux années suivantes, il guerroya contre les Iroquois et protégea les rives du fleuve contre leurs incursions. En 1650 il fut chargé d'une mission pour la France et, quelques années après, devint tour à tour ingénieur en chef, collecteur des douanes, puis, sous Mgr. de Laval, procureur général de la Nouvelle-France. Venu sous Champlain, il connut sept des gouverneurs qui succédèrent au grand découvreur. Il eut des rapports intimes avec Mgr. de Laval, la Vénérable Mère Marie Guyart de l'Incarnation, et fut en très bons termes avec les Pères Jésuites et les

Soeurs de l'Hôtel Dieu et du Couvent des Ursulines. Il fut présent à la fondation du Collège des Jésuites, du Petit Séminaire de Québec et du Conseil Souverain, dont il fut procureur fiscal.

Des qualités personnelles de Jean Bourdon, la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, a écrit qu'il était "le père des pauvres, la consolation des veuves et des orphelins, un bon exemple pour tout le monde."

Tel était l'homme qui, selon Bacqueville de la Potherie, fut chargé d'affirmer la possession au roi de France du district de la Baie d'Hudson, en y fondant un établissement. Tout semble indiquer qu'il réussit quoi qu'aient pu en dire dans la suite les partisans de la Compagnie de la Baie d'Hudson, afin de donner à la charte de celle-ci une valeur qui n'existait réellement pas.

Rien de plus amusant, à mon avis, que les arguments que certains historiens anglais de nos jours avancent pour prouver que le voyage de Jean Bourdon et de l'abbé Le Sueur n'eut jamais lieu, ou s'il eut lieu, qu'il n'eut jamais de résultat pratique; qu'ils ne se rendirent pas jusqu'où La Potherie le prétend.

C'est ainsi que nous lisons dans "La remarquable histoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson," par le Révérend George Bryce, professeur au Collège Manitoba, que les assertions faites par La Potherie ne peuvent être fondées parce que la fameuse compagnie dont ce monsieur s'est fait le champion les a niées, et que Jérémie, qui fut gouverneur des forts français sur la Baie en 1713, ne parle pas du voyage et de l'établissement en question! Et le grave professeur conclut doctoralement: "Cette contradiction de ce qu'affirme La Potherie est sûrement une preuve suffisante qu'il n'y a pas de base solide à ces histoires et qu'elles sont par conséquent purement apocryphes."

Autrement dit: des gens intéressés comme l'étaient les actionnaires de la fameuse compagnie nient un fait qu'affirme un historien véridique, et un certain Monsieur qui a habité un certain pays, plus d'un demi siècle plus tard, néglige ou oublie de faire mention de ce fait: ergo, ce fait ne saurait être exact. C'est une façon qui paraît plutôt cavalière de se débarrasser de certaines difficultés; pour ma part je ne vois pas qu'il soit nécessaire d'arriver forcément à la conclusion que ces personnes voudraient nous imposer.

Pour prouver son point que la compagnie de la Baie d'Hudson avait bien les premiers droits sur les domaines que lui avait gracieusement octroyés Charles II, le Révérend M. Bryce fait remarquer aussi que dans la description donnée par Lescarbot il est fait mention d'une terre inconnue, comme faisant partie du Canada d'alors, et il s'écrie: "Le bon sens solide de l'Angleterre anglo-saxonne refusa d'être lié par la prétention qu'une région admise comme étant "inconnue" pouvait être retenue par un titre simplement formel!"

Or quels sont les faits? La Baie d'Hudson, la Baie James et leurs rivages avaient été visités et explorés par Hudson et ses successeurs de 1610 jusqu'en 1631: le monde était au courant en 1632,

lors du traité de St-Germain-en-Laye, du fait qu'il y avait un détroit, une mer et des territoires au delà du Labrador; c'était par conséquent bien en connaissance de cause que Charles Ier avait reconnu à Louis XIII la propriété de tout ce qui se trouvait de ce côté.

Sans doute il y a le fait que d'autres historiens, Beckles-Wilson, par exemple, parent de l'épithète "honteux," ce fameux traité dont le principal prétexte semble avoir été le recouvrement d'une dette de £100,000 que devait Louis XIII à l'épouse de Charles II, mais ce n'est pas là une raison pour justifier ce qui advint ensuite, par quoi une partie essaya de se relever seule des obligations qu'elle avait prises à l'égard de l'autre.

A mon avis, et c'est aussi, je crois, l'avis de bien des historiens, le traité de St-Germain-en-Laye est peut-être la maille la plus solide qui soit dans la chaîne des preuves à l'appui des droits du français dans l'Ouest canadien, et cela parce que s'il est une fois bien prouvé que ce traité était basé sur quelque chose de défini, il est impossible que les droits de la Compagnie de la Baie d'Hudson, dont nous nous occuperons en temps voulu, aient aussi été valables; mais si l'abandon par Charles Ier de territoires décrits comme inconnus,—bien qu'ils eussent été explorés et que les relations des explorations eussent été publiées en Angleterre,—ne saurait être considéré comme suffisant, je ne vois pour ma part nulle raison pour douter de la narration de La Potherie, qui vaut bien il me semble les dénégations de la Compagnie de la Baie d'Hudson, intéressée qu'était cette compagnie à ce que tout affirmât la valeur des droits et privilèges qu'elle prétendait avoir.

Il ne faut donc pas s'étonner de voir l'honorable Joseph Cauchon, qui devait être plus tard lieutenant gouverneur du Manitoba, réitérer en 1857 les affirmations faites par La Potherie, dans le procès du Canada contre la Compagnie de la Baie d'Hudson, au cours duquel le Canada s'efforça de montrer que la fameuse compagnie jouissait de privilèges auxquels elle n'avait aucun droit, et occupait des territoires qui ne lui avaient jamais appartenus, mais qu'au contraire ils appartenaient au Canada, ayant été cédés en 1763 par la France à l'Angleterre dans le traité de Paris en même temps que le reste de la Nouvelle-France.

Il ne faut pas non plus s'étonner de lire dans la presse de ces jours derniers que Sir Wilfrid Laurier disait tout récemment à l'Université de Toronto, en citant la charte accordée par Charles II, que comme La Vérendrye et les Métis occupaient des terres dans le domaine décrit dans la charte avant la Compagnie de la Baie d'Hudson, Lord Selkirk eut tort d'ordonner qu'on en chassât les détenteurs, car sa charte, qu'il tenait de la compagnie, était limitée.

Et il est facile de comprendre pourquoi Gladstone levait les épaules quand on lui parlait de la charte de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et ce qu'entendait Lord Granville lorsque le 9 avril 1869

il faisait tenir l'ultimatum du gouvernement anglais à la compagnie de régler à £300,000 ou de ne rien avoir.

* * *

Le grand argument de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à l'appui de ses prétentions à la priorité dans ces parages, c'est qu'en tout cas elle fut la première à y construire un établissement à demeure, qui fut le Fort Charles sur la rivière Rupert ou Albany. Or s'il semble douteux que Bourdon fit autre chose que de prendre possession du pays en descendant sur la côte est de la baie, il semble bien prouvé que deux autres Français de l'époque se rendirent jusqu'à la baie de 1661 à 1663, et s'y établirent suffisamment pour faire la traite avec les aborigènes; je veux parler de Radisson et Groseillers, dont les aventures considérables, toutes plus extraordinaires les unes que les autres, formeront le sujet de plusieurs causeries.

Un autre voyageur qui semble s'être rendu par terre aussi jusqu'à la Baie c'est Guillaume Couture, interprète au service des missionnaires, qui reçut permission du gouverneur, le baron Dubois d'Avaugour, de se rendre jusqu'à cette mer intérieure avec un parti d'Indiens venus demander aux Français d'aller faire la traite avec les gens de leurs nations. Bien que nous semblons avoir, par les relations des Jésuites, qui sont considérées comme d'une très grande valeur au point de vue historique, des détails très précis sur ce qu'il fit en arrivant au but de son voyage, le Révérend M. Bryce n'hésite pas à le mettre au rang des personnages aux paroles desquels, d'après lui, il n'est pas nécessaire d'ajouter foi, parce que ses amis de la Compagnie de la Baie d'Hudson ont daigné nier qu'ils soient parvenus à la Baie et aient pris possession du pays avant eux.

Les relations des Jésuites spécifient bien clairement que Guillaume Couture, un Normand de Rouen comme Bourdon, avait avec lui cinq compagnons dont Jacques de la Chenaye et Denis Duquet. Leur voyage semble avoir été le résultat de la visite faite par les sauvages de la Baie venus en 1661 pour demander: 1° que les Français allassent faire la traite chez eux; 2° qu'ils fussent admis à vivre sous la domination des Français; 3° qu'on leur envoyât un missionnaire. Ce fut aussi sans doute pour apporter un complément au voyage entrepris en 1661 par Michel Leneuf de La Vallière, accompagné par les PP. Dablon, Druilletes, de Quen, Cripieul et Denis Guyon, qui d'ailleurs n'aboutit à rien puisque les Iroquois les forcèrent à rebrousser chemin, que Couture entreprit son voyage de la Baie de 1663.

Ce voyage fut fait par terre. Ceux parmi nous qui n'ont jamais voyagé comme on voyageait dans ce temps-là et comme l'on voyage encore dans les parties du Canada où les chemins de fer ne sont pas rendus, ont du mal à s'imaginer ce qu'est une pareille entreprise. En été, on se sert du canot d'écorce. Si nous ne nous en sommes pas servis, par contre nous avons tous, plus ou moins, lu des histoires de chantier ou de chasse où il en est fait mention. Sans doute ces voyages en canots devaient être bien intéressants, quand les rivières et

les lacs étaient dénués de récifs, quand les portages n'étaient pas trop nombreux et pas trop longs. Par une belle journée d'été, alors que la nature a revêtu sa parure veloutée de verdure et de fleurs; alors que dans les bocages les oiseaux s'appellent par des cris joyeux et font brüire les feuilles des érables, des chênes et des ormeaux au contact de leurs ailes rapides; alors que les parfums des floraisons d'herbes et d'arbrisseaux embaument l'air échauffé par un soleil ardent que réussissent à peine à tamiser les rameaux qui surplombent; alors que les insectes, les papillons et les libellules volètent de tous côtés, éparpillant rapidement la merveilleuse palette de leurs vives couleurs; alors que tout chante le renouveau, que tout invite à célébrer la grandeur du créateur de ces innombrables belles et bonnes choses, que tout invite à jouir de la vie dans la plénitude de tout ce qu'elle offre de doux et de pur, qu'il fait bon se laisser glisser au fil de l'eau à travers les nénuphars immenses, à l'ombre des branches de saules allongant leurs bras tendus en un geste bénin de protection très tendre! Quel plaisir l'on a à manier la pagaie ou la rame qui se brise au regard dans l'eau transparente ou ruisselle de perles diamantées en se relevant! Et lorsqu'au milieu des rapides la légère embarcation s'enfuit en effleurant de bord et d'autre les roches pointant dans l'onde perverse, qu'à chaque instant on pense qu'elle va se briser contre cette pierre qui s'avance ou s'engouffrer dans ce tourbillon qui rugit et fume; lorsqu'enfin arrivé au bas de la pente couverte d'écumes on se retourne et l'on se demande par quel miracle on l'a descendue sans y périr, quelles émotions où à la terreur se mêle un sentiment de respect et d'admiration pour les grandeurs et les beautés de la nature!

D'un autre côté on oublie bien un peu ces bons moments passés à jouir des spectacles grandioses étalés aux regards, à humer les senteurs enivrantes de parfums épanchés à profusion, à sentir la brise printanière caresser de son souffle tiède le visage hâlé, à sentir le frisson d'une crainte, où se mêle de la curiosité, en passant des précipices sans fond ou des rocs sourcilleux, on oublie bien un peu tout cela lorsqu'il s'agit de transporter à dos le paquet de nourriture ou d'équipement attaché à la courroie qui ceint le front et sur les épaules le canot dans lequel on aura à continuer son voyage une fois passé le portage de la rivière au lac, long de plusieurs milles, peut-être, sur lequel on marche maintenant péniblement, ici enfonçant jusqu'à la ceinture lorsque la croûte de mousse vient à manquer sous le poids, là buttant contre les branches qu'un vent sans pitié a abattues, semble-t-il, à dessein au travers du sentier, sans cesse poursuivi par les moustiques et les mouches qui aveuglent et qui saignent, sans parler d'un soleil de plomb dardant ses rayons au travers des vêtements, ou de la pluie torrentielle perçant de part en part.

Mais aussi quel soulagement, le soir arrivé, de pouvoir s'arrêter au bord d'un ruisseau limpide, de déposer son fardeau, de dresser la tente; à la façon des Indiens, entre le trépied de pendre la marmite,

d'où s'exhalera tout à l'heure l'odorant fumet d'une cuisson de gibier ! Quel plaisir de s'asseoir en rond autour de la flamme qui pétille et s'élance en étincelles vers le firmament où percent l'une après l'autre les veilleuses des immensités infinies ! Avec quelle jouissance on allume alors sa pipe, et accoudé en penseur sur ses genoux, on surveille la fumée du foyer qui s'élève comme autrefois celle des encens dans les cassolettes devant les statues des héros ou des dieux. Comme l'on dort bien à l'abri de la toile légère, enroulé tout botté dans une couverture étendue à la diable, pendant que par l'entrebaillement de la bande mal jointe formant porte un rayon de lune vient, comme ferait le fanal d'un gardien, s'assurer qu'on est bien aux bras de Morphée.

* * *

Et maintenant il faut nous réveiller et revenir à Guillaume Couture qui, parti de Québec, monte au milieu de circonstances telles que je viens de décrire, vers cette fameuse Baie d'Hudson dont le nom devait être constamment mêlé à toutes les revendications de droits que devaient énoncer nos ancêtres et que nous continuons nous-mêmes chaque jour à énoncer.

Malheureusement les détails du voyage de ce brave et de ses compagnons nous manquent, mais ceux qui se sont parfois inquiétés d'étudier la géographie du nouveau territoire de Québec dans l'Ungava se feront sans peine une idée des difficultés incroyables que ces gens eurent à supporter avant d'arriver sur la côte occidentale de cette péninsule ; les relations parlent de 200 portages et de 400 rapides !

Couture, ignorant que Radisson et Groseillers avaient quelques semaines auparavant atteint les côtes de la Baie James, s'empressa, au moyen de deux arbres que lui offrait la forêt, de faire une immense croix qu'il fixa en terre, en même temps prenant possession, non seulement du littoral, mais du pays tout entier au nom de son souverain, le roi de France. Puis, prévoyant que tôt ou tard des difficultés surgiraient entre son Roi et quelque prince étranger, il attesta ce grand événement en enfouissant au pied d'un gros arbre, près du rivage de la mer, suivant l'exemple de tous les explorateurs de son temps, les armes de son souverain, gravées sur une plaque de cuivre enveloppée entre deux morceaux de plomb. Le tout fut couvert de branches et d'écorces.

Ces preuves de prise de possession furent-elles si bien cachées qu'ensuite il fut impossible de les trouver ? Les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson les découvrirent-ils et s'empressèrent-ils de les détruire, afin qu'il ne restât nulle trace que d'autres avant eux, depuis le traité de St-Germain-en-Laye, s'étaient établis sur la Baie ? On ne sait. Toujours est-il que, très malheureusement pour notre cause dans l'Ouest, on ne retrouva plus ces témoignages irrécusables de l'établissement des Français sur la Baie d'Hudson, et que les amis de la Compagnie de la Baie d'Hudson s'empressèrent, comme dans le cas de Jean Bourdon, de nier, de façon toute gratuite sans doute, mais qui ne manqua pas de faire son impression, que les

Français se fussent rendus avant ses employés sur ce qu'elle avait fini par considérer comme son absolu domaine.

Mais nous qui ne sommes mûs par rien autre que l'amour de la justice et le respect de la vérité, nous qui n'avons aucune raison de douter des faits rapportés par nos historiens, jusqu'à ce qu'on nous prouve le contraire autrement que par des affirmations basées sur des suppositions élastiques et des explications incohérentes, nous croyons que nos ancêtres ont pris possession de la Baie d'Hudson et des territoires attenants avant les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson; nous qui savons de quelles choses étonnantes étaient capables les fondateurs de la Nouvelle-France, nous trouvons tout naturel qu'ils aient accompli en un temps, même restreint, les découvertes et les prises de possession dans ces parages que rapportent les fastes de l'histoire de notre pays; nous qui sommes habitués à lire, au sujet de nos grands voyageurs, ces récits d'événements qui touchent au merveilleux et même au miracle,—témoin les martyres de nos grands missionnaires,—nous ne trouvons pas du tout étrange que les Bourdon, les Le Sueur, les La Vallière, les Couture et les autres aient planté le signe de la rédemption, fait flotter le drapeau de la France et crié aux échos des rivages de la Méditerranée américaine les syllabes de la langue par excellence de la civilisation, à temps pour assurer la souveraineté de ce pays à leur prince.

Sans hésiter, nous disons aux champions de la Compagnie de la Baie d'Hudson, ceci: "Pendant plus de deux siècles ceux dont vous prétendez vanter les hauts faits, par pur égoïsme et par crainte que leur commerce de fourrures ne s'anéantît, ont été cause que ces immenses plaines de l'Ouest sont demeurées incultes et inhabitées, tandis que nos pères, eux, se dévouaient sans compter aux découvertes dont bénéficie la génération actuelle; et vous voudriez opposer l'égoïste conduite des uns au sublime sacrifice des autres? Vous voudriez que nous effacions des pages de nos annales ce que les nôtres ont accompli de grand et de désintéressé pour les remplacer par les mercantiles rodomontades d'individus qui, lorsque l'occasion s'en est présentée, n'ont pu défendre le drapeau dont ils se réclamaient, comme cela s'est passé à Churchill et à Nelson, alors que Samuel Hearne et Humphrey Martin en 1782 rendirent ces forts à notre La Pérouse, sans tirer un coup de canon?"

Et puis en admettant que tous ces arguments au sujet de première occupation soient bien fondés, que nos historiens se soient mépris sur l'exactitude des faits, que la Compagnie de la Baie d'Hudson ait une charte qui vaille, pour les droits de territoire dont il y est fait mention, un peu plus que le parchemin sur lequel elle est écrite, ne demeure-t-il pas acquis que par le traité de St-Germain-en-Laye de 1632, l'Angleterre reconnaissait à la France la suzeraineté sur toute la Nouvelle-France jusqu'au Pôle Nord, y compris les terres inconnues et à plus forte raison les terres connues, et au nombre de celles-ci les territoires confinant à la Baie d'Hudson? Et parce que l'Angle-

terre ne jugea pas à propos de faire honneur à sa signature, s'ensuit-il que les établissements d'une compagnie, usurpatrice à son instigation, aient jamais été autre chose qu'une violation du droit des gens?

Depuis 1632 bien des événements sont survenus qui ont remis les choses au point et régularisé une situation évidemment fausse au point de vue britannique, mais les droits à notre langue qui nous ont été acquis lors de la prise de possession, par le pays auquel nos ancêtres appartenaient, des territoires que nous habitons aujourd'hui, ne sauraient être affectés par l'abus qu'on a cru pouvoir faire plus tard de cette situation extraordinaire où un prince a donné ce qui ne lui appartenait pas. Par occupation, notre langue a été la première langue européenne de l'Ouest: sa conservation nous a été implicitement garantie par divers traités. Nous réclamons le droit de l'enseigner à nos enfants, autant qu'il nous fait plaisir, et sur le même pied que l'anglais, dès les basses classes dans les écoles que nous maintenons de nos deniers.

Mais que dis-je? Il est évident que nous sommes enfin à la veille d'obtenir ce droit d'un océan à l'autre, et cela pour deux raisons: d'abord, parce que le plus haut tribunal de l'Empire vient de donner raison à nos compatriotes de langue anglaise qui réclament pour chaque province le droit, aux termes de la constitution de 1867, d'établir son propre programme d'études, et par conséquent de dire quelle langue sera ou ne sera pas enseignée dans ses écoles. Je sais qu'il peut paraître bizarre de considérer ceci comme un premier échelon vers la reconnaissance de nos droits: n'est-ce pas cependant bien naturel? Après la victoire, ne se sent-on pas généralement tout disposé à accorder ce qu'on refusait au milieu de la lutte? La générosité n'a-t-elle pas toujours été la principale qualité des nations nobles? Et nos frères de langue anglaise ne sont-ils pas de notre avis lorsque nous disons que la légalité n'est pas la justice, et que la force ne crée pas le droit?

D'autre part, sur les champs de bataille des Flandres, de France et de l'Orient, sur toute l'étendue des mers, les races française et anglaise ne luttent-elles pas côte à côte pour la préservation de la civilisation au monde? N'achèvent-elles pas, dans une communion sacrée, l'oeuvre de libérer l'univers du joug odieux et brutal qui pesait sur lui? Dans cette humanité qui, depuis un demi-siècle, ne connaissait que le règne de la force, des hommes parlant français et des hommes parlant anglais ne s'efforcent-ils pas en commun, suivant la tradition séculaire de leurs pays d'origine, de faire régner un peu plus de justice? L'entente cordiale d'avant la guerre qui s'est changée en une alliance offensive et défensive dès les premiers jours du conflit, et qui fait la principale force devant l'ennemi des armées sur le front occidental et dans les Balkans, saurait-elle mieux s'affermir après la victoire que par la résolution chez l'un et l'autre peuple de se familiariser avec la langue de son allié? Et de ce côté de l'Atlantique, où les deux grandes races civilisatrices du monde sont destinées à vivre côte à côte jusqu'à la fin des temps, n'est-il pas

permis de s'imaginer un Canada enfin unanime et purifié? N'est-ce pas pour cette grande oeuvre réparatrice qu'est la paix que nos jeunes gens qui sont couchés aujourd'hui dans les plaines de la Marne, des Flandres, de la Somme et de l'Orient, ont donné héroïquement leur vie? N'est-il pas naturel et désirable que nous offrions au monde le spectacle d'un peuple uni, sur les tombes des nôtres, glorieusement morts pour le triomphe de la cause la plus sacrée, celle de la liberté? Serions-nous dignes de ceux qui ont sacrifié leur vie pour le triomphe de la civilisation, si de nos propres mains nous continuions à nous déchirer nous-mêmes? Ces héros tombés par milliers pour assurer au monde le bienfait de l'éternelle paix, n'auraient-ils pas le droit de nous reprocher leur sacrifice, si nous sommes résolus à le rendre inutile en ce pays, par l'obstination de nos vieilles, de nos absurdes querelles? Leur sang, en un mot, aura-t-il coulé en vain?

Frères tombés au champ d'honneur, les deux grandes races en ce pays comprennent l'austère leçon qui se dégage de vos tombes fraternellement jointes! Unies enfin l'une à l'autre, elles continueront, elles achèveront votre oeuvre!§ Et en dépit des deuils, des misères et des ruines, elles pourront être fières d'avoir vécu les heures que nous vivons; elles pourront être sûres que la prospérité accompagnera la concorde qui existera d'un travers à l'autre de ce beau Dominion, alors que nous aurons oublié nos divisions des siècles passés et que les traités de St-Germain-en-Laye et autres n'aurent plus aucune signification, du moment que tout le monde parlera anglais et français.



§ Le commencement de ce paragraphe et tout le paragraphe précédent sont imités de Victor Giraud: *Le Miracle Français*.

LA DECOUVERTE DU NORD-OUEST*

Mesdames, Messieurs.

Dans une note au bas d'une page de son livre "The Pathfinders of the West" ce délicieux et savant auteur qu'est Mlle Agnès C. Laut a écrit ceci qui mérite d'arrêter un instant notre attention: "Les cinq écrivains qui se sont efforcés de racheter de l'ignominie la mémoire de Radisson sont: le Dr. N. E. Dionne, de la Librairie du parlement de Québec; M. le Juge Prud'homme, de St. Boniface, Manitoba; le Dr. George Bryce, de Winnipeg; M. Benjamin Sulte, d'Ottawa; et le Juge J. V. Brower, de St. Paul. Si jamais on élève un monument à Radisson, ce qui devrait être fait dans chaque province et chaque état à l'Ouest des Grands Lacs, les noms de ces cinq champions devraient y être gravés." Cette remarque est très juste: j'ajouterais que l'on devrait y joindre le nom de Mlle Laut elle-même. En effet, quoi qu'aient pu écrire les cinq auteurs dont il vient d'être fait mention,—et il nous sied d'être fiers de voir figurer dans cette liste le nom de l'un des nôtres, l'honorable Juge Prud'homme,—sans pour cela amoindrir le mérite qu'ils ont eu, aucun d'eux n'a écrit, avec plus d'enthousiasme et de sincérité que Mlle Laut, l'histoire du découvreur de l'Ouest et de son beau-frère Groseillers; personne n'a mieux compris qu'elle la force de caractère de ces deux hommes et mieux décrit les diverses situations, pas toujours très honorables pour eux, peut-être, dans lesquelles ils se sont trouvés, depuis le jour où Radisson à l'âge de 16 ans seulement eut sa première aventure chez les Iroquois de la Vallée de Mohawk en 1652.

Mais n'anticipons pas et voyons d'abord ce qu'étaient ces deux hommes que nous venons ainsi de mettre en scène. Qu'il me suffise de dire—ce que vous savez tous d'ailleurs—qu'ils furent les véritables découvreurs du Nord-Ouest, aussi bien d'un côté que de l'autre de la frontière, qu'ils y précédèrent de plusieurs années Marquette, Joliet et La Salle et d'un siècle le grand La Vérendrye. Ceci suffira à indiquer combien l'histoire de leur vie est intéressante pour nous, surtout l'histoire de cette période pendant laquelle ils voyagèrent dans les parages que nous habitons aujourd'hui et se rendirent aux Baies James et d'Hudson, soit par les rivières Nelson et Hayes, soit par la rivière Albany.

N'ayant aucune raison pour mettre en doute les récits qu'ils nous ont laissés de leurs divers voyages et, en ce faisant, nous joindre à la controverse à leur égard qui a existé entre les éléments anglais et

* Causerie donnée au Club "Le Canada" le 17 décembre 1916.

français depuis deux siècles au moins, nous nous contenterons de nous en rapporter à la version de Mlle Laut, qui me semble la mieux fondée parce qu'elle est la plus généreuse.

Quelques défauts qu'aient pu avoir ces deux explorateurs, surtout en ce qui concerne la façon qui paraît étrange avec laquelle ils renoncèrent à leur mère patrie pour se mettre au service d'un pouvoir étranger, et vice versâ, à plusieurs reprises, selon que leur intérêt leur faisait préférer l'un à l'autre, il convient d'admettre qu'ils étaient des hommes d'une énergie peu commune, étant donné le traitement cruel qui leur fut infligé par ceux-là qui auraient dû les encourager dans la voie où ils s'étaient lancés avec tant d'ardeur; et il est permis de ne pas s'étonner outre mesure qu'ils cherchèrent à prouver la justesse de leurs idées en changeant leur allégeance. C'est là une de ces choses que nous ne saurions approuver, mais qu'à la rigueur nous pouvons nous expliquer et, partant, ne pas perdre de vue, en nous efforçant de juger leur conduite de façon aussi charitable que possible.

Qui étaient Radisson et Groseillers? Pierre Esprit Radisson naquit à Paris en 1636; Ménard Chouard, Sieur des Groseillers, vit le jour à Charly-St-Cyr près de Meaux en 1621. Groseillers épousa la soeur de Radisson. Ainsi unis par les liens de la parenté, se découvrant des inclinations semblables, les deux hommes se prirent d'amitié l'un pour l'autre, et devinrent inséparables quoique étant d'une certaine différence d'âge et, comme nous le verrons par la suite, à mesure que les événements nous les feront mieux connaître, de tempéraments assez dissemblables.

Quoi qu'aient pu essayer de prouver au contraire certains historiens protestants, entre autres le Dr. Bryce du Collège Manitoba, Radisson et Groseillers étaient catholiques: le premier commence son journal par la formule des Jésuites: "Ad majorem Dei gloriam"; le second passa sa jeunesse chez les Ursulines de Québec et l'on trouve dans les registres de Trois-Rivières qu'il fut le parrain de plusieurs enfants. Enfin les relations des Jésuites de 1660 nous disent que dans un de leurs voyages il baptisèrent jusqu'à deux cents enfants iroquois.

Comme il arrive pour tous les hommes qui réussissent à percer et à se faire un nom, en dépit des obstacles qu'ils trouvent sur leur chemin et de la jalousie qu'ils rencontrent chez leurs contemporains, il n'y a rien qu'on n'ait pas fait pour ruiner sous tous les rapports la réputation des deux hommes à qui on doit la découverte du Nord-Ouest. Evidemment leur conduite a été loin de ne pas porter à la critique, mais, en justice, il est permis de plaider circonstances atténuantes; et leurs fautes n'enlèvent rien au mérite qu'ils ont eu d'avoir eu la vision qui, au mépris des pires dangers, leur a fait ouvrir à la civilisation les contrées les plus productives que l'on connaisse, selon les paroles mêmes de Radisson quand il eut mis le pied dans les opulentes plaines que nous habitons: "Le pays était si agréable, si beau, et si fertile, dit-il, qu'il me faisait de la peine de voir que le monde

ne pût découvrir des pays si attrayants pour y habiter. Je dis ceci parce que des Européens se battent pour la possession d'un rocher en mer, ou pour un désert . . . où les habitants par leur contact continu engendrent la maladie et la mort. . . Au contraire ces royaumes sont si délicieux et sous un climat si tempéré, abondant en toutes choses . . . que les gens y vivent vieux, bien portants et sages à leur manière. Quelle conquête ce serait sans qu'il n'en coûte rien ou à peu près! Quel plaisir auraient les habitants . . . au lieu de la misère et de la pauvreté. Pourquoi les hommes ne récolteraient-ils pas de l'amour de Dieu ici? . . . mais on n'a rien sans mal!"

Quelles qu'aient pu être les fautes commises par Radisson, il est en tous cas certain qu'il comprit à première vue la grandeur de sa découverte et prévint quels bienfaits en retirerait l'humanité dans l'avenir. Et quels devaient être ces bienfaits? Selon les paroles de Mlle Laut: "De la place surtout, de la place pour habiter, et de la place pour profiter des occasions; des chances égales pour toutes les classes, hautes et basses; de l'abondance pour toutes les classes, hautes et basses; des conquêtes paisibles, non guerrières.

* * *

Il y avait dix ans que Groseillers était au Canada lorsque Radisson y arriva en 1651, après un voyage en Italie et en Turquie sur lequel il a laissé quelques notes. D'un caractère naturellement décidé, le jeune homme (il n'avait que quinze ans) se trouva bientôt mêlé à de nombreuses aventures où sa vie fut en danger. Tout intéressantes que furent ces aventures, elles dépassent le cadre de nos causeries; aussi n'en ferai-je que rapidement mention pour arriver tout de suite à son premier voyage dans le Nord-Ouest.

Pris par les Iroquois près de Trois-Rivières, au printemps de 1651, il dut à une vieille Indienne qui l'avait adopté pour son fils de n'être pas brûlé vif. En compagnie de ces Indiens, il prit part à des vols et à des rapines auxquels il lui était impossible de se soustraire. Il réussit pourtant à s'enfuir et arriva au Fort Orange (Albany) au mois d'août 1653, d'où il se rendit à la Rochelle et de là à Trois-Rivières, où il était de retour le 17 mai 1654.

C'est alors qu'il s'associa avec Groseillers, devenu son beau-frère en épousant sa soeur, l'année précédente. Cette même année, au mois d'août, les deux aventuriers se rendirent au lac Michigan, en compagnie de 250 Outaouas, venus à Québec demander aux Français de traiter avec eux. C'est au cours de ce voyage qu'ils baptisèrent un grand nombre d'enfants sauvages. Après deux ans d'absence, leurs canots chargés de fourrures, Radisson et Groseillers rentraient à Québec au mois d'août 1656, racontant comment ils avaient entendu parler de pays merveilleux à l'Ouest des Grands Lacs, et combien il leur tardait d'aller les visiter. Ils se mirent immédiatement en devoir de réunir les vivres et les hommes nécessaires pour s'y rendre le plus tôt possible.

Entre temps, ne pouvant rester en place, Radisson accompagna les PP. Ragouneau et Dupéron au fort Onondagué, et Groseillers alla

avec le Jésuite Druillettes au lac Nipissing. Ce qu'ils entendirent raconter par les Indiens, dans ces voyages, des pays qui se trouvaient à l'ouest des Grands Lacs où il ne poussait peu ou point d'arbres, ce qui obligeait les habitants à se servir du fumier des bêtes sauvages et de ce qui semblait être du charbon pour faire du feu, les confirma dans leur résolution de pénétrer dans ces pays.

Leurs préparatifs terminés, les deux beaux-frères partirent au mois de juin 1658. Où se rendirent-ils au juste? Il est malheureusement très difficile de l'affirmer de façon à peu près certaine. Les récits de Radisson ont le grand défaut, au point de vue des dates et des lieux, de manquer de précision; si l'on ajoute à cela que l'on ne voyait pas d'un très bon oeil les efforts des deux découvreurs, du fait qu'ils usaient de plus d'indépendance qu'il ne semblait convenable aux autorités civiles et religieuses de l'époque, ce qui fait qu'on ne fait mention de leurs noms que lorsqu'il semble impossible de faire autrement dans les relations des Jésuites et les autres chroniques du temps, on comprendra la difficulté qu'ont les historiens à se reconnaître dans les mémoires de Radisson, qui ont de plus le défaut d'être écrits dans une sorte de patois où se trouvent mêlés, de façon étrange, le français, l'anglais et l'espagnol. Ce n'est d'ailleurs que depuis 1885 que l'on a connaissance de ces mémoires; ils furent publiés cette année-là à Boston par la société Prince qui en avait fait la découverte au British Museum, à la Bibliothèque Bodléienne et à la maison de la Baie d'Hudson à Londres. La publication de ces mémoires a soulevé une telle controverse, à cause sans doute du jour tout à fait nouveau qu'elle jetait sur la rivalité entre les prétentions françaises et les anglaises de première occupation de la Baie d'Hudson, que beaucoup d'auteurs, et des mieux renseignés, n'ont voulu y ajouter que peu de foi. C'est ainsi que je lis dans l'un d'eux que Radisson ne saurait être pris au sérieux, parce qu'il assure, dans l'un de ses voyages sur la Baie avec Groseillers, avoir vu une bande de trois cents ours, et tué jusqu'à 600 élans; ces chiffres semblent tellement forts qu'on a peine à admettre qu'ils soient justes. Et cependant dans un volume récemment publié par Ernest J. Chambers, sous la direction du Ministère des Chemins de fer, portant le nom de "The Unexploited West," nous lisons que Frank Russell, qui passa l'hiver de 1893-94 à Fort Rae sur le Grand Lac des Esclaves, rapporte que dans l'hiver de 1877 une ligne ininterrompue de caribou passa près du fort, en masse si serrée que, d'après le dire d'un témoin oculaire, on ne pouvait voir le jour à travers. Cette colonne ne prit pas moins de quatorze jours à passer le fort. Et d'autres voyageurs, entre autres J. B. Tyrrell, Warburton Pike, l'Inspecteur Pelletier de la police montée, assurent que, aux moments des migrations, il passe des bandes de ces animaux contenant de 100,000 à 200,000 têtes.

Pour ma part, j'avoue que je suis de l'avis de Mlle Laut: s'il faut mettre en doute la véracité des mémoires de Radisson, il faut de même mettre en doute celle des relations des Jésuites, des archives

de la Marine, des récits de Dollier de Casson, de Marie de l'Incarnation et de l'abbé Belmont, ainsi que ceux d'Oldmixon et du P. Charlevoix, qui rapportent les mêmes événements que ceux rapportés par Radisson.

Avant même que Radisson et Groseillers s'aventurassent dans l'Ouest, dans le Wisconsin, le Minnesota et probablement les Dakotas et l'Ouest canadien, n'était-il pas connu que Nicollet avait lui-même été jusqu'à la baie des Puans sur le lac Michigan et plus avant peut-être dans les terres? Le R. P. Jogues, dont le procès de canonisation est en ce moment en Cour de Rome, n'avait-il pas porté la parole de l'évangile jusqu'au Saut-Ste-Marie? Ne parlait-on pas de deux jeunes Français qui, en 1656, étaient venus de l'Ouest avec cinquante canots algonquins, et avaient parlé à qui avait voulu les entendre du lac "Ouinipeg" et des "Christineaux" qui passaient l'hiver dans la "prairie" et l'été sur les rivages de la mer du Nord, la Baie d'Hudson sans doute? N'était-il pas tout naturel que des caractères aussi aventuriers que Radisson et Groseillers voulussent tirer au clair par eux-mêmes ce dont ils avaient ainsi entendu parler?

Toujours est-il que lorsque nos deux héros rentrèrent à Trois-Rivières, l'un d'Onondagué et l'autre du lac Nipissing, ils s'empresèrent de terminer leurs préparatifs pour une expédition prolongée en ce pays inconnu dont ils avaient entendu parler. Ils savaient très bien à quels périls ils s'exposaient, mais ils étaient de la trempe de ces hommes qui ne reculent devant aucune difficulté quand ils croient pouvoir, d'un seul coup, atteindre à la fortune et à la renommée.

Et puis ils n'étaient pas les seuls à concevoir le projet de ces grandes découvertes: au moment même où ils se préparaient à se mettre en route, trente jeunes gens de Québec, sous la conduite de deux pères Jésuites, se préparaient eux-mêmes à partir pour une expédition semblable, si bien que Radisson et Groseillers, qui n'avaient aucun désir de partager avec d'autres la gloire et la richesse qu'ils se proposaient d'acquérir, essayèrent de s'échapper pour ne pas voyager de concert avec cette bande d'explorateurs inexpérimentés.

Aussi quittèrent-ils tranquillement Trois-Rivières, un soir du mois de juin, en compagnie de guides algonquins; en trois jours ils atteignirent Montréal. Mais, entourés de 140 Indiens des pays d'en haut, les trente Français et les deux Missionnaires les avaient devancés, et force leur fut de se joindre à la flotille de canots de cette nombreuse expédition. Ils eurent bientôt l'occasion de regretter d'être en compagnie de tant de monde, les uns, les Français, à leur premier voyage et, par suite, manquant de prudence, les autres, les Indiens du pays d'en haut, à leurs premières armes à feu, et, par conséquent, s'en servant sans discernement. Aussi, aux environs de ce qui est aujourd'hui Ottawa, la flotille, qui avait eu l'imprudence de se disperser, ce qui divisait ses forces, se vit-elle attaquée par une bande d'Iroquois: une bataille avec barricades de troncs d'arbres eut lieu. Les trente Français et les deux pères Jésuites, découragés, retournèrent

à Montréal. Seuls de blancs Radisson et Groseillers, avec leurs fidèles guides algonquins, continuèrent vers l'Ouest, voyageant de nuit.

Mais dans la bagarre une partie des provisions avait été perdue, et les souffrances causées par ce contre-temps commencèrent. N'osant se servir de leurs armes à feu, de peur d'attirer les Mohawks et les Iroquois, bientôt nos aventuriers en furent réduits à manger de la tripe de roche,—sorte de mousse dont on fait de la soupe,—du poisson des lacs, et des fruits sauvages. Ils continuèrent cependant, sans répit, vers l'Ouest. Ce ne fut que lorsqu'ils eurent atteint les environs du lac Nipissing qu'ils se hasardèrent à se servir de leurs fusils pour se procurer de la viande fraîche : encore s'abstinrent-ils bientôt de ce moyen quand ils découvrirent des empreintes de pas d'Iroquois sur le sable des plages du lac.

Du lac Nipissing ils passèrent au lac Huron, puis atteignirent le lac Michigan et la baie des Puans. Ils étaient au point le plus éloigné vers l'Ouest où les blancs, disait-on, s'étaient jusque-là rendus. Ils décidèrent d'y construire des quartiers d'hiver. Entre temps, avec une habileté de stratégie remarquable, Radisson trouva moyen de tailler en pièces une troupe d'Iroquois venus pour attaquer le campement. Les Indiens des pays environnants, dont les Iroquois étaient les plus terribles ennemis, lui surent gré de cette magnifique défense et s'offrirent pour aider l'expédition dans les découvertes qu'elle se proposait de faire. Ce fut une marche triomphale de tribu en tribu. An printemps de 1659, les deux Français se trouvaient sur les bords d'une "magnifique rivière, grande, rapide, profonde et semblable au St-Laurent," le Mississippi sans doute. Une tribu de Sioux, qui habitaient le pays, les reçurent à bras ouverts. "Radisson et Groseillers avaient découvert le Grand Nord-Ouest, nous dit Mlle Laut. Ils se tenaient sur le seuil du Grand Au-delà. Ils voyaient devant eux, non pas la mer de la Chine, comme l'avaient rêvé les spéculateurs, non pas des royaumes à conquérir, que convoitaient les princes d'Europe; non pas un chemin plus court vers la Chine, sur lequel les savants avaient construit un tas de théories. Ils voyaient ce que voit aujourd'hui tout habitant de l'Ouest, des étendues sans limites de prairies et de ravins, des collines couvertes de forêts descendant vers de magnifiques rivières, et des prairies immenses que traversaient les méandres des ruisseaux. Ils voyaient une terre attendant sa population, la fortune attendant ses preneurs, un empire attendant ses fondateurs. Quelles pensées agitèrent Radisson? Comprit-il l'importance de sa découverte? Eût-il l'intuition qu'il avait ouvert la porte par laquelle s'échapperait l'encombrement des vieux pays pour venir fonder une nation d'hommes libres, d'un type plus élevé que ne s'était imaginé le rêveur le plus hardi?"

Et j'ajouterai, n'est-il pas étrange que le nom de cet homme, dont les découvertes ne le cédaient en importance qu'à celles de Christophe Colomb, soit resté dans un oubli, entouré d'exécration, jusqu'à la publication de ses mémoires en 1885?

Le printemps de 1659 est arrivé; nos deux explorateurs sont encore chez les tribus du Mississippi; ils entendent parler des Sioux, des Cris, des Assiniboïnes, des Mandans, que l'on nommait aussi les Omahas ou les Iowas, et d'autres peuples du Missouri; Radisson et Groseillers se décident à visiter le Sud avant de visiter le Nord; ils vont ainsi jusque chez les Espagnols. Puis ils remontent vers l'Ouest, et nous lisons dans les relations des Jésuites, écrites l'année même du retour de Radisson à Québec, que "conjurant leurs pérégrinations, nos deux jeunes Français visitèrent les Sioux, où ils trouvèrent 5,000 guerriers. Puis ils laissèrent cette nation pour se rendre chez un autre peuple guerrier, qui s'était rendu redoutable au moyen d'arcs et de flèches." C'étaient les Cris qui habitaient au nord et à l'ouest du lac Supérieur. Jusqu'où s'étaient-ils rendus à l'Ouest? Radisson parle de montagnes, et les Jésuites d'Indiens se servant de charbon. Ils devaient s'être trouvés sur les "Bad Lands" du Montana au pied des Montagnes Rocheuses.

Cette version de Mlle Laut est si osée qu'il ne faut pas s'étonner de la voir écrire dans la dédicace de son livre à Benjamin Sulte, "qu'elle endosse toute la responsabilité d'avoir renversé la théorie des opinions établies."

Mais nos voyageurs ne sont pas au terme de leur expédition. Ayant visité le Sud, le Sud-Ouest et l'Ouest, Radisson voulut visiter le Nord-Ouest. Il avait entendu dire que les Cris se rendaient à la grande mer salée du Nord,—sûrement ce devait être la Baie d'Hudson,—qu'ils avaient de grandes quantités de fourrures: il s'agissait de se les assurer, et le meilleur moyen de savoir si c'était bien la Baie d'Hudson dont il s'agissait, c'était de s'y rendre; le meilleur moyen d'entrer en possession des fourrures, c'était de visiter les Cris chez eux. Groseillers, malade depuis quelque temps, rentra au camp sur la baie des Puans. Radisson partit seul avec 150 Cris.

On était en hiver. Une neige abondante couvrait le sol de ce manteau immaculé qui est peut-être ce qu'il y a de plus beau au monde. Que d'autres chantent la douceur des climats tempérés, la magnificence des forêts et des prairies verdoyantes, les fleurs aux mille couleurs qui parsèment les vallées, grimpent en guirlandes jusqu'au faite des rochers et s'étendent en molles ondulations sur les rives des lacs; qu'ils célèbrent la tiédeur des belles nuits d'été, alors que toutes ces verdure et toutes ces floraisons épandent, en senteurs enivrantes, tous les suaves parfums qu'un soleil ardent y a concentrés pendant les heures chaudes du jour; qu'ils se plaisent à décrire les eaux bondissantes, tourbillonnantes et écumantes des rapides et des chûtes, ou celles calmes, tranquilles et claires des majestueuses rivières; qu'ils disent combien il fait bon de respirer à pleins poumons l'air pur et vivifiant des printemps vaporeux et des étés ensoleillés; qu'ils décrivent avec enthousiasme les beautés des voûtes célestes au-dessus d'une nature assombrie; qu'ils s'arrêtent pour écouter, charmés, les gémissements et les meuglements des quadrupèdes, les sifflets et les roucoulements des oiseaux au moment où la

nature s'éveille; qu'ils s'émerveillent en sentant couler dans leurs membres un sang plus chaud et une sève plus abondante; que le spectacle sous leurs yeux, la brise caressant leur visage, les bruits doux ou terribles frappant leurs oreilles parlent suffisamment à leur âme pour éveiller en elle des sentiments délicieux et nobles, nous ne saurions leur en faire un reproche.

Mais nous avouons, n'est-ce pas, que l'hiver a bien aussi ses charmes. Oh! je voudrais avoir l'inspiration d'un Chateaubriand pour en faire saisir toutes les beautés! Voyez ce sentier qui s'enfonce entre les troncs dénudés de la forêt. Pendant la nuit, la neige est tombée: flocon par flocon elle s'est délicatement posée sur les branches dépouillées; son poids fait pencher les rameaux vers le sol; un soleil froid miroite sur ces amoncellements légers que le moindre souffle, tout à l'heure, suffira à précipiter sur le sol en pluie diamantée. L'air ambiant est vif et pénétrant; la buée se cristallise à vos sourcils et à vos cheveux, et si vous n'avez pas eu la précaution de baisser soigneusement les bords de votre toque, vous sentez vos oreilles qui se crispent comme si elles voulaient se fendre. Sous vos pieds emmitoufflés dans de chauds mocassins, la neige écrasée crie et gémît, semblant vous faire un reproche de souiller son innocente blancheur. Un lapin, à la fourrure aussi blanche que le tapis sur lequel il se blottit attentif, vous regarde d'un air triste, et de temps à autre, une gelinotte, au plumage immaculé, s'envole en battant l'air de ses ailes au son moqueur. Plus calmes que jamais sont les eaux du lac, maintenant prises par la glace d'un bord à l'autre, et de longs et merveilleux stalactytes, sur lesquels les rayons du soleil fondent toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, ornent de façon pittoresque et menaçante le mur de la chûte. Les rapides se sont tûs. Aussi loin que le regard peut porter, tout est blanc, tout est pur.

Etes-vous dehors par un froid très sec, une heure ou deux avant le coucher du soleil? Il arrive parfois qu'un spectacle, qu'on ne voit nulle part ailleurs, vous arrache un cri d'admiration. Là, devant vous, en plein ciel, quatre soleils d'où s'élancent une multitude de rayons d'inégales longueurs, se croisant, se coupant, se brisant, enflamment l'horizon. Cependant que le froid, au contraire, vous saisit aux jambes et vous recoqueville les articulations. Et le soir, ce sont ces magnifiques aurores boréales qui montent parfois jusqu'au zénith, formant au-dessus de votre tête une immense arche lumineuse. Puis, une fois que par nuages étincelants cette merveille s'est peu à peu dissipée dans une pénombre devenue de plus en plus obscure, il vous semble que les étoiles brillent d'un éclat plus vif et que le disque de la lune n'a jamais été plus argenté. Oh! qu'ils sont beaux, nos hivers canadiens! Et de quel joli nom le poète a baptisé notre belle patrie, en l'appellant Notre-Dame des Neiges!

Ce fut un dur hiver, nous dit Radisson, ce qui concorde bien avec ce qu'en disent les lettres de Marie de l'Incarnation. Mais c'est précisément lorsque l'hiver est le plus rude que la fourrure est la plus riche: on partit pour en aller chercher. On voyagea en raquettes,

tuant de l'élan le long du chemin pour se nourrir, et dormant dans les bancs de neige autour des feux de campement, sous les étoiles. On marcha ainsi pendant deux cents milles dans la direction de ce qu'on appelle aujourd'hui le Manitoba. Puis vint le printemps, il fallut abandonner les raquettes, construire des canots pour rentrer à la baie des Puans où attendait Groseillers. "Tout ce que Radisson avait appris au cours de ce voyage c'est que la Baie du Nord était beaucoup plus au Nord du lac Supérieur que le vieux chef du lac Nipissing n'avait dit à Groseillers et Druillettes."

* * *

Groseillers avait tout préparé pour le retour à Québec; cinq cents Indiens des pays d'en Haut devaient accompagner les hardis voyageurs. Au moment de l'embarquement, des coureurs viennent annoncer aux Indiens qu'au delà d'un millier d'Iroquois sont sur le sentier de guerre, se vantant d'exterminer les Français comme ils venaient de massacrer une petite bande de Hurons sur la rivière Ottawa. Les compagnons de Radisson et Groseillers sont pris de terreur. On improvise un conseil des Anciens. C'est alors que le caractère bien français de nos deux aventuriers s'affirme. La crainte commençait à faire les plus braves se ranger à l'avis des plus pusillanimes. Huit cents guerriers entouraient le conseil, au milieu duquel se trouvaient les deux aventuriers.

"Qui suis-je, s'écrie alors Groseillers avec emportement. Suis-je un ennemi ou un ami? Si je suis un ennemi, pourquoi m'avoir laissé vivre jusqu'à maintenant? Si je suis un ami, écoutez ce que j'ai à vous dire! Vous savez que nous avons risqué nos vies pour vous! Si nous n'avons pas de courage, pourquoi ne nous l'avez-vous pas dit? Si vous avez plus d'esprit que nous, pourquoi ne vous en êtes-vous pas servi pour vous défendre contre les Iroquois? Comment pouvez-vous défendre vos femmes et vos enfants si vous n'obtenez des armes des Français?"

Radisson fut plus catégorique encore: quelques Indiens proposaient d'obtenir le départ des ennemis en leur offrant des fourrures; se saisissant d'une peau de vison il en frappa un Indien à travers les épaules en s'écriant: "Fous que vous êtes! Ce n'est pas avec des fourrures que l'on combat les Iroquois! Ne savez-vous pas comment s'y prennent les Français? Nous nous battons avec des fusils, nous autres, et non pas avec des fourrures. Une fois en possession de vos fourrures, les Iroquois vous cerneront ici jusqu'à ce que vous ayez dépensé toute votre poudre, puis ils vous extermineront à leur aise! Vos enfants deviendront-ils des esclaves parce que vous aurez été des lâches? Agissez à votre guise! Quant à moi, je préfère mourir en homme libre que de vivre en mendiant. Reprenez vos fourrures de visons. Nous pouvons nous passer de vous!"

Et sur cette tirade d'un jeune homme de 23 ans que rien n'effrayait, les deux Français sortirent du Conseil.

Les Indiens étaient consternés. On se remit à discuter. Cela dura six jours. On vint enfin annoncer aux deux aventuriers qu'ils

pouvaient compter sur leurs cinq cents Indiens. Radisson prit bien garde de ne pas laisser leur ardeur se refroidir. On se mit en route. Les Iroquois ne les attendirent même pas; moins nombreux sans doute que ne l'avaient annoncé les coureurs, ils avaient fui. Radisson se décida à les poursuivre. A la tête d'une bande d'élite composée de Hurons, d'Algonquins, de Sautaux et de Sioux il se mit à leurs trousses, les attaqua dans un de leurs forts et les battit à plate couture. Ce fort où s'étaient réfugiés les Iroquois était celui-là même où, huit jours auparavant, un des combats les plus mémorables dans les fastes de la Nouvelle-France avait eu lieu: Radisson était au Long Sault, immortalisé par la magnifique défense de Dollard des Ormeaux.

Quelques jours plus tard, après deux ans d'absence, Radisson et Groseillers arrivaient à Montréal. Ils s'arrêtèrent un instant en passant à Trois-Rivières puis, escortés de deux chaloupes armées de canons, partirent pour Québec, où ils furent reçus en triomphe . . . et pour cause, car indépendamment des découvertes qu'ils avaient faites, les fourrures qu'ils apportaient suffisaient à sauver la situation financière de la Nouvelle-France que les déprédations continuelles des Iroquois avaient réduite aux dernières extrémités. Aussi le gouverneur, Vicomte d'Argenson, ne crut-il pas déchoir de sa dignité en faisant de magnifiques présents aux deux intrépides voyageurs et en les faisant escorter, à leur retour à Trois-Rivières, par deux brigantines bien armées et élégamment décorées. Groseillers passa la fin de cette année en compagnie de son épouse Marguerite Hayet; Radisson, de son côté, se retira sous le toit paternel.

Ainsi s'acheva, selon le récit même de Radisson, écrit vingt ans plus tard, ce qui explique les quelques inexactitudes de dates et de lieux qu'on y découvre, l'un des voyages les plus extraordinaires dont il soit fait mention dans les fastes de l'histoire canadienne-française. Jusqu'ici rien n'empêche que nous accordions aux deux intrépides voyageurs qui concurent l'idée de ce mémorable voyage et l'exécutèrent avec un succès si extraordinaire, malgré les dangers innombrables qui les attendaient, toute l'admiration que les grandes qualités dont il firent preuve leur méritent. Rien n'empêche que nous applaudissions de tout coeur à leur amour de la religion,—ces nombreux baptêmes en sont la preuve,—à leur courage intrépide,—leur contact avec les Indiens en quatre occasions critiques est là pour l'affirmer,—à leur connaissance approfondie du coeur humain,—cette facilité avec laquelle ils s'attachaient les tribus indiennes au milieu desquelles ils vivaient ne permet pas qu'on en doute,—à leur sens bien compris du commerce,—cette décision si vite prise de ne pas attendre la bonne volonté des tribus éloignées, mais d'aller les trouver chez elles, en fait foi. Rien n'empêche que nous les admirions pour tout ce qu'ils ont accompli jusqu'alors en dignes représentants de la France dont ils étaient les dignes fils! Rien n'empêche, enfin, que nous les proclamions de vrais et grands Français.

tuant de l'élan le long du chemin pour se nourrir, et dormant dans les bancs de neige autour des feux de campement, sous les étoiles. On marcha ainsi pendant deux cents milles dans la direction de ce qu'on appelle aujourd'hui le Manitoba. Puis vint le printemps, il fallut abandonner les raquettes, construire des canots pour rentrer à la baie des Puans où attendait Groseillers. "Tout ce que Radisson avait appris au cours de ce voyage c'est que la Baie du Nord était beaucoup plus au Nord du lac Supérieur que le vieux chef du lac Nipissing n'avait dit à Groseillers et Druillettes."

* * *

Groseillers avait tout préparé pour le retour à Québec; cinq cents Indiens des pays d'en Haut devaient accompagner les hardis voyageurs. Au moment de l'embarquement, des coureurs viennent annoncer aux Indiens qu'au delà d'un millier d'Iroquois sont sur le sentier de guerre, se vantant d'exterminer les Français comme ils venaient de massacrer une petite bande de Hurons sur la rivière Ottawa. Les compagnons de Radisson et Groseillers sont pris de terreur. On improvise un conseil des Anciens. C'est alors que le caractère bien français de nos deux aventuriers s'affirme. La crainte commençait à faire les plus braves se ranger à l'avis des plus pusillanimes. Huit cents guerriers entouraient le conseil, au milieu duquel se trouvaient les deux aventuriers.

"Qui suis-je, s'écrie alors Groseillers avec emportement. Suis-je un ennemi ou un ami? Si je suis un ennemi, pourquoi m'avoir laissé vivre jusqu'à maintenant? Si je suis un ami, écoutez ce que j'ai à vous dire! Vous savez que nous avons risqué nos vies pour vous! Si nous n'avons pas de courage, pourquoi ne nous l'avez-vous pas dit? Si vous avez plus d'esprit que nous, pourquoi ne vous en êtes-vous pas servi pour vous défendre contre les Iroquois? Comment pouvez-vous défendre vos femmes et vos enfants si vous n'obtenez des armes des Français?"

Radisson fut plus catégorique encore: quelques Indiens proposaient d'obtenir le départ des ennemis en leur offrant des fourrures; se saisissant d'une peau de vison il en frappa un Indien à travers les épaules en s'écriant: "Fous que vous êtes! Ce n'est pas avec des fourrures que l'on combat les Iroquois! Ne savez-vous pas comment s'y prennent les Français? Nous nous battons avec des fusils, nous autres, et non pas avec des fourrures. Une fois en possession de vos fourrures, les Iroquois vous cerneront ici jusqu'à ce que vous ayez dépensé toute votre poudre, puis ils vous extermineront à leur aise! Vos enfants deviendront-ils des esclaves parce que vous aurez été des lâches? Agissez à votre guise! Quant à moi, je préfère mourir en homme libre que de vivre en mendiant. Reprenez vos fourrures de visons. Nous pouvons nous passer de vous!"

Et sur cette tirade d'un jeune homme de 23 ans que rien n'effrayait, les deux Français sortirent du Conseil.

Les Indiens étaient consternés. On se remit à discuter. Cela dura six jours. On vint enfin annoncer aux deux aventuriers qu'ils

pouvaient compter sur leurs cinq cents Indiens. Radisson prit bien garde de ne pas laisser leur ardeur se refroidir. On se mit en route. Les Iroquois ne les attendirent même pas; moins nombreux sans doute que ne l'avaient annoncé les coureurs, ils avaient fui. Radisson se décida à les poursuivre. A la tête d'une bande d'élite composée de Hurons, d'Algonquins, de Sautaux et de Sioux il se mit à leurs trousses, les attaqua dans un de leurs forts et les battit à plate couture. Ce fort où s'étaient réfugiés les Iroquois était celui-là même où, huit jours auparavant, un des combats les plus mémorables dans les fastes de la Nouvelle-France avait eu lieu: Radisson était au Long Sault, immortalisé par la magnifique défense de Dollard des Ormeaux.

Quelques jours plus tard, après deux ans d'absence, Radisson et Groseillers arrivaient à Montréal. Ils s'arrêtèrent un instant en passant à Trois-Rivières puis, escortés de deux chaloupes armées de canons, partirent pour Québec, où ils furent reçus en triomphe . . . et pour cause, car indépendamment des découvertes qu'ils avaient faites, les fourrures qu'ils apportaient suffisaient à sauver la situation financière de la Nouvelle-France que les déprédations continuelles des Iroquois avaient réduite aux dernières extrémités. Aussi le gouverneur, Vicomte d'Argenson, ne crut-il pas déchoir de sa dignité en faisant de magnifiques présents aux deux intrépides voyageurs et en les faisant escorter, à leur retour à Trois-Rivières, par deux brigantines bien armées et élégamment décorées. Groseillers passa la fin de cette année en compagnie de son épouse Marguerite Hayet; Radisson, de son côté, se retira sous le toit paternel.

Ainsi s'acheva, selon le récit même de Radisson, écrit vingt ans plus tard, ce qui explique les quelques inexactitudes de dates et de lieux qu'on y découvre, l'un des voyages les plus extraordinaires dont il soit fait mention dans les fastes de l'histoire canadienne-française. Jusqu'ici rien n'empêche que nous accordions aux deux intrépides voyageurs qui concurent l'idée de ce mémorable voyage et l'exécutèrent avec un succès si extraordinaire, malgré les dangers innombrables qui les attendaient, toute l'admiration que les grandes qualités dont il firent preuve leur méritent. Rien n'empêche que nous applaudissons de tout coeur à leur amour de la religion,—ces nombreux baptêmes en sont la preuve,—à leur courage intrépide,—leur contact avec les Indiens en quatre occasions critiques est là pour l'affirmer,—à leur connaissance approfondie du coeur humain,—cette facilité avec laquelle ils s'attachaient les tribus indiennes au milieu desquelles ils vivaient ne permet pas qu'on en doute,—à leur sens bien compris du commerce,—cette décision si vite prise de ne pas attendre la bonne volonté des tribus éloignées, mais d'aller les trouver chez elles, en fait foi. Rien n'empêche que nous les admirions pour tout ce qu'ils ont accompli jusqu'alors en dignes représentants de la France dont ils étaient les dignes fils! Rien n'empêche, enfin, que nous les proclamions de vrais et grands Français.

DECOUVERTE DE LA BAIE D'HUDSON PAR TERRE*

Mesdames, Messieurs.

Dans une causerie précédente, où je vous parlais des divers voyages à la Baie d'Hudson faits par les Français du St-Laurent, après le traité de St-Germain-en-Laye, je vous disais que Radisson et Groseillers, avec lesquels nous avons fait assez ample connaissance dans notre dernière causerie, y avaient précédé Guillaume Couture de quelques mois.

Toujours sous la conduite de Mlle Laut, dont le livre "The Pathfinders of the West" a révolutionné les idées qu'on s'était faites de la découverte du Nord-Ouest, nous allons suivre aujourd'hui les deux intrépides découvreurs dans le voyage qu'ils accomplirent de 1661 à 1664, et au cours duquel ils firent, par terre, la découverte de la Baie d'Hudson, que, jusqu'à ce jour, on n'avait visitée que par mer, depuis Hudson en 1610 jusqu'à Bourdon en 1657.

Pendant leur séjour au milieu des Cris, au cours du voyage que je vous ai rapidement décrit dans ma dernière causerie, Radisson avait entendu parler de la Baie d'Hudson; mais quand son compagnon et lui furent de retour à Trois-Rivières, ils se gardèrent bien de parler de ce qu'ils avaient appris: "Nous nous gardâmes bien de révéler ce que nous avions appris, dit Radisson dans ses mémoires, car nous ne nous étions pas rendus jusqu'à la Baie du Nord, ne connaissant que ce que les Cris nous en avaient dit. Nous désirions la découvrir nous-mêmes, et avoir l'assurance qu'elle existait, avant de révéler quoi que ce fût."

Malheureusement, le secret s'échappa. Groseillers en parla-t-il à sa femme? Les missionnaires Jésuites eurent-ils vent de la chose par les Indiens? Quoi qu'il en soit, il advint qu'un beau jour au printemps de 1661, on invita Radisson à accompagner un parti de missionnaires, de Français et d'Indiens, qui, sous le commandement du jeune La Vallière, fils du gouverneur de Trois-Rivières, se préparait à se rendre à la Baie du Nord par le Saguenay. Radisson refusa net. Il voulait garder pour son compagnon et lui les renseignements qu'il avait recueillis, et, si possible, parvenir à la Baie par le chemin qu'ils avaient précédemment suivi avant que cette expédition ne l'atteignît.

De fait, ainsi que nous l'avons vu dans notre causerie précédente, La Vallière et ses compagnons ne parvinrent pas au terme de leur

* Causerie donnée au Club "Le Canada" le 21 janvier 1917.

voyage ; ils ne se rendirent qu'au lac St-Jean où les Pères Druillettes et Dablon établirent une mission.

Craignant néanmoins qu'on leur enlevât l'honneur d'arriver les premiers par terre à la Baie du Nord, Radisson et Groseillers résolurent d'en tenter le voyage au plus tôt. Deux guides indiens des pays d'en Haut se trouvaient justement à Montréal : ils s'assurèrent leurs services. Comme le commerce de fourrures était sujet à des règlements très stricts de la part du gouvernement de la Nouvelle-France, règlements d'après lesquels on risquait les galères et même la mort en y désobéissant, ils demandèrent au Baron d'Avaugour la permission de se mettre en route. C'est là que les attendait le gouverneur, irrité de ce qu'ils avaient osé refuser d'accompagner l'expédition La Vallière dont il était le promoteur, et sur laquelle il comptait pour remplir les coffres, de nouveau vides, de la colonie. Il déclara qu'il n'accorderait de permission aux deux voyageurs qu'à condition qu'il les accompagnerait lui-même avec deux comptables, et que les deux explorateurs s'engageraient à partager avec lui, à parts égales, les profits qui résulteraient du voyage.

Radisson et Groseillers, qui, l'année précédente avaient sauvé la Nouvelle-France de la banqueroute, furent indignés de cette condition et refusèrent carrément de s'y soumettre. "Les découvreurs étaient des hommes plus importants que les gouverneurs, déclarèrent-ils de façon sarcastique ; cependant si les Indiens des pays d'en Haut invitaient Son Excellence, ils se feraient un plaisir de l'accompagner ; tant qu'à être ses serviteurs, il ne fallait pas y songer : des découvreurs ne sauraient agir autrement que comme leurs propres maîtres et leurs propres serviteurs."

D'Avaugour n'en revenait pas de tant d'audace. Il émit des ordres interdisant le départ, de Trois-Rivières, des deux explorateurs, sans un ordre exprès de sa part. La position devenait critique. Ils demandèrent aux Jésuites d'intercéder pour eux : ceux-ci, qui ne voyaient pas d'un bon oeil les découvertes faites par d'autres qu'eux-mêmes, s'y refusèrent.

Au milieu des pourparlers avec le gouverneur arrivèrent sept canots d'Indiens des pays d'en Haut, pour demander à Radisson et Groseillers de se rendre avec eux dans leur contrée. Les deux voyageurs furent vite décidés. Ils prévinrent d'Avaugour qu'ils allaient se mettre en route malgré sa défense. Le gouverneur défendit aux Indiens de s'en retourner avant que l'expédition de La Vallière fût de retour. Ceux-ci partirent quand même, en annonçant à Radisson et Groseillers qu'ils les attendraient aux environs du Lac St-Pierre. Les explorateurs avaient la population, voire la garnison de Trois-Rivières, pour eux : un soir du mois d'août, en compagnie d'un nommé Larivière et avec l'aide d'un sentinelle gagnée à leur cause, ils se faufilèrent hors de la ville.

Arrivés au lac St-Pierre, pas d'Indiens. Ils n'en poussèrent pas moins de l'avant, atteignant ceux-ci à l'extrémité ouest du lac. Pendant trois jours et trois nuits, on rama sans relâche : on ne s'arrêta même pas à Montréal en passant.

A un détour de la rivière, la petite expédition tomba sur un campement d'Iroquois. Effrayés, les compagnons de Radisson et de Groseillers s'enfuirent à travers bois, emportant leurs pirogues. Ce soir-là, Larivière rêva qu'il était tombé aux mains des Mohawks : il poussa de tels cris que les Indiens prirent peur de nouveau et s'empressèrent de courir à leurs canots et de s'embarquer. Larivière n'était pas de la trempe de ses deux compagnons blancs : il s'affaissa de fatigue ; on ne remarqua son absence que le soir. Deux semaines plus tard, des chasseurs français le découvrirent à moitié mort de faim au milieu des rochers, et le remmenèrent à Trois-Rivières. Pour assouvir la rage que lui avait causée le départ de Radisson et de Groseillers, d'Avaugour le fit emprisonner ; mais la population de Trois-Rivières se révolta de tant de sévérité, brisa les portes de la prison et le délivra.

Trois jours après la disparition de Larivière, la flottille de Groseillers et de Radisson rejoignit sept autres canots d'Indiens des pays d'en Haut. Heureusement, car le lendemain, les Iroquois, sous le commandement de Français, chose assez inexplicable, les attaquèrent à un portage. La petite troupe des deux explorateurs eut le dessus ; Iroquois et Français s'enfuirent.

Le jour suivant on se remit en route. L'après-midi on rencontra une bande d'Iroquois chargés de fourrures de visons. C'étaient les vaincus de la veille ; Radisson s'amusa fort à voir les Iroquois et ses propres Indiens avoir peur les uns des autres, lâcher tout ce qu'ils portaient, et s'enfuir de côtés opposés. Il rallia cependant les siens et infligea une nouvelle défaite en règle aux Iroquois. Il épargna cependant une autre bande qu'il rencontra le lendemain, estimant que ces deux leçons suffiraient à les tenir désormais à l'écart.

La petite troupe atteignit enfin le lac Nipissing : il y avait trois semaines qu'ils étaient partis de Trois-Rivières, et de tout ce temps ils n'avaient pas fermé l'oeil un instant.

Au mois d'octobre, ils atteignirent le lac Supérieur : ils étaient enfin en pays ami, hors de tout danger. Tandis que les Indiens remerciaient les dieux de leurs terres et de leurs forêts, les deux explorateurs, suivant l'expression de Radisson, rendaient grâce au Dieu des dieux.

A la fin de novembre, après avoir navigué sur le lac du sud à l'ouest et de l'ouest au nord, ils se trouvèrent à un endroit que Radisson appelle la rivière des Esturgeons, au milieu d'un important campement de Cris. Ceux-ci voulaient les emmener au lac des Assiniboines (lac Winnipeg), mais les transports étant devenus difficiles, Radisson et Groseillers leur demandèrent d'aller retrouver leurs familles, et de leur envoyer des esclaves pour transporter leurs bagages et leurs marchandises. Puis ils se construisirent un fort : ce

fut le premier poste de fourrures entre le Missouri et le Pôle Nord. Ils étaient quelque part à l'ouest de Duluth, dans l'ouest du Minnesota ou le nord-ouest de l'Ontario, sur la chaîne de lacs unissant le lac des Bois au lac Winnipeg.

Une description de ce fort vous intéressera peut-être. Ecoutez l'aimable conteuse que nous avons prise pour cicerone : "Le fort fut construit par deux hommes qui mouraient presque de faim. Il se trouvait sur le bord d'une rivière, bâti en forme de triangle, avec la base au bord de l'eau. Les murs étaient construits de troncs d'arbres écorcés, le toit, de branches entrelacées couvertes d'herbes ; la porte donnait sur la rivière : au milieu du plancher était le foyer pour que la fumée pût s'échapper par le trou formant cheminée. A droite du foyer, deux troncs d'arbres recouverts de branches de sapins, formant lit ; à gauche, un autre tronc d'arbre équarri, formant table. Eparpillés de part et d'autre, pendus aux branches et aux noeuds de celles-ci, s'apercevaient les armes à feu, les habits, etc., les marchandises des deux trafiquants de fourrures. Naturellement un fort à deux mille milles de tout secours avait besoin de sentinelles. Radisson n'avait pas oublié ses jours de jeunesse à Onondagué. Il étendit des cordes soigneusement cachées à travers les herbes et les branches autour du fort, et il y suspendit des grelots, pour tenir lieu de sentinelles. Les deux blancs pouvaient maintenant dormir d'un profond sommeil sans crainte qu'on les approchât. Ce fort d'où naquit le grand Nord-Ouest si animé, si agressif, si prospère, si plein de vie, fut fondé, construit et complété en deux jours. L'Ouest était commencé. C'était ce commencement que devait répéter chaque pionnier de l'Ouest pendant les deux cents ans qui devaient suivre. D'abord la cabane de troncs d'arbres, puis la lutte pour la vie contre le désert."

Nous pouvons difficilement nous imaginer quelle dût être l'existence de ces deux hommes au milieu de cette solitude. Radisson, plus jeune que son compagnon, chassait ; Groseillers tenait maison. Que de fois ils furent réveillés, au milieu de la nuit, par le bruit des grelots-sentinelles, alors que les bêtes sauvages s'enhardissaient à approcher de la cabane, attirés par l'odeur de la viande fraîche ! Que de fois les deux hommes crurent à une attaque d'Indiens qu'ils pouvaient s'imaginer tentés par l'appât des armes à feu ou des provisions en leur possession ! L'esprit ingénieux de Radisson avait imaginé, pour les tenir à l'écart, un cordon de poudre roulée dans l'écorce de bouleau auquel il mettait le feu, au besoin, ce qui naturellement portait l'effroi au coeur des indigènes s'imaginant être en face de puissants sorciers.

Au commencement de l'hiver, quatre cents Cris arrivèrent enfin pour escorter les explorateurs jusqu'à une région boisée située encore plus à l'Ouest, vers les terres des Assiniboines, notre moderne province du Manitoba. Radisson prend plaisir dans ses mémoires à raconter comment les indigènes les traitaient comme des "Césars," heureux de marcher en avant d'eux et de porter leur bagage. Après

une marche de quatre jours, ils atteignirent un grand lac où l'eau était encore ouverte; on les transporta en canots aux loges des Cris où ils furent accueillis par des acclamations bruyantes. En avant des deux explorateurs marchaient des avant-coureurs répandant leurs présents: des couteaux et des épées pour les guerriers; des chaudrons, des aiguilles, des peignes, des miroirs pour les femmes. Ebahis à la vue de tant de magnificences, les indigènes se prosternaient.

On conduisit les explorateurs au sein du grand conseil et une fête, avec danses symboliques, commença en leur honneur. C'était en triomphe que Radisson et Groseillers entraient au Nord-Ouest.

* * *

Mais nos explorateurs étaient loin d'être au bout de leurs peines. Le froid était maintenant devenu intense et la neige était abondante. Il y avait environ seize cents Cris dans le camp: la nourriture commença à devenir rare. Les Indiens s'éparpillèrent de bord et d'autre où ils crurent pouvoir trouver du gibier, et se donnèrent rendez-vous au bout de deux mois. Ce temps écoulé, les Cris se rassemblèrent et découvrirent que la chasse avait été mauvaise; la nourriture commença à faire sérieusement défaut. Radisson rapporte qu'il vit des hommes arracher la nourriture des mains des enfants; puis ce fut le tour des femmes, et celles-ci furent bientôt réduites à ne plus avoir que des peaux à mâcher. Les sauvages n'avaient plus la force de porter leurs raquettes ou de ramasser du bois pour faire du feu. Les cris des mourants brisaient la monotonie des forêts hivernales. On fouilla la neige pour y trouver des racines; on enleva l'écorce aux arbres pour la faire bouillir; on en vint à pulvériser les os; puis on attaqua les peaux tannées: "Nous mangions avec une telle avidité que nos dents en saignaient," raconte Radisson. Et il ajoute: "Nous devînmes de véritables spectres."

A la fin de l'hiver, cinq cents Cris avaient péri. Radisson et Groseillers avaient à peine assez de force pour traîner les morts hors des tipis.

Enfin le printemps arriva. La neige disparut; le gros gibier commença à circuler, et, avec l'ouverture des rivières, arrivèrent deux Sioux pour les prier d'aller visiter leur nation. Les explorateurs leur enjoignirent de retourner d'abord chez eux et de faire envoyer de la nourriture, ce qu'ils firent. Bientôt le camp Cris se trouva ravitaillé. Ce fait est d'autant plus remarquable que les deux peuples avaient été de tout temps ennemis.

Les Cris voulurent prouver leur reconnaissance en érigeant un fort pour recevoir trente envoyés Sioux qui s'étaient mis en route pour venir chercher les deux blancs. Les trente guerriers furent reçus avec toutes les marques d'amitié imaginables. Les Sioux s'ingénierent, de leur côté, à plaire à Radisson et à Groseillers, afin d'amener ceux-ci à passer un traité avec leur nation, dans le but d'obtenir des armes à feu, au moyen desquelles ils espéraient prendre le dessus sur les peuplades qui les entouraient, y compris les Cris. Pour faire sur

eux une impression durable, les deux blancs se revêtirent de leurs armures, et de tout le clinquant qu'ils purent trouver dans leurs bagages. Voulant montrer leur attachement aux Cris, ils jetèrent de la poudre dans un brasier et firent partir douze fusils à la fois : les fusées et les détonations jetèrent une telle terreur dans l'âme des Sioux qu'ils se hâtèrent de reconnaître la supériorité des deux blancs, qui en profitèrent pour distribuer nombre de présents, mais pas d'armes à feu. Quinze jours plus tard, Radisson et Groseillers, sous une escorte de Sioux, se mettaient en route pour le pays de ceux-ci, qui s'étendait alors jusqu'en deça de la présente limite des Etats-Unis au sud d'ici, suivant la route qui traversait, dès cette époque, la région du Portage du Rat à la Rivière Rouge.

La tribu au milieu de laquelle ils se trouvèrent à la fin de leur voyage ne comptait pas moins de 7,000 guerriers. Radisson remarqua qu'ils se servaient de charbon au lieu de bois pour leur feu. Il apprit que plus à l'ouest se trouvaient des montagnes où l'on trouvait du cuivre, du plomb et une sorte de pierre transparente, preuve assez convaincante que le découvreur dut se rendre bien à l'ouest du Mississippi. Le séjour des deux blancs au milieu des Sioux, au cours duquel ils firent la chasse du buffalo et du cerf, ne s'étendit pas au-delà de six semaines. Au bout de ce temps, ils se firent reconduire chez leurs amis les Cris qui se trouvaient probablement alors dans la région située au nord-est du lac des Bois, entre la baie James et le lac Supérieur, non sans d'abord passer au petit fort qu'ils avaient construit l'automne précédent et où ils avaient "caché" leurs marchandises.

Au cours de ce voyage, ils eurent un sérieux accident qui faillit coûter la vie à Radisson. On était au début du printemps. Comme, attelés à leurs traîneaux, les deux voyageurs traversaient les lacs du Minnesota, Radisson passa à travers la glace et se trouva dans l'eau jusqu'à la ceinture. Il s'en tira, grâce à Groseillers, mais ne put continuer son chemin, tellement son séjour dans l'eau l'avait affaibli. Groseillers dut donc le laisser en arrière pour aller chercher du secours, qu'il obtint sans difficulté chez les Cris. Pendant huit jours Radisson fut entre la vie et la mort. Enfin il se remit et, cette fois, accepta l'invitation de ses amis indigènes de les accompagner jusqu'à la Baie du Nord où ils avaient entrepris de se rendre.

* * *

Nous voilà arrivés à la période la plus intéressante et la plus importante des voyages de Radisson et Groseillers, celle qui a suscité tant de polémiques que l'on semble s'être décidé à faire autour d'elle une véritable conspiration du silence. Naturellement, la jalousie s'en mêle ; il est même permis de dire que ce terrible défaut de la race humaine se trouve être à la base des différences d'opinions qui ont surgi et s'entretiennent. Il y a, d'un côté, la version française, favorable à notre cause en ce pays ; de l'autre, la version anglaise, reconnaissant la valeur des prétentions de la Compagnie de la Baie d'Hudson. D'un côté, l'on affirme que puisque Radisson et Groseillers

s'établirent sur la Baie d'Hudson dès 1662, la France était bien en possession du pays avant que Charles II, roi d'Angleterre, en donnât la souveraineté, huit ans plus tard, à quelques-uns de ses favoris, et que, partant, les territoires du Nord-Ouest passèrent à l'Angleterre, en même temps que le reste du Canada, en 1763; de l'autre, profitant du fait que ces deux découvreurs ne laissèrent aucune trace palpable et visible de leur passage, on nie que le pays appartînt, par droit de première occupation, à la France, et l'on voudrait reconnaître à Charles II le droit de donner quelque chose qui certes ne lui appartenait pas, mais qui n'appartenait pas non plus à personne autre.

Et il ne faudrait pas croire que ces deux camps bien tranchés se composent uniquement, l'un de l'élément français, l'autre de l'élément anglais. Dans des situations de ce genre les divergences d'opinions ne respectent pas le sentiment de nationalité: les historiens, surtout, trouvant de la difficulté à interpréter, de façon bien claire, les mémoires de Radisson, écrits longtemps après les événements, font leurs réserves, à quelques nationalités qu'ils appartiennent: on trouve des auteurs français dans le camp de ceux qui supportent la version anglaise et vice-versâ. Le malheur veut cependant que les historiens du pays, que nos enfants apprennent dans nos écoles, prônent surtout la version anglaise, alors que c'est justement la version française qui nous semble avoir le plus de valeur.

D'autre part, pourtant, les Métis-français se rangent aux côtés des partisans de la Compagnie de la Baie d'Hudson et, comme ceux-ci, affirment que le pays, qu'ils habitaient et habitent encore, était indépendant jusqu'au traité de 1870. Mais ces braves amis n'ont même pas besoin de cet argument pour soutenir leurs droits: ils sont les fils des premiers occupants du pays, les Indiens; comme tels leurs droits sont au-dessus de ceux de tous autres; ils étaient imprescriptibles sans leur consentement formel, consentement qu'ils n'ont donné en 1870 et 1885, qu'après l'acceptation bien nette par Ottawa, de conditions bien clairement stipulées, dont les deux principales pour notre race sont celles de la préservation des droits de notre religion et de notre langue. Gloire à jamais aux Métis-français, Mesdames et Messieurs, pour la conservation, en tous points officielle, de ces droits auxquels, comme eux, nous devons tenir plus qu'à notre vie!

Mais revenons à Radisson et Groseillers. Le récit que donne Radisson du voyage à la Baie, ne dit rien de la descente en canots sur les rivières et les lacs par lesquels il fallut passer pour y arriver. On y lit simplement: "Nous fûmes mille fois en danger d'être brisés entre les blocs de glace. Nous traversâmes un endroit de quinze lieues. Il était nuit lorsque nous parvîmes de l'autre côté. Quand nous y fûmes rendus, nous ne savions pas où aller, à droite ou à gauche, car il n'y avait personne. A la fin, comme nous débouchions, toutes voiles dehors, d'une baie profonde, nous aperçûmes de la fumée et des tentes. De nombreuses embarcations se détachèrent du rivage pour venir à notre rencontre. Nous fûmes reçus avec beaucoup de joie par ces pauvres Christinaux. Ils ne permirent

pas que nous missions pied à terre : ils nous emportèrent jusque dans leurs tentes dans nos pirogues, comme un couple de coqs dans un banquet. Une bande de sauvages se mit à notre poursuite, mais trop tard. Nous partîmes en hâte pour arriver le plus vite possible à la grande rivière. Nous atteignîmes le rivage de la mer, où nous trouvâmes une vieille maison toute démolie et criblée de balles. On nous dit que ceux qui étaient venus là appartenaient à deux nations : celle du loup et celle de la bête à longues cornes. Toutes ces nations se distinguent par des marques de bêtes ou d'animaux. Ils nous parlèrent des particularités des Européens. Nous nous connaissons nous-mêmes ; nous savons aussi ce que c'est que l'Europe, nous n'avions donc rien à apprendre d'eux. Nous voyageâmes d'île en île tout l'été . . ." Et Radisson parle de canards, de vaches qui, dit-il, abondent dans ces parages. Il mentionne une rivière qui "vient du lac et se déverse dans la rivière du Saguenay, appelée Tadousac, qui se trouve à cent lieues sur la grande rivière du Canada, ainsi que de l'endroit sur la Baie du Nord où nous nous trouvions." Puis il ajoute qu'ils passèrent l'été naviguant tranquillement le long de la côte. "Ici, dit-il, les habitants ne brûlent pas leurs prisonniers, mais les assomment. . . Ils ont des quantités de turquoises . . . et trouvent des pierres vertes bien fines, sur cette même baie de la mer." Et il termine son récit en disant : "Nous remontâmes une autre rivière jusqu'au lac Supérieur."

Tel est en partie le récit au sujet duquel il y a eu et il y a encore tant de divergences d'opinions. Il faut avouer qu'il n'est pas très clair. Avec un peu d'attention, cependant, il est possible de s'y reconnaître.

Ce récit a donné lieu à trois controverses : il y a ceux qui admettent le fait que Radisson et Groseillers atteignirent la Baie James ; il y a ceux qui prétendent qu'ils n'allèrent qu'au lac Winnipeg ; il y a, en troisième lieu, ceux qui prétendent que Radisson inventa tout simplement ce qu'il écrivit. J'avoue, sans hésiter, que j'appartiens au premier groupe, auquel appartient aussi Mlle Laut, ainsi que M. Lawrence J. Burpee, le savant auteur du merveilleux ouvrage "The Search for the Western Sea," où je puise la matière et l'inspiration des quelques brèves remarques qui vont suivre.

Ceux qui ont lu les voyages de Radisson ont remarqué qu'il accorde très peu d'attention au caractère du pays qu'il traverse : il s'occupe uniquement des événements auxquels son compagnon et lui se trouvent mêlés. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il ne s'étende point sur les péripéties du voyage à la Baie et en conclure qu'il ne se passa rien d'extraordinaire, en dehors du danger des glaces. D'ailleurs, ce récit fut écrit très longtemps après les événements, afin d'intéresser de hauts personnages qu'il s'agissait de décider à fonder une compagnie de traite dans ces parages. Les faits importants, seuls, avaient donc besoin d'être mentionnés.

Et maintenant, qu'était cette maison à moitié démolie? Vous vous souvenez que pendant son dernier voyage en 1611 Hudson construisit une maison sur la Baie James. C'étaient sans doute ces ruines qu'avaient vues Radisson et Groseillers; c'étaient aussi ces ruines sur lesquelles Guillam devait construire Fort Charles en 1699. D'ailleurs, dans une lettre du P. Allouez au P. Jacques Fortier en 1667, ne lit-on pas que "les Christinaux ont leur demeure habituelle sur les rivages de la mer du Nord, et que leurs canots louvoient le long d'une rivière qui se déverse dans une grande baie que nous croyons être, en toute probabilité, celle désignée sur la carte sous le nom de Hutson. Car ceux que j'ai vus de ce pays m'ont dit qu'ils avaient entendu parler d'un navire; et un de leurs vieillards m'a déclaré qu'il avait lui-même vu, à l'embouchure de la rivière des Assinipoualac, des peuplades alliées aux Kilistinouk, dont le pays se trouve encore plus au nord. Il me dit aussi qu'il avait vu une maison que des Européens avaient bâtie sur la terre ferme de planches et de pièces de bois." Ne trouvons-nous pas aussi dans les archives coloniales à Paris, une déposition faite à Québec en novembre 1688 par Paul Denis, sieur de St-Simon, qui avait fait un voyage par terre à la Baie James avec le Père Albanel en 1671, dans laquelle ce Denis raconte qu'il descendit une grande rivière jusqu'à la Baie, qu'il trouva "deux maisons qu'il a appris depuis, avoir été faites par les Anglais, lesquelles étaient abandonnées"? Le fait qu'il est ici fait mention de deux maisons n'est guère embarrassant: chacun juge des ruines selon ce qu'elles semblent indiquer: là, où ceux-là ne voyaient les ruines que d'une seule maison, celui-ci a bien pu voir celles de deux. La relation de Radisson au sujet de ces ruines se trouve suffisamment corroborée, pour qu'il soit permis d'en admettre l'authenticité. En tout cas, il serait absolument inexplicable que les explorateurs aient trouvé ces ruines sur le lac Winnipeg.

Il y a bien aussi les vaches dont parle Radisson. Les adversaires de son récit ridiculisent cette assertion, disant qu'il est impossible que les buffalos aient habité les rivages de la Baie James. Or Radisson, lorsqu'il veut parler de buffalos, se sert du terme "buff": c'est donc d'autres animaux qu'il veut parler cette fois: ce ne sont pas les caribous et autres animaux de ce genre, qui manquaient alors et manquent encore dans ces parages. Ou encore qui sait s'il ne s'agissait pas de ces énormes tortues que l'on rencontrait autrefois sur les côtes de l'Océan Atlantique, dans le Golfe St-Laurent, et jusque dans la rivière Ottawa, que les habitants connaissaient sous le nom de "vaches"?

La mention du nom de la rivière Saguenay semble aussi susciter certains doutes. Et cependant n'est-ce pas un fait que la rivière Rupert d'un côté, et la rivière Saguenay de l'autre, sortent du lac Mistassini qui se trouve justement à moitié chemin à peu près entre les côtes orientales et occidentales de la presqu'île Ungava, à ce qui semblait sans doute cent lieues de l'une comme de l'autre? Comme l'on dit familièrement sur ce point, "il n'y a pas de quoi fouetter un

chat." Si ce n'est pas de James Bay dont il s'agit dans le récit de Radisson, quelle explication donner à cette particularité de rivières et de lac que l'on ne retrouve nulle part ailleurs?

Quant à la véracité de Radisson, qu'y a-t-il dans ses récits qui nous autorise à en douter? Quel eût été son but en inventant ces récits? Au cours de son voyage précédent ne prend-il pas soin de dire qu'ils ont entendu parler de la Baie du Nord, qu'ils n'y sont pas allés, et qu'ils ne veulent rien en dire avant de s'y être rendus? S'il a inventé ce voyage en 1662, pourquoi ne l'aurait-il pas inventé en 1660, ce qui lui aurait permis, dès ce moment, de réclamer le titre de découvreur, par terre, de cette Baie à la découverte de laquelle d'Avaugour envoyait La Vallière? A mon point de vue le doute n'est pas permis.

Et c'est ainsi que Radisson, un Français, découvrit non seulement cet immense pays qui s'affirme chaque jour, comme l'un des greniers du monde, mais aussi le chemin le plus court pour l'exportation de ses produits et l'importation des denrées qui lui sont nécessaires. Car il ne faut pas oublier, Mesdames et Messieurs, que la Baie d'Hudson ne gèle pas, que le détroit non plus ne gèle pas, que les icebergs et les banquises dont on entend parler n'existent, comme danger, que dans l'imagination des gens, où ont grand soin de les entretenir les grands intérêts financiers de l'Est. Et il est aisé de s'imaginer quel est le but de ces gens. Il est établi qu'une fois que le cultivateur de l'Ouest canadien pourra expédier son grain par la Baie d'Hudson, il évitera au moins 1,000 milles de parcours; on a calculé que ceci signifie une réduction, pour le transport, de 15 sous du minot de blé. Ce qu'il épargnera sur les marchandises qu'il importera par cette route sera aussi considérable. Le C.P.R., le C.N.R., le G.T.P., les grands institutions financières, telles que la Banque de Montréal et les autres sociétés de ce genre, ne sauraient voir d'un bon oeil s'en aller par la Baie d'Hudson, le commerce qui, jusqu'à ce jour, a produit les gros bénéfices qu'ils font.

Encore tout récemment, un étranger m'écrivait qu'en Angleterre, où se trouve la source des capitaux à laquelle puisent les principales entreprises de ce pays, les intérêts financiers que je viens de nommer entretenaient, avec soin, cette erreur au sujet de l'encombrement de la Baie et du détroit par les glaces, mais que cependant, dans les milieux cultivés, on commençait à se douter qu'il pourrait bien en être autrement qu'on n'a eu l'habitude de le croire jusqu'à ce jour. C'est ainsi que l'amiral Sir Arthur Markham, K.B., qui a visité la Baie en 1886 et qui m'a fait l'honneur de lire mon livre anglais "The Hudson Bay Road," commentant le chapitre où, me basant sur les opinions de marins et de voyageurs, cueillies ça et là au cours des siècles, je risque l'opinion que la route sera, avant longtemps, sillonnée de navires d'un bout de l'année à l'autre, admet qu'il est d'avis que la chose sera au moins possible pendant cinq mois de l'année.

Lorsque, dans un avenir prochain, l'Europe sera mise en communication directe avec l'Ouest canadien et le Nord-Ouest américain

par la route de la Baie d'Hudson, il y aura lieu de se souvenir que ce fut un Français qui, le premier, non seulement découvrit ces plaines immenses que nous habitons, mais en comprit la valeur au point de vue économique, que ce fut lui aussi qui, comprenant les difficultés inouïes qu'il y aurait à amener les produits de ces vastes domaines aux ports du St-Laurent et des côtes de l'Atlantique, se dit qu'il devait y avoir une route plus courte en passant par ce qu'il appelait la Baie du Nord. Le nom de ce grand Français, le jour de l'inauguration du chemin de fer de la Baie d'Hudson, devrait être sur toutes les lèvres, et la grandeur de sa vision devrait inspirer l'éloquence des orateurs, la pensée des poètes, le pinceau des peintres et le ciseau des sculpteurs.* Les uns comme les autres devraient, sans hésiter, payer leurs hommages à l'intrépide explorateur qui, à l'âge où les autres hommes commencent à peine leur carrière, avait découvert l'un des plus riches domaines, et exploré l'une des plus importantes routes de commerce du monde. Car après cinq demi-siècles, l'on aura reconnu que Radisson avait vu juste, c'est-à-dire que ce n'est pas la route du St-Laurent et des Grands Lacs qui est la plus intéressante, que ce n'est pas dans l'Est que se trouve l'avenir du Canada, mais que la route de la Baie d'Hudson est la voie commerciale la plus naturelle, et que l'Ouest contient assez de richesses de toutes sortes pour l'entretenir avec avantage et profit.

Et lorsque nous assisterons à cette tardive reconnaissance des qualités indiscutables de ce jeune homme de vingt-sept ans, nous sentirons encore une fois la fibre intime du patriotisme vibrer en nous.

C'est avec fierté que nous proclamerons, bien haut, le nom de "l'homme qui, le premier, visita ces plaines, qui, le premier, parcourut la route par où passe ce chemin de fer, qui, le premier, se tint, après des privations inouïes, sur les bords de la Baie d'Hudson qu'il avait atteinte par terre. Avec fierté nous proclamerons que cet homme était de notre sang, qu'il était Français."



* Dans son discours à l'occasion du cinquantenaire de la Confédération, Sir James Aikins, lieutenant gouverneur du Manitoba, a fait la même remarque.

UNE IDEE FRANÇAISE*

Mesdames, Messieurs.

Le printemps de 1663 était arrivé. Radisson et Groseillers, en échange de verroteries et autres ornements et objets sans ou de bien peu de valeur, s'étaient procuré tant de fourrures qu'ils se demandaient comment ils pourraient bien s'y prendre pour les descendre à Québec. Regrettant que la route directe par la Baie et le détroit ne leur fût pas encore ouverte, ou plutôt qu'ils n'eussent pas de navire assez grand et assez solide pour en braver les dangers, ils se préparèrent à retourner, tant bien que mal, au lac Supérieur. Les Cris continuaient à les considérer comme des êtres quasi-surnaturels; les moindres désirs des deux blancs, pour ces enfants de la nature, n'étaient rien moins que des ordres. Radisson, d'ailleurs, avait bien soin d'entretenir en eux, par tous les moyens possibles, ces sentiments d'amour et de respect, mêlés de crainte superstitieuse; c'étaient précisément ce qu'il lui fallait pour arriver à ses fins, c'est-à-dire le transport de ses richesses. Aussi, connaissant l'esprit plein de ressources du jeune homme et bien que nous n'ayons aucun détail sur leur voyage de retour de la Baie à l'intérieur, n'est-on pas très surpris de trouver bientôt les deux explorateurs au lac des Bois, accompagnés par 700 Indiens, conduisant 360 canots, remplis à déborder des plus riches fourrures.

Lorsque le moment du départ pour le St-Laurent arriva, les pauvres sauvages tinrent à montrer, par tous les moyens en leur pouvoir, aussi bien leurs regrets que l'espoir que les deux Visages Pâles reviendraient, aussitôt que possible, partager de nouveau la vie libre qu'ils menaient dans leurs immenses solitudes.

Dé grandes fêtes furent organisées auxquelles prirent part toutes les tribus environnantes. On alluma d'immenses bûchers, autour desquels, au rythme cadencé et plaintif des tams-tams, d'interminables théories de jeunes braves et de vierges langoureuses, ceux-ci la tête ornée de splendides plumes d'aigle, celles-là étalant sur leur jeune poitrine des triples colliers de dents d'ours, se déroulaient dans la demi-clarté de la forêt. L'air était embaumé de la senteur des pins dont la résine grésillait dans les foyers géants; le jour, petit à petit, faiblissait, et, bientôt, au milieu d'un azur sans tache, "la lune répandait sa lumière gris de perle sur la cime indéterminée des arbres."[†] Et toujours tournait autour des brasiers pétillants et rougeâtres, couronnés d'un panache de fumée blanche, la ronde, maintenant fantastique, des jeunes hommes et des jeunes filles. Dans la nuit sereine

* Causerie donnée au Club "Le Canada" le 18 février 1917.

leur chant guttural et doucement lugubre se répercutait jusque dans la profondeur des bois, "comme le cri de l'âme de la solitude soupirant dans l'étendue du désert."†

Ailleurs, on jouait à la course, à la balle, aux osselets, tandis qu'à côté les jeunes guerriers, entre eux, et les jeunes filles, entre elles, luttaient, ceux-là s'efforçant de s'arracher un javelot, celles-ci une baguette de saule. Sur leurs corps à demi nus la sueur perlait; et lorsque l'un ou l'une des athlètes l'emportait sur son adversaire, les pères et les mères, assis en cercle, applaudissaient doucement et poussaient de légers cris de joie.

Plus loin les aïeules racontaient aux tout petits l'histoire de Woesackkootchacht qu'un jour un poisson avait voulu noyer, mais qui avait su se tirer d'affaire en construisant un radeau sur lequel il avait embarqué sa famille et toutes sortes de bêtes et d'oiseaux. Comme le déluge continuait, il avait lâché plusieurs oiseaux aquatiques qui s'étaient noyés; finalement il avait expédié un rat musqué: celui-ci était revenu avec une bouchée de vase et Woesackkootchacht, imitant le rat musqué, avait construit une nouvelle terre. Une autre fois ce même personnage, devenu très-puissant, presque un esprit, s'était plu à tourmenter une pauvre vieille squaw: celle-ci avait réussi à s'en emparer et avait appelé les autres femmes de la tribu à son aide pour lui faire passer un mauvais quart-d'heure; lorsque le pauvre Woesackkootchacht était sorti de leurs mains il était si sale que cela avait pris toute l'eau du Grand Lac pour le nettoyer: c'était pourquoi celui-ci était si boueux et qu'on l'appelait Winnipeg.

Pendant ce temps, sur un tertre isolé, dans une tente plus grande que celles que l'on voyait éparpillées des deux côtés de la grande allée centrale où flambaient les feux de joie, le conseil des chefs des diverses tribus était assemblé pour rendre un dernier hommage aux deux chefs blancs qui devaient se mettre en route le lendemain, au soleil levant. Le calumet de paix en pierre rouge, rempli de tabac mêlé de hart, passait de main en main: chacun en tirait quelques lentes bouffées, et, d'un ton calme, murmurait le dernier salut: "Frère, je te souhaite un ciel bleu"; cependant qu'au centre le jongleur, la tête ornée d'un masque grimaçant, répétait des phrases cabalistiques destinées à attirer la protection des esprits favorables sur les voyageurs.

Le lendemain, au petit jour, Radisson et Groseillers se mettaient de nouveau en route. Les jeunes Indiennes, qui se voyaient, pour la plupart, séparées de compagnons aimés partant pour des contrées inconnues, avaient tant de peine à quitter ceux-ci qu'elles accompagnaient les canots jusqu'à très avant dans le lac, s'accrochant à leurs bords sous prétexte de les pousser et de les aider à avancer. Puis, forcées, à cause de la profondeur de l'eau, de retourner au rivage, elles s'assemblèrent sur un rocher élevé d'où elles purent, pendant de longues heures, apercevoir les barques qui s'éloignaient. Leurs

† Chateaubriand.

chants mélancoliques se firent longtemps entendre aux oreilles charmées des voyageurs, comme un écho triste des réjouissances de la veille; plus d'un se surprit à essayer furtivement un pleur d'attendrissement glissant le long de sa joue basanée.

* * *

Nous n'accompagnerons pas l'expédition à travers les diverses étapes de son retour à Québec: le chemin qu'elle suivit était le même que nous avons plusieurs fois déjà parcouru, en compagnie de Radisson et de Groseillers ou de leurs prédécesseurs, au cours de nos causeries précédentes. Aucune aventure, digne de ce nom, ne retarda le voyage. Au lac Supérieur, on s'arrêta pour faire des provisions d'esturgeon fumé. Au Sault-Ste-Marie, quatre cents Cris, dont les services n'étaient plus indispensables, retournèrent au lac des Bois; les trois cents qui restaient hissèrent des couvertures en guise de voiles. Poussée par une brise venant de l'Ouest, les canots glissèrent à travers le lac Huron, par la rivière des Français, jusqu'au lac Nipissing, et de là, le long de la rivière Ottawa et du St-Laurent jusqu'à Montréal.

Décrire l'enthousiasme avec lequel Radisson et Groseillers et leurs compagnons furent reçus dans cette ville serait une tâche difficile. On tira le canon; les maisons se garnirent de banderolles et se pavoisèrent d'oriflammes; on s'arracha les découvreurs pour les fêter à tour de rôle, et l'on combla leurs compagnons Indiens de toutes sortes de friandises et de présents. Encore une fois les deux hommes arrivaient d'une expédition fructueuse, au moment précis où la Nouvelle-France était sur le point de faire banqueroute, faute de fourrures, seule source de revenus sur laquelle elle pouvait compter pour maintenir son commerce.

Chose étrange, à Québec la réception qui attendait nos aventuriers devait être toute différente. On n'avait pas oublié, en hauts lieux, qu'ils étaient partis malgré la défense du gouverneur. D'Argenson, qui avait remplacé d'Avagour, avait cru nécessaire d'épouser les querelles de celui-ci. L'expédition des Jésuites sur le Saguenay, celles de Couture au lac Mistassini, n'avaient encore produit aucun résultat pratique, au point de vue purement commercial; Couture n'était même pas encore revenu de son dernier voyage. De plus, d'Argenson avait fini son temps comme gouverneur de la Nouvelle-France et devait, sous peu, rentrer en France: il lui en coûtait d'arriver à Paris avec l'annonce que ses coffres étaient vides et qu'il n'avait rien accompli qui valût la peine qu'on en parlât. La jalousie aidant la cupidité et l'orgueil, il fit arrêter et jeter en prison les deux explorateurs. La cargaison de fourrures que ceux-ci avaient été chercher, à des distances impossibles, au prix de privations inouïes et de travaux inénarrables, ne comptait pas moins de 600,000 peaux représentant une valeur d'au moins \$300,000. D'Argenson trouva très juste de faire payer aux deux voyageurs une amende de \$20,000; puis, les ayant laissés sortir de prison sous caution, il leur commanda

de construire un fort à Trois-Rivières, leur permettant, par dérision sans doute, de placer leur écusson au-dessus de la porte principale. Ce ne fut pas tout : on leur imposa une deuxième amende de \$30,000 au bénéfice du trésor de la Nouvelle-France, et, sous prétexte qu'un quart de la valeur de toutes les fourrures qui provenaient d'autres territoires que ceux expressément établis pour le profit du roi devait être remis comme contribution au revenu de la Couronne, on leur fit verser une autre somme de \$70,000 au trésor de France. Si bien qu'il ne resta plus aux deux explorateurs qu'environ \$20,000 de l'immense richesse qu'ils s'étaient acquise dans leur voyage de deux années. C'était une somme encore très considérable, sans doute, insuffisante, néanmoins, pour leur permettre, comme nous allons le voir, de mettre à exécution leur projet d'exploiter, au moyen de la route la plus naturelle et la plus courte, celle du St-Laurent, de l'océan, du détroit et de la baie d'Hudson, l'immense territoire à fourrures qu'ils avaient découvert.

Ils eurent beau protester, puis essayer de montrer combien il était peu dans l'intérêt de la France de les empêcher de reprendre, par une route plus facile, les explorations utiles qu'ils avaient commencées, rien ne fit. On eut le triste spectacle, si commun d'ailleurs, d'un gouvernement assez aveugle pour refuser de se rendre à l'évidence et de reconnaître le bien-fondé d'un projet dont l'issue devait être la fondation d'un empire plus vaste et plus riche que tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. Et ce fut l'ennemie héréditaire de la France de ce temps-là, l'Angleterre, comme nous allons bientôt le voir, qui bénéficia de la mise en pratique des connaissances acquises au cours de leurs voyages par ces deux patriotes qu'avaient jusqu'alors été Radisson et Groseillers.

Si d'Avaugour, d'Argenson et leurs successeurs avaient encouragé nos découvreurs, au lieu d'employer tous les moyens imaginables pour les persécuter ; s'ils leur avaient permis de se servir des richesses qu'ils avaient acquises pour exploiter, par une route plus aisée, les champs de fourrures qu'ils avaient découverts, et par là même enrichir la Nouvelle-France, qui sait si la France n'aurait pas maintenu sa possession du continent nord-américain telle qu'elle l'avait alors acquise ? Si, au lieu de ne s'intéresser qu'à des friperies d'hommes et de femmes de cour, ne songeant qu'au plaisir et ne semblant exister que pour jouir, les rois de France s'étaient donné la peine de mieux comprendre la valeur de leurs colonies, qui sait si le drapeau français ne flotterait pas aujourd'hui sur ces immenses domaines, du Golfe du Mexique à l'Océan Glacial ? Qui oserait dire que la France ne serait pas de ce fait la première puissance de l'univers ? Ayant répudié Radisson et Groseillers, la France s'est vu enlever les fruits de leurs travaux. Par l'entremise de stupides courtisans elle a puni ce qu'elle aurait dû récompenser. C'est à juste titre, disons-le à regret pour elle, qu'elle subit les conséquences de la folie de leurs actes et voit aujourd'hui, au pouvoir d'autres peuples, anciens et

nouveaux, le plus grand empire et de plus riche dont on aura jamais connu l'existence.

* * *

D'autres que Radisson et Groseillers auraient perdu courage devant de tels revers de fortune ; ils se seraient révoltés à la suite de telles injustices. Eux, point, du moins au début. En dépit des honteuses extorsions dont ils avaient eu à souffrir, comprenant malgré tout l'importance qu'il y aurait à pouvoir exploiter les richesses des pays qu'ils avaient découverts, par une route, plus praticable à tous les points de vue, que celles qu'ils avaient dû suivre jusqu'alors, ils essayèrent d'intéresser plusieurs marchands de Québec à l'établissement d'une société qui fréterait des navires pour se rendre à la Baie d'Hudson et faire le commerce de fourrures dans ces parages. Un moment ils crurent avoir suffisamment intéressé un certain nombre de notables, mais il fallut compter avec la compagnie des Indes Orientales qui avait remplacé la compagnie des Cent Associés et se trouvait sous le patronage direct du roi de France. D'un bout à l'autre du royaume, jusque du haut des chaires dans les églises, il avait été promis des privilèges tout spéciaux à ceux qui y prendraient des actions. La compagnie reçut même le pouvoir d'accorder des titres de noblesse et autres distinctions honorifiques à ses clients et à ses serviteurs. Interdiction fut faite à qui que ce fut dans la Nouvelle-France, qui n'appartenait pas à la société, de s'occuper de la chasse aux animaux à fourrure et surtout à celle des castors. Personne ne pouvait acheter des peaux aux Indiens et les vendre en Europe, et un quart de tout le commerce de fourrures devait aller au trésor royal. Il va sans dire que le projet de Radisson et Groseillers, quoique bien reçu au début, était destiné à faire faillite avant d'avoir vu le jour, et c'est ce qui arriva.

Alors Groseillers, homme plutôt placide de son naturel, se fâcha de toutes les persécutions dont on continuait à l'abreuver ainsi que son compagnon ; il entreprit de se rendre à la cour de France. Il exposerait les faits sous leur vrai jour, et sans doute que le roi et ses ministres comprendraient la grandeur du but qu'ils se proposaient d'atteindre. Hélas ! les gens de cour ont une façon toute spéciale de traiter ceux auxquels ils reconnaissent certains mérites, mais chez lesquels ils croient voir le danger d'une indépendance trop grande. Ils flattent et promettent beaucoup, quittes à ne pas tenir leurs engagements, dans l'espoir que leurs suppliants finiront par s'endormir ou se fatiguer. Groseillers voyait clair : il s'aperçut sur le champ qu'on se moquait de lui, et chercha ailleurs.

A la Rochelle un brave homme prêta l'oreille à ses récits et à ses projets et promit de lui envoyer un navire à l'Île Percée à l'embouchure du St-Laurent. On était en 1664. Groseillers, plein d'espoir, revint au Canada et annonça la bonne nouvelle à Radisson. Mais lorsque le temps vint pour rencontrer le navire promis à l'Île Percée, un Jésuite leur annonça qu'il n'en viendrait point. Le Rochellois avait seulement joué l'intéressé : il s'était entendu avec les gens de

la cour pour enjôler Groseillers afin d'en débarrasser le sol de France. On s'était encore une fois moqué des deux explorateurs. C'en était trop. Ils prirent le parti de quitter la Nouvelle-France et d'aller chercher fortune ailleurs.

* * *

Alors commença pour Radisson et Groseillers une série d'aventures, toutes plus malheureuses et plus désastreuses les unes que les autres.

Au Cap Breton ils furent presque lapidés par la population, soulevée contre eux par leurs serviteurs, qui avaient crû deviner leur intention de quitter la Nouvelle-France. Ils atteignirent cependant Port-Royal, alors sous la domination anglaise. Là ils s'abouchèrent avec le capitaine d'un navire de Boston, Zacharie Gillam, qui s'offrit à les conduire à la Baie d'Hudson; mais le temps avait marché pendant toutes ces mésaventures et ces démarches, et l'on était presque à l'automne; le capitaine Gillam hésita à braver, dans des parages inconnus, les rigueurs d'un hiver qui s'annonçait terrible; les glaces qui descendaient par un côté du détroit le rendirent d'ailleurs perplexe et craintif; malgré les assurances et les supplications des deux aventuriers, il rebroussa chemin au moment même de toucher au but. Eut-il seulement essayé de comprendre le phénomène qu'il avait sous les yeux il se fût aisément rendu compte que précisément parce qu'il était tard dans la saison le danger des glaces devait être moindre qu'en plein été. Que sont en effet ces blocs de glace qui descendent ainsi par un côté du détroit sinon ceux que la chaleur de la chaude saison a fait se détacher des rivages des pays du nord de la Baie? Plus la saison est avancée, une fois le printemps et le commencement de l'été passés, moins le danger est grand; plus on approche de l'automne et de l'hiver, moins les banquises abandonnent les côtes où le gel les a de nouveau ancrées.

Force fut de rentrer à Port-Royal. Les ressources de Radisson et de Groseillers s'épuisaient. Toujours poussés, cependant, par la perspective d'un succès assuré s'ils pouvaient une bonne fois atteindre, par mer, ces rivages qu'ils avaient atteints par terre et d'où ils avaient apporté tant de richesses, ils essayèrent de nouveau d'intéresser des marchands ou des armateurs à leur projet. Rien ne leur réussit. Alors ils se résignèrent à se servir du peu d'argent qui leur restait pour frêter eux-mêmes deux navires, avec lesquels ils compaient se rendre à la Baie, au printemps. En attendant, comme il fallait des provisions pour l'expédition, l'un des deux navires fut envoyé aux Grands Bancs se procurer du poisson; le malheur voulut qu'il se trouvât aux environs de l'Île de Sable au moment où une terrible tempête se déchainait qui le brisa sur les récifs. Au lieu d'avancer dans leur entreprise, nos deux compagnons se voyaient maintenant avec un procès coûteux sur les bras, les propriétaires du navire en réclamant la valeur. Ils gagnèrent pourtant leur cause, mais il ne leur restait plus un sou de l'argent que le gouvernement de la Nouvelle-France leur avait laissé.

Quatre années de persécutions imméritées, de railleries stupides et de malheurs extraordinaires les avaient menés à la ruine; s'il ne leur était pas resté cette énergie persistante qui distingue les hommes forts de la foule, ils auraient tout abandonné et l'histoire n'aurait pas eu, peut-être, à enregistrer la fondation de la Compagnie de la Baie d'Hudson, d'où, chose assez étrange, devait dépendre et dépend encore, au point de vue de sa nationalité et de sa langue, le sort de toute une race, selon le degré d'importance qu'on peut accorder aux droits acquis par cette compagnie, et le degré de légalité et de justification sur lesquels reposent ces droits.

Les malheurs des deux compagnons avaient eu un résultat: c'est que tout le monde en parlait à Boston. On racontait comment le gouverneur de la Nouvelle-France les avait volés sous prétexte de leur imposer une amende pour lui avoir désobéi en se rendant au Nord; comment la cour de France s'était moquée d'eux en leur faisant des promesses trompeuses; comment le capitaine Gillam les avait fait rebrousser chemin au moment de toucher au but; comment, enfin, le naufrage du navire qu'ils avaient loué les avait engagés dans un procès qui les avait ruinés.

C'est alors qu'ils rencontrèrent le colonel Sir George Cartwright, l'un des commissaires résidants des colonies anglaises. Leur récit impressionna assez ce haut personnage qu'il en écrivit le 14 décembre 1665 à Lord Arlington en ces termes: "Qu'ayant entendu discourir quelques Français dans la Nouvelle-Angleterre au sujet d'un grand commerce possible de castors, à l'appui de quoi ils avaient fourni des preuves, il avait pensé que le meilleur présent qu'il pourrait faire à Sa Majesté serait de les décider de passer en Angleterre et de les lui amener."

N'est-il pas triste de constater de quelle ignorance et de quelle imprévoyance le gouverneur de la Nouvelle-France et la cour de France avaient fait preuve en se privant ainsi, de gaieté de coeur, des immenses services de deux hommes d'une énergie peu commune, qui leur avaient fourni des preuves palpables de l'existence d'immenses richesses; tandis que des étrangers avaient assez d'intelligence pour croire sur parole ces mêmes hommes et les jugeaient dignes d'entrer en relation avec leur propre roi? Et lorsque l'on connaît, comme nous les connaissons, les mauvais traitements dont ces deux grands découvreurs eurent à souffrir, comme récompense de leurs efforts, est-il besoin de s'étonner qu'ils crussent avoir le droit d'essayer hors de chez eux ce que, somme toute, on leur interdisait d'y entreprendre, c'est-à-dire, la découverte de nouveaux territoires et l'exploitation des immenses richesses qui y existaient? Quelque coupables qu'aient été Radisson et Groseillers en abandonnant la France pour se mettre au service de l'Angleterre, il est permis, semble-t-il, de plaider pour eux circonstances atténuantes. Les grands coupables furent ceux-là mêmes qui manquèrent à leurs devoirs les plus élémentaires, non seulement en leur refusant tout encouragement, mais encore en les volant et en les persécutant.

Mais nos deux personnages n'étaient pas au bout de leurs peines. Embarqués avec Sir Georges Cartwright, ils ne se trouvaient plus qu'à quelques jours des côtes d'Angleterre lorsqu'ils firent la rencontre d'un croiseur hollandais qui, après une bataille en règle, s'empara du navire sur lequel ils se trouvaient. Cette fois encore, leur récit impressionna tellement le capitaine du navire ennemi qu'il s'offrit à les emmener en Hollande; mais ils refusèrent de séparer leur fortune de celle de leur protecteur. Ils furent donc abandonnés, en compagnie de ce gentilhomme, sur les côtes d'Espagne, et, de nouveau exposés aux pires privations, durent avec lui traverser toute la France, en mendiants. On était au commencement de 1666 quand les trois malheureux atteignirent les côtes de la Manche, d'où ils réussirent à se faire transporter à Douvres.

* * *

La peste avait forcé Charles II, alors roi d'Angleterre, à abandonner Londres et à établir sa cour à Oxford. C'est là que, présentés par Sir Georges Cartwright, Radisson et Groseillers purent faire le récit de leurs aventures, avec l'espoir qu'on ajouterait enfin foi à leurs paroles et qu'on leur fournirait les moyens de prouver l'existence de ce qu'ils affirmaient.

Radisson raconta au souverain émerveillé tout ce qui lui était arrivé ainsi qu'à son compagnon depuis le jour où, encore enfant, il avait été fait prisonnier par les Mohawks; comment il s'était sauvé; comment, jeune homme, il avait aidé les Pères Jésuites Raguénan et Duperron à s'échapper du Fort Onondaga attaqué par les Iroquois; comment, à vingt-trois ans, il avait découvert le grand Nord-Ouest, au delà du Mississippi, et avait entendu parler par les sauvages de la Baie du Nord; comment il s'était rendu, par la route du St-Laurent et des Grands Lacs, à la mer qu'avait découverte et où avait péri Henry Hudson, le grand navigateur dont le nom commençait à être sur toutes les lèvres.

Le récit du jeune homme avait un tel accent de sincérité que le roi en suivit tous les détails et toutes les péripéties avec un intérêt qu'il n'essaya pas de cacher; l'étonnement chez lui le céda si bien à la conviction qu'on lui disait la vérité qu'il ne songea même pas à douter de la véracité de Radisson lorsque celui-ci lui parla des 600,000 peaux de castors qu'ils avaient amenées à Québec en 1663. Il est bon d'ajouter que Charles II était un roi à goûts très frivoles et qu'il lui fallait beaucoup d'argent pour les satisfaire: la cupidité le faisait sans doute souhaiter que tout ce que Radisson lui racontait fût la vérité. Non seulement crut-il les deux explorateurs, mais il donna des ordres pour qu'il leur fut payé à chacun une pension de 40 shillings par semaine, et qu'on leur fournît des logements convenables, d'abord au palais de Windsor où la cour se transporta bientôt, puis à Londres lorsque, la peste finie, le monarque rentra dans sa capitale. Rien ne put ébranler la confiance qu'il leur témoigna, et lorsque l'espion Picard Touret, au service de la Hollande, essaya de les dis-

créditer en voulant les faire passer pour des faux-monnayeurs, ce fut lui qui fut jeté en prison.

* * *

Cependant, pour diverses raisons, dont les principales furent la peste et la guerre avec la Hollande, deux ans se passèrent avant que Charles II fit autre chose pour les deux explorateurs que de les bien traiter et de leur continuer sa confiance. Il conféra même un titre de noblesse à Groseillers et fit présent à Radisson d'une chaîne et d'une médaille d'or. Mais cette inactivité ne convenait guère au caractère entreprenant et actif de nos deux amis. La société de cour dans laquelle ils se trouvaient à frayer leur fournit l'occasion de faire la connaissance d'un cousin du roi, le prince Rupert, à qui Montague, ambassadeur d'Angleterre en France, avait écrit à leur égard en les recommandant à ses bonnes grâces. Le prince Rupert était un soldat de fortune pour qui le côté aventureux des choses avait une attraction toute spéciale. Ayant lutté sans succès contre Cromwell, une grande partie de sa fortune s'était trouvée engloutie dans les troubles par lesquels avait passé le pays; il avait dû prendre du service sur mer pour essayer, par des moyens plus ou moins honnêtes, où la piraterie jouait un grand rôle, de remplir ses coffres vides. Les récits de nos deux Français étaient bien faits pour l'intéresser: ce chiffre de 600,000 peaux, qui revenait constamment sur les lèvres de Radisson, excitait ses convoitises et, comme son royal cousin avec qui il en causait, il se complaisait à songer aux immenses profits que des personnes, qui s'intéresseraient au développement de ce commerce, pourraient en retirer. Sans longtemps hésiter, il mit son prestige au service des deux compagnons, et, bientôt, ceux-ci se virent assurés d'assez d'argent pour entreprendre, à la première occasion, le voyage tant désiré.

Le printemps de 1668 arriva. Deux navires avaient été frétés pour l'expédition à la Baie d'Hudson; l'un d'eux était le "Nonsuch" que commandait le capitaine Gillam, avec qui nous avons fait connaissance tout à l'heure et que Radisson avait de nouveau décidé à tenter le voyage; l'autre l'"Eagle," en charge du capitaine Stannard. Groseillers prit passage sur le premier, Radisson sur le second. On mit à la voile, à Gravesend, le 3 juin 1668. Mais la guigne décidément poursuivait nos amis: une tempête s'éleva, comme ils passaient au nord de l'Irlande, qui sépara les deux navires: celui sur lequel se trouvait Radisson fut tellement désemparé qu'il dut rentrer à Londres. Nous verrons tout à l'heure ce qu'il advint de l'autre et de Groseillers.

En attendant de recevoir des nouvelles de l'"Eagle" et de son beau-frère, Radisson se mit à écrire le récit de ses premiers voyages. Il fit plus: il prit femme, épousant Mary Kirke, fille de John Kirke, que nous avons vu en 1629 prendre Québec à Champlain. Entre temps il se prépara à une nouvelle expédition pour le printemps suivant. Ses nobles associés obtinrent de l'Amirauté anglaise qu'on leur confiât le "Wavero" pour ce voyage. Au mois de mai 1669

Radisson s'embarquait. Mais la Providence semblait avoir décidé qu'il n'atteindrait pas au but de ses désirs. Le navire avait à peine fait quelques milles qu'on s'aperçut qu'il ne tenait pas la mer : il fallut rentrer à Londres. Radisson était au désespoir. Cette fois, pourtant, un bonheur sur lequel il ne comptait plus l'attendait : attaché au quai se trouvait le "Nonsuch," et, sur le pont, Groseillers. Inutile de dire que les deux amis tombèrent dans les bras l'un de l'autre et que, sans plus tarder, Groseillers dut faire le récit de son voyage.

Il avait réussi au delà de toute espérance. Après que son navire s'était vu séparé de celui de Radisson, il avait continué vers l'Ouest ; malheureusement il avait pris un peu trop au nord après avoir doublé la pointe du Groenland, et ça n'avait été que le 4 août qu'il s'était trouvé en face du détroit d'Hudson. Pas le moindre encombrement de glace : le "Nonsuch," en 17 jours, voyage assez rapide pour l'époque, avait atteint l'île Digges à l'extrémité ouest du détroit. Le 25 septembre il avait jeté l'ancre à l'embouchure de la rivière où s'étaient rendus les deux voyageurs lors de leur expédition de 1662. On avait donné le nom de Rupert à la rivière et le nom de Charles au fort qu'on y avait construit. La glace n'avait fermé le port que le 9 décembre, mais le froid, après cette date, avait été intense ; du moins les compagnons de Groseillers, qui n'étaient habitués qu'aux hivers d'Angleterre, l'avaient-ils trouvé tel.

"Les silencieuses forêts de pins ouâtés et couronnés de neige ; les cônes de neige, les champignons de neige, les plumets de neige qui faisaient pencher les longues branches sous leur charge de duvet de neige ; les molécules de glace qui flottaient dans l'air ; le brouillard de glace, tranchant comme le diamant au soleil ou aux étoiles, mais léger comme la buée le matin et le soir ; les détonations sifflantes, éclatantes et ronflantes du gel, la nuit, lorsque les arbres se brisaient comme des fétus de paille et que la terre semblait geigner de douleur ; les soleils mystiques, avant-coureurs de tempêtes, qui brillaient dans le ciel ; les mugissements et les hurlements de l'ouragan accourant à travers les forêts, comme l'oiseau-tonnerre des Indiens, sur les ailes du vent ; les silences, les affreux silences, qui semblaient engouffrer la présence de l'homme quand le brouillard fermait les issues des clairières,—toutes ces choses étaient nouvelles pour les marins anglais et leur causaient un étonnement de chaque instant. Et cette merveille du froid qui condensait la respiration à leurs cils et à leurs cheveux lorsqu'ils parlaient ; qui dessinait des fougères sur les vitres en parchemin des fenêtres et qui mettait deux pouces de frimas sur les parois du navire ! Pendant qu'au dehors la neige tombait—tombait—tombait, jour après jour, semaine après semaine, enveloppante, endormante, hypnotisante, mettant sur toute la nature le cachet d'une léthargie glaciale."*

Mais rien de tout cela n'avait été nouveau pour Groseillers : il s'était pressé de se mettre en rapport avec les Indiens et leur avait

* A. C. Laut: "Pathfinders of the West," p. 116.

fait apporter leurs fourrures au fort Charles : en échange de celles-ci il leur avait donné des perles, des ustensiles de cuisine, du plomb, de la poudre, du sucre, du tabac, de l'eau de vie, des couvertures, des aiguilles, des boutons, des hameçons, des fusils, des pistolets, des grelots, etc. Le printemps arrivé, le "Nonsuch" s'était remis en route et était arrivé à Londres au moment précis où le "Wavero" rentrait de son essai d'expédition.

Groseillers avait eu l'honneur d'être le premier homme à accomplir le voyage, des prairies de l'Ouest en Europe, par le chemin le plus court et le plus naturel, celui de la Baie d'Hudson ; il avait été le premier à faire toucher du doigt l'avantage qu'il y a à braver quelques dangers afin de les mieux connaître et, en les surmontant, de faire disparaître une masse de préjugés où l'intérêt égoïste l'emporte sur la conviction sincère. A ce propos, il est bon que nous nous souvenions constamment que ce sont les grandes compagnies de transport canadiennes surtout qui sont opposées à la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson, et cela se conçoit : car chaque dollar qu'épargnera le cultivateur sur le blé qu'il expédiera et les marchandises qu'il recevra par cette route sera un dollar de moins dans les poches des magnats et des nababs de ces corporations. S'imaginait-on, par exemple, que, à 15 sous du minot, la récolte de l'Ouest de 1916 aurait représenté une différence de \$30,000,000, si elle avait pu être expédiée par Port Nelson, comme elle aurait dû l'être et comme elle le sera à l'avenir, lorsque la ligne qui reliera les provinces de l'Ouest à ce port manitobain sera terminée, l'an prochain peut-être ? Fasse alors le ciel qu'on se souvienne que l'idée première de cette route de commerce fut conçue par des Français ; plaise à Dieu que quelqu'un, ayant le prestige nécessaire, songe à faire célébrer, comme il conviendra, la mémoire des deux hommes de notre sang à qui revient cette idée de génie !

* * *

On ne semble pas savoir au juste à combien se montait la cargaison de fourrures du "Nonsuch" ; il est évident, cependant, qu'elle devait être d'une très grande valeur, car, presque aussitôt, suivit, dans le plus grand secret, la demande de charte des "Gentilshommes aventuriers commerçant à la Baie d'Hudson," compagnie mieux connue sous le nom de Compagnie de la Baie d'Hudson.

Ce fut le 2 mai 1670 que le roi "Charles II, par la grâce de Dieu, Roi d'Angleterre, d'Ecosse, de France et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc.," accordait à son "cher et très aimé cousin, le Prince Rupert, comte Palatin du Rhin, duc de Bavière et de Cumberland, etc. ; Christopher duc d'Albermarle ; William comte de Craven ; les chevaliers et barons Henry Lord Arlington, Anthony Lord Ashley, Sir John Robinson et Sir Robert Vyner ; le baron Sir Peter Colleton ; Sir Edward Hungerford, chevalier du Bain ; Sir Paul Neele, chevalier ; Sir John Griffith et Sir Philip Carteret, chevaliers ; James Hayes, John Kirke, Francis Millington, William Prettyman, John Fenn, gentilshommes ; et John Portman, citoyen et orfèvre de Londres," une

charte conférant des droits et des privilèges d'une nature, à la fois si étendue et si exclusive, que sa valeur n'a jamais pu être établie, de façon bien claire et bien certaine.

Entre autres choses, il y était dit que la raison pour laquelle cette charte était accordée aux pétitionnaires que nous venons de nommer, était que ces personnes avaient "à leurs grands frais et charges entrepris une expédition à la Baie d'Hudson, dans la partie septentrionale de l'Amérique, pour y découvrir un nouveau passage vers la Mer du Sud, et pour trouver un commerce de fourrures, minéraux et autres commodités considérables, et, en ce faisant, avaient déjà fait certaines découvertes qui les encouragent à aller plus loin dans la poursuite de leur dessein précité, d'où il pourra probablement advenir de grands avantages pour nous et notre royaume." Qu'en conséquence ces personnes avaient humblement demandé que, comme encouragement, on les incorporât et qu'on leur accordât, ainsi qu'à leurs successeurs, de façon exclusive, "le droit de commerce et d'échange de tous les mers, détroits, baies, rivières, lacs et ruisseaux en quelque latitude qu'ils puissent être, qui se trouvent à l'entrée des détroits, communément connus sous le nom de détroits d'Hudson, ainsi que tous les terrains, pays et territoires sur les côtes et confins des mers, détroits, baies, rivières et ruisseaux précités, qui ne sont pas maintenant actuellement en la possession d'aucun de nos sujets, ou en celle de sujets d'aucun autre Prince ou Etat chrétien."

La charte de la Compagnie de la Baie d'Hudson est très longue : elle couvre plusieurs feuillets : elle peut se résumer à ceci : tout ce que les pétitionnaires demandaient leur fut accordé. Moyennant l'engagement pris de payer annuellement au souverain anglais deux élans et deux castors noirs, chaque fois qu'il se trouverait à entrer dans les pays, contrées, régions et territoires décrits, ils obtinrent des pouvoirs si étendus qu'ils avaient même le droit de vie et de mort sur les habitants, blancs ou indigènes, qui habitaient les domaines dont ils obtenaient ainsi, virtuellement, l'absolue et exclusive jouissance et quasi-propriété.

Ce n'est pas mon intention de discuter la valeur de ce document extraordinaire ; des milliers de pages ont été écrites à ce sujet. Je me contenterai de m'arrêter à deux points : le premier c'est que, évidemment, l'objet principal pour l'octroi de la charte était la découverte du fameux passage du Nord-Ouest, ce dont ces bons gentilshommes aventuriers ne songèrent guère à s'occuper qu'un siècle plus tard, lorsque la concurrence les força à chercher de nouveaux territoires de chasse vers l'Océan Glacial. Leurs prétendus efforts, à cette époque tardive, ne semblent pas avoir produit grand fruit, car on pouvait lire dans un numéro de la "Quarterly Review" de 1816 : "Nous ne pouvons joindre nos louanges à celles que l'on adresse à la Compagnie de la Baie d'Hudson, dont les seuls mérites, (s'il en existe), sont en tous cas d'un caractère négatif. Son mépris total des objets pour lesquels elle a obtenu et détenu, pendant près de cent cinquante ans, une charte royale, lui donne droit à tout autre

chose que des compliments. Non seulement elle a totalement négligé l'objet principal sur lequel est basée sa pétition pour une charte exclusive, la découverte du passage du Nord-Ouest de l'Atlantique au Pacifique, mais, à moins qu'on ne l'ait beaucoup calomniée, elle en a abusé par tous les moyens en son pouvoir." Le deuxième point de la charte de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui mérite d'arrêter notre attention, c'est que, évidemment encore, ce bon roi Charles II se trouvait à accorder des pouvoirs et des privilèges dont la valeur péchait par la base, puisque, ainsi que je crois l'avoir assez clairement indiqué en parlant du traité de St-Germain-en-Laye, les pays qu'il donnait à son cher cousin Rupert et aux amis de celui-ci, appartenaient déjà au roi de France qui était bien, il me semble, un prince chrétien. On ne risque donc guère d'être sérieusement contredit en affirmant que la valeur intrinsèque de la charte de la Compagnie de la Baie d'Hudson est à peu près, sinon absolument, nulle. Seule la nécessité lui a fait reconnaître un semblant d'authenticité, de temps à autre, quand il y allait de l'intérêt même de l'Angleterre que sa souveraineté sur les territoires affectés ne fût pas récusée. Ceci, en tous cas, n'est pas une raison suffisante pour refuser brutalement à la population de langue française des vastes territoires, dont la Compagnie de la Baie d'Hudson a pu, à une époque, se croire la propriétaire, les droits et les privilèges qui, en dépit de toutes les persécutions, ont toujours été, sont encore et resteront à jamais, dans toute l'étendue du Canada, son apanage inaliénable et imprescriptible.

Non seulement ce furent des Français qui découvrirent les immenses domaines dont se composent les provinces de l'Ouest canadien, mais ce furent aussi ces mêmes Français qui conçurent l'idée du premier établissement sur la Baie d'Hudson; ce furent eux qui comprirent les premiers l'importance commerciale de la route de la Baie d'Hudson; c'est à eux que revient l'honneur—si c'en est un—de la fondation de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il est bien juste, à tous les points de vue, que nous conservions un respectueux souvenir de la mémoire des deux hommes auxquels s'attache toute cette gloire; que nous inscrivions à leur place, dans les pages de l'histoire de ce pays, les noms à jamais fameux de Radisson et de Groseillers.

Enfin, en terminant, qu'il me soit permis, comme bouquet spirituel se rattachant parfaitement à tout ce que nous avons lu ensemble de la fondation de la Compagnie de la Baie d'Hudson et des circonstances qui l'ont amenée, de citer, en pensant aux deux découvreurs français que nous avons suivis dans leurs voyages et à travers leurs travaux, cette parole cueillie dans une conférence qu'un Anglais, M. Donald Downie, donnait récemment devant la société littéraire des Vagabonds à Vancouver: "La France, après tout, est le centre, le collecteur et le dispensateur unique du monde entier. Si toutes les nations européennes devaient périr sauf une, ou qu'une d'entre elles dût être choisie comme étant la plus propre à perpétuer la civilisation, eh bien! celle-là serait la France."

LA LIBERTE DE LA PRESSE*

Monsieur le Président,† Monseigneur,‡ Révérends Messieurs du Clergé,
Mesdames, Messieurs.

En théorie, les trois grandes forces en usage dans toute l'étendue du monde qui se croit et se dit civilisé, sont la souveraineté du peuple, le suffrage universel et la liberté de la presse. La souveraineté du peuple, c'est la nation à l'état abstrait, c'est l'âme du pays. Elle se manifeste sous deux formes: d'une main elle écrit, c'est la presse; de l'autre, elle vote, c'est le suffrage universel.

Toujours en théorie, ces trois choses, ces trois faits, ces trois principes, liés d'une solidarité essentielle, faisant chacun leur fonction, la souveraineté du peuple vivifiant, le suffrage universel gouvernant, la presse éclairant, se confondent dans une étroite et indissoluble unité.

La souveraineté du peuple devrait créer la liberté; le suffrage universel, l'égalité; la presse, la fraternité: ainsi serait atteinte la perfection que présume cette devise bien connue qu'on dresse constamment devant l'humanité comme le nec plus ultra des créations de l'esprit humain: liberté, égalité, fraternité.§

En pratique, malheureusement, il n'en est pas ainsi: ces trois principes se trouvent si bien accaparés par un petit nombre à leur profit personnel, que le contraire de ce qui devrait être existe, et au lieu que ce soit quelques esprits éclairés qui gouvernent, c'est la majorité souvent mal informée qui se choisit des chefs, nécessairement aussi mal informés qu'elle. Il arrive alors immanquablement que la force aveugle prime le droit et l'on a souvent le spectacle, même dans les systèmes de gouvernements républicains, de ces trois principes n'existant que de nom, ou plutôt n'existant qu'à l'usage de certains individus.

La liberté de la presse, pour ne nous occuper que d'elle, devient entre les mains de ces hommes, une arme si néfaste que cela prend énormément de courage et de constance pour résister aux attaques pernicieuses, au moyen desquelles ils entreprennent alors de saper les institutions les plus sacrées qu'elles trouvent pour leur barrer le chemin.

Ainsi, s'il est vrai, comme on veut bien le publier sur les toits, qu'il n'y a plus pour les sociétés humaines d'autre air respirable que

* Discours prononcé au banquet des Forestiers Catholiques, Cour Taché, à l'hôtel Royal Alexandra de Winnipeg, hiver 1916-17.

† M. Arthur Prendergast.

‡ Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, archevêque de St-Boniface.

§ Plusieurs paragraphes de ce discours sont adaptés ou imités du fameux discours de Victor Hugo du 9 juillet 1850, sur le même sujet.

celui de la liberté ; s'il est vrai, comme on le prêche à tous les carrefours, que le temps où nous vivons doit être une époque d'enseignement universel ; s'il est vrai, comme on le répète à satiété, que tous les droits peuvent s'exercer sous la réserve de se conformer aux lois, comment se fait-il que sur ce continent, on s'ingénie encore à entraver les idées privées des gens ? Comment expliquer qu'on veuille empêcher l'étude de certaines matières considérées par un grand nombre comme indispensables ? Comment comprendre ces lois qui cessent d'être les tutrices de la liberté pour en devenir les géolières ?

Si c'est là le résultat qu'on obtient par la mise en pratique de ces fameuses idées modernes de liberté, de presse ou autre, ne semble-t-il pas qu'en maintes occasions il serait préférable de se trouver dans la situation de nos arrières grands-pères qui, pour avoir moins leurs coudées franches, se perfectionnaient en tout cas, dans des connaissances solides et utiles, et savaient acquérir autant de bonne et saine gloire qu'il s'en acquiert de nos jours ?

Certes les bienfaits que devrait donner la liberté de la presse sont incalculables, si on la mettait au service du droit et de la justice ; malheureusement, dans bien des cas, c'est justement le contraire qui a lieu, et l'arme que l'on devrait manier pour la protection du faible s'abat pour le broyer et le faire disparaître. En théorie, quelles belles choses on promet au nom de la liberté, mais dans l'application, quels piètres résultats ! La pensée a beau avoir été créée par Dieu pour s'envoler en sortant du cerveau de l'homme, pour employer l'expression du poète, il n'en est pas moins vrai qu'il y a tant de choses qui s'envolent du cerveau de l'homme dont la valeur dynamique est douteuse, que bien souvent il serait préférable qu'elles demeuraient dans le réceptacle qui les a conçues.

Dans un siècle comme le nôtre, dans un pays comme le nôtre, où les questions de religion et de race ont soulevé des polémiques capitales se succédant dans un ordre inattendu, la vraie liberté, la bonne liberté de la presse est celle qui accepte prudemment toutes les conditions du développement social, qui observe, étudie, explore avec discernement, les idées nouvelles, qui aide la vérité à sortir de la mêlée des théories et des systèmes, qui fait servir toutes les nobles énergies à féconder tous les bons efforts, qui aborde de bonne foi le problème de l'éducation pour l'enfant, aussi bien au point de vue religieux qu'au point de vue matériel. La vraie et la bonne liberté de la presse est celle à laquelle la lumière qui s'accroît ne fait pas mal, et à laquelle les divergences d'opinion ne font pas peur au point de la faire tourner en persécutrice. La vraie liberté de la presse est celle qui ne forfait jamais à l'honneur.

S'il a été juste de crier à propos de la simple liberté : "Que de crimes ont été commis en ton nom," il est tout aussi juste de pousser la même exclamation au sujet de la liberté de la presse, telle qu'on la conçoit généralement de nos jours, car c'est à elle que l'on doit, en ce pays par exemple, toutes les mesures tyranniques qu'une secte aux principes si arriérés et à l'ignorance si crasse qu'elle ne sait pas que

LA LIBERTE DE LA PRESSE*

Monsieur le Président,† Monseigneur,‡ Révérends Messieurs du Clergé,
Mesdames, Messieurs.

En théorie, les trois grandes forces en usage dans toute l'étendue du monde qui se croit et se dit civilisé, sont la souveraineté du peuple, le suffrage universel et la liberté de la presse. La souveraineté du peuple, c'est la nation à l'état abstrait, c'est l'âme du pays. Elle se manifeste sous deux formes : d'une main elle écrit, c'est la presse ; de l'autre, elle vote, c'est le suffrage universel.

Toujours en théorie, ces trois choses, ces trois faits, ces trois principes, liés d'une solidarité essentielle, faisant chacun leur fonction, la souveraineté du peuple vivifiant, le suffrage universel gouvernant, la presse éclairant, se confondent dans une étroite et indissoluble unité.

La souveraineté du peuple devrait créer la liberté ; le suffrage universel, l'égalité ; la presse, la fraternité : ainsi serait atteinte la perfection que présume cette devise bien connue qu'on dresse constamment devant l'humanité comme le nec plus ultra des créations de l'esprit humain : liberté, égalité, fraternité.§

En pratique, malheureusement, il n'en est pas ainsi : ces trois principes se trouvent si bien accaparés par un petit nombre à leur profit personnel, que le contraire de ce qui devrait être existe, et au lieu que ce soit quelques esprits éclairés qui gouvernent, c'est la majorité souvent mal informée qui se choisit des chefs, nécessairement aussi mal informés qu'elle. Il arrive alors immanquablement que la force aveugle prime le droit et l'on a souvent le spectacle, même dans les systèmes de gouvernements républicains, de ces trois principes n'existant que de nom, ou plutôt n'existant qu'à l'usage de certains individus.

La liberté de la presse, pour ne nous occuper que d'elle, devient entre les mains de ces hommes, une arme si néfaste que cela prend énormément de courage et de constance pour résister aux attaques pernicieuses, au moyen desquelles ils entreprennent alors de saper les institutions les plus sacrées qu'elles trouvent pour leur barrer le chemin.

Ainsi, s'il est vrai, comme on veut bien le publier sur les toits, qu'il n'y a plus pour les sociétés humaines d'autre air respirable que

* Discours prononcé au banquet des Forestiers Catholiques, Cour Taché, à l'hôtel Royal Alexandra de Winnipeg, hiver 1916-17.

† M. Arthur Prendergast.

‡ Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, archevêque de St-Boniface.

§ Plusieurs paragraphes de ces discours sont adaptés ou imités du fameux discours de Victor Hugo du 9 juillet 1850, sur le même sujet.

celui de la liberté ; s'il est vrai, comme on le prêche à tous les carrefours, que le temps où nous vivons doit être une époque d'enseignement universel ; s'il est vrai, comme on le répète à satiété, que tous les droits peuvent s'exercer sous la réserve de se conformer aux lois, comment se fait-il que sur ce continent, on s'ingénie encore à entraver les idées privées des gens ? Comment expliquer qu'on veuille empêcher l'étude de certaines matières considérées par un grand nombre comme indispensables ? Comment comprendre ces lois qui cessent d'être les tutrices de la liberté pour en devenir les geôlières ?

Si c'est là le résultat qu'on obtient par la mise en pratique de ces fameuses idées modernes de liberté, de presse ou autre, ne semble-t-il pas qu'en maintes occasions il serait préférable de se trouver dans la situation de nos arrières grands-pères qui, pour avoir moins leurs coudées franches, se perfectionnaient en tout cas, dans des connaissances solides et utiles, et savaient acquérir autant de bonne et saine gloire qu'il s'en acquiert de nos jours ?

Certes les bienfaits que devrait donner la liberté de la presse sont incalculables, si on la mettait au service du droit et de la justice ; malheureusement, dans bien des cas, c'est justement le contraire qui a lieu, et l'arme que l'on devrait manier pour la protection du faible s'abat pour le broyer et le faire disparaître. En théorie, quelles belles choses on promet au nom de la liberté, mais dans l'application, quels piètres résultats ! La pensée a beau avoir été créée par Dieu pour s'envoler en sortant du cerveau de l'homme, pour employer l'expression du poète, il n'en est pas moins vrai qu'il y a tant de choses qui s'envolent du cerveau de l'homme dont la valeur dynamique est douteuse, que bien souvent il serait préférable qu'elles demeurent dans le réceptacle qui les a conçues.

Dans un siècle comme le nôtre, dans un pays comme le nôtre, où les questions de religion et de race ont soulevé des polémiques capitales se succédant dans un ordre inattendu, la vraie liberté, la bonne liberté de la presse est celle qui accepte prudemment toutes les conditions du développement social, qui observe, étudie, explore avec discernement, les idées nouvelles, qui aide la vérité à sortir de la mêlée des théories et des systèmes, qui fait servir toutes les nobles énergies à féconder tous les bons efforts, qui aborde de bonne foi le problème de l'éducation pour l'enfant, aussi bien au point de vue religieux qu'au point de vue matériel. La vraie et la bonne liberté de la presse est celle à laquelle la lumière qui s'accroît ne fait pas mal, et à laquelle les divergences d'opinion ne font pas peur au point de la faire tourner en persécutrice. La vraie liberté de la presse est celle qui ne forfait jamais à l'honneur.

S'il a été juste de crier à propos de la simple liberté : "Que de crimes ont été commis en ton nom," il est tout aussi juste de pousser la même exclamation au sujet de la liberté de la presse, telle qu'on la conçoit généralement de nos jours, car c'est à elle que l'on doit, en ce pays par exemple, toutes les mesures tyranniques qu'une secte aux principes si arriérés et à l'ignorance si crasse qu'elle ne sait pas que

le prince dont elle se réclame parlait habituellement la langue française, à laquelle elle a voué une lutte à mort, une secte calomniant, diffamant, assassinant les renommées et disant béatement des choses horribles, préconise à grands coups de grosse caisse mal tendue, et de cimbales toutes fêlées dans les réunions orgiaques de ses loges. C'est à la liberté de la presse employée dans un but mauvais que nous devons de souffrir des persécutions auprès desquelles les persécutions des premiers temps de l'Eglise semblent des jeux d'enfants, car les tortures physiques ne sont rien auprès des martyres de la pensée, du cœur et de l'âme.

Mais si la lutte est inégale et rude, la victoire pour nous n'en sera que plus belle. Et puisque nous avons nous-mêmes en notre possession les moyens que nous offre la liberté de la presse, servons-nous en sans merci pour faire comprendre aux petits hommes qui ramènent à leur taille les grands moyens pour accomplir leur hideuse besogne, pour entraver cette même liberté, dont ils ont continuellement le nom sur les lèvres, pour en souiller le caractère sacré, qu'ils nous font horreur, soit ! mais qu'ils ne nous font pas peur, que nous ne les craignons pas, que leur mesquine campagne d'hypocrisie ne réussira pas à égorger cette vraie liberté que nous chérissons.



LA FRANCE TELLE QU'ELLE EST*

Monsieur le Président,† Mesdames, Messieurs.

Il y a un peu plus de deux ans et demi toute l'Allemagne se ruait sur la France en prétendant accomplir l'oeuvre de l'Archange St-Michel et terrasser le dragon français. A en croire son paranoïaque et névrosé Kaiser, l'Allemagne avait reçu pour mission d'accomplir l'oeuvre de la Justice éternelle et de détruire Sodome et Gomorrhe.

Au moyen d'une propagande savamment hypocrite et s'affublant de tous les dehors, d'un bout à l'autre de l'univers, l'espionnage allemand avait si bien réussi à décrier, villipender et calomnier la France qu'en bien des lieux on s'était habitué à considérer notre mère patrie comme l'habitable exclusif du vice et de la libre pensée; c'est tout juste si l'on ne souhaitait pas que la vengeance du ciel ne vint enfin la châtier en la faisant disparaître à jamais de la surface du globe.

Cette tourbe d'espions et d'agents boches s'était installée au sein même de la France; à Paris et dans les principales grandes villes, ils avaient établi des maisons où le dévergondage le plus hîdeux était à l'ordre du jour; ils publiaient des ouvrages pornographiques que seuls, avec leurs adeptes peu nombreux, ils avaient coutume de lire mais qui n'en passaient pas moins pour être la nourriture intellectuelle des Français; ils fondaient des cercles où l'anarchisme, le socialisme et les autres doctrines en isme étaient supposées s'épanouir dans toute leur floraison révolutionnaire, alors qu'ils étaient seuls ou à peu près à les fréquenter.

Et de par le monde, en dehors de France, il était arrivé ce sur quoi les agents de cette propagande éhontée de dénigrement avaient compté; il s'était trouvé quantité de gens assez naïfs, non seulement pour ajouter foi à cette publicité de diffamation, mais pour y prendre part et ne pas craindre de ramasser ces ordures et d'en salir à leur tour tout ce qui portait le nom de Français.

La jalousie se mit de la partie et bon nombre de nations s'empressèrent de saisir l'occasion qui leur était offerte pour discréditer un pays qui, tel un astre radieux, avait jusqu'alors répandu sur le monde les rayons de son génie et la lumière de sa civilisation. Ignorant qu'en cela elles faisaient le jeu des boches, qui en riaient sous cape, les agences anglo-saxonnes elles-mêmes, trop souvent hélas! se firent les comparses, innocentes sans doute, efficaces néanmoins, de ces forbans d'honneur.

* Conférence de clôture prononcée au Club "Le Canada," Winnipeg, le 24 mars 1917.

† Le R. P. A. Normandin, O.M.I., Curé de l'Eglise du Sacré-Coeur, Winnipeg.

Cette propagande, d'ailleurs, avait si bien porté fruit que les Allemands eux-mêmes, qui l'avaient lancée seulement comme moyen d'action sans ajouter foi aux assertions qu'elle contenait et qu'ils savaient être fausses, crurent bientôt que tous ces mensonges étaient la vérité, et qu'en envahissant la France en août 1914, ils faisaient oeuvre pie. Non seulement les soldats élevés et éduqués dans cette croyance, mais les chefs eux-mêmes, tant est grande la puissance du mensonge, étaient convaincus qu'ils avaient affaire à une nation dégénérée, à un peuple en pleine décadence, à une sorte de Bas Empire qui allait s'effronder à la première attaque de la nouvelle Germanie.

C'est cette mentalité extraordinaire qui dictait à cet officier prussien fait prisonnier ces paroles qu'il adressait à un prêtre soldat français : "Ah ! c'est que ce n'est pas une guerre ordinaire : c'est une guerre d'extermination. Il ne s'agit pas de savoir qui gagnera une bataille, pour faire la paix ensuite. Il s'agit de savoir si la race latine et la race slave vont prétendre continuer d'exister en face de la race germanique, c'est-à-dire en face d'une culture et d'une civilisation supérieure. . . Oui, c'est entendu ! Vous êtes bons, vous soignez bien nos blessés. Mais que voulez-vous, vous êtes inférieurs, (et comme tels) destinés à être absorbés."

Il ne fallait rien moins à la France qu'une occasion de se montrer pour prouver au monde combien cette abominable racaille avait menti ! L'occasion lui a été fournie à la Marne et à Verdun, et les preuves de l'énergique vitalité de notre mère patrie n'ont pas manqué. Ses pires ennemis aux-mêmes se sont vus forcés d'admettre qu'ils s'étaient trompés, et cela malgré que l'expression de leur pensée affecte une forme où se lit d'autant mieux tout le dépit dont ils se sentent rongés et qu'ils ne veulent pas avouer. C'est ainsi qu'il y a quelques mois on pouvait lire dans le *Berliner Tageblatt*, sous la signature de son critique militaire, le Major Moraht, ces lignes où se devinent l'étonnement et la haine : "La France a été réhabilitée par la guerre. Elle ne peut plus désormais être accusée de décadence et de dégénérescence." C'était alors que la fine fleur de l'armée allemande tombait sous les murs de Verdun que cet officier faisait une telle constatation et qu'il laissait glisser de sa plume de tels aveux ! La France était bien vengée !

* * *

Il ne faudrait pas croire, cependant, que la France était la dupe de cette propagande boche, qu'elle n'en comprenait pas toute l'effronterie. Elle était parfaitement au courant de tout ce qui se passait, elle saisissait fort bien la grandeur du mal qui s'accomplissait, mais trop fière pour se défendre, elle se fiait à sa propre vigueur pour détromper le monde au moment venu ; elle se disait que l'accomplissement du devoir n'a pas besoin de retentissement et que le mérite, tôt ou tard, éclate au grand jour ; elle dédaignait de démentir des bruits dont l'absurdité lui semblait si colossale que seuls les badauds, pensait-elle, pouvaient y ajouter foi. C'est la caractéristique des

grandes âmes de mépriser les viles attaques et de ne pas s'attarder à réfuter les basses calomnies, si malfaisantes soient-elles.

D'ailleurs la France savait que cette propagande boche n'avait aucun effet sur les âmes bien nées et les esprits cultivés qui, après tout, formaient la masse de la saine opinion; il lui semblait donc peu nécessaire de défendre sa réputation réellement peu endommagée, puisque les gens bien pensants continuaient à la considérer comme la reine des nations.

N'est-ce pas lord Curzon qui disait tout récemment encore: "La France, par la valeur de ses soldats et le courage de son peuple, est restée égale à sa gloire. Elle ne pouvait rien y ajouter?"

Ecoutez aussi ce que le très honorable Alfred Mond disait l'autre jour: "Une fois de plus, la France défend l'humanité contre les hordes du nouvel Attila. Une fois de plus le chevaleresque esprit d'abnégation des Français, leur aptitude à faire face mentalement à toutes les occurrences, constituent la plus grande garantie de la civilisation, de cette civilisation à laquelle ils ont plus contribué qu'aucune autre nation."

Enfin laissez-moi citer le tribut rendu par M. Donald MacMaster; il s'agit de Verdun: "En vain chercherait-on dans toute l'histoire une manifestation d'un plus noble esprit, d'un courage plus tenace, d'une défense plus indomptable ou d'une offensive plus écrasante que celle que viennent de fournir les fils de France dans leur lutte sans exemple contre une agression injustifiée et barbare. Où pourrions-nous trouver un exemple plus saisissant de servitude et de sacrifices pour la liberté et pour la patrie? Tous nos braves à Verdun! le symbole de l'âme et des souffrances du peuple français. Vive la France!"

Toutes ces paroles n'indiquent-elles pas bien clairement qu'aux yeux de l'élite des peuples, la France, avant la guerre, était déjà en pleine possession des qualités prodigieuses qui font aujourd'hui l'admiration du monde?

Et si vous voulez une expression de l'opinion populaire, écoutez ce cri du coeur tombé sous l'humble plume d'un soldat canadien-anglais du 190ème bataillon, lançant une invitation à un bal, en cette ville même, au profit de la grande oeuvre française qu'est le "Secours National": "Encore une fois la civilisation a contracté une dette à l'égard de la glorieuse France qu'elle ne pourra jamais payer." Comme ces quelques mots indiquent bien que pour ce brave la France est la nation par excellence, celle qui, au moment critique, trouve en elle-même le moyen d'accomplir les prouesses d'où dépendra le sort du monde!

Tant il est vrai que d'un bout à l'autre de son histoire on trouve toujours la France d'autant plus belle, d'autant plus noble, d'autant plus . . . elle que les difficultés sont plus tragiques et qu'il est besoin de fournir un plus grand effort pour réaliser un suprême idéal.

Il suffit de songer à l'époque où, d'un travers à l'autre de l'Europe, la foi des populations fit surgir de terre ces imposantes et magnifiques cathédrales que les Boches, eux, trouvent très naturel aujourd'hui de détruire sous prétexte, sans doute, que leur Kultur, qu'ils prétendent si parfaite, ne saurait s'en contenter; il suffit de songer au temps des Croisades, alors qu'avec Saint-Louis, elle donna au monde un nouvel élan vers une civilisation plus accomplie; il suffit de songer à Jeanne d'Arc, dont l'esprit d'indépendance s'infusa si rapidement chez ses compatriotes qu'en quelques mois ils eurent reconquis ce que leurs ennemis d'alors avaient mis plusieurs années à leur enlever. Il suffit de se rappeler que ce fut en France que la Renaissance, partie de l'Italie, vit son épanouissement le plus parfait, dans cet esprit classique qui exerce encore son influence sur la création de bon nombre de chefs d'oeuvre, après avoir sous Louis XIV, formulé son culte d'une beauté naturelle et ordonnée. Il n'est pas jusqu'à l'époque si tourmentée de la Révolution qui n'ait fourni un exemple frappant de son génie inaccessible dans la personne du plus grand capitaine de tous les temps, Napoléon, et dans l'oeuvre immense qu'il a laissée pour immortaliser son nom de façon plus sûre encore que ne le feront ses victoires: Le Code Napoléon.* Tant il est vrai que chaque effort nouveau de la France correspond à une évolution de sa culture et à un pas vers le progrès accompli par le reste de l'univers.

Ce que la France a su achever alors qu'une partie seulement de ses forces entraient en jeu, à des époques où certaines classes seulement avaient le privilège de pouvoir fournir des preuves de leurs aptitudes à faire de grandes choses, elle est encore plus à même de l'accomplir aujourd'hui qu'elle peut compter sur le développement de toutes les facultés de chacun de ses enfants. Et c'est pourquoi, dès les débuts de la guerre, nous avons assisté à une synthèse de l'esprit français; nous l'avons vu à même de manifester toutes ses forces, en un mot nous avons entrevu et nous continuons à entrevoir toute la France.

La culture française n'est plus, comme autrefois, le privilège d'une élite plus ou moins forte et nombreuse, mais elle est l'apanage de tous, l'élément vital pour l'âme de chaque citoyen. Sous la royauté, sous l'empire même, les armées,—celles du grand Condé aussi bien que celles de l'incomparable Napoléon, du moins au début,—étaient recrutées entièrement parmi des volontaires et des spécialistes. Aujourd'hui c'est la nation tout entière qui connaît le métier des armes et qui peut donner des preuves de sa vigueur et de son savoir-faire. Et voilà pourquoi la France n'a eu aucune difficulté, malgré que tout fut contre elle, à donner la mesure de sa force et de son génie dans des batailles mémorables comme celles de la Marne et de Verdun. C'est que le soldat français est un héros conscient,

* Avant lui, personne ne se serait imaginé qu'il put exister une combinaison si extraordinaire de génie militaire et de génie civil.—Lord Rosebery.

un citoyen soldat, un représentant de la vraie culture française. C'est que le soldat français, c'est toute la France.

* * *

Sur le champ de bataille comme ailleurs, la France donne à tous l'exemple : quoi de plus naturel que chez les peuples qui ne sont pas embochés, et par conséquent aveugles, on continue à la considérer comme la patrie, non seulement des Français, mais des habitants de tous les pays vraiment civilisés, comme une sorte de "sur-patrie" dont le nom doit être révérendisé dans tous les foyers nouveaux de la vraie civilisation !

Rien de plus facile d'ailleurs que de prouver qu'il en est vraiment ainsi. Parcourez le monde ; si vous êtes parfois peiné de remarquer que l'influence française fléchit sur le terrain économique, vous serez réconfortés en constatant que c'est toujours vers Paris que de tous les coins du globe s'orientent les intelligences en quête d'élévation, que tendent les peuples en mal de libération nationale ou en crise d'émancipation, vers la France que tournent leurs regards les partis les plus libéraux.*

Et Jules Bois, dont les récentes conférences à Québec et à Montréal ont été suivies avec beaucoup d'intérêt, a pu dire qu'avant la guerre, "lorsqu'on était reçu dans un club ou dans un salon de Londres, de New-York, de Rome, de Pétersbourg, de Madrid, de Constantinople, d'Athènes ou du Caire, on avait l'agréable surprise que les lettrés, les dilettantes, les femmes du monde y parlaient surtout le français, qui n'est pas seulement la langue diplomatique, mais la langue des "gens de qualité," comme on disait au XVIII^{ème} siècle."

Ce qui prouve que si géographiquement sur une mappemonde, la France peut ne pas apparaître très grande, par sa culture elle est immense sur la carte de l'esprit humain. Ce qui prouve aussi qu'un pays révérendisé à ce point ne saurait avoir été dégénéré ou décadent.

* * *

Mais ce n'est pas seulement dans le champ de la littérature et de la langue que la France est la "sur-patrie" des peuples. En médecine, par exemple, avec les découvertes anti-septiques de Pasteur, et selon les célèbres paroles de celui-ci, "elle a su reculer les frontières de la vie." A ce grand savant le monde doit aujourd'hui de pouvoir sauver un grand nombre des blessés qui tombent par milliers sur les champs de bataille. Les Allemands eux-mêmes font usage des principes énoncés par ce Français de génie, le plus grand bienfaiteur de l'humanité qu'ait connu notre époque. "Je suis heureux que la France ait fait cette découverte," disait modestement Pasteur, car mieux que personne il savait que, contrairement à la kultur boche, la culture française est généreuse, qu'elle ne connaît ni l'égoïsme individuel ni l'égoïsme collectif, qu'elle ne voit qu'une chose : le soulagement des maux de l'humanité tout entière. A la loi de conquête et de sang elle oppose la loi de paix, de travail et de salut.

* Jules Bois.

On a accusé la France d'indifférence en religion, voire d'athéisme et de paganisme : j'y reviendrai tout à l'heure, mais à propos de Pasteur, il convient de ne pas oublier que c'était un grand chrétien, un catholique au sens très strict du mot. Aussi a-t-il beaucoup aidé au maintien dans le droit sentier, de ceux qui, de tout temps et en tous pays, ont été tentés de nier la divinité sous prétexte que le principe en est opposé à la saine philosophie et à la vraie science. Grâce à lui, loin d'avoir été une protestation contre l'idée religieuse, la philosophie et la science françaises ont, en suivant les méthodes positives, rendu hommage à la force secrète qui pousse l'homme à sortir de lui et à aller vers les choses qui le dépassent. Elles s'efforcent de faire connaître l'humanité, émanation divine, dans ses justes aspirations vers le bonheur et vers l'infini, comme l'a conçu le plan providentiel et comme elles travaillent à la réaliser patiemment, à travers bien des déboires et parfois bien des reculs.

En France les spéculations de l'esprit partent de la vie et y retournent pour en tirer une morale qui les amène à un optimisme raisonné, à la certitude que la vie doit être vécue le mieux possible, aimée pour ce qu'elle contient d'expérience profitable, pour tout ce qu'elle enseigne à l'esprit, pour toutes les réformes qu'elle impose à la volonté et aussi pour toutes les transformations que l'homme peut lui faire subir, grâce à la raison éclairée par l'expérience.

La philosophie française de nos jours, avec son amour de la vie et son désir de profiter sainement de celle-ci, est justement l'opposé de la philosophie allemande si lourde, comme tout ce qui vient d'au delà du Rhin, et si sombre en même temps. La philosophie française se rapproche de la philosophie anglaise, toute préoccupée de l'âme humaine, et de la philosophie américaine qui se contente d'envisager, aussi lucidement que possible, les résultats obtenus. Elle s'élève au-dessus d'une conception étroitement nationale, tout en gardant les caractéristiques de l'esprit du peuple à qui elle appartient et qui sont : la clarté, le goût du contrôle, la conciliation avec le sens commun, l'amour du général et du généreux.

La philosophie et la science françaises, depuis un demi siècle, ont travaillé, non pour un peuple,—comme la philosophie et la science allemandes pendant la même période,—mais pour tous les peuples, pour le progrès et le bonheur humains. Elles sont un acte de solidarité, tout comme la philosophie et la science allemandes sont un acte d'égoïsme. D'ailleurs, comme ces deux connaissances humaines font partie de la conscience et de l'âme d'un peuple, elles se traduisent nécessairement et spontanément dans ses oeuvres, en passant par la conception qu'il se fait du droit, du juste et de l'avantageux. Il suffit de comparer la façon d'agir de la France et la façon d'agir de l'Allemagne au commencement de la guerre pour se rendre compte combien la France, sur ce point, était en avant de l'Allemagne, combien la culture française dépassait en principes civilisateurs et huma-

nitaires la kultur boche, qui n'avait et n'a encore d'autre but que la domination par la force brutale et, partant, le retour à la barbarie.

* * *

Tout à l'heure j'ai prononcé le mot religion. C'est malheureusement une banalité de dire que la France en manque, et cependant rien n'est plus faux. Ecoutez encore Jules Bois: "Je me garderai, dit-il, d'omettre la part considérable du catholicisme dans notre culture. Même ceux qui en étaient les plus détachés en ont subi l'influence. Notre littérature n'est si humaine, notre manière si adaptée aux besoins les plus délicats de l'âme, que parce que nous avons reçu l'empreinte du catholicisme, à qui nous devons non seulement nos cathédrales mais aussi la conformation de notre âme pareille à une cathédrale par sa complexité, ses nuances, ses grandeurs, ses élans, son art suprême."

Que si l'on ne voulait voir dans cette déclaration qu'une simple généralité que les faits réfutent, je citerais les renseignements suivants cueillis dans les missions catholiques de 1916. C'est un extrait de la liste des missionnaires qui ont succombé au cours de l'année précédente; cette liste comporte 195 noms, 10 d'évêques et 185 de prêtres: des 10 évêques, 3 étaient Français, tous trois des missions étrangères de Paris, 3 étaient Anglais, 1 Belge, 1 Espagnol, 1 Canadien, 1 Allemand. Les 185 prêtres se répartissent comme il suit au point de vue de la nationalité: 90 Français, 5 Alsaciens du diocèse de Strasbourg (dont 1 né Français), et 3 Lorrains du diocèse de Metz (dont 1 né Français), 19 Italiens, 13 Irlandais, 11 Espagnols, 10 Hollandais, 8 Allemands, 7 Anglais, 7 Belges, 5 Américains des Etats-Unis, 3 Portugais, 2 Luxembourgeois, 2 Canadiens, 1 Brésilien. On voit que les fils de France forment, à eux seuls, la moitié du contingent d'apôtres tombés en travaillant sur les points les plus reculés du globe à l'extension du règne de Dieu. S'imagine-t-on un pays irreligieux, athée et païen, comme on veut bien l'appeler en certains quartiers, donnant de tels résultats? N'est-il pas plus juste de dire avec S. E. le Cardinal Logue de Dublin, que la France continue à prouver qu'elle est bien toujours la fille aînée de l'Eglise?

Il suffit d'ailleurs d'avoir habité quelque temps la France pour comprendre que toutes ces accusations d'athéisme à son égard sont ou exagérées ou répandues à dessein par des organisations qui trouvent leur intérêt à agir de la sorte.

Pour ma part, pendant les treize ans que j'ai habité la France, de 6 à 19 ans, j'ai eu occasion de voir la campagne, le village, le bourg, la petite ville, la grande ville, j'ai même passé quelques heures dans la capitale, Paris. J'ai visité oratoires, chapelles, petites et grandes églises, basiliques, collégiales et cathédrales; dans chacune et en tous temps j'ai vu des groupes ou des foules recueillis assister aux offices divins, qu'il s'agit de messes, de vêpres, de saluts du Saint Sacrement ou de simples prières publiques! A n'importe quelle heure de la journée que je me sois trouvé dans un lieu saint, même au cours de la semaine, j'y ai vu des personnes qui faisaient comme moi, qui

priaient : à quelque cérémonie à laquelle j'aie pris part j'ai remarqué la piété des gens. J'ai encore sous les yeux ces touchantes et imposantes processions de la Fête Dieu se déroulant en longues théories de camails blancs, rouges, violets et noirs, en interminables files de croix, de bannières, d'encensoirs balancés et de corbeilles remplies de fleurs, autour des murs crénelés de cette ancienne ville fortifiée de la bonne duchesse Anne, ou le long des boulevards feuillus et battus par les vagues de cette autre ville moderne et ouverte, remplie de bruyants ateliers de construction de navires transatlantiques ; il me semble assister aux nombreuses communions des grandes fêtes, alors que plusieurs prêtres devaient se diviser la pieuse besogne ; je me vois témoin émerveillé de la célébration des saints mystères de Pâques ou de Noël, alors que les cierges embrasaient le sanctuaire et l'encens embaumait le transept !

Ces foules, composées de toutes les classes de la société, assistant en plein coeur de Paris aux conférences de Carême, à l'Eglise Notre-Dame ; ces pèlerinages immenses se rendant, chaque saison, sous la conduite d'un nombreux clergé, aux lieux où l'on révere des apparitions miraculeuses, ces ex-voto sans nombre qui parent les murs des basiliques et des églises, ces milliers de cierges qui brûlent devant les images des saints ou le Saint-Sacrement dans les plus humbles chapelles aussi bien que dans les cathédrales aux voûtes étincelantes ; ces cérémonies religieuses qui accompagnent ici le lancement d'un transatlantique, là l'ouverture d'un chemin de fer ou d'un canal, ailleurs le départ de chaloupes pour les pêches proches ou lointaines ; ces calvaires de toutes dimensions que l'on voit à tous les carrefours et où l'on trouve chaque fois qu'on y passe quelqu'un en prières ; ces majestueuses processions des rogations qui se déroulent entre les aubépines blanches et les mûres noires le long des routes au sein des campagnes ; ces aumônes et ces dons de toutes natures qui maintiennent les nombreux ouvriers et autres oeuvres de charité chrétienne ou envoient étudier dans les écoles chrétiennes et les séminaires les enfants qui se sont distingués aux écoles publiques, toutes ces choses indiquent-elles que la France soit athée ?

La vérité est que le nombre des athées en France est infime ; ça et là, quelques hommes politiques, prétendant appartenir aux partis avancés, parce qu'ils promulgent des erreurs vieilles comme le monde, se proclament bruyamment athées et récoltent de rares adeptes chez la classe ignorante et le plus souvent mal famée, mais de façon générale il n'y a pas de pays où la foi soit plus robuste et mieux comprise que chez le peuple français, où l'on ne pratique pas par hypocrisie et pour faire comme tout le monde, mais parce qu'on est convaincu qu'il y a un Dieu juste qui donne à chacun son dû selon ses oeuvres et que le prêtre est l'intermédiaire entre ce Dieu et les hommes. Dans quelques cas isolés, sans doute, cette croyance ne dépasse pas la simple religion naturelle et risque parfois de se traduire par les paroles du vieux poilu à son aumônier : "Mon aumônier, je ne crois pas encore au Bon Dieu, je crois bien que je n'y croirai

jamais, mais tout de même ça me fera plaisir que tu le pries pour moi," il n'en reste pas moins prouvé que la France n'est pas athée. quoi qu'on en dise.

D'ailleurs, dès les débuts de la guerre, on a pu voir combien le Français en somme était demeuré, je n'hésite pas à le dire, essentiellement religieux; on peut à peine ouvrir un livre de récits de guerre sans en trouver des exemples à foison.

Vous avez tous lu l'émouvant récit racontant comment, alors que l'ennemi attaquait une tranchée française et allait s'en emparer, que tous les défenseurs de celle-ci étaient tombés morts ou grièvement blessés, l'un d'eux, soudain, se releva comme galvanisé et en face même des baïonnettes ennemies lança ce cri extraordinaire qui se répercutera à travers les siècles: "Débout les morts!" cri qui réveilla effectivement les camarades étourdis, et, on n'expliquera jamais comment, les fit repousser les Boches. L'intrépide soldat qui eut l'inspiration inconsciente mais sublime de ce cri immense est aujourd'hui lieutenant; il se nomme Péricard: il a écrit un livre d'anecdotes de guerre qu'il a intitulé modestement: "Face à face." Ecoutez ce passage, court mais typique, et si touchant que les larmes, je ne vous le cache pas, me sont venues aux yeux lorsque je l'ai lu la première fois: il est question du cimetière de Bois-Brûlé, des tombes qu'on y trouve, simplement surmontées d'une croix sans inscription: "Des tombes anonymes? dit-il. Hélas! oui. Et l'on comprendra, je pense sans que j'insiste.

"Mais, ô mères, ô filles, ô veuves, ô fiancées, qu'importe? Sur la terre une seule France, et dans le ciel un seul Dieu.

"Un seul amour.

"Les tombes sans nom sont les plus glorieuses. Ceux qui reposent là avaient donné leur vie. Ce n'était pas assez; ils ont donné leur dépouille. Si je dois tomber à mon tour, qu'on n'embusque pas mon cadavre à l'arrière: cela est ma volonté.

"Je veux reposer à côté de nos gars, dans un cimetière de campagne de la grande forêt. Une croix sur ma tombe: la croix de l'espérance, mais pas de nom.

"Je veux être un de ces morts anonymes, sur la tombe de qui pourront s'agenouiller, prier et pleurer toutes les robes de deuil.

"Et toi, Mon Dieu, bénis toutes les tombes!"

Si ce n'est pas là de la religion, si ce n'est pas là de la foi empoignante, qu'est-ce donc?

Ouvrons un autre petit livre de récits de campagnes. Celui-ci est intitulé pittoresquement "Crapouillots." L'auteur en est M. L. Duval-Arnould, conseiller municipal de Paris,—la nouvelle Babylone pour tant de gens! Il est engagé volontaire, capitaine dans l'artillerie lourde. Nous voici dans une église meurtrie par les obus; les deux cloches sont tombées devant l'autel. Sur celui-ci, un prêtre, dont l'uniforme s'aperçoit sous les dentelles de l'aube, offre le Saint

Sacrifice. Au dehors la cannonade continue. . . Autour de l'officiant, pêle-mêle, des officiers, des soldats, confondus devant Dieu, prient . . . demandent de n'avoir pas peur ; et, si la volonté divine est qu'ils meurent, de bien mourir. C'est l'instant de la communion :

“Avec eux, dit l'auteur, je m'approchai de la table sainte, et voici qu'au moment où le prêtre vint à moi, un coup sourd ébranla l'air. Ce coup nous le reconnaissons tous : c'était le départ d'une pièce longue, qui tirait de très loin sur le village. Le sifflement commença, imperceptible d'abord, bientôt allant crescendo ; le coup était pour nous.

“Pas un des assistants n'avait bronché, la main du prêtre ne tremblait pas ; mais, comme le bruit croissait, sa voix se faisait plus forte : . . . CORPUS DOMINI NOSTRI JESU-CHRISTI . . . Et mon âme de croyant, priant comme jamais elle ne l'avait fait, éperdue d'une folle émotion de bonheur, chantait : “Qu'ai-je donc fait pour mourir d'un obus en plein corps et mon Dieu sur mes lèvres ?” Avec un fracas formidable, l'obus éclata en l'instant où je recevais l'hostie, des éclats claquèrent sur les piliers, des pierres tombèrent de la voûte, mais ce fut tout : trop court de 2 mètres, il avait manqué l'église.”

Voilà la France, belle, bonne, brave, franche, claire comme le jour. Croyez-moi, Mesdames et Messieurs, la France telle qu'elle est.

A cause de cette accusation d'athéisme qui a si souvent été portée contre la France, certaines personnes se demandent si ce ne serait pas un véritable contre-sens qu'elle remportât la victoire. Ils disent : “Dieu ne saurait permettre qu'un peuple sans foi sortît victorieux du conflit ; car ce serait une preuve que ce peuple a eu raison de ne pas croire, qu'il a bien fait de nier l'existence de Dieu.” Naturellement les ennemis de la France ont bien soin d'encourager cette opinion, là où elle existe, de la répandre là où elle n'a pas été exprimée.

Pour cela que font-ils ? Ils montrent le gouvernement français chassant les religieux, laïcisant les écoles, détachant le crucifix des murs des tribunaux, violant les églises, s'abstenant non seulement de recourir à Dieu par la prière, mais même de le nommer : toutes choses qui évidemment font souffrir les croyants et les portent à se demander si cette persécution systématique ne serait pas, après tout, la cause du fléau. Mais à part du fait que le gouvernement français n'est pas le seul à adopter de semblables mesures,—nous en avons bien la preuve en ce pays, il me semble,—ces apôtres du mal oublient qu'il est injuste de juger un peuple par ses gouvernants, que le penseur a pu dire avec raison : “Les gouvernements sont quelquefois des bandits, les peuples jamais.”*

D'ailleurs dire que la France, à cause de l'impiété de son gouvernement, ne saurait remporter la victoire, que si Dieu la lui accordait il semblerait travailler lui-même pour la cause de l'athéisme, serait

* Victor Hugo.

aussi mal raisonné que de dire, ainsi que l'a si bien exprimé Mgr Baudrillart, le célèbre recteur de l'Université Catholique de Paris: "Le gouvernement français n'avait pas préparé la guerre; le peuple français s'était en grande partie laissé leurrer par les rêves de l'internationalisme et de la paix perpétuelle: donc la victoire de la France serait celle de l'imprévoyance et du pacifisme." Et il ajoute: "Ce qui est fait malgré quelque chose ne peut pas être proclamé fait par ce quelque chose. La victoire de la France dont nous avons aujourd'hui la certitude morale ne sera la victoire ni de l'imprévoyance, ni du pacifisme, ni de l'athéisme: elle sera la victoire de la France telle qu'elle est, avec ses qualités et ses défauts, dont le plus grave, le plus déplorable, serait l'athéisme, à supposer que la France fut athée. Mais de ce que le gouvernement français ne prononce pas le nom de Dieu, faut-il conclure que la France est athée? Non encore et mille fois non! La France n'est pas athée! . . ."

Et il termine par cette pensée profonde:

"Laissons donc agir Dieu comme il l'entend et suspendre avec miséricorde son jugement sur les hommes coupables.

"Ne disons pas, les uns: La victoire de la France serait celle de l'athéisme; les autres: La victoire de l'Allemagne serait celle du crime triomphant.

"Disons: La victoire sera la récompense des qualités et des efforts des uns ou des autres, malgré leurs défauts et leurs fautes; elle sera la suite d'une volonté ou d'une permission divine sur cette époque de l'histoire du monde, où de tragiques événements nous font entrer. Quant aux hommes qui l'auront remportée ou ne l'auront pas obtenue, ils seront jugés, les uns et les autres, selon leurs mérites et pour l'éternité.

"Telle est la vérité philosophique, morale et religieuse; tout homme de bon sens et de sens chrétien ne manquera pas d'en convenir."

* * *

Je ne vous dirai qu'un mot de cette chose si naturelle: le courage français. "Le courage, n'en parlons pas! Le courage est-ce qu'on en parle?" disait l'autre jour René Doumic. Cependant, inconsciemment peut-être, les journaux, les revues, les livres du jour en sont pleins; le poilu de la guerre 1914-17 sur ce point ne le cède en rien au grognard des grandes guerres de la République et de l'Empire, au mousquetaire du XVII^{ème} siècle, au chevalier des temps féodaux, au guerrier franc des Carolingiens, ou au soldat gaulois de Vercingétorix. Comme ses aînés il va à la guerre comme à une fête; sa gaieté ne le quitte jamais et nulle part; cela fait partie de son bagage, qu'il soit dans la tranchée, au plus dur de la bataille, ou à son travail de chaque jour, pendant les beaux jours de la paix. La force de la France réside dans la gaieté de ses enfants, et Monsieur le chanoine Thellier de Poncheville, qui prêche le carême à Notre-Dame de Montréal, avait bien raison de s'écrier l'autre jour en parlant du poilu, qu'il connaît, puisqu'il en est un lui-même, blessé et décoré: "Oui, la

race française est gaie parce qu'elle est la fille de Jeanne d'Arc. Le rire de Jeanne d'Arc à la barbe de ses tortionnaires, c'est le rire du petit poilu à dix mètres de la tranchée allemande."

Le soldat français, pourtant, va aussi à la guerre pour quelque chose de plus, qui manquait assez souvent dans les luttes des siècles passés où il arrivait que l'on se battait sans trop savoir pourquoi, parce que le prince auquel on appartenait était brouillé avec son voisin, ou parce qu'il s'agissait de lui acquérir un lopin de terre qu'il convoitait. Cette fois, le devoir a parlé, et cela a suffi. Sur le champ, les divisions, comme il en existe en tous pays, ont cessé; les querelles se sont évanouies; en un instant, l'unité morale du pays s'est affermie plus robuste qu'elle n'avait jamais été, même au temps de Valmy ou de Jeanne d'Arc. La France s'est dressée, fière de son droit, forte de sa conscience intacte et des puissantes armées qu'elle avait silencieusement préparées, calme, digne, et grave, toute prête pour la haute mission que la Providence lui assignait. La France telle qu'elle est, telle qu'elle a toujours été, est apparue au monde émerveillé dans toute sa magnifique décision et tout son mâle courage.

Ecoutez ce qu'en dit un des plus grands journalistes de la république voisine, M. Owen Johnson, dans son magnifique ouvrage: "L'âme française (The Spirit of France)":

"Aujourd'hui, dit-il, la France est une république, non pas comme nous le sommes, d'individualistes détachés et concentrés en nous-mêmes, mais une république de citoyens disciplinés, se consacrant à l'avancement de nobles idéals d'égalité et d'opportunité, et regardant ces idéals comme si précieux qu'ils sont tout disposés, au premier besoin, à donner tout leur sang jusqu'au dernier homme.

"Si dans ce perfectionnement politique se trouvent les ressources de force qui ont étonné le monde, dans un sens profond la stabilité, au point de vue moral, de la nation française repose sur le rôle dominant que l'idée du devoir joue dans chaque conscience individuelle. Cette idée du devoir, ils l'ont retenue de leur long contact avec la religion catholique de même que, avec leur génie particulier pour s'assimiler ce qu'il y a de meilleur, ils se sont arrochés au grand enthousiasme spirituel pour les idées libérales de la Révolution. Le sens instinctif du devoir que chaque Français a pour les besoins de sa famille. La force de la France n'est rien autre que la force de chaque famille prise individuellement.* Au lieu de la loi de primogéniture, qui a finalement laissé la semence d'une révolution économique en Angleterre, dans le maintien forcé de fortunes énormes, ce qui est contraire aux lois naturelles de la redistribution de la richesse, le système français rend nécessaire un partage équitable. Il décrète comme loi que les parents sont responsables, jusqu'à leurs vices et défauts, des enfants qu'ils mettent au monde et défend, sauf pour une proportion infime, de favoriser un enfant au détriment d'un autre. Non seulement les enfants rendent une obéissance et une déférence

* L'énergie d'un pays est la somme des énergies de chacun de ses enfants, a dit le Dr. Alexjs Carrel.

implicites aux parents, mais les parents eux-mêmes ont conscience de leur devoir ultérieur à l'égard de leurs enfants et leur assurent des dots considérables au moment de leur mariage pour leur assurer une position convenable dans le monde. Ces rapports sont si étroits, économiquement, moralement et spirituellement parlant, que le sens de l'obligation de famille est le premier instinct social chez les Français. L'honneur de la famille et le bien-être de la famille sont ici profondément liés. Se sacrifier pour la famille est être tout simplement prêt à se sacrifier pour la patrie, pour son honneur et pour ses besoins. Au premier cri d'alarme, la France, ne faisant plus qu'une, a cessé d'être une nation composée d'un million de familles; c'est ce sentiment unifiant et annoblissant d'une grande famille qui pénètre la France en ce moment, dans chaque corps d'armée et dans chaque régiment avec une simplicité et une fraternité inconscientes, dévoués les uns aux autres et tous à une cause commune. Ce sens fondamental du devoir, basé sur l'organisation familiale de la nation, fut la raison spirituelle qui produisit, le 1er août 1914, le spectacle surprenant d'une France qu'on avait jugée volage, brillante, adonnée au plaisir et superficielle, s'unissant dans une impulsion commune, farouche, dégrisée, et austèrement résolue au dernier sacrifice."

Voilà un Américain, n'est-ce pas, qui comprend mieux l'âme française que ces prétendus savants qui, s'étant plus ou moins laissés inoculer le virus boche, avant la guerre, disaient, d'un air hypocrite, que les Français étaient une nation déchue et, depuis la guerre, surpris par la façon vraiment admirable avec laquelle ces mêmes Français ont su faire face au plus féroce ennemi et au mieux organisé que le monde ait jamais connu, se retranchent maintenant derrière une autre explication et s'écrient, à l'exemple de Mohrat, que les Français ont été régénérés par la lutte. N'insistons pas sur ce point: contentons-nous de traiter avec mépris ou pitié ceux qui, connaissant mieux, parlent de renaissance ou de régénérescence française: car ces mots constituent la pire insulte que l'on puisse adresser à qui que ce soit, puisque ne renaît que ce qui est mort, ne se régénère que ce qui s'est souillé, ne se relève que ce qui est tombé. Or la France n'a jamais péri,—la France périr, disait Léon XIII, non! non! et par qui et par quoi la remplacerait-on?—elle n'a jamais failli, elle n'est jamais tombée.

* * *

Afin d'apporter un peu de variété à cette petite étude, permettez-moi de vous citer quelques cas de bravoure française pris ça et là dans un livre intitulé "Héros"*: c'est un recueil de récits publiés dans les divers journaux français ou fournis par la correspondance de soldats ou de civils mêlés de diverses façons à la guerre:

Le sous-lieutenant Vincent Folque, fils du colonel Folque, vient de trouver une mort glorieuse dans des circonstances particulièrement tragiques. Sorti récemment de Polytechnique, ce jeune officier avait

* M. Butts: *Episodes de la Grande Guerre*, Paris, 1915.

été attaché au régiment de son père. Vendredi dernier, celui-ci ayant à confier à un de ses officiers une mission périlleuse, vit son fils se mettre sur les rangs et solliciter l'honneur d'être désigné. Le colonel Folque, en dépit du péril menaçant, n'écoulant que son devoir, désigna son fils. Quelques heures après, le sous-lieutenant Folque tombait mortellement blessé.

Honneur à ces deux admirables Français, dont l'héroïsme restera un exemple vivant du plus pur patriotisme!—Débats (page 173).

Un peloton des nôtres reconnaît la lisière d'un bois. Rien de suspect. Grand silence. Les renseignements de la veille ont signalé l'évacuation. Les cavaliers avancent. D'entre les betteraves, un fantassin sanglant se dresse à demi: de toutes ses dernières forces, il crie:

“Demi-tour! . . . mitrailleuses!”

Les cavaliers font volte-face, au galop. La rafale allemande se déchaîne, crible la ligne d'où ils s'élevaient.

Le blessé retombe broyé. Le peloton est sauf.—Liberté (page 174).

L'autre jour, en Belgique, une colonne allemande partait à l'attaque du pont de Drie-Drachten, défendu par des zouaves, en poussant devant elle des zouaves prisonniers et en criant: “Cessez le feu!” Un instant, nos soldats et leurs mitrailleuses interrompirent le tir, lorsque des rangs allemands partit ce cri poussé par un zouave prisonnier: “Tirez donc, n...d...D!” Une décharge générale part alors de nos rangs, couchant à terre les assaillants et l'héroïque zouave dont le dévouement avait permis aux nôtres de déjouer la ruse.—Temps (page 175).

Un gars très dégourdi, le boute-en-train de la compagnie, avait coutume d'émailler ses discours de cette locution familière “T'en as assez?” Raillerie ou colère, ces mots lui servaient à tout. Or, sur la ligne de feu, un de ses camarades tombe. “Ah! pauvre vieux! T'en as assez?” fait-il avec pitié. Il achève à peine, qu'une balle l'atteint. Il tourne sur lui-même et s'abat, en blaguant une dernière fois:

—Bon! J'en ai assez!

C'est ainsi que savent mourir les enfants de France.—Débats (page 181).

La scène se passe dans un hôpital militaire de Bordeaux, salle numéro X, où un nouveau blessé vient d'arriver. L'infirmière de la Croix-Rouge, étonnée de voir un homme entre deux âges, regarde la feuille.

—Quarante-huit ans, dit-elle. Oh! c'est bien. Vous vous êtes engagé?

—Je vas vous dire, madame. Il n'y a pas de quoi parler! J'avais un gars, n'est-ce pas, un beau gars, que j'aimais bien. Il est mort, et

puis la guerre est venue. Il aurait vingt et un ans. Alors, je me suis dit: je vas le remplacer.—G. Wagnière, *Journal de Genève* (page 182).

Un jeune fantassin français qui se bat dans les tranchées reçoit un jour la nouvelle de la naissance d'un fils. Toute sa section s'intéresse fort à l'heureux événement et l'on décide de le fêter par un fastueux banquet dont une boîte de biscuits et quelques bouteilles de vin font les frais. Le lendemain, un obus tombe dans la tranchée, blessant quelques hommes. A peine la poussière et l'odeur de la poudre dissipées, qu'une voix interroge:

—Le père de M. le bébé est-il sain et sauf?

Il l'était, mais la question du troupière est maintenant fort en honneur dans la section. Si les hommes reçoivent un obus, une décharge de mitrailleuse, s'ils essuient une fusillade, aussitôt tous les yeux cherchent le jeune père et l'on entend des voix joyeuses qui clament:

—Tout va bien, le père de M. le bébé est sain et sauf.—T. P's *Journal of Great Deeds* (page 182).

Dans un village de la Somme s'est passé il y a peu de jours un petit épisode caractéristique.

Un acrobate de Lyon, appelé sous les armes, et que ses compagnons avaient surnommé le saltimbanque, était devenu l'amusement de tous ses camarades par ses plaisanteries et ses badinages, même durant la bataille. Sa compagnie était mitraillée depuis des heures par un ennemi invisible.

—Si un observateur un peu agile osait grimper sur ce toit là-bas, dit le capitaine, nous saurions où sont les Allemands.

—Me voici, dit le saltimbanque.

Le fusil en bandoulière, il grimpa sur le toit comme un chat. Arrivé au faite, il repéra la position des Allemands, tout en ne cessant pas un instant de tirer sur les ennemis, sans se laisser émouvoir par la grêle de projectiles qui sifflaient autour de lui. Mais soudain on le vit abandonner son fusil et tomber en arrière. Tous ses camarades coururent à lui, le croyant mort. Au lieu de quoi, d'un saut léger croisant la jambe gauche sur la jambe droite, et ses deux mains levées toutes droites à la hauteur des oreilles, il salua, en criant, "Le saut de la mort!" On le propose pour la médaille militaire.—*Corriere della Serra* (page 183).

Qu'elles sont éloquentes dans leur brièveté les citations à l'ordre du jour de l'armée! En voici une choisie au hasard:

Le caporal Clavier, du 152^e d'infanterie. Frappé d'une balle qui lui avait coupé l'index de la main droite, a répondu à son chef de bataillon, qui lui disait que, sans index, il ne pourrait plus tirer:

été attaché au régiment de son père. Vendredi dernier, celui-ci ayant à confier à un de ses officiers une mission périlleuse, vit son fils se mettre sur les rangs et solliciter l'honneur d'être désigné. Le colonel Folque, en dépit du péril menaçant, n'écoutant que son devoir, désigna son fils. Quelques heures après, le sous-lieutenant Folque tombait mortellement blessé.

Honneur à ces deux admirables Français, dont l'héroïsme restera un exemple vivant du plus pur patriotisme!—Débats (page 173).

Un peloton des nôtres reconnaît la lisière d'un bois. Rien de suspect. Grand silence. Les renseignements de la veille ont signalé l'évacuation. Les cavaliers avancent. D'entre les betteraves, un fantassin sanglant se dresse à demi: de toutes ses dernières forces, il crie:

“Demi-tour! . . . mitrailleuses!”

Les cavaliers font volte-face, au galop. La rafale allemande se déchaîne, crible la ligne d'où ils s'évadent.

Le blessé retombe broyé. Le peloton est sauf.—Liberté (page 174).

L'autre jour, en Belgique, une colonne allemande partait à l'attaque du pont de Drie-Drachten, défendu par des zouaves, en poussant devant elle des zouaves prisonniers et en criant: “Cessez le feu!” Un instant, nos soldats et leurs mitrailleuses interrompirent le tir, lorsque des rangs allemands partit ce cri poussé par un zouave prisonnier: “Tirez donc, n...d...D!” Une décharge générale part alors de nos rangs, couchant à terre les assaillants et l'héroïque zouave dont le dévouement avait permis aux nôtres de déjouer la ruse.—Temps (page 175).

Un gars très dégourdi, le boute-en-train de la compagnie, avait coutume d'émailler ses discours de cette locution familière “T'en as assez?” Raillerie ou colère, ces mots lui servaient à tout. Or, sur la ligne de feu, un de ses camarades tombe. “Ah! pauvre vieux! T'en as assez?” fait-il avec pitié. Il achève à peine, qu'une balle l'atteint. Il tourne sur lui-même et s'abat, en blaguant une dernière fois:

—Bon! J'en ai assez!

C'est ainsi que savent mourir les enfants de France.—Débats (page 181).

La scène se passe dans un hôpital militaire de Bordeaux, salle numéro X, où un nouveau blessé vient d'arriver. L'infirmière de la Croix-Rouge, étonnée de voir un homme entre deux âges, regarde la feuille.

—Quarante-huit ans, dit-elle. Oh! c'est bien. Vous vous êtes engagé?

—Je vas vous dire, madame. Il n'y a pas de quoi parler! J'avais un gars, n'est-ce pas, un beau gars, que j'aimais bien. Il est mort, et

puis la guerre est venue. Il aurait vingt et un ans. Alors, je me suis dit: je vas le remplacer.—G. Wagnière, *Journal de Genève* (page 182).

Un jeune fantassin français qui se bat dans les tranchées reçoit un jour la nouvelle de la naissance d'un fils. Toute sa section s'intéresse fort à l'heureux événement et l'on décide de le fêter par un fastueux banquet dont une boîte de biscuits et quelques bouteilles de vin font les frais. Le lendemain, un obus tombe dans la tranchée, blessant quelques hommes. A peine la poussière et l'odeur de la poudre dissipées, qu'une voix interroge:

—Le père de M. le bébé est-il sain et sauf?

Il l'était, mais la question du troupière est maintenant fort en honneur dans la section. Si les hommes reçoivent un obus, une décharge de mitrailleuse, s'ils essuient une fusillade, aussitôt tous les yeux cherchent le jeune père et l'on entend des voix joyeuses qui clament:

—Tout va bien, le père de M. le bébé est sain et sauf.—T. P's *Journal of Great Deeds* (page 182).

Dans un village de la Somme s'est passé il y a peu de jours un petit épisode caractéristique.

Un acrobate de Lyon, appelé sous les armes, et que ses compagnons avaient surnommé le saltimbanque, était devenu l'amusement de tous ses camarades par ses plaisanteries et ses badinages, même durant la bataille. Sa compagnie était mitraillée depuis des heures par un ennemi invisible.

—Si un observateur un peu agile osait grimper sur ce toit là-bas, dit le capitaine, nous saurions où sont les Allemands.

—Me voici, dit le saltimbanque.

Le fusil en bandoulière, il grimpa sur le toit comme un chat. Arrivé au faite, il repéra la position des Allemands, tout en ne cessant pas un instant de tirer sur les ennemis, sans se laisser émouvoir par la grêle de projectiles qui sifflaient autour de lui. Mais soudain on le vit abandonner son fusil et tomber en arrière. Tous ses camarades coururent à lui, le croyant mort. Au lieu de quoi, d'un saut léger croisant la jambe gauche sur la jambe droite, et ses deux mains levées toutes droites à la hauteur des oreilles, il salua, en criant, "Le saut de la mort!" On le propose pour la médaille militaire.—Corriere della Serra (page 183).

Qu'elles sont éloquentes dans leur brièveté les citations à l'ordre du jour de l'armée! En voici une choisie au hasard:

Le caporal Clavier, du 152^e d'infanterie. Frappé d'une balle qui lui avait coupé l'index de la main droite, a répondu à son chef de bataillon, qui lui disait que, sans index, il ne pourrait plus tirer:

“Mais si, mon commandant, je tirerai avec un autre doigt.” (Page 184.)

Il n'est pas une liste de morts tombés au champ d'honneur et portés à l'ordre du jour de l'armée où ne figurent des prêtres. Celui-ci était porte-drapeau; cet autre, proposé pour la Légion d'honneur, s'est fait tuer le jour même; un troisième, voyant fléchir sa compagnie, —il était lieutenant,—a bondi en avant: “Je suis prêtre! je ne crains pas la mort! En avant, tous!” Il a emporté la position, mais il est tombé criblé de balles.

Et on nous raconte encore ceci: après la bataille, parmi les blessés et les agonisants, un soldat moins blessé rampe et souffle à l'oreille des mourants: “Je suis prêtre, recevez l'absolution.” Et il bénit, d'une main mutilée . . .” (Page 194.)

C'est un brave Sénégalais, un cuisinier, qui, tranquillement, sous une pluie d'obus, s'avance pour ravitailler ses camarades dans les tranchées.

Sur la tête la marmite à soupe, dans une main la casserole à rata, dans l'autre le café, il marchait. Les soldats lui crient: “Couche-toi, abruti!” Rien n'y fait, il marche toujours, et quand il arrive près de ses camarades, il dit tout simplement: “Moi, pas peur; obus pas entrer dans peau noire!” (Page 196.)

Le 28 août, un bataillon d'infanterie entrait à Mézières, où il devait garder les ponts de la Meuse.

Arrivé à hauteur du pont du chemin de fer, l'officier commandant la pointe d'avant-garde est avisé qu'une patrouille allemande est cachée dans la gare. Il s'y rend aussitôt avec une escouade et se trouve bientôt en contact avec un détachement ennemi, commandé par un officier.

Un combat très vif s'engage à travers les tas de charbon et les bâtiments de la gare. Aidé du reste de sa section, l'officier français arrive à disperser l'ennemi et poursuit l'officier allemand (65e d'infanterie allemande), qui pénètre dans le dépôt des machines; il le découvre, dissimulé derrière un tender. Les deux hommes se dévisagent; un accord tacite s'établit entre eux, et tous deux, à quinze pas, se placent dans la position du duel. “Veuillez tirer!” lui crie le Français. L'Allemand tire, mais manque son but. Le Français lève alors le bras, et d'une balle abat son adversaire. (Page 199.)

Deux blessés conversent. L'un demande:

—Où es-tu atteint?

—Au bras.

—Auquel?

—Au droit.

—Mauvais . . .

—Je m'en fiehe ; je suis gaucher. (Page 203.)

M. Clemenceau visite des blessés à la Seyne-sur-Mer. L'un d'eux lui dit en riant :

—Voyez, monsieur, on a dit du mal du 15^e corps ; j'en suis, moi, et je m'en vante. Voyez, j'ai sept balles dans le corps et toutes par devant !" (Page 204.)

C'était en Woevre. Le curé de la petite commune d'Essey-en-Maizerais discutait avec un officier allemand qui prétendait que des signaux pour avertir les troupes françaises avaient été faits du haut du clocher de l'église.

Le prêtre protestait de son innocence. Vains discours. inutiles serments. C'était l'exécution sans jugement.

—On va vous fusiller !

A ce moment, un obus s'abat sur les deux hommes. L'explosion les projette sur le sol.

—Tout étourdi par le choc, racontait le digne ecclésiastique, je me relève. . . Je secoue la poussière qui couvre ma soutane. . . et j'aperçois, à mes pieds, le cadavre du capitaine allemand. . . Ma foi, je l'ai béni quand même !" (Page 249.)

Les instituteurs et professeurs mobilisés se sont vaillamment battus, nombre d'entre eux sont morts au champ d'honneur, beaucoup d'autres se trouvent parmi les blessés. Un instituteur, tombé à la tête de sa section, la cuisse broyée par un éclat d'obus, et que l'on a dû amputer, écrit de l'hôpital aux hommes "au milieu desquels il n'aura plus l'honneur de combattre" : Ne vous alarmez pas sur mon sort ; une béquille ne va pas mal à un maître d'école.

"Vous avez raison, Monsieur l'instituteur," s'écrie Franc-Nohain, en contant cet incident aux lecteurs de l'Echo de Paris. "Votre béquille, quelle plus héroïque et plus glorieuse leçon ?" (Page 253.)

Un garçon de seize ans, employé dans une ferme d'un village de l'Est, revenait à la ferme quand des uhlans en patrouille l'arrêtaient :

—Où sont les Français ?

Le jeune homme avait vu les nôtres massés dans un bois voisin. Il répondit :

—Je ne sais pas.

—Tu ne veux rien dire ? Tu seras fusillé.

Et les uhlans l'empoignent, l'attachent contre un arbre et le mettent en joue. Cependant l'officier l'interroge encore. Le jeune garçon ne se trouble pas ; il maintient ses affirmations. Convaincus, les uhlans abaissent les armes. L'enfant héroïque est aujourd'hui à Paris.—Temps (page 282).

Un trait du même genre est conté par un officier allemand dans une lettre à sa famille. Ce qui rend ce récit fort curieux, c'est l'appréciation par l'officier de l'acte héroïque. Voici le passage en question :

“Un traître vient d'être fusillé, un jeune Alsacien appartenant à une de ces sociétés de gymnastique ou de boy-scouts qui arborent des rubans tricolores, un pauvre gamin qui, dans son infatuation, s'était mis en tête d'être un héros. Notre colonne passait près d'un défilé boisé. Il y fut pris et on lui demanda s'il y avait des Français dans le voisinage. Il refusa de donner aucune information. Cinquante pas plus loin, une fusillade fut dirigée sur nous de l'épaisseur du bois. On demanda au prisonnier, en français, s'il avait eu connaissance que l'ennemi fût dans la forêt. Il ne le nia pas. Il se dirigea d'un pas ferme vers un poteau de télégraphe, il s'y adossa, la verdure d'une vigne derrière lui, et il regut la volée du peloton d'exécution avec un fier sourire. Le petit poseur! C'est pourtant dommage de voir du courage ainsi gaspillé! . . .”—Foi et Vie (page 283).

Les Prussiens étaient entrés à Lourches, dans le Nord, près de Douchy. Dans un coron, un lieutenant aviné insultait la maîtresse du logis. Un sergent français gisait dans un coin sombre, le bassin fracturé par un éclat d'obus. Indigné des propos que tenait l'officier à une femme sans défense, le sergent saisit son revolver, vise et abat le hobereau d'un coup.

Alors le malheureux sergent fut traîné hors du coron et joint à un groupe de quinze mineurs accusés d'avoir tiré sur les Allemands. Pendant qu'il attendait son tour d'être fusillé, tremblant de fièvre, il vit passer un enfant, Emile Desprès, âgé de quatorze ans, et le supplia de lui apporter un verre d'eau. Le jeune garçon s'empressa d'aller chercher l'eau si ardemment désirée. Mais le capitaine allemand l'avait aperçu et, furieux, il se précipita sur lui: “Tu seras fusillé,” lui cria-t-il, et il le lança à coups de botte et à coups de poing sur le sergent qui agonisait.

Quand le tour d'Emile Desprès arriva, on lui banda les yeux et on le fit s'agenouiller devant le peloton d'exécution. Mais le capitaine n'ordonna pas le feu. Il dénoua le bandeau et appliquant une taloche sur la joue de l'enfant:

—Tu auras la vie sauve à une condition. Prends ce fusil. Le sergent te demandait à boire: tu vas lui donner du plomb. Couche-le en joue et tue-le.

Le gamin prend le fusil sans trembler, épaula et dirige l'arme sur la poitrine du sergent; mais, soudain, il fait volte-face sans abaisser son arme. Le coup part, et le capitaine s'effondre, tué à bout portant.

L'héroïque enfant tomba aussitôt, criblé de balles et lardé de coups de baïonnette. (Page 284.)

Gustave Chatain, un petit garçon de ferme de quinze ans, a voulu faire la guerre et l'a faite, jusqu'à ce qu'une balle interrompit sa brillante campagne.

Je l'ai vu ce matin dans un lit de la maison de santé de la rue Bizet, où les "bonnes soeurs" le gâtent, l'appelant "leur enfant de troupe."

Près de son lit, à portée de sa main, bien en évidence, un petit pantalon rouge, un vrai, que des admirateurs lui ont commandé sur mesure et qui l'attend.

—Je ne le ferai pas attendre longtemps, s'écrie Gustave Chatain, je vais me débiter. Le médecin m'a promis que dans trois ou quatre jours je pourrais rejoindre. . . On a besoin de moi, là-bas. . .

Je lui demande de me raconter son histoire.

Ça n'a rien d'épatant, fait-il. . . Je voulais me battre avec les Boches; j'étais costaud pour mon âge. Alors, un jour, n'y tenant plus, j'ai filé vers Senlis où il y avait du bruit. Des chasseurs alpins passent, je les suis en leur proposant de faire les commissions. . . Et puis je leur demande un fusil. On rit d'abord; j'insiste, on m'en donne un. Mais le capitaine m'aperçoit; il ne veut pas de moi. Je ne suis qu'un gosse! Je vais plus loin. Une autre compagnie m'accepte. Je leur promets d'être bien sage et de me faire tout petit.

Enfin, j'aperçois des Boches. On se bat. Je remasse le premier fusil venu. On ne fait pas attention à moi dans la bataille, et je m'en donne. . . Je m'en donne tellement qu'en me retournant je m'aperçois que je suis tout seul. J'avais perdu ma compagnie. Alors je me replie en bon ordre. Mais impossible de me retrouver. Enfin, je rencontre un régiment de ligne. Je me présente. On me permet de me glisser dans les rangs. Bon, nous voilà dans la bataille de la Marne. Vous pensez si j'étais à mon affaire. Je me faisais pardonner en me mettant de toutes les corvées.

Quand ça chauffait, j'y allais avec les autres. J'ai chargé à la baïonnette. Pour approcher les Boches, je tenais une botte de paille devant moi. On avance très bien comme ça. . .

Ce fut mieux encore à la bataille de l'Aisne. Là, ça valait la peine d'écrire ses mémoires. Je les ai écrites ici pour me distraire. Elles sont dans ce cahier.

Gustave Chatain soulève son oreiller et me montre un cahier d'écolier:

—Ne l'ouvrez pas. . . il y a trop de fautes d'orthographe.

Je lui assure que les fautes d'orthographe sont permises pendant la guerre et j'ouvre le cahier. En voici un passage:

"L'embuscade de F—. Les ordres étaient de voir si réellement les deux fermes étaient occupées par l'ennemi et de couper un fil téléphonique qui reliait ces deux fermes. Nous voilà partis. La patrouille se composait de douze hommes, d'un sergent, d'un caporal et de moi. Nous arrivons aux fermes. Une fusillade éclate des deux

fermes et du plateau de gauche. Le caporal tombe ainsi que cinq hommes. Les autres se jettent le long de la route. Mais bientôt une fusillade éclate de droite, couchant huit hommes à terre. Il ne restait plus que le sergent et moi. Une balle m'enlève ma casquette. Je me jette derrière un tas de cailloux et j'ouvre le feu contre la ferme de gauche. Je tire toutes mes balles. Malheureusement je n'en avais plus que cinquante. Je prends mon fusil et je me sauve. En passant en terrain découvert, je reçois une balle à l'épaule droite, —j'avais déjà eu la main gauche écorchée. Ça me fait activer de vitesse.

“Mais le sergent ne pouvait plus marcher, une balle lui avait coupé un doigt de pied. Je le monte sur mon dos et me voilà reparti. On s'en tire.”

Devant de pareils exploits, j'hésite. Mes yeux vont du cahier à l'enfant. Et l'enfant rit de ma surprise.

Un soldat, horriblement blessé aux deux bras et qui est soigné dans la même chambre que Gustave Chatain, apporte son témoignage.

—Le gosse ne ment pas. J'y étais. Il a fait ça. Ce qu'il ne dit pas, c'est que les chefs l'ont félicité, qu'un général l'a invité à sa table, et que nous l'aimons tous, ce brave gosse!—Jean Malherbe (page 285).

... Après un bon mot, on est moins rancunier. L'esprit est la soupe de la colère. Il jette le mauvais lest, et l'on repart d'un bond dans l'air le plus pur. Les “Taube,” le mois dernier, survolaient Paris, vers les six heures du soir, et laissaient tomber leurs bombes, très efficaces. La foule accourait, pour voir “ça.” On stationnait, on braquait des jumelles. Le “Taube” une fois signalé, on s'impatientait si le jet tardait: “Eh! le pigeon, là-haut, lâche donc ton oeuf, qu'on puisse aller dîner!” Ainsi s'exclamait un jour Gavroche. Et quand les bombes multiplièrent leur mitraille, il maugréa: “Voilà qu'on ne pourra plus sortir sans parapluie, maintenant!”

C'est lui enfin qui, le troisième jour de la guerre, occupé à suivre un défilé de soldats, dut tout à coup se découvrir devant un enterrement, au coin de la rue, et, la casquette à la main, on l'entendit murmurer entre le haut et le bas: “C'est maintenant que tu choisis pour mourir, toi? Et ben vrai, t'es pas curieux.”—S. Rocheblave, *Semaine littéraire de Genève* (page 299).

La fille d'un instituteur français chez lequel est soigné un blessé allemand, écrit à la fiancée de ce prisonnier, à Berlin:

“Mademoiselle:

“Toutes les femmes sont soeurs par le coeur. A ce titre, je vous envoie mes meilleures amitiés. Nous soignons votre fiancé comme vous soigneriez le mien, j'en suis sûre, s'il était chez vous . . .”—Publié par le *Vorwaerts*, reproduit par le *Temps* (page 317).

Tous ces récits dénotent trop de simplicité dans le courage pour que le peuple qui en est capable ait sommeillé comme on veut bien le dire, pour qu'il ait été dégénéré ainsi que ses ennemis et ses calomniateurs se sont efforcés de le faire voir, en un mot, pour qu'à une époque quelconque de son histoire il ait jamais été autre chose que ce qu'il est, ce qu'il a toujours été, c'est-à-dire, le peuple le plus brave et le plus patriote de tous les pays et de tous les temps.

Et d'ailleurs, si quelques entêtés à l'extrême doutaient encore, il suffirait de rappeler que depuis quarante ans l'Allemagne se préparait à la guerre et que lorsqu'elle la déclara elle y était formidablement prête, à tel point que, aux premiers jours de l'invasion, l'univers ne fut pas loin de se dire que c'en était fait, non seulement de la France, mais aussi de la Russie, et peut-être de l'Angleterre, car qu'aurait pu faire celle-ci si Calais était tombé aux mains des envahisseurs? Mais à ces préparatifs de près d'un demi-siècle les fils de France opposèrent l'union sacrée, et cela suffit à gagner la plus grande bataille dont il sera de longtemps fait mention dans l'histoire du monde : la bataille de la Marne ; cela suffit, avec l'aide de la poignée de Belges qui restait et de la poignée d'Anglais qui avait réussi à passer le détroit à empêcher qu'un ruisseau de vingt-cinq mètres à peine de largeur, l'Yser, fût franchi et que la côte de la Manche fût atteinte ; cela suffit pour échauffer de façon si complète le sang français qu'à Verdun s'est développée et se développe encore la plus magnifique épopée dont il sera parlé dans l'histoire. Et tout cela a été possible parce que, tranquillement, modestement, mais noblement et résolument, au moment voulu, s'est dressée, superbe dans sa conception du devoir et du courage, la France telle qu'elle est.

* * *

Il est un type des habitants de France auquel si vous voulez bien, nous nous arrêterons pour l'étudier un instant : le paysan. C'est lui qui pendant la paix fait pousser le froment dont on fait le pain blanc délicieux des restaurants de Paris et le sarrasin dont on pétrit le pain noir des campagnards, si bon aussi, bien que la couleur en soit étrange. C'est lui qui récolte le raisin avec lequel se fabriquent, non seulement le "pinard"* qui, avec la permission et la pipe, forme la grande préoccupation du poilu, mais aussi le champagne dont les Boches se sont tant et si bêtement gorgés dans leur marche sur Paris qu'à cette boisson illustre, que seule la France saurait produire, se doit en partie la victoire de la Marne, comme si cet élixir de vie avait frêmi de se laisser boire par la horde de bandits qui souillait le sol d'où il était sorti, et avait voulu se venger de son contact impur. Et c'est aussi le paysan qui récolte les pommes dont en Bretagne on extrait le cidre doux qui aide Botrel à célébrer la bravoure de ses

* Nivelles n'était pas encore généralissime. Il commandait seulement une armée. Un jour, son intendant lui fit remarquer que les poilus consommaient une quantité de vin supérieure à celle fixée par le règlement.

— Les soldats ne marchaient pas leur sang, dit Nivelles. La France ne leur marchanderait pas son vin.

Et l'intendant dut refermer ses livres de compte. Le vin c'est ce que le poilu appelle le "pinard."

camarades de tranchées et à les maintenir ainsi dans la lutte presque surhumaine dans laquelle ils se trouvent engagés. C'est lui qui élève ces grands boeufs roux et ces superbes chevaux percherons qui, les uns comme les autres, l'aident à entr'ouvrir le sol où demain il jettera la semence, d'où sortiront les moissons dorées, mêlées à celles des bluets inoffensifs, pliant ensemble sous le souffle de la tiède brise de France. C'est lui, en un mot, qui nourrit la France.

Au sommet des côteaux couverts de bruyères, au fond des vallées rayées d'arbres fruitiers où grimpent le gui et le lierre;* le long des rivières dont, de place en place, les roues des moulins à farine brisent l'eau que laissent tomber les vannes mobiles; sur les landes immenses couvertes de genêts dorés ou de muguet blancs; à l'orée des bois sombres où les pins et les sapins se mêlent aux mélèzes et aux chênes; près des dunes mouvantes où les moulins à vent étendent leurs bras immenses; aux abords des vieux châteaux dont les tours moyennageuses sont coiffées de toits pointus aux tuiles verdies par la mousse; jusqu'aux abords des villes au-dessus desquelles, à côté des flèches élancées des clochers, s'élèvent les énormes cheminées des usines et des hauts fournaux qu'empanachent des tourbillons de fumée noire, partout, d'un bout à l'autre de la France, se voient ces fermes et ces métairies, ces vergers et ces clos qui forment la principale richesse du pays.

Archéologues, qui aimez lire aux vieilles murailles, venez voir aux manteaux des foyers antiques ou aux linteaux des maisons rebâties sur des clefs de voûte anciennes: vous trouverez là des dates bien antérieures aux Croisades, époque à laquelle tant de nobles familles françaises sont si fières de remonter. Historiographes, collectionneurs de vieilles choses, venez fouiller au fond des tiroirs des vieilles armoires ou des vieux bahuts, ouvrez ces parchemins moisis dont l'huile a élargi l'écriture gothique qu'on ne sait plus lire, et vous constaterez que bien avant que tel marquis ou tel comte, qui se croit d'un sang plus fameux, eût pris un nom de terre, Jean Bousquet, Joseph Grenier, Pierre Berreault, ou Jacques Comtois étaient déjà chez eux et que leurs descendants, sans savoir les faits et gestes de leurs aïeux, y sont restés de père en fils.

Qui dira les labeurs et les efforts que cela a pris à la longue suite d'ancêtres de ces fils du sol pour s'y implanter, depuis le jour où, au penchant de la colline ou au fond du vallon, près de la source chantante ou sur le bord du ruisseau gazouilleur, le premier de la famille est venu construire en perches et en mottes la première hutte, noyau des solides, épaisses et spacieuses bâtisses actuelles et berceau des vigoureuses lignées dont est descendu le robuste paysan français de 1914-1917? Qui dira ce qu'il a fallu de travail et de peine pour déraciner les fourrés de bois, de buissons et de ronces, pour dessécher les marais et en arracher les rocs que pourrissaient les eaux, pour transformer les forêts en prairies et précipiter les rochers au fond des torrents, pour changer les déserts incultes en champs plantureux?

* Louis Boulé: Ceux de chez nous.

Qui dira quelle inlassable énergie il a fallu à toutes ces générations pour passer à travers toutes les déprédations des seigneurs, toutes les exactions des intendants royaux, toutes les misères infligées par les collecteurs de taxes?^{*} Et qui dira aussi l'allégresse qui remplit les coeurs de tous ces braves gens lorsque le système féodal arriva à son terme et qu'ils purent devenir propriétaires libres au lieu de continuer à être tenanciers taillables et corvéables?

Il est vrai qu'ils ont bien été un peu désillusionnés depuis lors en s'apercevant que le faix avait simplement changé d'épaule et que la transition du servage à la liberté n'était qu'un leurre. Néanmoins la satisfaction de savoir qu'ils ont maintenant voix au chapitre dans l'administration du pays les aide à supporter les charges avec plus de bonne humeur qu'autrefois, tant il est vrai qu'un fardeau accepté ne pèse pas autant qu'un fardeau imposé.

Dans les tranchées, le paysan est un rude et brave compagnon. Sans doute il conserve son air rêveur! Lorsque le devoir ne requiert pas ses services, il aime à être seul et à songer à la terre qu'il a laissée là-bas, le jour où le clairon d'alarme est venu le chercher derrière sa charrue. Toute une poésie chante dans ce souvenir: poésie de la terre, avec ses successions de saisons, ses transformations de chaque jour, ce miracle sans fin de renaissance annuelle de feuilles, de fleurs, de couleurs et de parfums, poésie des travaux des champs et des bêtes, ces doux compagnons; poésie de l'âme paysanne se complaisant dans les légendes et les chansons de terroir et les mêlant naïvement à sa religion si robuste et si convaincue; poésie des souvenirs d'enfance, de ces étonnements naïfs devant les belles choses de la nature dont le livre, d'année en année, s'ouvrait davantage et avec des façons de plus en plus délicieuses d'interpréter la vie des animaux et des plantes, poésie des petites terreurs à la brunante qu'en grandissant on a su surmonter et qui finalement ont donné ce robuste courage, si utile aujourd'hui sous les rafales de balles et d'obus ou dans une charge à la baïonnette; poésie des premiers amours de jeunesse concrétisées un jour en une union pour la vie avec la compagne adorée, la mère de ces jolis enfants aux joues fraîches et aux cheveux bouclés qui lui grimpaient sur les genoux au retour du travail des champs, et dont le souvenir lui fait aujourd'hui essuyer une larme le long de sa joue brunie; poésie de toute une race, enfin, et d'une race fière qui ne souffrira pas qu'un barbare grossier vienne souiller de sa botte ensanglantée ce coin de terre, là-bas, où pensent à lui les êtres qui lui sont chers, qui comptent sur lui pour les protéger contre le Hun!

"Ah! les admirables paysans de France!" s'écriait l'autre jour Louis Barthou en inaugurant le programme de la société des conférences à Paris: "Pour sauver la terre des aïeux et pour la léguer aux générations futures, il s'est donné et il a donné ses enfants. Tenace et robuste, résigné et confiant, avare de paroles, ménager de gestes, mais prodigue d'actes, il a subi la tragique épreuve, qui lui a tant

* Louis Boulé: Ceux de chez nous, avec quelques changements.

coûté, avec un courage et une résignation stoïques devant lesquels nous devons incliner notre pieux respect. Aucune pose devant le devoir, aucune récrimination devant le malheur, la nécessité noblement subie du destin individuel pour assurer à la patrie la sécurité et la dignité de la vie collective."

Et il cite le cas d'un petit cultivateur berrichon, surpris par la guerre, peu préparé à la faire et la faisant en héros. Ecoutez ses paroles: "Je ne savais pas avant la guerre que j'étais patriote. Pour moi, il est aussi naturel de tuer un Boche que de labourer mon champ; les deux opérations n'en font qu'une.

"Est-il rien de plus profond? On sauve la terre en la labourant; mais pour avoir le droit, et le temps et le moyen de la labourer, il faut tuer les Boches qui l'ont envahie et qui la souillent."

M. Jusserand, ambassadeur de France aux Etats-Unis, de son côté, contait récemment comment dans les campagnes françaises, au début de la guerre, "sur bien des places, le tambour battit, dans bien des clochers le tocsin sonna. Dans maints villages de Bretagne, où cette même cloche, qui chante aux naissances et pleure aux morts, donnait par le tocsin avis du grand devoir à remplir, les jeunes gens se réunissaient en hâte sur la place, mais voyant qu'aux sons de la cloche les yeux des mères se mouillaient, s'écrièrent: "Mais on ne comprend pas, mais ce n'est pas cela!" Et courant au clocher, ils transformèrent le tocsin en carillon. Ce n'était pas, pensaient-ils, l'heure des tristesses, mais l'annonce de la délivrance. Dans un avenir proche ou lointain, ils savaient qu'elle viendrait et que la liberté triompherait."

Et voici ce qu'une vieille paysanne dont huit enfants sont morts à l'ennemi, dicte à ses filles pour l'un des survivants:

"J'apprends la nouvelle que Charles et Lucien sont morts dans la journée du 28 août. Eugène est blessé grièvement. Quant à Louis et Jean, ils sont morts aussi. Rose a disparu. Maman pleure. Elle dit que tu sois fort et que tu ailles les venger. J'espère que tes chefs ne te refuseront pas cela. Jean avait la Légion d'honneur. "Sucède-lui." Ils nous ont tout pris. Sur onze qui faisaient la guerre, huit sont morts. Mon cher frère, fais ton devoir. "On ne te demande que cela." Dieu t'a donné la vie: il a le droit de te la reprendre, c'est maman qui le dit. . . Tes soeurs."

Mesdames et Messieurs, tel est le paysan français.

* * *

Maintenant, Mesdames, un mot de votre soeur, la femme française, et je termine cet entretien déjà bien long.

Ceci veut dire que me voici acculé à vous parler . . . d'amour, car parler de la femme sans mentionner ce grand sentiment entre tous serait incomplètement traiter le sujet, n'est-ce pas? Les philosophes, ces gens très graves,—je n'en suis pas,—ont défini l'amour: "Le premier de ces grands instincts révélateurs qui dominent toute la création et qui semblent édictés par une volonté suprême. Son

excellente, c'est que tous les êtres y participent et qu'on en voit évidemment le lien avec les fins de l'univers." L'amour, entendu d'une manière plus élevée encore, c'est-à-dire au point de vue moral, touche véritablement à l'infini; il fait partie intégrante de la religion et c'est bien ainsi que le conçoit la femme française. Pour elle l'amour, c'est le sentiment qui est à la fois le plus beau, le plus noble et le plus doux, et c'est pour cela qu'on a dit que l'amour, tel qu'on le connaît en France, est peut-être l'amour le plus religieux, le plus équilibré et le plus sain; souriant et profond, loin de faire perdre ses qualités de raison et de jugement, il les développe et les aiguise. Il a sans doute ses erreurs, ses souffrances, ses faiblesses, mais il a surtout ses grandeurs, et lorsqu'il est sorti de la solitude pour aboutir au couple harmonieux et se fusionner dans la famille, son aspiration a atteint à un degré qui touche de bien près à la perfection.

La famille française, nous l'avons vu tout à l'heure en parlant du devoir, est la pierre d'assise de la nation, c'est elle qui fait celle-ci forte et invincible au jour du danger et de l'attaque. Or si la famille française forme la meilleure garantie de la vigueur de la nation, elle le doit à la mère, à la façon dont celle-ci élève ses enfants, s'occupant non seulement de la vie de leur corps mais aussi de celle de leur âme, les surveillant jusqu'au delà de la puberté d'une façon qui peut sembler stricte parfois mais que les étrangers ne peuvent s'empêcher d'admirer dans ses résultats. La mère de famille française s'occupe du choix des amusements et des fréquentations de ses enfants plus que ceux-ci eux-mêmes; il en résulte une pureté et un bonheur au foyer paternel qui ne se rencontrent nulle part au monde à un plus haut degré.

L'influence de la mère va plus loin que le contrôle des choses d'intérieur; elle prend sa part, et une part très considérable, à la bonne gouverne des affaires de son mari. On peut donc bien dire que la mère, étant le membre le plus important de la famille, la femme française est réellement l'assise même de la nation, puisque la nation n'est rien autre que le groupement des familles.

Quand la guerre est venue, la femme française, qu'elle fût mère, épouse, fille, soeur ou fiancée, a ajouté au courage de l'homme par son stoïcisme et sa fermeté. Sans hésiter, sans faiblir, sans pleurer, elle l'a envoyé à son devoir. Puis stoïquement, fermement aussi elle a organisé les oeuvres traditionnelles de la pitié féminine à travers les siècles: tout en priant, elle s'est mise à travailler pour les soldats, à soigner les blessés. Et quand il a fallu en arriver là, elle a risqué sa vie avec un héroïsme qu'on peut bien affirmer être supérieur à celui qui combat, puisque cet héroïsme est sans armes.

Dans les villes abandonnées par les hommes, tous rendus aux tranchées, elle s'est immédiatement familiarisée avec les devoirs des divers postes laissés vacants. Et cela si bien que la nation a pu conserver ses organisations essentielles de l'arrière et que tous, même les pires critiques, ont pu constater que les professions masculines

proprement dites n'existaient pas puisque les femmes étaient égales à ceux qu'elles remplaçaient. Dans les services du ministère de la guerre les veuves ont pris la place des auxiliaires. Dans les chemins de fer, dans les tramways, dans les magasins, dans les boutiques, sur les fermes, dans les fabriques, dans toutes les branches du commerce et de l'industrie, comme contrôleuses, receveuses, directrices, boulangères, agricultrices, ouvrières, ou dans quelque poste ou occupation que ce soit, les femmes françaises ont prouvé qu'elles pouvaient faire les choses aussi bien que les hommes. Et les personnes qui voyagent aujourd'hui en France s'aperçoivent qu'il n'y a rien de changé dans les services publics,—peut-être un peu plus de politesse, de bonne grâce, d'exactitude, de zèle,—depuis qu'on y trouve la femme française.

Aussi, après avoir suivi en temps de paix une méthode de douceur, de persuasion, d'action générale et généreuse, aussi bien au foyer que dans la cité, après avoir, dès les débuts de la guerre, montré combien elle était capable de prendre en mains la direction des affaires et des intérêts publics, sans que rien ne souffrit, en un mot après s'être dressée comme un soldat, et cela sans essayer d'influencer les choses politiques, sans se mêler aux partis, d'ailleurs réconciliés, elle a créé chez le Français un état d'esprit tout à fait favorable à l'obtention, une fois la guerre finie, des droits féminins. Ce que dans les autres pays la femme ne semble pouvoir gagner que par des campagnes d'écrits, de paroles et même d'actes approchant parfois de ce qu'il y a de plus condamnable et de plus révolutionnaire, l'anarchie, en France elle l'aura obtenu de la façon la plus simple et la plus naturelle : en faisant ses preuves, en faisant tout son devoir, le moment venu, elle aura mérité son émancipation.

* * *

Permettez maintenant que je vous cite quelques traits de courage et de dévouement féminin au cours de cette terrible guerre. Voici d'abord l'admirable histoire de Marcelle Semmer, encore tout récemment évoquée à Paris, par M. Klutz, ancien ministre, à qui je cède la parole :

“En août 1914, à Eclusier, près de Frise, dans la région même d'où est partie la dernière offensive de la Somme, et que nos troupes ont en partie reconquise, habitait une orpheline de vingt ans.

“Au moment de l'invasion, après Charleroi, les Français essayèrent d'arrêter les Allemands, ils se replièrent et repassèrent la rivière, poursuivis par l'ennemi. Marcelle Semmer, qui suivait nos troupes avec les habitants, eut la présence d'esprit, quand nos soldats eurent passé le canal, de rabattre le pont de l'écluse pour empêcher les Allemands de traverser, et cela sous la fusillade des adversaires. Un corps d'armée ennemi fut ainsi arrêté jusqu'au lendemain.

“Par la suite la jeune héroïne assura, seule, le ravitaillement des habitants d'Eclusier,—commune occupée alors par l'ennemi,—et qui s'étaient réfugiés dans un souterrain. Elle favorisa l'évasion de seize soldats.

“Arrêtée et conduite devant le commandant, elle fut condamnée à mort. Comme on l’interrogeait elle répondit :

“Faites de moi ce que vous voudrez. Je suis orpheline et n’ai “qu’une mère, la France. Et cela ne me dérange pas de mourir.”

“Elle était déjà devant le peloton d’exécution, quand nos 75 ayant inondé le village de projectiles, ses bourreaux se débandèrent, abandonnant leur victime, qui put s’enfuir.

“L’héroïque enfant, peu après la reprise d’Eclusier, se signalait encore en servant de guide à un groupe d’infanterie. Elle retomba aux mains de l’ennemi et fut enfermée dans l’église. Un hasard inouï la sauva une seconde fois : un obus perça le mur de l’église, y creusant un large trou par lequel la captive put s’évader pour gagner, de là, les tranchées françaises.

“Le 13 décembre 1914, le général Baret apporta à la vaillante Française, la croix de la Légion d’honneur. Elle reçut, l’été dernier, la croix de guerre.”

Un soldat anglais que nous appellerons Billie raconte comment dans une de ses pérégrinations au cours de son service, et à portée des obus, il se trouva dans une chaumière où, malgré le danger tout proche, habitaient une vieille femme d’environ soixante ans, ses deux filles, sa bru, et un malheureux estropié. Il les salua poliment.

“Vous êtes bien brave de rester ici, Madame,” dit-il à la vieille, pendant qu’une jeune femme lui servait le thé et des tartines.

“Que dit-il ?” demanda la vieille.

“Que nous sommes braves,” répondit la jeune femme sans même lever la tête.

“Ça doit être bien dur d’être obligé de tout faire soi-même,” continua Billie, “mais enfin, un de ces jours, il y aura la paix, et vos fils vous reviendront.”

“Qu’a-t-il dit ?”

“Qu’un jour il y aura la paix.”

Billie regarda la jeune femme. Comme elle n’était pas en deuil, il se hasarda à lui demander. “Et votre mari, Madame ?”

“Verdun,” répondit-elle, en continuant sa besogne.

“Verdun, c’est la couronne de la France !” s’empressa d’ajouter la vieille.”

Ils sont vraiment étonnants, ces paysans français, songea Billie ; quelle fermière anglaise aurait su trouver un mot pareil ? Quel vustre, dans notre pays, aurait pu s’exprimer d’une manière aussi poétique ! Puis, on lui raconta l’histoire de chaque homme de la famille. La vieille avait trois fils, deux gendres, sept neveux et ainsi de suite, tous à Verdun. Elle raconta cela tranquillement, en hochant la tête.

“Vous êtes vraiment épatants, vous autres Français !” finit par dire Billie, en toute sincérité.

“Epatants?” dit la vieille. “Que voulez-vous, Monsieur? C’est pour la France!”

* * *

La bravoure de la femme française ne connaît pas d’âge, témoin l’anecdote suivante :

On sait comment le commandant du fort de Troyon joua les Allemands en leur faisant croire à l’abandon des ouvrages, et leur fit payer cher leur illusion. Ses canons et ses fusils en couchèrent 7000 sur les glacis du fort. Mais on n’a pas dit comment il fut averti de l’approche des assaillants, ce qui lui permit d’organiser son stratagème.

C’est par une fillette d’une douzaine d’années que la garnison du fort connut la marche des Allemands.

A quelque distance des ouvrages avancés se trouve une auberge dont les soldats de la garnison appréciaient fort le fin moka. Plusieurs d’entre eux y descendaient le matin de bonne heure pour s’approvisionner de ce “jus” parfumé. Un jour, ils furent devancés à l’auberge par des uhlans. Il fallait avertir les Français. Une petite gamine s’en chargea. Grimant les raidillons qui montent jusqu’au fort, elle courut vers les soldats déjà en route pour venir déguster le café, et elle leur apprit en deux mots la nouvelle. Les Français remontèrent rapidement vers le fort, et, quelques instants après, le commandant préparait aux Allemands une réception imprévue.

Il ne faudra pas oublier la petite gosseline qui a sauvé le fort de Troyon.*

Et cette autre :

C’était un dimanche matin, le 27 septembre. La petite Denise Cartier, âgée de treize ans, qui habite à la rue de la Manutention, près de l’avenue du Trocadéro, allait chercher du pain. Soudain un “Taube” paraît, bien haut dans le ciel; l’aviateur allemand jette un obus, qui tombe tout à côté de la petite Denise. Renversée par l’explosion, la pauvre enfant est grièvement blessée à la jambe. La première parole qu’elle adressa au gardien de la paix accouru pour la relever fut : “Surtout ne dites pas à maman que c’est grave!”

Transportée à l’hôpital Beaujon, Denise Cartier y subit l’amputation de la jambe droite. Son entrain et sa vaillance firent l’admiration de tout le personnel de Beaujon. Pour donner du courage à sa maman, elle trouva même la force de sourire au chirurgien qui allait l’opérer. Dès qu’elle put s’asseoir dans son lit, Denise demanda de la laine et des aiguilles pour tricoter pour les soldats.

“C’est plus utile que de courir ou de sauter à la corde, dit-elle. Et puisque je t’assure que ça m’amuse autant . . .”

La maîtresse d’école de Denise est venue lui apporter le prix de courage, et certes l’héroïque fillette l’avait mérité.

Franc-Nohain ayant raconté l'histoire de Denise Cartier aux lecteurs de l'Echo de Paris, une petite fille de douze ans a apporté à son papa le contenu de sa tirelire en lui déclarant: "Tu devrais envoyer cette pièce à Franc-Nohain, et lui demander de dire à toutes les petites filles de France de vider aussi leur tirelire dans la tirelire de Denise Cartier." D'autres enfants suivirent son exemple et l'on put remettre à la mère de la petite Denise une jolie somme pour sa fille.

De quels billets touchants, avec de grosses lettres malhabiles, sont accompagnés la plupart des envois que j'ai reçus! écrit Franc-Nohain. Depuis le farouche petit garçon qui "voudrait bien que le méchant qui a fait du mal à Denise soit puni," jusqu'à la jeune "arpète" qui "a économisé 1 fr. 15 sur les quelques sous que lui remet chaque jour sa pauvre maman pour son déjeuner . . ."

"Mais je veux vous conter ce qu'a imaginé l'astucieuse Marie-Rose, pour avoir deux sous à envoyer à Denise. . . Elle avait une dent qui "remuait" et sa maman lui avait promis deux sous si elle la faisait "sauter." . . . Ses huit ans avaient jusqu'ici reculé devant le geste audacieux; mais quand elle a su l'histoire de Denise Cartier, elle a eu honte de sa faiblesse, elle a pris son courage à deux mains et sa dent de lait au bout d'un fil: et Marie-Rose a eu les deux sous qu'elle m'a bien vite et triomphalement apportés . . ."

Toujours gaie, Denise se porte bien à l'heure qu'il est; elle pourra retourner à l'école avec une jambe artificielle offerte par un fabricant.*

Et comme je dois forcément me limiter je terminerai par cette dernière anecdote:

Un officier français, blessé dans les Vosges et actuellement en traitement à l'hôpital de Clermont-Ferrand, a raconté comment il avait été sauvé grâce à l'héroïsme d'une jeune fille lorraine qui, le voyant tomber sous les balles, le releva et le conduisit dans une maison voisine. Elle fut aussitôt dénoncée par des Allemands. Des soldats prussiens l'arrêtrèrent dans la soirée et lui firent faire plus de douze kilomètres à pied pour la conduire au quartier général . . . On le relâcha cependant quarante-huit heures plus tard. Elle revint à Badonviller. Un officier français lui demanda de lui indiquer un guide. "Je sais où ils sont, dit-elle, puisque j'arrive de chez eux. Venez avec moi, je vais vous conduire." L'officier accepta.—Temps.†

* * *

Il y aurait bien d'autres choses à dire sur la femme française pendant la guerre. Ainsi vous remarquerez que je n'ai pas dit un mot, pas un seul mot, des religieuses, des bonnes soeurs—comme on les appelle toujours en France. Mais tout à l'heure je n'ai rien dit non plus, ou presque rien, des prêtres. Ce n'est pas qu'ils n'aient rien à leur crédit, bien au contraire, mais pour les uns comme pour les

* Héros, page 292.

† Héros, page 307.

autres, le courage et le sacrifice sont une condition de chaque jour, la guerre est un peu plus dure pour eux, voilà tout : leur dévouement, leur intrépidité croissent tout simplement en raison directe des événements terribles auxquels ils se trouvent mêlés. De fait, les prêtres et les religieuses de France pendant la présente guerre se sont acquis une telle renommée de sacrifice et de bravoure à toute épreuve,—avant la bataille de la Somme on comptait à leur actif 1702 citations, 136 médailles militaires, 101 croix de la Légion d'honneur,—que les sectaires n'oseront jamais demain continuer l'oeuvre cruelle qu'ils avaient commencée au cours de ces dernières années.

Et maintenant, une fois la guerre finie, une fois les braves poilus rentrés dans leurs foyers, une fois les petits ménages rétablis, lorsque les pères presseront dans leurs bras et sur leur poitrine l'épouse chérie et les enfants grandis, quand les mères retrouveront leurs fils, les frères, leurs soeurs, les fiancées, leurs fiancés, qui dira la plainte des mères qui ne reverront pas leurs fils, des épouses pour qui les maris seront toujours absents, des soeurs dont les frères auront disparu dans la tourmente, qui dira surtout la plainte des jeunes filles qui n'auront plus de fiancés ? Quoi qu'il en soit, il est une chose certaine, c'est que la douleur de ces femmes sera digne, sera forte ; c'est qu'elles accepteront leur sacrifice avec le même courage stoïque avec lequel au jour du tocsin, en août 1914, elles envoyèrent leurs hommes au secours de la patrie en danger.

* * *

On raconte que lorsque Benvenuto Cellini, le célèbre orfèvre florentin, fondit son Persée, il dut lancer dans le brasier tous les chefs-d'oeuvre qui l'entouraient : statuettes de bronze aux formes divines, coupes et aiguières finement ciselées, candélabres, vaisselles, bijoux d'incalculable valeur, tout dut être sacrifié pour assurer l'achèvement de son chef-d'oeuvre. Lorsque la statue sortit du moule, on s'aperçut qu'elle avait d'admirables reflets inconnus jusqu'alors ; les métaux précieux lui avaient communiqué une incomparable couleur : sûr de réaliser son oeuvre, si les matériaux ne lui faisaient pas défaut, l'artiste avait tout sacrifié à l'idée que son génie avait conçue.

Imitant Benvenuto Cellini, consciente du devoir immense qui lui incombe, de concert avec ses alliés, d'assurer la paix et la liberté au monde, la France, depuis le premier jour de la guerre, lance aussi, sans compter, dans la fournaise, ce qu'elle a de plus précieux : tous ses fils, qu'ils soient prêtres, poètes, musiciens, sculpteurs, peintres, avocats, médecins, ouvriers, paysans, gloires présentes et gloires en germe, fleurs épanouies ou seulement en boutons, tout y passe. Et il n'en est pas un qui murmure.

La France, ayant encore une fois accepté la mission de faire triompher le droit et la justice, de mener les hommes vers la paix où l'honneur et le devoir fraternisent et durent, d'assurer la victoire des idées de liberté sur celles d'asservissement, en un mot de perpétuer à

travers les âges sa foi, sa pensée et sa civilisation, ses fils n'ont pas un instant hésité à fournir l'aide nécessaire pour assurer le résultat de ses sublimes efforts. Connaissant la noblesse de leur sang, fiers de leur illustre origine, persuadés que l'oeuvre que la patrie a entreprise est en tous points glorieusement sublime, ils sont décidés à ne rien négliger pour faire triompher aux yeux de tous ce dont ils ont fait un de leurs titres de gloire, ce dont ils vivent, ce dont ils demandent le respect, ce qu'ils défendent en eux et par eux : la race ! Aussi sont-ils patriotes en tout, partout et toujours. Comprenant que les peuples qui luttent aux côtés de la France défendent le même idéal qu'elle, heureux de se trouver engagés dans les mêmes combats que les autres nations vraiment civilisées du globe, ils sont fiers de se montrer dignes de l'amour immense qu'ils inspirent justement, partout où l'on a le sentiment de ce qui est beau, grand et brave.

A l'égal des générations qui les ont précédés, de celles de Saint-Louis et de Jeanne d'Arc, les héros français de la grande guerre ont montré et montrent encore que la France est toujours par excellence le pays où éclosent les grandes intelligences, les grands caractères et les grands courages. C'est d'ailleurs ce qu'on en pense au dehors : écoutez, par exemple, ce que Thomas Edison, le célèbre inventeur américain, disait l'autre jour : "Les Français sont en train de prouver qu'ils sont le seul vrai peuple du monde, le peuple le plus splendide qu'ait jamais connu le monde, parce qu'ils unissent en eux les forces matérielles et les forces morales. Ils ont combattu et lutté dans le passé pour avoir la liberté, ils sont prêts à mourir aujourd'hui pour la conserver.

"La France est, de toutes les nations, celle qui a le plus cherché et le plus approché la vérité. Elle a une culture réelle, pas une culture d'affaires comme est notre culture américaine, pas une culture de traditions comme l'est la culture anglaise. La France a une réelle aristocratie, pas une aristocratie de naissance comme l'aristocratie anglaise, mais une aristocratie basée sur le mérite.

"Aujourd'hui, la France montre qu'elle n'est point prosternée devant la puissance de l'argent, comme nous le sommes en Amérique, devant la puissance du militarisme comme on l'est en Allemagne, mais qu'elle ne reconnaît qu'une seule puissance : celle du patriotisme. Et cette puissance-là est superbe à contempler. Si jamais la France pouvait être détruite, ce serait le plus grand cataclysme qui arriverait au monde! . . ."

de Champagne et de Lorraine, ainsi que dans les hôpitaux de la France disaient qu'elle était en décadence, s'ils lui avaient fait une réputation de gaîté qui frisait la frivolité et l'inconstance, des hommes se sont cependant trouvés, et pas des moindres, qui ont conservé leur entière confiance en elle et qui ont continué à penser avec Hugo qu'elle est "un besoin des hommes."

Vous venez d'entendre un grand savant, écoutez maintenant un grand évêque, Mgr Ireland, archevêque de St. Paul : "Je tiens à dire,

dit-il, que j'ai la plus grande admiration pour la France, que je n'ai jamais cessé de l'aimer et d'être épris de sa grandeur morale. Ce sera la fierté de ma vie d'avoir toujours été le champion de la noblesse et de la richesse intellectuelle de la France dans ce pays, l'Amérique, qui a été si frappé par l'héroïsme de la France. Le magnifique État du Minnesota où j'exerce mon ministère porte encore les traces de la civilisation française, remontant à l'époque où les colons et les missionnaires ont descendu le Mississipi. Dans l'épreuve qu'elle subit, mon cœur bat pour la France." Ce sont là des paroles qui réconfortent lorsqu'on les compare aux platitudes de petitiſſimes prétendus savants plus ou moins embochés qui, d'un air douxereux, viennent nous rebattre aux oreilles la renaissance de la France et du patriotisme de ses enfants. Mgr Ireland, lui, n'est pas de ceux qui croient que la France était morte et qu'elle est renée, que les Français étaient avachis et qu'ils ont secoué leur torpéur.

Mesdames et Messieurs, nous sommes tous Français. Etre Français, ce n'est pas un vain mot d'une sonorité qui flatte l'orgueil. C'est mieux qu'une cocarde, qu'un panache, c'est une armure de chevalier qu'il faut être de taille à soulever, une épée bien lourde qu'il nous faut manier quelle que soit la faiblesse de nos poignets. Le rôle que nous avons à jouer en ce pays, bien qu'il ne soit pas aussi difficile que celui du poilu dans les tranchées, est cependant assez grand pour que nous prenions souci de nous en acquitter dignement, car noblesse oblige. C'est en nous pénétrant des grands exemples de ceux qui sacrifient leurs vies sur les champs de bataille de Picardie, de Champagne et de Lorraine, ainsi que dans les hôpitaux de la France entière, c'est en comprenant l'immensité de la tâche à laquelle se sont voués les hommes et les femmes de France que nous saisirons l'importance qu'il y a pour nous de faire aussi, dans un sens, la guerre pour la France, puisque nous avons à en maintenir l'influence et la manière de sentir et de penser en ce pays.

C'est pour cela que j'ai crû à propos, en terminant notre première série de causeries d'hiver, de rappeler avec vous quelques unes des raisons que nous avons de continuer à aimer et à respecter la France. Je me sentirai suffisamment récompensé des peines qu'un travail de ce genre coûte malgré tout, si j'ai pu, non pas créer, car je suis sûr que personne ici n'a jamais entretenu le moindre doute à l'égard de notre mère patrie, mais contribuer à maintenir en chacun de vous une conception aussi juste qu'il m'est possible de la proclamer de la France telle qu'elle est.



LA FEMME FRANÇAISE*

Mesdames, Messieurs.

Dans sa délicieuse "Introduction à la vie dévote," livre de méditations et de directions spirituelles qu'il écrivit pour une dame de la cour de France, St. François de Sales nous dit que "la bouquetière Glycera savait si proprement diversifier la disposition et le mélange des fleurs qu'avec les mêmes fleurs elle faisait une grande variété de bouquets, de sorte que le peintre Pausias demeura court, voulant contrefaire à l'envi cette diversité d'ouvrage, car il ne sut changer sa peinture en tant de façons comme Glycera faisait ses bouquets."

En entreprenant de vous parler de la femme française, j'avoue que je me sens pas mal dans la même position que le peintre Pausias. La femme française,—et par ce terme j'entends aussi, bien entendu, la femme canadienne-française,—a tant de qualités et de vertus, ces autres fleurs, elle sait s'en servir de tant de façons agréables et utiles à la fois que seul un homme de génie ou de talent supérieur devrait oser s'attaquer à la tâche que je me suis assignée. Seul un artiste peut disposer avec le goût nécessaire les couleurs dont il faut se servir pour tracer un portrait qui fasse justice au modèle.

Aussi ne prétend-je pas vous affliger d'un essai en trois points où la difficulté, ou plutôt la délicatesse du sujet, ne manquerait pas de me jouer un mauvais tour avant que je me sois aventuré bien loin.

Comme vous vous y attendez sans doute, je vous parlerai surtout de ce qu'a fait et de ce que fait encore la femme française dans la terrible guerre qui, depuis tant de mois, désole, non seulement la France, mais l'univers entier. Et là il y a tant de belles choses à dire, il y a tant de beaux récits à conter, il y a tant de traits d'héroïsme sous tous ses aspects à admirer que le sujet, après tout, devient facile, et que le plus simple, il me semble, est de présenter le tout sans méthode, comme on fait un bouquet agréable à la fois aux yeux et à l'odorat en mariant sans ordre les couleurs les plus variées et les parfums les plus divers.

Jérusalem chantait à Judith: "Tu es bénie entre toutes les femmes," parce que cette femme forte avait su délivrer son peuple du péril qui dans la personne d'Holopherne, menaçait d'anéantir la nation juive. La France, et par ce terme j'entends non seulement ce petit pays qui se dresse à l'avant-garde des grands peuples d'Europe, mais la race qui en est partie et s'est éparpillée dans le monde entier, répandant la lumière de la civilisation partout où elle

* Causerie donnée au Club "Le Canada" le 23 décembre 1917.

a passé et marche encore, y compris le Canada, la France, dis-je, a aussi le droit et le devoir de bénir ses vaillantes filles.

Donc ensemble répandons un instant les fleurs du souvenir, de la reconnaissance et de l'admiration sur la mémoire de ces femmes sublimes qui se sont succédées à travers les siècles dans le champ du dévouement et du sacrifice, pour maintenir bien haut l'idéal du peuple dont elles ont aidé à immortaliser le nom. Et n'oublions pas que si celles du passé furent très grandes, celles de nos jours n'ont pas dégénéré. Du sommet de l'histoire de ce grand pays qu'est la France, les héroïnes et les libératrices de jadis, avec fierté, contemplent, soyez-en sûrs, leurs socurs de la grande guerre, tendent vers elles des mains accueillantes et leur sourient avec approbation, amour et admiration.*

Leurs regards, humides et pieusement rieurs, semblent dire : "Vous aussi, vous lutez et vous souffrez : pour vous aussi le champ de bataille, qu'il soit celui du fer et du feu, celui de la prière et de la charité, celui de l'amour et du sacrifice, est un champ de glorieux dévouement et de superbe désintéressement. N'auriez-vous rien fait d'autre que de donner à la France et de préparer pour sa gloire les merveilleux soldats qui chaque année, chaque mois, chaque jour, chaque heure, immortalisent son nom chéri de mille et une sublimes façons, que vous auriez droit à notre respectueux amour et à notre sainte admiration.

"Sans doute nos exploits à nous, les Ste. Geneviève, les Ste. Clothilde, les Julienne du Guesclin, les Pierronne de Bretagne, les Jeanne d'Arc, les Jeanne Hachette, les Marie Fouré, les Catherine Sigurane, les Philis de la Tour du Pin et tant d'autres,—sans oublier les Jeanne Mance, les Mme de la Peltrie et les Madeleine de Verchère,—sont si nobles et si virils que les hommes eux-mêmes sont tentés parfois de nous présenter les armes comme à des chefs ; mais les vôtres ne sont pas moindres et lorsque nous voyons nos chers frères les poilus défilér devant vous, le regard clair, impeccablement alignés, fièrement, la tête à gauche, du haut des clairs vitraux de cathédrales où l'on a immortalisé les traits de beaucoup d'entre nous, nous sommes tentées de secouer les cadres de plomb qui nous enserrent et de vous saluer bien bas de nos têtes auréolées et des lys que la piété des artistes d'autrefois nous a mis à la main.

"De fait vos actes de courage sont si beaux, votre sacrifice est si sublime que nous sommes d'avis que les processions qu'on fait encore en notre honneur devraient se faire au vôtre, et avec joie nous nous effacerions pour que les prières que l'on nous adresse fissent place aux acclamations qui vous sont dues ! Car des guerrières de la Gaule qui jadis protégeaient leurs enfants du haut des chariots de leurs époux et maîtres pendant la bataille, jusqu'aux saintes et courageuses religieuses qui barrent de leur pureté et de leur vaillance l'entrée des salles d'hôpital où reposent ou agonisent les blessés de

* Coubé : Le Patriotisme de la Femme Française.

partout, les femmes de France, à travers les siècles, ont toujours su faire preuve de qualités si merveilleuses que nous avons bien le droit, toutes ensemble, de nous donner comme modèles à nos soeurs du monde entier."

Et la phalange des héroïnes de notre mère patrie ont d'autant plus raison de s'exprimer ainsi que celles de leurs soeurs qui font aujourd'hui exception sont bien peu nombreuses. Sans doute quelques rares Françaises sont restées frivoles pendant le grand drame, mais à toute règle générale n'y a-t'il pas des exceptions? Parce que quelques unes, en si petit nombre qu'il serait facile de les compter, sont demeurées malgré tout des cervelles légères, des petites femmes insouciantes, ne pensant encore qu'à la toilette et au tango, leur gaité ne saurait diminuer le trésor de dévouement et de vertu qu'amassent celles qui glissent quotidiennement entre les lits des malades et bravent parfois la sauvage fureur des inhumains séides du tyran boche!

* * *

Done, avec votre permission je me contenterai de faire passer devant vous très rapidement, quelques silhouettes de femmes françaises pendant la guerre. Avant d'en arriver là, pourtant, laissez moi vous dire un mot de la famille française, car c'est elle qui explique comment nos frères et nos soeurs de France peuvent être si simplement, si naturellement, les héros et les héroïnes devant qui, aujourd'hui, le monde entier se tient en une pieuse admiration.

Barrett Wendell, l'éminent professeur à l'Université d'Harvard qui, dans son livre "La France d'aujourd'hui," a donné à ses compatriotes une idée si juste de notre vieille mère patrie, a résumé en quelques phrases typiques l'impression qui lui est restée de son contact avec la famille française :

"Au fur et à mesure que l'on connaît mieux les Français, dit-il, on s'aperçoit, avec un étonnement de plus en plus grand, que toute leur conception de la famille,—avec cette sanction émouvante et sacrée du foyer,—les fait se considérer originellement non pas comme des individualités, mais comme étant chacun les membres d'une petite société. La famille est une association, ou si vous voulez, une corporation, un clan. C'est quelque chose de plus que la somme des individus qui la composent, avec leur complexité humaine et faillible; elle a un droit primordial et suprême au dévouement de chacun des siens, pour sa sauvegarde. Les êtres qui participent à sa vie, comme ceux qui, à un moment donné, appartiennent à une nation, peuvent tomber dans l'oubli, mais la famille elle-même doit subsister dans sa pérennité. Ainsi, le premier des devoirs humains devient, non pas individuel, mais désintéressé et social. A cet idéal du devoir les Français sont profondément fidèles. Si, à travers les générations, ils n'y avaient pas été attachés avec une continuité passionnée, ininterrompue et persistante, leur société ne pourrait pas exister dans la forme que lui a léguée le passé, et qu'elle est en voie de transmettre à l'avenir."

Un grand, quoique tout jeune savant français, le Dr. Alexis Carrel, a dit avec beaucoup d'à propos: "L'énergie d'un pays est la somme des énergies de chacun de ses enfants." Evidemment il pensait à la France.

Le grand journaliste américain, Owen Johnson, l'auteur de "L'âme française," a dit à peu près la même chose en termes différents: "La force de la France n'est rien autre que la force de chaque famille prise individuellement. Se sacrifier pour la famille est être tout simplement prêt à se sacrifier pour la patrie, pour son honneur et pour ses besoins." Et c'est pourquoi lorsqu'une guerre éclate en France, la nation ne fait plus qu'une âme; au premier cri d'alarme toutes ces familles se serrent les unes contre les autres, et, animées du même esprit de solidarité, additionnant les énergies entretenues avec soin dans le sein de chacune, forment un faisceau si solide que des forces plus considérables ne peuvent en venir à bout, précisément parce qu'il leur manque cette qualité de cohésion tout intime qui fait d'une nation, en l'unifiant, une grande famille dont chaque membre est animé de la même pensée et du même courage.

Or, si la famille française forme la meilleure garantie de la vigueur de la France, à qui le doit-elle sinon à la mère, à la façon dont elle élève ses enfants, s'occupant non seulement de la vie de leur corps mais aussi de celle de leur âme, les surveillant jusqu'au delà de la puberté d'une façon qui peut sembler stricte parfois, mais que, le moment venu, dans cette guerre par exemple, on ne saurait s'empêcher d'admirer dans ses résultats? Car à la façon que leurs mères les ont élevés les innombrables héros français de nos jours doivent de pouvoir forcer l'admiration du monde entier. On peut donc bien dire que la mère française, étant le membre dominant de la famille, est réellement l'assise même de la nation. En l'espèce, qu'elles sont fortes, les mères qui ont enfanté la génération de héros qui à la Marne, à Verdun, sur la Somme, sur l'Aisne et sur tant d'autres champs de bataille, partout, ont mille fois sauvé le monde! Devant ces mères il faut s'incliner aussi bas que devant les plus célèbres héroïnes de France.

* * *

Je voudrais avoir le temps de vous parler de toutes les héroïnes françaises d'autrefois, des saintes et des martyres, des femmes des chansons de geste, de celles des croisades, des guerrières, des vaillantes de la prière ou de la charité, des travailleuses, des religieuses, des paysannes, des nobles dames.

Je voudrais vous conter, d'après la chanson des Aliscamps, l'histoire de la Comtesse Guibourc, qui ne voulut pas baisser le pont-lévis de son château pour laisser entrer son seigneur et maître Guillaume au Court-nez qu'il n'eût d'abord délivré les chrétiens que les infidèles emmenaient. Je voudrais vous lire, dans le Livre des Quatre Dames d'Alain Chartier, comment les épouses des chevaliers français tombés à la bataille d'Azincourt, chantaient "leur vaillance dont ils firent grand honneur en France." Je voudrais vous parler longuement des

patronnes de la France : Ste-Geneviève, qui deux fois sauva Paris des barbares ; Ste-Clothilde, qui, plus que Clovis, son royal époux, gagna la bataille de Tolbiac, puisque c'est en adjurant le Dieu de Clothilde que le premier roi de France battit les Alamans ; Jeanne d'Arc, la Pucelle d'Orléans, dont il suffit de prononcer le nom pour soulever l'enthousiasme dans le coeur français le plus endurci ; vous savez de quel cri elle faisait usage en poursuivant les Anglais : "Nous les aurons ! Nous les aurons en nom Dieu, fussent-ils pendus aux nuages !" Ce cri "nous les aurons" le brave général de Castelnau l'a fait sien et l'a de nouveau immortalisé à Verdun !

Je ne puis m'empêcher de vous lire un mot charmant d'un poilu de France au sujet de Jeanne d'Arc :

"Par un beau matin d'automne 1915, un régiment sortait de la caserne de la Pépinière à Paris et défilait sur la place Saint-Augustin. C'étaient des jeunes soldats qui, le casque bleuâtre sur la tête et avec l'habit bleu d'horizon, portaient pour le front. La statue de Jeanne d'Arc à cheval, chef-d'oeuvre de Dubois, se dressait sur la place publique. Elle semblait leur dire : "Courage, en avant ! Vous les aurez !" Mais eux, en la voyant si fière, si belliqueuse, si charmante, éprouvaient un regret de la laisser derrière eux et de ne l'avoir point à leur tête, et, dans un élan d'émotion juvénile, l'un d'eux lui cria et tous les autres répétèrent : "Viens avec nous, la petite !"

Mot familial ! Mais des petits frères ont bien le droit, n'est-ce pas, de parler ainsi à leur soeur. Le mot, petit, dans notre langue, veut si souvent dire : aimé ou chéri ! Et Jeanne, c'est la soeur de nos soldats, la grande soeur qu'ils aiment du plus profond de leur coeur, et avec laquelle et pour laquelle ils voudraient se faire casser la tête !"

Je voudrais vous dire qui fut Pierronne de Bretagne, cette humble paysanne qui s'était attachée à Jeanne d'Arc et, étant tombée au pouvoir des ennemis de la France, avait dit bien haut sur le bûcher où elle précéda de neuf mois sa chère maîtresse que "dame Jeanne était bonne et que ce qu'elle faisait était bien et selon Dieu." Je voudrais vous montrer Jeanne Hachette, organisant la défense de Beauvais contre Charles le Téméraire ; Marie Fouré, dont les ignobles Boches ont descendu et volé la statue à Péronne, conduisant le siège de cette ville contre le comte de Nassau au service de Charles Quint ; Catherine Sigurane, repoussant les Turcs qui font le siège de Nice et méritant que son buste, surmonte l'une des portes de la ville avec cette inscription : "L'Amazone Niçoise, s'est opposée à l'assaut des Turcs, en enlevant leur étendard, a mérité le triomphe, 1543." Philis de la Charee, dont les exploits dans le Dauphiné émerveillèrent la France sous Louis XIV et dont l'élégante statue garde l'entrée du Jardin des Dauphins à Grenoble. Je me contenterai de vous lire, dans un intéressant volume du célèbre chanoine Coubé, les lignes qu'il a consacrées à Julianne du Guesclin, la soeur du fameux connétable :

“Julienne du Guesclin était une bénédictine douce, pieuse, charitable, qui ne songeait qu'à chanter les louanges du Seigneur. Les murs de son couvent, sis à Pontorson, faisaient partie des remparts de la ville. Un jour, en l'absence du connétable, les Anglais, voulant s'emparer de la place, résolurent de l'attaquer par le point qui leur semblait le plus faible, par le couvent des saintes moniales.

A la faveur des ténèbres, une troupe nombreuse, commandée par le capitaine Felton, s'avance à pas de loup vers la silencieuse demeure et applique des échelles contre les murs. Déjà un des assaillants va pénétrer dans une des cellules, lorsqu'une religieuse apparaît. C'est la soeur du grand chevalier breton.

Ardente, intrépide comme son frère, elle se jette sur l'intrus, l'épée à la main, et le précipite du haut des remparts. Elle ferraille de même contre deux autres et leur fait subir le même sort. Au bruit de la lutte, aux cris que pousse la vaillante femme, les habitants accourent et repoussent l'ennemi. Julienne avait sauvé son couvent et la ville.

Le lendemain matin, du Guesclin, accouru au secours de la place, rencontrait l'armée ennemie, la taillait en pièces et s'emparait de Felton. Lorsque Tiphaine Ragueneau, la femme du connétable, aperçut l'infortuné capitaine: “Oh! oh! dit-elle, avec une pointe d'ironie bien féminine, se faire battre deux fois en douze heures par la soeur et le frère, c'est beaucoup, seigneur Felton, pour un brave comme vous!”*

Et pour finir, je vous lirai aussi ce qu'il a écrit d'une héroïne dont le souvenir est si doux à tous les Canadiens-français, Madeleine de Verchères:

“Quatre ans après la brillante campagne de Philis de La Chace, une autre héroïne française accomplit un exploit militaire qui tient du merveilleux et qui est cependant rigoureusement authentique. Marie Magdeleine de Verchères, enfant de quatorze ans, défendit pendant huit jours, à la tête de quatre hommes seulement, un fort situé à huit lieues de Montréal, assiégé par les Iroquois.

Son père, fondateur et gouverneur du fort qui portait son nom, avait été mandé à Québec par le gouverneur de Frontenac. Les Iroquois en profitèrent pour attaquer la place, qu'ils savaient mal défendre.

Le 22 octobre 1696, à 8 heures du matin, Mlle Madgelon, comme on l'appelait, se promenait dans la brousse quand elle entendit des coups de feu et vit des Iroquois bondir de tous les buissons. Après avoir enlevé une vingtaine d'habitants et quatre soldats qui se trouvaient à une demi-lieue de la redoute, ils coururent sur la jeune fille, au nombre de quarante-cinq. Elle s'enfuit en se recommandant, comme elle l'a raconté, à la Sainte Vierge; mais les Iroquois tiraient sur elle et les balles sifflaient à chaque instant à ses oreilles.

* Coubé, p. 41.

Arrivée à la porte du fort, elle l'ouvrit elle-même et la referma solidement. Elle ne trouva que son domestique, La Violette, un vieillard de quatre-vingt ans, des femmes, des enfants et deux soldats, car tous les autres étaient partis pour la chasse!

L'un d'eux, affolé, brandissait déjà une mèche allumée et voulait faire sauter le fort. La jeune fille le lui défendit avec une telle autorité qu'il lui obéit comme à un chef.

Elle organisa aussitôt la défense. Aux femmes et aux enfants, qui se lamentaient et poussaient des cris, elle ordonna de se taire pour ne pas donner aux ennemis lieu de croire à leur détresse.

Elle arma ses deux frères, âgés de douze ans, et leur dit: "Battons-nous jusqu'à la mort pour notre patrie et pour la religion!" Elle assigna leur poste et donna ses ordres aux deux soldats. Elle tira elle-même le canon sur les assaillants et en abattit un bon nombre.

Voyant bientôt du haut des murs le sieur Pierre Fontaine et sa famille qui débarquaient en canot, elle demanda aux deux soldats d'aller les aider et de les conduire au fort. Les malheureux eurent peur et refusèrent de marcher. Elle prit alors son fusil et sortit elle-même, en leur commandant, si elle était tuée, de continuer la défense. Les Iroquois, ne pouvant croire à un acte de bravoure qui eut été de la folie, s'imaginèrent qu'elle voulait les attirer dans un piège et n'osèrent pas l'attaquer. Elle put ainsi rentrer et ramener saine et sauve la famille de Pierre Fontaine.

C'était une nouvelle recrue. A la tête de ses quatre hommes, elle leur fit faire un bruit d'enfer pour persuader aux ennemis que la garnison était nombreuse.

Bientôt après, elle sortit de nouveau et cette fois avec ses deux petits frères pour aller chercher du linge et d'autres objets qu'elle avait laissés hors du fort. Elle pensait justement que les Iroquois, croyant de plus en plus à une feinte, n'oseraient fondre sur elle. "J'éprouvai, a-t-elle écrit, que, quand Dieu gouverne les choses, on ne peut que bien réussir."

Le soir tombait. L'héroïne s'attendait à une attaque pendant la nuit. Elle plaça les deux soldats et Fontaine avec les femmes et les enfants dans la redoute, et se chargea de défendre elle-même, avec son domestique et le vieillard, l'endroit le plus périlleux, le fort. "Si je suis prise, dit-elle aux soldats, ne vous rendez jamais, quand bien même je serais brûlée et hachée en pièces à vos yeux."

Toute la nuit elle veilla. Les sentinelles se répondaient de la redoute et du fort en criant bien haut: Bon quart! pour faire croire aux Iroquois que la garnison était nombreuse. Ceux-ci, comme ils l'avouèrent plus tard, furent complètement trompés, et n'osèrent donner l'assaut.

Ce n'était pas seulement le désir de se sauver avec les malheureux placés sous sa protection qui animait l'admirable héroïne, c'était un sentiment patriotique encore plus élevé, le souci de l'honneur de la France et le salut de toute la colonie. Elle disait en effet à Fon-

taine et aux soldats, "qu'elle n'abandonnerait jamais le fort; qu'elle aimerait mieux périr que de le livrer aux ennemis; qu'il était d'une conséquence infinie que les sauvages n'entrassent dans aucun fort français; qu'ils jugeraient des autres par celui-ci, s'ils s'en emparaient, et qu'une pareille connaissance ne pourrait servir qu'à augmenter leur fierté et leur courage."

Pendant huit jours et huit nuits, la vaillante fille ne cessa de veiller, de lutter, de soutenir le moral de sa petite garnison, en lui promettant que le secours viendrait bientôt. Il vint en effet dans la nuit du 28 au 29 octobre. Entendant du bruit sur l'eau, la sentinelle cria: Qui vive! Mlle Magdelon monta sur le bastion pour se rendre compte de ce qui se passait. C'était le lieutenant de La Monnerie qui arrivait avec quarante hommes. Les Iroquois se dispersèrent.

Une enfant de quatorze ans avait sauvé un fort, l'honneur de la France et plusieurs de ses compatriotes que les sauvages auraient, selon leur coutume, brûlés à petit feu. La relation de sa conduite héroïque, faite par La Monnerie et les assiégés, lui valut la reconnaissance et l'admiration de la colonie et les félicitations de la cour. Louis XIV lui accorda une pension de cinquante écus comme à une veuve d'officier. Elle épousa plus tard M. de la Pérade de la Nau-dièrre, et l'on raconte que, armée d'un casse-tête, elle sauva encore d'une mort certaine son mari et son fils assaillis par des sauvages. Elle mourut en 1752.**

* * *

Voilà pour les héroïnes françaises d'autrefois; voyons celles d'aujourd'hui. Voici une femme du peuple qui à Senlis éteint le feu à mesure que les Allemands l'allument en leur disant: "Vous ne brûlerez pas. Ce sont des maisons de pauvres," si bien que les incendiaires cessent leur oeuvre barbare en lui disant: "Vous êtes une brave Française." Voici Clothilde Boucry, âgée de 16 ans qui, par un pieux mensonge, livre 13 uhlans à des pioupious français; Marie Messin qui est atteinte par la balle d'un misérable assassin boche, alors qu'elle soigne des blessés, et qui meurt en disant: "Je suis heureuse d'avoir rendu service à la France et je meurs contente." Voici Mme Risque-Tout dont il me faut vous lire l'histoire tout entière:

"Voilà un joli sobriquet. Vous allez voir si la brave fermière du Lessart, près de Nanteuil-le-Haudouin, à qui nos soldats l'avaient donné, en était digne.

C'était le 2 septembre 1914. Les Allemands accouraient. Les habitants, entassant dans des carrioles linge et vaisselle, fuyaient devant la trombe. Mme Meunier, solidement campée au seuil de sa métairie, refusa de partir et resta avec ses trois petites servantes et sa vieille mère. Les barbares arrivent; au nombre de 300,000, ils traversent le pays. Un officier à monocle frappe à la porte de la ferme, exige lait, pain, viande. Mme Risque-Tout lui montre ses provisions. Il s'en empare et lui tend un billet de banque qu'elle repousse avec mépris.

—Pourquoi? dit le hobereau stupéfait.

—Vous ne comprendriez pas, répond-elle fièrement. Mais j'y mets une condition . . .

—Une condition? . . .

—Oui, une condition . . . C'est que j'aurai la liberté d'aller et de venir partout dans vos lignes.

—Soit, mais à vos risques et périls, fait le reître en ricanant méchamment. Et il sort.

Mme Risque-Tout court à l'écurie, attelle le cheval, bourre sa charrette de victuailles cachées en lieu sûr, et fait claquer son fouet. Elle traverse les lignes ennemies, rencontre des patrouilles qui veulent l'arrêter et s'emparer de sa provende. "Vivres pour l'état-major allemand!" s'écrie-t-elle en levant son fouet. Et, devant ce geste autoritaire, on s'écarte avec respect. Elle arrive à Nanteuil, entre en coup de vent à l'hôpital, et, au nez des majors allemands abasourdis, distribue aux blessés français un tas de bonnes choses. Puis elle sort en leur jetant un sonore "A demain!"

Et tous les jours, elle revient. Mais le 12 au soir, en rentrant au Lessart, elle est prise sous une avalanche d'obus. Elle reconnaît une attaque des Français. Elle passe triomphante, narquoise, au milieu des Allemands qui s'enfuient. A la lisière d'un bois, l'un d'eux, blessé, l'implore.

—Ton flingot d'abord, mon gaillard!

Elle prend son fusil, le décharge, installe le Boche dans sa voiture et le conduit à l'hôpital de Nanteuil, que nos chasseurs viennent de réoccuper.

—Tenez, leur dit-elle, je vous fais cadeau de ce prisonnier; mais je garde son flingot comme souvenir.

Brave Mme Risque-Tout! C'était aussi Mme Donne-Tout, car elle donnait tout ce qu'elle avait à nos soldats qui l'adoraient. Ils eurent le chagrin de la voir mourir au mois d'avril 1915. Pieusement, ils fleurirent sa tombe de bouquets tricolores. Bravoure insouciant, chanson aux lèvres, cœur débordant de générosité, c'était le type de la paysanne française."*

Voici Mlles Canton-Baccara et de Maistre, qui furent citées à l'ordre de l'armée dans les termes suivants:

"Mlle Canton-Baccara: a fait preuve d'un courage héroïque en allant recueillir les blessés sous le feu de l'ennemi; a montré la plus grande énergie pendant l'occupation allemande et a continué depuis le retour des troupes françaises, à seconder avec zèle et dévouement le Service de Santé militaire pour aménager les ambulances et soigner les blessés.

"Mlles Geneviève et Jeanne de Maistre: sous la direction de Mlle Canton-Baccara, ont rempli, avec autant de courage que d'abnégation, toutes les tâches que comporte le soin des blessés et n'ont pas

* Coué, p. 78.

quitté le poste périlleux que leur dévouement avait choisi depuis le début de la guerre, malgré l'occupation allemande et le bombardement ininterrompu qui l'a suivi."

"La croix de guerre a été remise à ces vaillantes femmes par le général Jullien, sur le front des troupes. De plus, le 17 mars, la croix de la Légion d'honneur a été décernée à Mlle Canton-Baccara. La citation parue à l'Officiel, ce jour-là, ajoute aux titres déjà mentionnés une blessure qu'elle a reçue "par l'explosion d'un obus à côté d'elle, accomplissant son service d'infirmière dans des conditions qu'elle savait être dangereuses."*

Voici la petite Denise Cartier, une enfant de neuf ans, dont la jambe est broyée par un éclat de bombe jetée par un taube allemand :

"Baignée dans son sang, elle ne songe qu'à sa mère et à la France. Son premier mot en arrivant à l'hôpital est celui-ci : "Sur-tout qu'on ne dise pas à maman que c'est grave." Au moment de l'amputation, elle s'efforce de sourire pour donner du courage à sa pauvre maman. Et, après, elle lui dit pour la consoler : "Ne pleure pas, je suis encore contente dans mon malheur. J'ai fait cadeau de ma jambe à la France." Bientôt, elle lui demande de la laine et des aiguilles afin de tricoter pour les soldats. "Va, dit-elle, c'est plus utile que de courir ou de sauter à la corde. Et puisque je t'assure que ça m'amuse autant!"†

Voilà pour les héroïnes du fer et du feu. Mais il en est d'autres, celles de la charité par exemple. "Là où n'est pas la femme il n'y a que gémissements et misère" a dit l'Ecclésiaste, et j'ai lu quelque autre part que "la bonté de la femme a comme les autannes d'une exquise sensibilité qui frémissent au voisinage de la douleur. Toute femme a le sentiment maternel et se sent des entrailles de mère devant la souffrance." Jugez-en pour la femme française.

Ce sont d'abord les marraines qui, de loin, gâtent les filleuls qu'elles se sont choisis, sans les connaître, dans les tranchées. Leurs lettres, leurs petits colis allument des éclairs de joie dans les yeux des poilus pour qui elles prennent la place de mères, d'épouses, de soeurs. Marraines au titre militaire, ces femmes font comprendre aux défenseurs de la France combien est doux et tendre le coeur de la patrie pour laquelle on leur demande de mourir si cela est nécessaire. Les pauvres elles-mêmes trouvent moyen d'être généreuses. Ecoutez ce joli trait :

"Rue des Martyrs, deux fillettes, arpètes en chômage forcé, ascensionnent vers Montmartre.

—Tu parles ! explique l'une ; un blessé en convalescence. Pas le rond et pas de train pour son patelin avant ce matin. Je ne pouvais pas le laisser dans la rue.

—Bien sûr, seulement . . .

—Quoi ? Je l'ai monté chez nous. M'man lui a dit : "Repose-toi, mon gars. Colle-toi dans le plumard. Nous, on va à l'hôtel."

* Coubé, p. 81.

† Coubé, p. 90.

Et on s'est débiné dare-dare pour qu'il ne s'égosille pas à remercier.

La compagne marque un geste admiratif :

—C'est bath ! Mais l'hôtel, par le temps qui court . . .

—T'es bête ! L'hôtel . . . une frime ! On ne travaille pas, c'est pas l'instant de refiler quarante sous au logeur !

—Alors ?

—Alors ? La mère et moi, on a dormi dans l'escalier . . . comme des reines !

—Oui, tu parles, ou plutôt tu agis comme une reine, comme une petite reine de charité, brave Française, humble midinette au grand coeur !''*

* * *

Il y a les héroïnes du travail. Deux choses, plus précieuses que les bijoux, que le sage veut voir aux mains de la femme forte, c'est le lin et la laine. Et voilà que d'un bout à l'autre de la France, on ressuscite le métier des tricoteuses de la Révolution, mais cette fois ce travail est réhabilité ; c'est pour les artisans de la victoire et de la civilisation qu'on manie les aiguilles. Et comme le lin et la laine se font rares, dans les chaumières on sort des greniers les gracieux métiers des aïeules, les quenouilles et les fuseaux. Le fil s'étire sous les doigts agiles, les rouets ronronnent près des berceaux :

Tournez, fuseaux légers,

Tournez, tournez encore, jusque-là.†

Et d'autres parts les fermières avec les enfants et les vieillards labourent la terre, font les foin, les moissons, assurent l'existence de la nation. Elles ont entendu l'appel que lançait M. Viviani le 5 août 1914 : "Debout, femmes françaises, filles de la patrie. Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur le champ de bataille. Il n'y a pas dans ces heures graves de labeur infime. Tout est grand qui sert le pays. Debout ! A l'action ! A l'oeuvre ! Il y aura demain de la gloire pour tout le monde ! . . ."

Il y a les infirmières laïques. Il y a ces grandes oeuvres de charité qu'on appelle : La Croix Rouge française, se décomposant en trois branches distinctes et autonomes : la Société française de secours aux blessés militaires, l'Association des Dames françaises, l'Union des femmes de France. Ce sont trois armées d'héroïnes. Elles on dit : "Combattez, les hommes, combattez ; nous sommes là, derrière vous, pour vous recevoir dans nos bras si vous tombez, et pour vous rendre, à force de tendresse, les forces et le sang perdus."‡ Les trois branches de la Croix Rouge française comptent 30,000 infirmières diplômées, autant qui ne le sont pas. En y joignant les aides bénévoles, on peut dire qu'il y a aujourd'hui 200,000 Françaises qui se dévouent sous les trois fanions de la Croix Rouge française. L'une d'elle, Mlle Jeanne de Joannis, qui dirige de façon admirable l'équipe du grand hôpital de Salonique, habitait, avant la guerre, aux environs de Calgary, en Alberta. A propos de toutes ces femmes M. le Chanoine

* Coubé, p. 127.

† Coubé.

‡ Coubé, p. 139.

Coubé a écrit une page délicieuse. Je ne puis résister au désir de vous la lire :

“C’est dans l’atmosphère surnaturelle que les vertus héroïques s’épanouissent avec le plus d’éclat. Des femmes délicates se penchent pour les soigner sur les plaies les plus rebutantes. Des marquises et des duchesses se font les servantes de pauvres paysans qu’elles n’auraient pas pris la veille pour laquais. Telles qui, hier, se trouvaient mal devant une piqure d’épingle, aujourd’hui, aident le chirurgien pendant les opérations sanglantes sans pâlir, sans tressaillir. Le courage de la race et la charité chrétienne ont fait ce miracle. *Manum suam misit ad fortia*. Elles ont mis leurs mains à de rudes besognes.

Vos mains, Madame, vos mains ! oh ! ne les cachez pas. Jadis vous en étiez fière. Jeune fille, vous les laissez courir et bondir tumultueuses, triomphantes, en des arpegges vertigineux, sur les touches d’ivoire du clavier. Petite fiancée, vous les abandonniez blanches, menues, presque fluides, un peu tremblantes, à l’ami qui les serrait tendrement. Maîtresse de maison, vous les tendiez, chargées de brillants et de saphirs, à vos invités. Mère, vous en aviez fait deux vivantes caresses pour la petite créature rougeaude et criarde qui palpitait sur vos genoux . . .

Mais, depuis deux ans, que sont-elles devenues ? O crime, vous les avez profanées vos nobles mains, vos mains de reine, en de vils métiers. Vous les avez posées sur les linges souillés et sur les sanies. Vous les avez fatiguées et abîmées à plaisir. L’acide phénique en a mordu l’ivoire et brûlé le satin. Elles n’ont plus leur élégance et leur fraîcheur.

Eh bien non, Madame, ne les cachez pas. Elles sont belles, belles comme elles ne l’ont jamais été. Elles jettent des rayons. Elles sont douces, maternelles, vénérables. Elles ont séché des larmes, semé de la joie, fait éclore des miracles. Je n’y vois plus les pierreries d’antan, mais il y brille l’anneau d’or de la charité. Ce sont toujours des mains de reine, et des mourants les ont parfois prises pour des mains de sainte et baisées comme des reliques. La main de Jésus, dit sainte Thérèse, ravit les bienheureux. Votre main, ma soeur, votre main flétrie, ravit Jésus lui-même.”*

* * *

Parler de la femme française, parler des oeuvres de charité, des hôpitaux surtout, sans mentionner les religieuses, serait à la fois une lacune, une injustice et une impiété. Si ces saintes femmes n’ont plus comme autrefois le monopole des services publics de la charité envers les pauvres et les malades, si elles ne sont plus les seules à être à la tête de tous les établissements où l’on secourt les malheureux, on peut bien affirmer, sans crainte d’être contredit, qu’elles occupent, pendant la guerre surtout, les postes les plus avancés, les toutes premières

tranchées de la pitié et du dévouement. Qu'elles s'appellent Augustines, dont l'ordre date depuis les temps les plus reculés du moyen âge; Haudriettes de Notre Dame de l'Assomption, fondées sous Philippe-le-Bel; Soeurs de la Charité, filles de Saint-Vincent de Paul; Petites Soeurs des Pauvres, Petites Soeurs de l'Assomption, qu'elles s'appellent d'autres noms, comme infirmières ou hospitalières, elles sont si merveilleuses d'abnégation que les pires ennemis de la France, les Allemands, ne peuvent s'empêcher de les admirer; comme témoin, cet officier qui, une heure avant d'expirer dans une clinique d'Angers, disait avec une reconnaissance mêlée d'étonnement à celles qui le soignaient: "Vous êtes les plus belles âmes que Dieu ait faites!" "Lors même que vous seriez au milieu des armées, disait St-Vincent de Paul à ses saintes filles, ne craignez pas qu'il vous arrive aucun mal. En est-il arrivé à celles qui s'y sont déjà trouvées? Quelqu'une en est-elle morte? Et, quand elle y eut perdu la vie, oh! ce serait un bien pour elle, puisqu'elle serait morte les armes à la main et qu'elle serait allée devant Dieu, riche de son sacrifice!"

A l'aide ou au souvenir de telles exhortations les religieuses françaises de nos jours font de véritables prouesses de charité, et cela, cependant, sans la moindre prétention aux honneurs. Il leur suffit d'avoir fait leur devoir. C'est même avec une crânerie toute guerrière, une gaîté bien française qu'elles accomplissent les sacrifices que leur état ou les circonstances leur imposent. Voyez plutôt:

"Le commandant d'un fort très exposé aux coups de l'ennemi demande à une fille de la Charité d'y venir soigner les blessés. Cette soeur sollicite la permission de sa supérieure.

—Mais, dit celle-ci, si le commandant, plutôt que de se rendre, fait sauter le fort?

—Eh bien, nous sauterons ensemble . . . Et le bon Dieu nous recevra au paradis, puisque ce sera pour lui et pour la France.

Une soeur reçoit l'ordre de quitter la zone dangereuse et d'aller à l'arrière aider ses compagnes surmenées. Eh quoi! Faut-il donc reculer devant le danger? Le sang de la race proteste, mais la religieuse reprend le dessus et elle écrit: "Je ne vous cacherai pas que ce recul de huit kilomètres m'a été très pénible! Je me suis dit, pour me consoler, qu'on ne recule jamais quand on obéit." Héroïsme et discipline, c'est tout le soldat, mais c'est aussi toute la religieuse!

Dans une communauté que des soeurs ont transformée en ambulance, elles ont abandonné leurs chambres et leurs salles aux blessés et se sont installées dans de misérables réduits, sous les combles: une paille, un matelas de varech, pas d'oreiller! "Quand à la popote, écrit l'une d'elles, nous partageons celle des soldats. Le soir de notre arrivée, nous avons bien ri! Notre souper s'est borné à une tasse de bouillon à la graisse et à des pois secs froids; pas de pain, pas de boisson; pas d'ustensile. Depuis, cela s'est un peu amélioré. Nous allons nous mêmes, matin et soir, à la cuisine militaire chercher notre portion, que nous prenons dans un petit coin à part."

Nous avons bien ri ! Oh ! la bonne, oh ! la vaillante Française ! C'est le rire traditionnel de la race toujours gaie au milieu des privations et des souffrances, le rire du poilu dans la tranchée entre deux obus ! ”*

Aussi, nombreuses sont celles dont la conduite héroïque a été récompensée malgré tout par les décorations que le pays accorde aux plus braves ! Entre des milliers laissez-moi citer les noms de Soeur Ignace, Soeur Blandine, Soeur Séjourné, Soeur Gabrielle, Soeur Vincent, Soeur Madeleine, Soeur Philomène de Jésus, Soeur Marie de la Flagellation, les Petites Soeurs de l'Assomption de Perronne, les Filles de Saint-Vincent de Paul et les Soeurs de la Compassion de Compiègne, les Soeurs de la Charité d'Arras, Soeur St-Pierre, Soeur Sainte-Suzanne, Soeur Formin du Sacré-Coeur, Soeur Saint-Joachim de l'Immaculée Conception, Soeur Saint-Morand du St-Sauveur, etc., etc., dont les noms sont devenus si célèbres en France qu'ils ne manqueront pas de passer tous à la postérité. Enfin comme type de toutes ces braves et saintes femmes, permettez que je vous lise les quelques paragraphes que l'Echo de Paris a consacrés à soeur Julie :

“Tout le monde connaît les tristes et glorieux épisodes qui ont rendu célèbre le nom de soeur Julie, l'ange sauveur de Gerbéviller pendant l'invasion allemande, mais on ne les relira pas, croyons-nous, sans émotion. Cette vaillante femme appartient à la Congrégation lorraine de Saint-Charles de Nancy, où la charité est une tradition depuis trois siècles.

Le 23 août, à la suite de la défaite de Morhange, nos troupes battaient en retraite, poursuivies par des forces allemandes très supérieures en nombre. Toute la journée, elles défilèrent devant l'hospice de Gerbéviller, y laissant les blessés qui ne pouvaient aller plus loin. Dans la nuit, le canon tonne et se rapproche. Quelques chasseurs à pied, héroïques sacrifiés, restent seuls avec mission de retarder le plus possible la marche de l'ennemi, pour permettre à notre armée de se reformer un peu plus loin.

Le 24 août, le bombardement commence, la fusillade crépité, plusieurs maisons et le château de Lambertye sont en flammes. Les chasseurs arrêtent toute une brigade allemande et l'empêchent de franchir la Mortagne. A cinq heures du soir ceux qui survivent se retirent et les Allemands pénètrent, musique en tête, dans le village.

Soeur Julie à travers les rideaux aperçoit un groupe d'ennemis devant son hospice ; ils discutent évidemment sur le sort qu'ils destinent à sa maison. Elle tremble un instant ; mais, réunissant et raidissant toutes ses forces, elle ouvre en grand la porte, et, malgré les baïonnettes et les cris, s'avance vers un officier. Elle lui dit d'un ton calme :

—Que désirez-vous, monsieur ?

L'officier interloqué lui répond :

—Vous avez ici des soldats français ?

* Coubé, p. 162.

—Oui, mais des blessés et dont plusieurs agonisants. J'espère que vous ne leur ferez aucun mal.

—Je veux les voir.

—Venez.

Et l'officier, revolver dans une main et poignard dans l'autre, entre dans la salle des malades, arrache brutalement les couvertures, palpe les pansements sanglants pour s'assurer qu'il n'y a pas de faux blessé. Et il se retire.

Bientôt le village retentit de cris. Les Bavares, la torche à la main, entrent dans les maisons et y mettent le feu, après les avoir pillées. Plusieurs s'avancent vers l'hospice pour lui faire subir le même sort. Soeur Julie se précipite vers un général allemand; elle se fait humble devant lui pour sauver ses malades qui risquent d'être brûlés vifs.

—Général, j'espère que vous allez épargner ma maison: j'ai des blessés sans armes, des vieillards et des orphelins sous mon toit. Ce serait un crime odieux d'anéantir ainsi ceux qui ont fait leur devoir et ceux qui cherchent dans la maison du bon Dieu aide et assistance. Vous prétendez être une nation civilisatrice et cultivée, eh bien! prouvez-le. Quant à moi je suis Français et votre ennemie; mais lorsqu'un homme gît par terre, blessé, je ne regarde pas s'il est Français ou Allemand, je le soigne de mon mieux, car je suis aussi soeur de charité. Peut-être serez-vous heureux d'utiliser mon établissement pour vos blessés. Soyez persuadé que je ferais, comme j'ai toujours fait jusqu'ici, mon devoir, et que je soignerai vos soldats avec le même courage et la même abnégation.

Le général répondit:

—Vous êtes brave, madame, il ne vous sera fait aucun mal... Mais où sont les habitants de votre ville? Pourquoi n'avez-vous ni maires ni adjoints?

Et la soeur fit cette réponse sublime:

—Ils sont devant vous et se battent pour la patrie; ici, il n'y a que des vieillards et des hommes sans défense.

Le général ordonna à ses hommes d'épargner la maison de soeur Julie. Mais celle-ci reprit:

—L'ordre que vous venez de donner ne me suffit pas. Je voudrais que vous épargniez les maisons qui entourent mon hospice, afin que le feu ne puisse s'y communiquer par contact.

Il ne répondit rien; mais, sur un commandement bref et impérieux, les incendiaires disparurent.

Soeur Julie avait sauvé sa maison et quelques autres au sud de Gerbéviller.

Elle pense alors à l'église qui a été brûlée et dont le curé a été emmené. Elle y court, prend le saint ciboire, l'emporte chez elle, se met à genoux et se communique.

Pendant de longs jours, elle connut encore les affres de la faim et de la soif dont souffraient ses malades et ses orphelins, ainsi que l'horreur d'un bombardement incessant. Enfin, le 12 septembre, les barbares durent se retirer.

Le 14, M. Mirman, préfet de Meurthe-et-Moselle, arriva dans la malheureuse ville. Il visita l'hospice, interrogea les témoins des jours terribles qu'on venait de traverser. Troublé, ému par tant de souffrances, transporté par le courage de la soeur, il ne put maîtriser son émotion, s'avança et embrassa soeur Julie sur les deux joues en la remerciant au nom de la France.

Il paraît que soeur Julie a un petit défaut. Elle s'impatiente quand on la félicite. Elle dit qu'elle n'a fait que son devoir. Elle a l'air de s'en excuser: "Ma supérieure m'avait placée là. Vous n'auriez pas voulu que j'abandonne mon poste!"

Eh non, soldat! pardon, ma soeur! non vous ne deviez pas abandonner votre poste, mais il y a aussi la manière. Et, en le gardant comme vous l'avez fait, vous avez été héroïque. Soyez-le encore un peu, si c'est nécessaire, en acceptant les honneurs qu'on vous rend. Ce n'est pas pour vous, c'est pour le bon Dieu et pour la France qu'il faut supporter ce nouveau bombardement. Vous, vous n'êtes rien; vous le dites, c'est entendu! Mais vous avez représenté la femme française, que dis-je, la France elle-même en ces jours tragiques. C'est la France que nous saluons en vous. Laissez-nous faire! Laissez-vous faire!

Et les honneurs sont venus. Le 19 septembre 1914, le Journal officiel contenait cette citation, émanant du général de Castelnau:

"Mmes Rigard (soeur Julie), Collet, Rémy, Maillard, Rickler et Gartener, religieuses de Saint-Charles de Nancy: ont depuis le 24 août, sous un feu incessant et meurtrier, donné, dans leur établissement, asile à environ 1,000 blessés en leur assurant la subsistance et les soins les plus dévoués, alors que la population civile avait complètement abandonné le village. Ce personnel a, en outre, accueilli chaque jour de très nombreux soldats de passage auxquels il a servi tous les aliments nécessaires."

Au mois de décembre suivant, M. Poincaré, au cours d'un voyage en Lorraine, attachait lui-même la Croix de la Légion d'honneur sur la poitrine de Soeur Julie. Et le Journal officiel du 21 janvier 1915 publiait le décret nommant l'humble religieuse au grade de Chevalier de la Légion d'honneur.

"Rigard, en religion soeur Julie, infirmière à l'hospice-ambulance de Gerbéviller: services exceptionnels: restée à son poste avec ses infirmières, a, par son énergique intervention, préservé de l'incendie une partie de l'hospice de Gerbéviller. A, en outre, assuré le ravitaillement des habitants pendant le bombardement de cette localité et prodigué ses soins aux blessés."

Quelques jours après la visite du président, un escadron de chasseurs passait à Gerbéviller et s'arrêta devant l'hospice. Le capitaine demande : soeur Julie ! Elle paraît . . .

—Ma soeur, permettez-nous de défilér devant vous. . . Mais si, mais si . . . Cela nous ferait tant de plaisir ! Voulez-vous vous mettre là . . . vous allez voir !

Et se tournant vers l'escadron, il commande :

—Garde à vous ! Portez lance !

—Mes amis, vous vous en souvenez : lorsque nous les avons arrêtés près d'ici, le 25 août . . . Nous avons vu de ce côté de grandes flammes, qui montaient dans le ciel . . . Vous voyez ce qu'ils faisaient !

“Eh bien ! dans le village évacué, au milieu des incendies, sous les obus et sous les balles, même après le départ de l'héroïque section de nos chasseurs à pied qui a tenu si longtemps le pont, un contre dix, une femme est restée là, à son poste de charité, relevant les blessés, se prodiguant à tous : c'est soeur Julie . . . La voici.

“Son costume,—j'allais dire son uniforme,—vous le connaissez, c'est celui de soeur Eugénie, de soeur Marcellin, de “l'adjudant,” qui vous ont tant de fois soignés vous-mêmes à L . . . et qui, elles aussi, là-bas, sont restées à leur poste à des heures graves.

“Le Président de la République vient d'attacher à sa guimpe la croix des braves . . . Saluez-la !

“Et maintenant nous allons avoir l'honneur de défilér devant elle ; elle le permet.

“En passant, jeunes gens, regardez-la bien. Un de ces jours, vous serez de nouveau sous la mitraille. Alors vous penserez à elle, et vous resterez à votre poste, vous aussi jusqu'au bout, comme elle, pour Dieu et pour la France.

“Vers la gauche . . . pour défilér !”

Le capitaine salue alors largement du sabre. Et, devant la chère soeur un peu émue, et fixant sur elle leurs clairs regards, impeccablement alignés, sabre à la main et lance au poing, officiers et cavaliers, ceux que les Boches ont appelés les diables bleus, les chasseurs de L . . . , défilent fièrement, la tête à gauche.”*

* * *

J'aurais voulu pouvoir vous parler longtemps des mères, les “mamans de France” comme on les appelle, mais l'heure s'avance et je ne saurais vous en dire que quelques mots. D'ailleurs il y aurait là un sujet pour une, pour plusieurs conférences. Autrement comment rendre justice à ces nobles femmes qui ont mis au monde la génération qui, par son courage à toutes épreuves et par sa décision de mourir plutôt que de reculer d'un pas, donne depuis plus de trois ans au monde entier l'exemple de la force d'âme et de l'attachement aux principes de culture hautement civilisatrice dont le berceau se

trouve en France? Si le courage emplit le poilu français, si l'amour de la patrie lui fait faire, si simplement qu'il n'a pas l'air de s'en apercevoir, ces actions d'éclat dignes des plus grands héros, si le sentiment du devoir en lui prime tout autre sentiment, c'est à sa mère, à sa mère française qu'il le doit.

Un jeune lieutenant, Antoine de Vésins, mort au champ d'honneur en 1870, faisait ainsi hommage à sa mère de son esprit chevaleresque et militaire. "Ma mère, écrivait-il, a été mon premier colonel."

Quand la Comtesse de Pimodan apprit que son mari, le héros de la papauté, était mort au champ d'honneur, elle prit son enfant dans ses bras, le pressa sur son cœur, comme pour dire: Ah! celui-là la guerre ne me le prendra pas! C'était la mère qui frémissait dans ce geste, mais aussitôt la Française reprit le dessus, et, élevant son fils vers le ciel comme pour l'offrir à Dieu pour sa patrie, elle dit: "Et toi aussi, tu seras soldat."*

Par l'éducation physique, la mère française prépare les beaux et braves soldats, robustes, ardents, délurés, aptes à toutes les corvées et à toutes les épreuves de la guerre et qui jamais ne rechignent à la besogne; les bras vigoureux capables d'asséner de grands coups; les membres agiles, rompus à toutes les fatigues; les larges poitrines qui font un rempart à la patrie. Par l'éducation morale, elle forme leur volonté, leur caractère et leur cœur, leur mentalité religieuse, leur conscience et leurs mœurs. Elle leur insuffle les sentiments élevés, l'esprit de discipline et de sacrifice. Elle leur apprend l'endurance morale encore plus nécessaire que l'endurance physique. Elle en fait des hommes de devoir et d'honneur. De cette formation morale découle nécessairement la formation patriotique qui n'en est qu'un chapitre. Sans doute le drapeau tricolore flotte sur les écoles et dans celles-ci les instituteurs apprennent aux élèves les gloires de leur patrie avec son histoire, et les devoirs qu'ils contractent envers elle en vivant de son air et de ses bienfaits. Mais il ombrage avant tout les berceaux: c'est la mère qui prépare les voies à l'instituteur et épingle la première cocarde à la casquette de son enfant. La mère n'oublie pas non plus que la formation religieuse est la base de la formation morale, car la pensée de l'au-delà a toujours été la source des sentiments élevés et, en particulier, du courage. Un chrétien a deux raisons d'être brave, l'instinct de l'honneur et le précepte de sa foi, l'appel de sa race et la volonté de Dieu.

Après une telle formation, quoi d'étonnant que lorsque le clairon d'alarme sonne appelant les fils à la défense du sol de la patrie, ceux-ci, radissant leur volonté et bronzant leur cœur, partent joyeusement et embrassent leurs mamans en disant: "Femmes sublimes, mères patriotes, nous allons nous hausser jusqu'à vous! N'ayez crainte, séchez vos larmes, nous serons dignes de vous!"* Et ils marchent

* Coubé, p. 203.

pour rejoindre leurs régiments en chantant cette chanson rimée par un Saint-Cyrien quelques jours avant la guerre :

“Les coeurs sont si doux des mamans de France,
Qu’elles n’aiment pas quitter leurs enfants.
Quand ils sont petits, elles, déjà, pensent,
Les mamans de France.
Au grand régiment.

Les coeurs sont si grands des mamans de France,
Qu’elles savent bien cacher leurs douleurs.
Les petits soldats, vibrant d’espérance,
Des mamans de France,
Ne voient pas les pleurs.

Les coeurs sont si beaux des mamans de France,
Que, lorsqu’il faudra partir pour là-bas,
Embrassant leur fils: Val c’est pour la France,
Les mamans de France
Ne trembleront pas.”*

Et après le départ, ces mamans de France trouvent encore le courage d’écrire à leurs enfants pour leur remonter le coeur, si par hasard il allait fléchir, des lettres comme celle-ci :

“Mon bien cher enfant.

Va vers le devoir et le sacrifice! Tu emporteras mon sourire et ma bénédiction.

Sois brave, soumis, patient, malgré toute épreuve. C’est pour notre France: ne lui ménage pas tes forces. Sois bon pour tes camarades, dévoué à tes chefs, pitoyable même à l’ennemi désarmé: c’est un devoir d’humanité.

Souviens-toi de Dieu que je vais tant prier pour toi! Lui seul est le juste Juge, et sa miséricorde est acquise à quiconque la cherche avec droiture. Si je te savais dans sa pleine grâce, avec la foi et la pureté de ta première communion, mon coeur serait moins brisé en te disant au revoir, parce que ce revoir, quoi qu’il arrive, resterait mon espoir sans nuages.

Garde ces lignes, mon cher enfant, comme le testament de ma tendresse. Pose-les sur ton coeur, et partout tu y trouveras, à l’heure de l’isolement, le baiser que j’y dépose.

Oui, en cette heure solennelle, je te bénis du meilleur de mon âme, et je te demande, comme je l’ai demandé à Dieu à ta naissance, à ta première communion, aujourd’hui, comme je le lui demanderai toujours, que tu sois fidèle à la devise de ma jeunesse et de toute ma vie: “Dieu, patrie, famille, devoir!”

Ta mère qui t’aime tant.”†

Aussi, comme les soldats aiment leurs mères!

“Au moment du danger et quand ils sont grièvement blessés, la première pensée qu’ont nos jeunes soldats c’est celle de leur mère. Ils revoient en esprit la femme douce et tendre qui jadis les berçait

tout petits sur son coeur, la femme forte qui récemment leur recommandait la bravoure.

Le jour de Pâques, 4 avril 1915, le sergent Emile Quernel, en faisant sauter une mine pour sauver ses camarades qui vont bientôt arriver sur le terrain, a une main arrachée et les deux yeux blessés et ensanglantés. "A ce moment précis, écrit-il, je n'ai pas eu peur. J'ai pensé simplement à ma mère et j'ai repris courage." Porté à l'ambulance et félicité de son acte d'héroïsme, il répond que ce qu'il a fait est tout naturel, car il fallait bien sauver ses camarades, n'est-ce pas ?

Que cette modestie, unie à tant de courage, est donc belle ! Mais combien touchante cette pieuse évocation de sa mère au moment terrible où il est frappé ! . . .

Un aumônier m'a raconté que bien souvent, la nuit, sur le champ de bataille, il avait entendu des soldats blessés ou mourants, crier : "Maman ! Maman !" Est-ce qu'elle ne devait pas être là la maman ? Est-ce qu'elle pouvait être ailleurs, loin de son petit ? Ils la voient tout près d'eux ; ils entendent ses pas, son souffle, sa voix. Ils sentent sa main caressante. Ils lui parlent. Vous voyez bien que les mères sont au front et que leur douce influence y monte la garde !*

* * *

Mais les mères ne sont pas les seules femmes de France à être douces, tendres et en même temps fortes et patriotes : les soeurs, les fiancées, les épouses ne leur cèdent sur aucun point. D'ailleurs, quoi de plus naturel ? Ces épouses, ces fiancées, ces soeurs, ce sont les mères de demain et si celles-ci savent former de vrais hommes de leurs garçons elles savent aussi former de vraies femmes de leur filles. Voici une lettre signée d'une soeur qui a fait le tour de la France, que dis-je, du monde entier :

"Moyen, 4 septembre 1914.

Mon cher Edouard.

J'apprends la nouvelle que Charles et Lucien sont morts dans la journée du 28 août. Eugène est blessé grièvement. Quant à Louis et à Jean, ils sont morts aussi. Rose est disparue.

Maman pleure. Elle dit que tu sois fort et que tu ailles les venger.

J'espère que tes chefs ne te refuseront pas cela. Jean avait eu la Légion d'honneur ; toi, succède-lui.

Ils nous ont tout pris. Sur onze qui faisaient la guerre, huit sont morts. Mon cher frère, fais ton devoir, on ne te demande que ça.

Dieu t'a donné la vie ; il a le droit de te la reprendre. C'est maman qui le dit !

Nous t'embrassons de tout coeur, quoique nous voudrions bien te revoir avant. Les Prussiens sont ici. Le fils Jandon est mort.

* Coubé, p. 220.

Ils ont tout pillé. Je reviens de Gerbeviller, qui est détruit. Les lâches !

Pars, mon frère, fais le sacrifice de ta vie. Nous avons l'espoir de te revoir, car quelque chose comme un pressentiment nous dit d'espérer.

Nous t'embrassons de tout coeur. Adieu et au revoir, si Dieu le permet.

Tes soeurs.

C'est pour nous et pour la France.

Songe à tes frères et au grand-père en 70."

Sparte n'a rien produit de plus fort.

Ami lecteur, si vous avez lu ces lignes attentivement, n'avez-vous pas pleuré ? Et maintenant, supposez que la France périsse et qu'il ne reste rien d'elle, ni Bossuet, ni Corneille, mais seulement cette lettre : ne pensez-vous pas qu'on dira dans les siècles des siècles : "Il y a eu une race héroïquement chrétienne, une race qui atteignit aux plus hauts sommets de la beauté morale, une race sublime "avec des mères sublimes et des filles sublimes !" Mais non, on ne le dira pas, car, vive Dieu ! une pareille race a aussi des fils sublimes et ne saurait mourir."*

Et les épouses ? Ecoutez ceci :

"Un jour à Mende un soldat se présente dans une sacristie et demande à un chanoine l'honneur de lui servir la messe. Après le saint sacrifice, le prêtre le remercie, et le brave en vient aux confidences :

"Je suis de B—. Je suis père de famille ; j'ai huit enfants, quatre garçons et quatre filles. Mes quatre garçons sont partis à l'armée, et moi, me voilà au dépôt de Mende, prêt à partir pour aller les rejoindre.

— "Mais, Monsieur, lui dit le prêtre, on vous demande plus que le devoir, vous êtes dispensé de droit.

— "Je sais bien, répond le militaire, et sa voix tremble légèrement, et son visage se voile de tristesse. Je sais bien, mais voilà : un de mes garçons a été tué à l'ennemi, et je me suis dit : "Ta place est à côté de ses frères pour le venger," et je me suis enrôlé."

Etonné par cette grandeur d'âme qui semble s'ignorer et la ferveur de ce patriotisme poussé jusqu'à l'exaltation, le prêtre, ému jusqu'aux larmes, reprend :

— "Mon ami, je vous plains à la fois et je vous admire. Vous avez dû beaucoup souffrir pour vous dérober aux instances de vos filles et de votre femme.

— "Mes filles sont résignées et prient pour la France, et savez-vous ce que m'a répondu ma femme, quand je lui ai fait part de ma résolution : "Je crois que c'est ton devoir ; je n'aurais jamais eu le

courage de te le dire, mais puisque Dieu t'a inspiré cette pensée, pars. C'est pour Dieu et pour la France."*

Voulez-vous un exemple d'héroïsme de fiancée?

"Un soldat avait été atteint aux deux yeux par un éclat d'obus : il ne voyait plus. On lui fit espérer qu'avec le temps et des soins la vue reviendrait. Mais la vue ne revenait pas. Et le malade commença à soupçonner la réalité : ce fut affreux.

Il pensait à sa fiancée. Il ne voulut pas qu'on lui écrivît son malheur. Il disait : "Si je ne dois pas retrouver la vue, il vaut mieux qu'elle me croie mort." Et, sombre et silencieux, il rêvait à elle.

C'est alors qu'une amie des aveugles lui expliqua à quel point une rééducation ingénieuse peut suppléer pour les aveugles à la perte de leurs yeux, et comment beaucoup d'entre eux ont pu exercer un métier, gagner leur vie et . . . se marier!

Il se reprit à espérer. Il apprit à écrire avec un guide-main, à lire selon la méthode de Braille, à accorder des pianos et bien d'autres choses. Et un jour il écrivit à sa fiancée, lui annonçant sa blessure, lui disant que "bien entendu, il lui rendait sa parole, comprenant très bien qu'il était impossible pour elle d'épouser un aveugle . . ."

"La réponse ne se fit pas attendre; elle fut ce qu'on pense, un transport de joie : "Dieu soit loué! Vous êtes vivant; avec ou sans vos yeux, je suis et resterai toujours toute à vous."

En achevant d'entendre cette lettre, il dit simplement : "Maintenant, cela ne me fait plus rien d'être aveugle!"†

* * *

Puis il y a les mamans dont les fils sont morts pour la patrie! En France elles sont légion. Leur sacrifice n'abat pas leur courage et leur patriotisme. L'une d'elles a perdu deux de ses fils sur trois; elle écrit au troisième, qui est en Amérique : "Tes deux frères ont été tués; reviens tout de suite, ou ne reviens jamais!"

"Une autre, une Parisienne, Mme de S—, a perdu son fils, engagé volontaire, âgé de dix-sept ans et demi. Elle écrit :

"Monsieur, je vous remercie très sincèrement de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire. Merci surtout du soin que vous avez pris de m'annoncer la terrible nouvelle qui m'accable. . .

"Dans ce malheur effroyable, une grande consolation me reste. Pendant dix-sept ans, j'ai disputé mon fils à toutes sortes de maladies. J'avais pu l'arracher à la mort à force de soins constants. Je suis profondément fière d'avoir réussi à le conserver pour lui permettre de mourir pour la patrie."

Une mère entend quelqu'un mettre en doute la victoire de la France. Elle frémit d'indignation et s'écrie : "Ah! que Dieu prenne plutôt mon enfant, mais qu'il nous donne la victoire!" Et, à quelque temps de là, son enfant tombait mortellement frappé.

* Coubé, p. 233.

† Coubé, p. 242.

Une autre a perdu son fils aîné, Pierre. Elle demande au colonel du régiment de donner la place vacante à son second fils, Serge.

“Il est juste, dit-elle, qu’il prenne dans ce régiment la place de son frère. J’ai le pressentiment que celui-là aussi est perdu pour moi. Il est trop courageux et trop brave pour ne pas succomber. Pierre est au ciel. Serge, j’en ai la confiance, l’y suivra. Nous les y retrouverons tous un jour. Et ce n’est pas trop de sacrifier, si Dieu le demande, deux de mes fils pour que la France soit sauvée.”

Un jeune soldat blessé a été soigné dans un hôpital militaire et achève sa convalescence à Rodez, dans l’air natal et au milieu des soins affectueux de sa famille.

Sa mère rencontre une de ses amies.

—Comment va votre fils?

—Beaucoup mieux. Les forces reviennent.

—Trop vite sans doute à votre gré. Car, aussitôt guéri, il devra retourner au feu. Ici, il est à l’abri. D’ailleurs, il a bien fait son devoir. Chacun son tour!

—Comment, madame, si nous avons des enfants c’est pour la France. Ce que j’ai souffert, lorsque L—— est parti, Dieu seul le sait; mais Dieu aussi donne le courage nécessaire. Tenez, j’ai deux autres enfants, je me plais à les regarder pleins de jeunesse, de grâce et de vigueur; il me semble que je vois la France. Ils sont la fleur de l’espérance.”*

C’est là ce qui a fait dire à M. James Milne dans la “Fortnightly Review” de novembre: “Toute cette tragédie aura fortifié l’instinct matronal de la Française. Elle ne pleure pas ses enfants en femme qui a perdu l’espoir, elle sait espérer.”

* * *

Jusqu’aux grand’mères qui gardent le patriotisme intact et jusqu’au bout le vrai caractère de la femme française:

“C’est une jolie petite vieille, toute rose encore sous son bonnet, que nos soldats voient trotter, de son pas menu, insouciant du danger, parmi les rues de ce village du front, le dernier qu’occupent encore quelques civils, bien rares, car les obus y tombent dru.

Autour de cette “ancienne,” volontiers, les groupes s’arrêtent à causer un brin, car elle leur parle comme une grand’mère, et les soldats qui font la guerre n’en ont pas beaucoup de grand’mères. . .

Celle-ci a vu la guerre de Septante, ainsi qu’on dit en langage lorrain. Elle en a encore le souvenir poignant, bien que c’était peu de chose en comparaison d’aujourd’hui. Des uhlans faillirent la piétiner avec leurs chevaux, alors qu’elle nourrissait son “petiot.” Des Bavarois pillèrent sa cave, tuèrent ses poules et se coiffèrent, effrontément, avec sa couronne de mariée. Et puis son homme, son cher homme, parti soldat, fut tué d’une balle en pleine poitrine.

* Coubé, p. 248.

Pour son "petiot" elle eut le courage de vivre et l'éleva, en lui apprenant la haine des Allemands. Il devint un joli gars, estimé de tous et qui, aurait trouvé de gros partis; mais il préféra gâter sa vieille mère, la mettre dans ses meubles, de beaux meubles "tout noyer," en une maison coquette, au bord de l'eau.

Et il fallut que, de nouveau, la guerre revint, la même guerre. Quand elle l'apprit, son regard chercha le regard du fils. Ils se comprenaient.

Simplement, il dit :

—J'ai quarante-cinq ans. Je m'engage. N'est-ce pas, maman?

—Va, petit, car il y a le père à venger.

Et l'angoisse recommença pour elle, plus rude à supporter, à soixante-dix ans. Les Bavares revinrent plus terribles encore que les autres, car, sans motif, ils lui brûlèrent sa maison, qu'elle regarda brûler, suppliante, tandis qu'ils ricanèrent, ces brutes!

Il lui fallut vivre de la charité des voisins. Rien ne restait plus du nid qu'avait bâti la tendresse filiale. Les Allemands partirent, refoulés, mais, un matin, elle reçut une lettre qui lui apprit que son fils était mort, face à l'ennemi. Le camarade qui annonçait ce malheur disait qu'il y avait eu, auparavant, cinq Boches par terre.

Et, dans son immense peine, il y eut cette lumière : la certitude que son mari était vengé. . .

Mais, qui vengerait l'autre, à son tour? Elle était seule maintenant . . .

Alors, elle pensa que ce pourrait être l'oeuvre de tous les soldats qui passaient par son village. Elle y resterait exprès, malgré la destruction de sa demeure, malgré le danger des obus, afin de se faire connaître d'eux, de se mêler à eux, de vivre avec eux, de les adopter, en quelque sorte, un peu tous et de les exciter à bien se battre.

Voilà pourquoi, dans le petit bourg de M—, à huit kilomètres des canons allemands, cette bonne vieille est populaire parmi les troupes qui s'y succèdent, pour cantonner. De son mieux, elle s'emploie à leur être utile, raccommoquant, blanchissant, autant que peuvent ses mains usées.

Jamais elle n'accepte un sou.

Elle fait mieux.

A tous elle parle maternellement. Elles les interroge sur leur foyer, et, conquis, ils lui font vite leurs confidences.

A tous aussi elle recommande de faire de la belle besogne, là-bas . . .

Alors, sa voix tremble un peu . . .

Mais, afin que ces enfants, s'attachent à elle plus sûrement,—cette femme qui pourtant a tant souffert, a tant perdu,—non pas dans une guerre mais dans deux,—fait l'effort de ne pas se montrer

triste, d'employer des mots de douceur, de ne dire que des paroles d'espérance, en souriant, ainsi que font les grand'mamans . . .”*

* * *

Enfin, comme le temps me manque pour faire la moindre péroraison à cette causerie, pour tout résumer ce que j'ai pu dire de la femme française je vous lirai ce délicieux trait rapporté dans l'Almanach catholique de la Guerre pour 1916, qu'on assure être authentique. Il montre bien que le cœur d'une mère n'est pas épuisé, vidé par la mort de son enfant, et qu'il lui reste encore de la bonté à répandre en son nom.

“Une pauvre veuve avait son fils unique à l'armée; il avait froid, sans doute, et elle songea à le pourvoir. Hélas! quinze francs à peine dans le tiroir. Elle n'hésite pas, elle en prélève dix, elle achète de la laine, elle travaille fort avant dans la nuit, puis, heureuse, son paquet bien conditionné, elle s'apprête à l'expédier.

Survient le facteur qui apporte une terrible nouvelle: son fils est mort! La pauvre mère s'affaisse, meurtrie de douleur, elle pleure et prie. . . A l'aube, elle était encore à genoux, la tête appuyée sur le petit paquet. . . L'Angelus tinta. . . Elle se souvint du Consolateur qui l'attendait au tabernacle et, ses plaintes cessant, elle essuya ses yeux rougis, mit son chapeau comme chaque matin, s'enveloppa de son manteau et lentement alla vers l'église.

Les jours passèrent désormais sur cette vie encore plus recueillie.

Le petit paquet était toujours là.

Un soir, cependant, la veuve sentit sa fatigue et sa faiblesse; pour prolonger ses derniers cinq francs, elle se privait du nécessaire.

Anxieuse, son regard cherchait autour d'elle, quand la vue du petit paquet la fait tressaillir. . . Elle hésite, ses yeux se remplissent de larmes; d'une main mal assurée, elle saisit le blanc colis et découd lentement l'enveloppe. Puis, glissant les lainages sous son bras, elle sort.

Au magasin où elle a acheté ces objets, on la connaît bien. On lui reprendra le tout; le prix qu'on lui remboursera va la sauver d'une maladie peut-être, car elle se sent bien lasse et comprend, tant elle souffre, qu'elle a réellement besoin de se soigner.

Elle frôle les murs pour se soutenir. . . Soudain, une ombre passe: c'est un soldat qui se hâte, sac au dos, musette et gourde aux côtés. . . Cependant, il s'appuie sur une canne et semble marcher avec peine. . . Un blessé! Il s'est battu lui aussi! . . . S'il avait connu son fils?

—Vous partez, mon ami, balbutia-t-elle?

—Oui. On va prendre le train.

—Vous retournez là-bas?

—Je vous croie. . . Et l'on démolira quelques Boches!

—Vous êtes bien guéri, au moins?

—Faitement. Encore un peu de raideur dans la jambe, mais le major dit que ça passera avec le mouvement.

—Et vous avez tout ce qu'il vous faut?

—Hum! On n'est pas riche, mais pour le moment ça va.

—Avez-vous pensé qu'il ferait froid? Il ne faut pas que vous ayez froid. . . Tenez. . . prenez . . . n'ayez pas honte. . . Et elle passait sous le bras du fantassin: chandail, chaussettes, cache-nez.

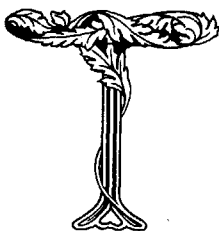
—C'était pour mon fils. . . Mais lui n'en a plus besoin. . . Il est au repos, au grand repos. . . Vous comprenez? . . . et je serai consolée si un brave soldat avait chaud à cause de lui . . .

Tout ému, l'homme portait la main à son képi:

—Oh! madame, je veux bien au nom de votre fils. C'est un héros, ne pleurez pas! Voulez-vous me dire votre nom, pour que jamais je n'oublie . . .

Dans un spasme, elle se redressa:

—Mon nom? . . . une maman de France! . . .''*



LA PATRIE CANADIENNE*

Monsieur le Président,† Monsieur le Juge,‡ Monsieur le Supérieur,§
Mesdames, Messieurs.

La patrie est le lieu
Où l'on aime sa mère, où l'on connut son Dieu;
Où naissent les enfants dans la chaste demeure,
Où sont tous les tombeaux des êtres que l'on pleure.
En vain l'on nous condamne à n'y plus revenir,
Notre pieux instinct l'habite en souvenir:
Nous l'aimons malgré tout, même injuste et cruelle,
Et pour ce noble amour il n'est point d'infidèle:
La haïr dans l'exil, c'est l'impossible effort;
Proscrits, nous revenons lui demander la mort,
Et nous mourons joyeux, si l'ingrate contrée
Daigne garder nos os dans la terre sacrée!

C'est en ces quelques vers qu'une aimable poétesse française, Delphine Gay, décrit la patrie et l'amour qu'elle inspire: amour qui résume les plus généreux sentiments du coeur humain, qui représente le passé, le présent et l'avenir, toutes les affections, tous les intérêts, tous les devoirs, qui doit survivre à la vie même.

Victor Hugo, au lendemain de Sedan, dans une poésie où, croyant encore à la noblesse et à la bonne foi de l'Allemagne, il consacrait à celle-ci de nombreux vers pour chanter ses mérites et ses vertus, dans l'espoir de toucher son coeur, terminant par une invocation à la France, sa patrie, se contentait de ces trois mots: "O ma mère."

C'est qu'en effet le patriotisme ressemble à la piété filiale. Comme celle-ci il est inné dans nos coeurs: il s'impose comme un devoir à notre conscience, devoir de reconnaissance, partant, de justice et de charité.

La patrie est la source d'une infinité de biens. Il n'est pas dans la nature de l'homme de vivre isolé: il prend une compagne et, à eux deux, ils forment une famille. Mais la famille, à son tour, trouve le besoin de s'unir à d'autres familles pour subsister au milieu des difficultés de la vie, et se défendre contre les hostilités de la nature. L'union des familles forme la patrie. Celle-ci n'est donc que la famille agrandie en une société, non pas vague et abstraite, mais concrète et déterminée.

* Conférence de clôture donnée au Club Le Canada le 28 avril 1918.

† Dr. Léon Benoit.

‡ L'honorable juge James E. Prendergast.

§ M. l'abbé A. Sabourin, Supérieur du Petit Séminaire de St. Boniface.

Elle peut descendre d'une souche unique, tel Israël, qui reconnaît Abraham pour son père, ou d'une race primitive dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Dans la plupart des cas, elle provient de plusieurs races mêlées ensemble par une vie commune de plusieurs siècles et formant ce qu'on appelle un amalgame ethnique, ou plus simplement une race unifiée. Plus un peuple est unifié, plus chez lui le sentiment du patriotisme est développé.

Prenons pour exemple le peuple français dont, en ce pays, nous sommes une branche. De tous les peuples européens, c'est probablement le plus unifié au point de vue national: la vaillance de ses troupes, le calme de ses populations pendant la guerre, ce qu'on a l'habitude d'appeler l' "Union sacrée," l'ont bien montré. Or la race française est loin d'être une race pure: elle est le résultat d'une unification. Le type qu'elle présente a mis plusieurs siècles pour se former: les éléments gaulois, romains, francs, celtes et quelques autres s'y sont entièrement et harmonieusement fondus. Il s'est graduellement défini et est aujourd'hui aussi distinct du type germanique, dont il provient surtout, que du type espagnol et du type slave, avec lesquels il a très peu de points de ressemblance ou d'affinité.

C'est parce que cette multitude de peuples différents se sont trouvés unis par des intérêts généraux communs, que, pendant des siècles, ils ont vécu la même vie, soutenu les mêmes droits, partagé les mêmes joies et les mêmes douleurs, rêvé les mêmes rêves, lutté pour le même idéal, fabriqué la même histoire, tissé la même gloire avec les mêmes rayons, que peu à peu ils se sont fait une même conscience, une même personnalité nationale, en un mot une même patrie.*

De même pour la langue. Longtemps, dans les limites de ce qui forme maintenant la France, on lisait ou on écrivait, et aujourd'hui encore, on parle breton, bas-normand, flamand, auvergnat, italien, catalan et une foule de dialectes. C'est que jadis, alors que le pays était divisé en provinces, il y avait un territoire, un parlement pour chaque parler, et chaque petit peuple jouissait d'une sorte d'autonomie et voyait plus spécialement à défendre ses intérêts particuliers. Le jour est venu où ces provinces ont jugé que leurs intérêts étaient communs: les frontières ont été effacées, une nation compacte a pris sa place dans le monde. C'est l'oeuvre du grand Cardinal Richelieu qui sut réunir, comme en un faisceau, les nombreuses races étrangères habitant les domaines de son roi, en personnifier les qualités latentes et en mesurer la valeur et les besoins pour les faire servir à un but commun: l'âme française, d'où plus tard devait sortir la patrie française.

Mais bien que le pays ait été divisé de façon arbitraire, les intérêts ont continué à rester groupés et se traduisent encore par les dénominations d'antan, Bretagne, Normandie, Flandres, etc., et il n'est pas rare que les intérêts, ainsi que les sentiments intimes de ces diverses parties du pays, se trouvent à être plus ou moins en conflit:

* L'abbé S. Coubé: Le patriotisme de la femme française.

une mesure prise pour favoriser Marseille, par exemple, peut être préjudiciable à Lille ou à Bordeaux. Tout en ayant à cœur l'avantage de la patrie commune, chaque groupe combat pour ses intérêts particuliers. Et bien que le français soit la langue universellement parlée, universellement écrite, universellement comprise dans le pays, les dialectes continuent à exister; c'est précisément eux qui, depuis la suppression des frontières des anciennes provinces, représentent, en les groupant, les tendances et les besoins. C'est que les dialectes demeurent la langue de la famille, du terroir : le français correspond à l'idée de la grande et glorieuse patrie faite du sang des Provençaux, des Languedociens, des Flamands, des Normands, etc., mais ceux-ci ne sont pas moins bons Français parce qu'ils continuent à converser en leur dialecte, dernier et principal vestige de leurs nationalités respectives, très souvent éloignées les unes des autres par les intérêts, le caractère et la vie privée et que l'Etat français, en cela ressemblant à tout autre Etat, a parfois le tort de mépriser de façon trop absolue dans l'adoption des mesures générales économiques, douanières et fiscales, ayant pour fin évidente l'assimilation ultime.

“Laissons aux Teutons ces théories barbares de l'assimilation des peuples, dit J. de Morgan, dans son savant essai sur les nationalités où je puise ces détails; on sait quels résultats ont été obtenus par cette cruelle méthode en Pologne, en Lorraine, en Alsace. Respectons les idées, les croyances et le parler de chacun : les Basques, les Gascons, les Picards, les Bretons ne seront pas moins bons Français parce qu'on respectera leurs vieux souvenirs, le parler qu'ils chérissent depuis leur enfance!”

La patrie, on a pu le voir par ce qui précède, n'est donc constituée exclusivement ni par l'unité de race, ni par l'unité de langue, bien qu'à mesure que l'unification se perfectionne l'une et l'autre exercent une influence considérable sur les caractères originaux d'une nation. “Ce qui fait la patrie, dit Larousse, c'est une âme, c'est-à-dire une sensibilité, une intelligence et une volonté à la fois. Si la patrie suppose le souvenir du passé dans ses gloires et dans ses déboires, la représentation de la solidarité présente des intérêts, elle n'exige pas moins une tendance commune vers la réalisation d'un certain idéal, l'accord des volontés dans l'effort libre.”

Ce qui est vrai de la France l'est aussi des autres nations, et “l'Angleterre moderne,” par exemple, dit Jean Lionnet, “serait bien aveugle si elle ne reconnaissait point ce que lui ont particulièrement apporté les Normands. A un Anglais, comme il s'en trouve parfois, qui semblerait se croire d'essence supérieure, un Canadien-français, descendant des Normands, pourrait dire avec raison : “Ne le prenez pas de si haut. Nous vous avons donné la Grande Charte et nous vous avons appris la mer. Sans nous, vous ne seriez peut-être pas ici.”

Certains Anglo-canadiens comprennent si bien cela que l'un d'eux, ancien ministre, l'hon. M. Duffy, disait un jour dans un discours prononcé en France : “Nous ne pouvons oublier que l'Angleterre est issue d'un double sang : c'est l'alliance du Saxon et du Nor-

mand qui a formé la puissante nation anglaise. Nous vous devons plus que l'existence physique: ce sont vos pères qui ont acquis sur la féodalité toute puissante les premiers germes de la liberté politique."

* * *

J'ai entendu, l'autre jour, un Canadien-français de mes meilleurs amis prononcer une parole qui m'a fait une impression excessivement pénible, et c'est d'ailleurs, je vous l'avoue, la raison première, la raison unique de cette petite causerie sur "La Patrie Canadienne." En petit comité, à la table de famille du Club, nous discutons le principe de la participation du Canada à la guerre actuelle: les uns étaient pour, les autres contre: de bord et d'autre, les raisons et les motifs abondaient. Tout à coup l'argument suivant sortit de la bouche de cet ami: "Quel intérêt voulez-vous que le Canadien-français ait à prendre part à cette guerre? Le Français, l'Italien, l'Anglais, l'Américain, le Canadien-anglais même, défendent leur patrie, le Canadien-français est chez les autres, il n'a point de patrie." Et c'est cela qui me fit mal.

"La patrie, a dit Emile Souvestre, c'est le morceau du monde où Dieu a attaché notre corps et notre âme." La patrie pour le Canadien-français, c'est le Canada, ce pays que ses ancêtres ont découvert, qu'ils ont évangélisé et dont ils ont cultivé le sol, non seulement dans les limites de la Province de Québec, où quelques Anglo-saxons à l'âme teutonne voudraient le parquer, mais dans celles du pays tout entier, depuis la frontière des Etats-Unis jusqu'au pôle Nord et de l'océan Atlantique au Pacifique. De ce magnifique héritage il a le droit de défier qui que ce soit, vainqueur ou simplement immigrant, de le spolier en tout ou en partie.

"C'est que, comme le dit si bien le Chanoine Coubé, si les traditions historiques d'un peuple sont l'âme de la patrie, la terre qui le porte en est le corps. Et c'est de l'adaptation harmonieuse de ce corps et de cette âme que dépend leur prospérité commune." Et il continue (voyez comme ses paroles ont leur application parfaite pour le Canadien-français): "Le sol est donc un élément essentiel de la patrie. Il exerce une influence profonde sur ses destinées. Non seulement il nourrit ses habitants, mais il embellit leur vie par ses impérissables richesses et l'enchanté par ses beautés. La race épouse le sol, et leur fécondité réciproque découle de cette union." Ne trouvez-vous pas que le Chanoine Coubé en écrivant ces dernières paroles avait dans son esprit la patrie canadienne-française? Car où trouver un sol plus fécond que le sol canadien? Où trouver une race plus prolifique que la race canadienne-française? La revanche des berceaux! "Un sol riche et plantureux, c'est toujours le Chanoine Coubé qui parle, offre au peuple qui l'occupe des ressources pour se développer et des armes pour se défendre. On dirait même qu'il s'assimile son âme. L'esprit français est lumineux comme un cône ensoleillé de la Loire, et la métaphysique allemande marécageuse

comme la vieille forêt hercynienne.” Et j’ajoute, “et l’âme canadienne est immense comme les lacs, les fleuves, les forêts et les montagnes de son pays.” La race à son tour imprime au sol son cachet et sa physionomie par la culture qu’elle lui donne. . . (Oh! les fermes sur les rangs de la Province de Québec)—les villes qu’elle y élève. . . (Oh! cette bonne ville de Québec où l’on retrouve la vieille et douce France). . . Sans elle, il ne serait qu’un désert ou une forêt vierge. . . (N’est-ce pas là le Canada, peint d’après nature?) . . . Elle l’embellit par son labeur. Elle le consacre par ses sueurs et ses larmes, par les cendres de ses pères qu’elle lui confie, par les berceaux dont elle le fleurit, par les murmures de son âme qu’elle mêle aux murmures de la forêt. . . (O vous, ami, qui avez osé dire que le Canadien-français n’a pas de patrie, qu’il est chez les autres, ne voyez-vous pas que vous avez prononcé une parole sacrilège, et qu’au contraire le pays que vous habitez répond plus que tout autre à cette description idéale de la patrie?) Le sol de la patrie, c’est notre domaine inaliénable et sacré. . . (Qu’on essaie donc de nous chasser d’où nous nous sommes implantés en dehors de Québec, qu’on veuille donc nous traiter en parias, et l’on verra bien si le sang des ancêtres qui ont pu fonder la patrie française ne se réveillera pas pour réclamer nos droits à la patrie canadienne tout entière!) C’est l’héritage que nous ont légué nos aïeux à charge de le transmettre intégralement à nos descendants. . . (Oui, que nos fils veuillent s’établir dans l’Ouest, dans l’Ontario même, nous défions qui que ce soit de les en empêcher.) . . . Nous avons le droit de le clôturer, d’en armer les frontières et d’en fermer les portes. C’est, avec notre honneur, notre bien suprême ici-bas, notre droit primordial . . . celui que nous devons défendre à tout prix.” Je reviendrai tout à l’heure sur ce point qui, dans les circonstances, prime tous les autres.

Donc, une patrie est d’autant plus parfaite qu’en dehors d’une histoire splendide, elle a une terre plus opulente. Or, je vous le demande encore, où trouver ailleurs qu’au Canada, un pays qui, sous cet aspect, réalise mieux dans sa plénitude, le type de la patrie?

Sa terre est royalement parée. Qui de vous n’a admiré, dans un voyage vers l’Ouest, la robe d’or de ses moissons, et dans un voyage vers l’Est, le manteau d’émeraude de ses forêts? Que dire de ses montagnes, suivant l’image biblique, bondissant comme des troupeaux sous leur toison de neige? De ses vallées de dimensions si énormes qu’on y pourrait placer, les unes à côté des autres, sans qu’elles ne se gênassent aucunement, plusieurs des nations d’Europe? Sa fécondité est impérissable: les céréales, les fruits, les métaux jaillissent partout de son sein et les chûtes d’eau de ses rivières, non seulement fournissent aux regards un spectacle merveilleux, mais se peuvent utiliser en force motrice de millions de chevaux-vapeur.

Oh! qu’il avait raison ce grand Canadien-français qui, lui, croyait à sa patrie, Sir Georges Etienne-Cartier, de s’écrier:

Oh! mon pays! de la nature
Vraiment tu fus l’enfant chéri!

Et puisque j'ai nommé ce vrai patriote, permettez-moi, en passant, de citer une autre de ses paroles, plus pratique celle-là et qui trouve son application surtout en ce moment :

"La population, dit-il, ne suffit pas à constituer une nationalité, il lui faut encore l'élément territorial. La race, la langue, l'éducation et les mœurs forment ce que j'appelle un élément personnel national, mais cet élément devra périr s'il n'est accompagné de l'élément territorial. L'expérience démontre que, pour le maintien et la permanence de toute nationalité, il faut l'union intime et indissoluble de l'individu avec le sol.

"Canadiens-français, n'oublions pas que si nous voulons assurer notre existence nationale, il faut que chacun de nous fasse tout en son pouvoir pour conserver son patrimoine territorial. Celui qui n'en a point doit employer le fruit de son travail à l'acquisition de notre sol, si minime qu'elle soit. Car il faut laisser à nos enfants, non seulement le sang et la langue de nos ancêtres, mais encore la propriété du sol."

Bon conseil que nous ne saurions trop suivre. Que notre mot d'ordre continue donc à être, "Emparons-nous du sol." C'est le meilleur moyen à employer pour répondre avec efficacité aux menaces ridicules d'anéantissement que nous fait cette société idiote qui a nom : l'Orangisme.

Sir Wilfrid Laurier est aussi de ceux qui croient à la patrie canadienne. Dès 1889, il disait : "Notre patrie, c'est le Canada, c'est tout ce que couvre le drapeau britannique sur le continent américain, les terres fertiles qui bordent la baie Fundy, la vallée du Saint-Laurent, la région des grands lacs, les prairies de l'Ouest, les montagnes Rocheuses, les terres que baigne cet océan célèbre où les brises sont aussi douces que les brises de la Méditerranée." Et comme pour rendre plus parfaite la comparaison avec la patrie française, dont je vous fournissais certains détails précis tout à l'heure, il ajoutait : "Nos compatriotes ne sont pas seulement ceux dans les veines de qui coule sang de la France : ce sont tous ceux, quelle que soit leur race, ou leur langue, que le sort de la guerre, les accidents de la fortune ou leur propre choix ont amenés parmi nous et qui reconnaissent la suzeraineté de la couronne britannique. Quant à moi, je le proclame hautement, voilà mes compatriotes." Ce qui ne l'empêchait pas d'ajouter aussitôt : "Mais entre tous mes compatriotes, la première place dans mon cœur est pour ceux dans les veines de qui coule le sang de mes propres veines . . . et ce que je réclame pour nous, c'est une part égale de soleil, de justice et de liberté." Ne vous semble-t-il pas entendre un Talhouët ou un Kersalaun, demandant à Louis XVI le rétablissement des tribunaux de Bretagne et s'écriant : "Cette terre déplorable, battue par tant de fléaux, elle vous appartient, Sire ; ces peuples, assiégés par tant d'infortunes, ce sont les vôtres ! Et pour combler nos calamités, des troupes avancent encore vers la province . . . que veulent ces soldats ? Nous donner des chaînes ! Sire, les despotes veulent régner sur des esclaves ; mais un Roi de France

ne voudra jamais pour sujets que des hommes libres. Or, quoique Français, nous sommes avant tout Bretons!" Dans les deux cas, même attachement à la patrie commune, même volonté de conserver, cependant, sa nationalité particulière!

Et ceci m'amène à vous parler, au point de vue canadien, de l'unification des nationalités dont je vous ai touché un mot tout à l'heure à propos de la France. Dans le cas de celle-ci, nous l'avons vu, ce fut Richelieu qui, sous Louis XIII, créa l'âme française: je ne dis pas la patrie française, car réellement celle-ci n'exista qu'après la chute du régime monarchique et l'adoption du système républicain ou démocratique, c'est-à-dire le gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple, au lieu du gouvernement du peuple par le roi pour le roi. Donc, sans l'esprit créateur du grand cardinal, il n'y aurait pas eu d'âme française et, partant, pas de patrie française; car dans la naissance de l'une on trouve les éléments de l'autre, et le ministre évêque fut après tout le précurseur de la patrie française actuelle, perfectionnée. De même il n'y aurait pas encore d'Allemagne si Bismark, deux ou trois siècles plus tard, n'avait pas, de sa main de fer, conduit les destinées de la Prusse de 1860 à 1870. C'est dire qu'un peuple surgit seulement lorsqu'un homme de génie vient "en personnifier les qualités latentes et en mesurer la valeur et les besoins." Ceci s'est produit au Canada, il y a eu l'année dernière un demi-siècle. En 1867, en dehors des Provinces Maritimes et de l'Ouest, le Canada était formé de deux provinces, le Haut-Canada et le Bas-Canada. Le Haut-Canada, peuplé de loyalistes anglais, ambitieux mais anémiés, le Bas-Canada, dont les habitants étaient vigoureux, mais livrés à une bureaucratie impuissante. Ni l'une ni l'autre province, seule, n'était prête à prendre sa place dans le monde comme nation. La population du Haut-Canada était aussi enfant dans ses caprices d'agressions fanatiques que l'était la population de Québec dans l'inexpérience de la lutte parlementaire et même de la vie publique. L'Anglais, qui a grandi dans son île avec l'horreur de toute entrave,—n'a-t-il pas détruit de lui-même l'autorité de son roi et celle du pape?—ne comprenait pas qu'il pût y avoir, à côté de lui, dans ce qui était alors l'Union, des citoyens assez réactionnaires pour permettre un gouvernement de bureaucrates et une direction religieuse.*

Il se trouva un homme de génie, non seulement pour amener les populations de ces deux provinces à s'entendre, mais pour décider les Provinces maritimes et, plus tard, l'Ouest canadien, à former une Confédération, que j'appellerai colossale, non seulement à cause des éléments disparates qui la composaient, mais surtout à cause de l'immensité du territoire qu'elle embrassait. Et cet homme, qui, d'un seul coup, créa ce qu'il est bien permis d'appeler la patrie canadienne telle qu'elle existe encore de nos jours et telle qu'il faut espérer elle continuera à exister jusqu'à la fin des temps, ce fut un des nôtres, Mesdames et Messieurs, un Canadien-français: Sir Georges Etienne-Cartier.

* Centenaire de Cartier.

Qui donc ose dire que le Canadien-français n'a pas de patrie, alors que c'est à un Canadien-français que la patrie canadienne doit son existence? Oui, ces nouveaux arrivés en Canada, avec le caractère dominant de leur race, mais privés des lumières qui distinguent si remarquablement les classes dirigeantes de la Grande Bretagne, ces immigrants peu instruits et, par conséquent, peu en état de raisonner, qui avaient conçu d'invincibles préjugés contre tous ceux qui ne leur ressemblaient pas, ces gens sincères mais mal impressionnés sur la nature de la population du Bas-Canada; d'autre part, ces braves et laborieux habitants des rives du Saint-Laurent; ces pêcheurs hardis des côtes de l'Atlantique; ces chasseurs intrépides des plaines de l'Ouest et ces facteurs indolents de la Colombie Anglaise, c'est à un des nôtres, à un Canadien-français à l'âme immense comme la nature de son pays qu'ils doivent la fondation d'une nouvelle race qui sait déjà faire honneur aux obligations du glorieux régime parlementaire, et par conséquent, aux devoirs qu'impose l'honneur de la patrie.

C'est Cartier qui a réveillé ses compatriotes de nationalité française, qui a frappé leurs esprits par les vigoureuses leçons de choses qu'il leur donnait et leur a fait comprendre avec force comment l'initiative individuelle est la base de toute saine liberté, c'est lui qui leur a fait voir le bon qu'il y a dans l'indépendance de caractère que les Hauts-Canadiens possédaient par instinct, sans cependant imiter ceux-ci dans leur exagération les portant à traiter, presque avec mépris, tout ce qui ne portait pas la marque anglaise. De leur côté, les Bas-Canadiens, se trouvant pourvus de certains principes de déférence et néanmoins de sentiments de résistance, au contact l'une de l'autre, les deux races ne pouvaient manquer de donner naissance à des qualités spéciales et portant un cachet tout particulier qu'on ne trouve nulle part ailleurs qu'au Canada.*

Sans doute les ennuis, les tracasseries, surtout celles de langue et de religion, existent, et c'est une lutte constante du plus faible contre le plus fort, du moins nombreux contre le plus nombreux; lutte que l'on trouve chez tous les peuples, même les plus parfaitement unifiés; lutte qui fortifie les volontés, qui est cause justement que l'assimilation devient une chose impossible, et que chaque nationalité garde ses caractéristiques respectives. Car l'origine du christianisme qui, malgré les persécutions de plusieurs siècles, vivant d'abord dans les entrailles du sol, a fini par conquérir le monde est bien la meilleure preuve que lorsqu'une majorité puissante est assez peu intelligente pour vouloir faire usage de sa force afin de détruire une minorité qui la brave, elle fournit au contraire à celle-ci l'arme même qu'il lui faut pour se défendre, et le moyen dont elle a besoin pour se cramponner à l'existence. N'est-il pas évident que la nationalité canadienne-française n'a jamais été aussi vivace qu'en ces dernières années précisément parce que, d'un bout à l'autre du pays, les persécutions ont été plus barbares et plus nombreuses?

* Centenaire de Cartier.

A ce propos, laissez-moi comparer un moment la situation des Canadiens-français à celle d'un peuple dont on entend souvent parler, mais dont quelques-uns peut-être parmi vous ne connaissent que peu de chose : je veux parler des Arméniens. Dès le début, laissez-moi vous dire que les persécutions que nous, Canadiens-français, avons à subir en ce pays de la part d'une majorité d'autant plus inexcusable qu'elle prétend posséder la plus grande somme de civilisation, sont comme de l'eau de rose comparées à celles que subissent les Arméniens, depuis des siècles, de la part de ces alliés d'Allemagne auxquels on donne le nom de Turcs. Voyez plutôt.

L'Arménie est située sur et au sud de la Mer Noire, au-delà du Bosphore et de Constantinople, en Asie Mineure. Sa population, catholique comme vous le savez, est aujourd'hui d'environ 3,000,000 d'âmes : n'eussent été les persécutions turques auxquelles elle a été continuellement sujette, elle serait aujourd'hui de 12 ou 15 millions. Elle a été de 25 millions sous Tigrane le Grand. Systématiquement, d'année en année, les alliés du Kaiser la massacrent pour l'empêcher de grandir. Voulez-vous un exemple des moyens qu'on emploie ?

* * *

Voici, pris dans l'Essai sur les Nationalités de J. de Morgan, quelques passages d'un récit de deux infirmières allemandes qui sont restées à Erzeroum d'octobre 1914 au mois d'avril 1915, au service de la Deutsche Militärmission, et dont les notes, publiées par le Comité de l'oeuvre de secours aux Arméniens (1915) à Genève, sont datées de Constantinople, du 29 juillet 1915. On ne peut donc accuser de partialité ce document, comme s'il provenait de l'un des pays protecteurs de l'Arménie :

“Au mois de mars 1915, nous apprîmes par un docteur arménien, mort ensuite du typhus, que le gouvernement préparait un grand massacre. Il nous pria de nous informer près du général Passelt si cela était vrai. On nous dit, plus tard, que ce brave officier le craignait aussi et qu'il demanda à être relevé de son poste. . . Nous tombâmes malades du typhus, et, à la suite de nombreux changements de personnel, nous fûmes obligés de quitter Erzeroum. Par l'intermédiaire du consul allemand d'Erzeroum qui avait la confiance des Arméniens, nous fûmes engagés par la Croix-Rouge d'Erzingan et nous y travaillâmes sept semaines.

Au commencement de juin, le chef de la mission de la Croix-Rouge d'Erzingan, le docteur d'état-major X—, nous dit que les Arméniens s'étaient révoltés à Van (les Arméniens de Van s'étaient fortifiés dans leur quartier de la ville pour se défendre contre les massacreurs turcs et kurdes), qu'on avait pris des mesures qui seraient généralisées, et que toute la population arménienne d'Erzingan et environs serait transportée en Mésopotamie, où elle ne serait plus en majorité ; mais qu'il n'y aurait pas de massacres, qu'on prendrait des mesures pour nourrir les déportés et garantir leur sécurité par une escorte militaire. On aurait trouvé à Erzingan des voitures chargées

d'armes et de bombes, et il y aurait beaucoup d'arrestations. On défendit au personnel de la Croix-Rouge tout rapport avec les expulsés et on leur interdit les promenades à pied ou à cheval à quelque distance.

Alors on donna quelques jours à la population d'Erzingan pour vendre ses biens, ce qui fut fait naturellement à des prix dérisoires. Dans la première semaine de juin, premier convoi: on permit aux gens riches de louer des voitures. Ils devaient aller à Kharpout. Les trois jours suivants, nouvelles expulsions; beaucoup d'enfants furent recueillis par des familles musulmanes; plus tard, on décida que ceux-là aussi devaient partir.

Les familles des Arméniens qui servaient dans notre hôpital durent partir, même une femme malade; une protestation du Dr. Neukrich qui la soignait ne servit de rien, seulement à retarder de deux jours son départ. Un soldat employé chez nous comme cordonnier dit à la soeur X——: "Maintenant j'ai quarante-six ans et on me prend cependant comme soldat, quoique j'aie payé chaque année ma taxe d'exemption. Je n'ai jamais rien fait contre le gouvernement et on m'enlève toute ma famille, ma mère qui a soixante-dix ans, ma femme et cinq enfants et je ne sais où ils vont." Il pleure surtout sur sa petite fille d'un an et demi.

Le lendemain il revint: "Je sais, ils sont tous morts." Et ce n'était que trop vrai. Notre cuisinière turque nous raconta en pleurant que les Kurdes avaient attaqué à Kemagh-Boghaz (défilé de l'Euphrate à douze heures d'Erzingan) le misérable convoi, l'avaient complètement pillé et en avaient tué un grand nombre; cela devait être le 14 juin. Deux jeunes institutrices arméniennes, élevées au collège de Kharpout, et qui avaient été épargnées, racontèrent que le convoi avait été pris sous un feu croisé par les Kurdes et, derrière, par les demi-réguliers tures. Elles se jetèrent à terre et firent les mortes et purent ensuite regagner Erzingan par des chemins détournés, en donnant de l'argent à des Kurdes qu'elles rencontrèrent. L'une était accompagnée par son fiancé habillé en femme. Il avait été protégé par un compagnon de classe ture. Arrivé à Erzingan, un gendarme veut s'emparer de la jeune fille; le fiancé proteste. On le tue, les deux jeunes filles furent prises dans les maisons turques où on les traita amicalement, mais en exigeant qu'elles devinssent musulmanes. Elles nous firent donner ces nouvelles par un jeune médecin, et nous faisaient demander de les emmener avec nous à Kharpout. Si elles avaient du poison, disaient-elles, elles s'empoisonneraient.

Le jour suivant, on fit partir des troupes régulières (soldats de la 86e brigade de cavalerie) pour châtier les Kurdes, disait-on.

Ces soldats nous ont raconté comment ces malheureux sans armes avaient été tous massacrés. Il avait fallu quatre heures. Les femmes se jetaient à genoux, elles avaient précipité leurs enfants dans l'Euphrate. Un jeune soldat de bonne façon disait: "C'était horrible; je ne pouvais pas tirer, je fis semblant." Nous avons du reste entendu

les Turcs exprimer leur blâme et leur pitié. Ils racontèrent qu'il y avait des chariots à boeufs tout prêts pour transporter les cadavres à la rivière et pour effacer les traces du massacre. (Le soir on voyait des soldats rentrer chargés de butin.)

Le jour suivant on fit la chasse dans les champs de blé alors hauts, où beaucoup d'Arméniens s'étaient cachés.

Depuis ce moment arrivaient constamment des caravanes d'expulsés, tous emmenés pour être tués ; cela résulte de témoignages unanimes que nous avons recueillis de beaucoup de côtés différents. Plus tard notre cocher grec nous dit qu'on attachait les mains des victimes et qu'on les précipitait du haut des rochers dans le fleuve. On a usé de ce moyen quand les masses ont été trop grandes pour les tuer autrement.

Soeur X — et moi nous cherchâmes naturellement tout de suite ce que nous pouvions faire et nous nous décidâmes à accompagner à Kharpout un des convois. Nous ne savions pas encore que le massacre en route avait été ordonné par le gouvernement, et nous croyions pouvoir ainsi empêcher les brutalités des gendarmes et les attaques des Kurdes dont nous connaissions la langue, et sur lesquels nous avions de l'influence.

Nous télégraphiâmes alors au consul d'Erzeroum, lui racontant que nous avions été congédiées de l'hôpital et lui demandant, dans l'intérêt de l'Allemagne, de venir à Erzingan. Il répondit : "Impossible de quitter mon poste. J'attends des Autrichiens qui doivent passer ici le 22 juin."

Le 17 au soir, nous allâmes, avec le pharmacien de la Croix-Rouge G —, faire une promenade. Il était aussi horrifié que nous des cruautés et s'exprima à ce sujet très clairement. Il reçut aussi son congé. Nous rencontrâmes un gendarme qui nous raconta qu'à dix minutes de là un grand convoi d'expulsés de Baïbourt était arrêté. Il nous raconta d'une manière saisissante comment, peu à peu, les hommes avaient été massacrés et jetés dans le fond de la gorge : (Kessin, kessin, geliorlar ! Tuez, tuez, ils viennent !) ; comment à chaque village les femmes avaient été violées, comment lui-même avait voulu s'emparer d'une jeune fille ; mais on lui avait dit qu'elle n'était déjà plus une jeune fille, comment on avait brisé la tête des enfants qui criaient ou retardaient la marche. "J'ai fait enterrer trois cadavres nus de jeunes filles, pour faire une bonne action," telle fut sa conclusion.

Le matin suivant, de très bonne heure, nous entendîmes passer le long de notre maison le cortège des expulsés sur la grand'route qui mène à Erzingan. Avec M. G — nous les suivîmes et les accompagnâmes jusqu'à la ville. C'était une grande troupe, deux ou trois hommes seulement, tout le reste des femmes et des enfants. Elles criaient : "Sauvez-nous, nous nous ferons musulmanes ou Allemandes, ou tout ce que vous voudrez. Sauvez-nous seulement. On nous emmène à Kemagh-Boghaz où l'on nous coupera la tête," et elles faisaient un geste significatif. D'autres se taisaient et marchaient

patiemment avec quelques paquets sur le dos et leurs enfants à la main. D'autres nous suppliaient de sauver leurs enfants. Beaucoup de Turcs venaient chercher des enfants et des jeunes filles, avec ou sans le consentement des parents. Il n'y avait point le temps pour réfléchir, car la troupe était sans cesse poussée en avant par des gendarmes à cheval qui brandissaient leurs fouets. A l'entrée de la ville, le chemin de Kemagh-Boghaz se détache de la grand'route. Il y avait là comme un marché d'esclaves ; nous prenons nous-mêmes six enfants entre trois et quatorze ans qui se cramponnent à nous, et une petite fille. Celle-ci, nous la confions à notre cuisinière turque qui se trouvait là. Elle veut emmener l'enfant dans la cuisine de la maison particulière du Dr. X—, jusqu'au moment où nous pourrions venir la chercher, mais l'adjutant du docteur, Riza bey, frappe la femme et jette l'enfant à la rue. Avec des cris de douleur, la troupe des misérables continue sa route pendant que nous retournons à l'hôpital avec nos six enfants . . . Le plus petit, fils d'un homme riche de Baïbourt, caché dans le manteau de sa mère, le visage gonflé par les pleurs, se précipite en montrant un gendarme : "Voilà celui qui a tué mon père," dit-il. . . Nous remarquâmes que d'anciens malades que nous avions soignés et qui s'étaient toujours montrés très reconnaissants n'avaient plus l'air de nous connaître. Le propriétaire de notre hôtel commença à tenir des propos que tous écoutaient. La mort de ces femmes et de ces enfants a été ordonnée de Constantinople. Le hodja (prêtre turc) de notre hôpital arriva aussi et nous dit entre autres : "Si Dieu n'a pas pitié, pourquoi voulez-vous avoir pitié ? Les Arméniens ont commis des cruautés à Van ; cela est arrivé parce que leur religion est ekzik (inférieure). Les musulmans n'auraient pas dû suivre leur exemple, mais exécuter le massacre d'une manière plus élémentaire."

Alors nous nous rendîmes chez le mutessarif. . . Cet homme avait l'air d'un démon . . . il nous dit qu'il ne voulait plus nous supporter, et qu'il ne nous permettait pas de nous rendre à Kharpout pour y chercher nos effets ; mais qu'il nous enverrait à Sivas. Et le plus dur : il ne nous permit pas d'emmener les enfants, mais il envoya immédiatement un gendarme pour les faire sortir de notre chambre.

En retournant à l'hôtel nous les rencontrâmes en effet, mais on les fit passer à côté de nous si précipitamment que nous ne pûmes leur rendre l'argent qu'ils nous avaient confié (475 piastres, environ 100 francs). Nous demandâmes plus tard au Dr. Lindenberg de prendre soin que cet argent leur fut remis. Mais pour savoir où ils se trouvaient, il dût le demander à un officier turc. Et juste au moment de notre départ, lorsqu'on nous avait dit qu'ils étaient déjà tués, Riza bey vint nous demander cet argent sous prétexte qu'il voulait le remettre aux enfants !

Le jour suivant le mutessarif envoya un char à bagages sans ressorts sur lequel nous devions faire le voyage de sept jours pour Sivas. Nous déclarâmes que nous refusions cette voiture. On nous

envoya une voiture de voyage en nous menaçant de nous faire arrêter si nous ne partions pas; c'était le lundi 21 juin. . . Les premiers jours nous vîmes cinq cadavres dont un de femme, celui-ci habillé, les autres nus, un d'eux n'avait plus de tête. En même temps que nous voyageaient deux officiers turcs, qui, en réalité, étaient des Arméniens, à ce que nous dit le gendarme qui nous accompagnait. Ils conservaient leur incognito à notre égard et se montrèrent très réservés. Ils cherchaient toujours à ne pas se séparer de nous; le quatrième jour nous ne les vîmes pas paraître. Quand nous nous informâmes d'eux, on nous fit comprendre que moins nous nous en préoccuperions, mieux cela vaudrait pour nous. En route nous fîmes halte près d'un village grec. Un homme à figure sauvage était sur le passage. Il commença à nous parler, et nous dit qu'il était là pour tuer les Arméniens qui passeraient, qu'il en avait déjà tué deux cent cinquante . . . ; il raconta aux gendarmes qu'il avait reçu l'ordre téléphonique de tuer nos deux compagnons de voyage. Donc ces deux hommes et leurs cochers arméniens auront péri là. Nous ne pûmes nous empêcher de contredire cet assassin, mais, lorsqu'il s'éloigna, notre cocher grec nous avertit "Ne dites pas un mot, sinon . . ." et il fit le geste de mettre en joue. On avait, en effet, répandu le bruit que nous étions des Arméniens, donc voués à la mort.

Un jour nous rencontrâmes un convoi d'expulsés qui était sur la route de Kamagh-Boghaz; un petit nombre d'hommes âgés, beaucoup de femmes . . . une foule de jolis enfants . . . ; une petite fille souriait en voyant cet étrange spectacle, mais les autres visages gardaient le sérieux de la mort. Il n'y avait aucun bruit, tout était calme et ces infortunés défilaient en ordre . . . ils passaient, quelques-uns en nous saluant. Tous ces malheureux sont maintenant devant le trône de Dieu et y élèvent leurs plaintes. . .

Le gendarme qui était avec nous nous raconta alors qu'il avait accompagné un convoi de 3,000 femmes et enfants, de Mamachatun près de Erzeroum à Kemagh-Boghaz: "Иеп гуйти, битди," dit-il (tous partis, finis). Nous lui dîmes: "Mais pourquoi les soumettre à cette affreuse supplice, pourquoi ne pas les tuer dans leur villages?" Réponse: "Cela est bien comme cela, ils doivent être misérables, et d'ailleurs où pourrions-nous rester avec tous ces cadavres? Ils sentiront mauvais."

. . . Au matin nos gens nous racontèrent qu'on avait fusillé dix Arméniens (nous avons entendu les coups de feu la nuit) et qu'on envoyait maintenant les civils turcs à la chasse (des Arméniens); nous les vîmes, en effet, partir à cheval avec des fusils. Au bord de la route, deux hommes armés arrêtés sous un arbre se partageaient les vêtements d'un mort. Nous vîmes à une place beaucoup de sang caillé, les cadavres n'y étaient plus. C'étaient les deux cent cinquante travailleurs aux routes, dont notre gendarme nous avait parlé. Une fois nous rencontrâmes une grande quantité de ces travailleurs qui, jusque-là, avaient accompli leur travail en paix. On les avait partagés en trois bandes: musulmans, Grecs et Arméniens; au-près de

ces derniers étaient quelques officiers . . . on allait tous les abattre.

Deux jours avant d'arriver à Sivas nous eûmes le même spectacle. Dans un autre endroit encore, tandis que dix gendarmes fusillaient, des ouvriers turcs achevaient les victimes avec des couteaux et des pierres . . .”

Et l'auteur ajoute :

“On croit vraiment rêver en lisant de semblables horreurs.”*

* * *

Et il y a des hommes en ce pays qui trouvent en eux-mêmes assez de courage, devant de pareils récits, pour croire que le régime allemand,—car enfin ce sont les actes d'un peuple allié de l'Allemagne, et ce pays doit forcément prendre sa part de responsabilité de ces horreurs,—il y a, dis-je, des hommes pour s'imaginer et prêcher presque que le régime allemand ne serait pas pire que le régime anglo-saxon.

D'ailleurs si l'on s' imagine qu'il existe une différence notable entre les moyens employés par les Turcs et ceux employés par les Allemands, il suffit de lire quelques uns des récits de cruautés et de massacres perpétrés en Belgique, en France, en Pologne et dans les autres pays envahis, pour être vite détrompé.

* * *

Laissez-moi vous citer quelques faits contrôlés par un neutre, M. Léon Maccas, professeur à Athènes, et publiés par lui en 1915 sous le titre “Cruautés allemandes” :

“J'ai quitté Berlin, continue l'ambassadeur (de Russie) avec les membres de l'ambassade, le dimanche 2 août, à midi. Devant l'ambassade la foule s'était réunie dès le matin ; pour éviter les incidents, la porte avait été fermée. On ne l'ouvrit qu'au moment où nous montâmes en automobile. Je suis parti en avant, dans l'automobile de l'ambassadeur des Etats-Unis. La foule ne m'a pas pris à partie. J'entendis à peine quelques exclamations hostiles. Sur les autres automobiles, au contraire, la foule se livra à des attaques sanglantes.

Quoique à Berlin on démente le fait de ces attentats sanglants sur les membres de l'ambassade russe, ils sont cependant authentiques. La foule a blessé non seulement des hommes, mais aussi des dames. Ce n'est pas seulement la populace qui se livra à ces violences ; des personnes qui paraissaient bien élevées y prirent part.”†

“A Chabatz, soixante soldats serbes, faits prisonniers, furent massacrés, et dans la région de Belfort, un grand nombre de prisonniers français furent déshabillés par les Allemands, qui les exposèrent presque nus aux balles françaises, tandis qu'ils en jetaient d'autres dans le canal pour les en retirer et les y jeter encore.

A Namur, pendant la retraite, le fantassin Parfonery fut fait prisonnier avec un groupe de soldats. On leur lia les poignets derrière le dos, on les attacha quatre par quatre, on les fit marcher tout

* J. de Morgan : Essai sur les Nationalités, pp. 97 à 105.

† Cruautés allemandes, p. 28.

le jour, à coup de plat de sabre et de crosse, et enfin on les jeta dans les caves du château de Saint-Gérard. Ailleurs un autre prisonnier belge, qui se révoltait contre ces mauvais traitements, eut le cou tordu par ses gardiens.

A Dixmude, le lieutenant Poncin (du 12^e régiment de ligne belge), fut fusillé après avoir été lié au moyen d'un fil de fer enroulé une dizaine de fois autour de ses jambes. Le 6 septembre un cavalier belge fait prisonnier fut désarmé, puis ligoté, et eut le ventre ouvert à coups de baïonnette. Près de Sempst, les Allemands ouvrirent le ventre à deux carabiniers belges et leur arrachèrent les entrailles; à Tamine, après avoir lié au tronc d'un arbre un officier français, les Allemands attelèrent à chacune de ses jambes des chevaux qu'on obligea de courir, mettant en pièces le malheureux. Ces derniers faits sont racontés dans le livre de M. Pierre Nothomb.* A Saenski (gouvernement de Suwalki), le 1^{er} octobre, un cosaque fut brûlé vif. D'autres prisonniers russes également furent condamnés à mourir de faim. Ailleurs des cosaques furent condamnés à creuser leurs tombes, et fusillés.†

“Dans beaucoup de cas, les Allemands procédaient à des massacres généraux. Le prétexte invoqué par eux était un droit prétendu de représailles.

La plus affreuse de ces boucheries semble avoir été celle de Dinant, accomplie le 22 août 1914 et les jours suivants. “Dans ces jours terribles, écrit, à ce sujet, un hollandais, M. Staller, dans le “Telegraaf” (traduction du “Temps,” 19 décembre 1914), tant à Dinant “que dans les villages environnants, comme Anseremme, Leffe et “Neffe, plus de huit cents personnes furent tuées, parmi lesquelles il “y avait beaucoup de femmes et d'enfants. (Le XX^e Siècle publia “les noms d'une soixantaine de femmes, dont plusieurs octogénaires, “et d'une quarantaine d'enfants).”

“A Anseremme, continue le “Telegraaf,” dix-huit femmes et “deux enfants étaient cachés sous un pont; des soldats les aperçurent et tirèrent avec une mitrailleuse, jusqu'à ce qu'aucun ne “donnât plus signe de vie; le lendemain ils brûlèrent les cadavres, “probablement pour ne pas être accusés d'être des tueurs de personnes sans défense. J'ai vu les horribles restes du feu.”

A Revigny, la commission d'enquête française signale le cas d'une femme qui fut trouvée tuée dans une cave, ayant le sein coupé ainsi que le bras droit. Sa petite fille, âgée de onze ans, avait également un pied coupé.

A Sempst, en Belgique, une femme fut frappée à coups de baïonnette, enduite de pétrole et jetée dans une maison en flammes. Le fait est consigné dans le deuxième rapport de la commission d'enquête belge. M. Pierre Nothomb raconte les faits suivants: “Arrivant à “Averbode, le 20 août, les Allemands virent une femme qui, prise de

* Membre de la Commission belge.

† Cruautés allemandes, p. 129.

“peur, se cacha dans un fossé; ils la tuèrent à coups de lance. A une heure de là, à Schaffen, ils éventrèrent une jeune fille de vingt ans. “Des paysans des environs de Louvain accourent à Anvers, le 12 “septembre, et racontent qu’à Wilzele les Allemands ont brûlé vive “la femme Van Kriegelingen et ses onze enfants. “La femme et huit “enfants ont été carbonisés. . . Nous avons vu les cadavres de la “mère et des enfants et nous avons assisté à l’exécution. . . ” Le “canonnier volontaire de R. décrocha du sol les cadavres d’une fem- “me et de son enfant cloués à terre par des baïonnettes.”*

“A Bastave, rapporte-t-on (dans une lettre communiquée au Temps, numéro du 22 novembre), presque tout le monde s’enfuit lorsqu’on sut que les Autrichiens s’approchaient. Les deux femmes Soldatovitch, infirmes et âgées de soixante-douze et soixante-dix-huit ans, ne veulent pas quitter leur maison. Elles pensent que même les hommes les plus cruels ne feraient rien à de vieilles femmes malades. Lorsque après le départ des Autrichiens les paysans reviennent, ils trouvent les deux pauvres vieilles violées, lardées de coups de baïonnette, le nez, les oreilles et les seins coupés. D’ailleurs, la mutilation était une pratique assez courante des massacreurs de l’armée austro-hongroise.”†

“A Hafstade, dit Pierre Nothomb, un adolescent de moins de quinze ans fut trouvé les mains croisées derrière le dos, le corps percé de coups de baïonnette. Au Pin, près d’Izel, deux jeunes garçons virent arriver les uhlands; ceux-ci les prennent au passage et les font courir les bras liés, entre leurs chevaux galopants. Leurs cadavres furent trouvés une heure après dans un fossé; ils avaient les genoux “littéralement usés,” selon l’expression d’un témoin; l’un avait la gorge coupée et la poitrine ouverte, l’un et l’autre avaient du plomb dans la tête. A Schaffen, un adolescent est attaché sur un volet, arrosé de pétrole, et brûlé vif. Les soldats qui marchent sur Anvers, s’emparent à Sempst du couteau du boucher; ils saisissent un petit domestique, lui coupent les jambes, puis la tête et le rôtissent dans une maison qui flambe. A Lebbekelez-Termonde, Frans Mertens et ses camarades Van Dooren, Dekinder, Stobbelaer et Wryer, sont attachés l’un à l’autre, bras à bras. On leur crève les yeux à la pointe du fer, puis on les tue à coups de fusil.”‡

“Le 20 août 1914, le 8e bavarois, commandé par le colonel Hannapel, entra à Nomény. “D’après ce que l’un des soldats a raconté, “dit la Commission d’enquête française, leurs chefs leur avaient affirmé que les Français torturaient les blessés, en leur arrachant les “yeux et en leur coupant les membres; aussi étaient-ils dans un état “de surexcitation épouvantable. . . De tous côtés des coups de fusil “éclataient; les malheureux habitants, que la crainte de l’incendie

* Cruautés allemandes, p. 138.

† Cruautés allemandes, p. 143.

‡ Cruautés allemandes, p. 156.

“chassait de leurs caves, étaient abattus comme un gibier, les uns “dans leur demeure et les autres sur la voie publique.

“Les sieurs Sanson, Piersen, Lallemand, Adam, Jeanpierre, Meunier, Schneider, Raymond, Duponcel, Hazotte père et fils, sont assassinés à coups de fusil dans la rue. Le sieur Killian, se voyant menacé d'un coup de sabre, place ses mains sur son cou pour se protéger; il a trois doigts tranchés et la gorge ouverte. Un vieillard de quatre-vingt-six ans, le sieur Petitjean, assis dans son fauteuil, “est frappé d'une balle qui lui fracasse le crâne.

“Entre trois et quatre heures de l'après-midi, les Allemands “pénètrent dans la boucherie de la dame François. Celle-ci sort alors “de sa cave avec son garçon Stub, et un employé nommé Contal. Dès “que Stub arrive sur le seuil de la porte d'entrée, il tombe grièvement “blessé d'un coup de fusil; puis Contal, qui se sauve dans la rue, est “immédiatement assassiné. Cinq minutes après, comme Stub râle “encore, un soldat se penche sur lui et l'achève d'un coup de hache “dans le dos.”*

“On avait amené à Lechnitza, en Serbie, un groupe d'otages de huit à quatre-vingt-deux ans. Il y en avait cent neuf. Tout près de la gare de l'endroit, les soldats creusèrent une fosse de vingt mètres de long, trois mètres de large et deux mètres de profondeur. Ils placèrent devant cette tombe le groupe de cent neuf personnes en les liant ensemble aux coudes avec des cordes. Puis un peloton d'infanterie prit position sur le talus du chemin de fer et déchargea une salve sur les paysans. Tout le groupe dégringola dans le fossé, et les soldats jetèrent de la terre dessus sans avoir vérifié si tous les fusillés étaient morts. Il est certain qu'un bon nombre de victimes n'avaient pas été atteintes mortellement, et que même quelques-unes d'entre elles n'avaient pas été atteintes du tout. Je ne crois pas me tromper en estimant que cinquante pour cent de ces pauvres gens furent enterrés vivants.

Pendant cette opération, on avait amené un autre groupe de quarante otages. Ceux-ci ont dû assister au massacre de leurs concitoyens, et on les a forcés de crier pendant qu'on tuait les autres: “Vive l'empereur François-Joseph!”

J'ai vu ouvrir la fosse de ces malheureuses victimes et j'ai pu constater que nombreuses furent celles qui moururent de suffocation. Ce grand paquet humain était solidement ficelé; aucune corde n'avait été rompue.”†

* Cruautés allemandes, p. 193.

† Cruautés allemandes, p. 206. Dans la cinquième de ses conférences sur “Luther et l'Allemagne,” mon ancien professeur de seconde et de rhétorique, l'abbé J. Paquier, vicaire de l'Eglise de la Trinité, à Paris, où ses conférences ont été données dans les trois premiers mois de 1918, et qui connaît très bien l'Allemagne pour y avoir séjourné à diverses époques durant la préparation de ses savantes études sur l'origine du protestantisme, n'hésite pas à tenir Luther, c'est-à-dire la réforme, responsable des moyens barbares employés par les Allemands dans la guerre actuelle.

“Deux notes, dit-il, caractérisent la conception allemande, ou plutôt la conception prussienne de l'Etat: l'omnipotence et la dureté.

“Depuis longtemps, on avait pu les constater. Mais pendant cette guerre on a vu que ce n'était plus de dureté seulement qu'il fallait parler; à l'égard de l'ennemi,

On me dira peut-être que les Alliés de l'Ouest se rendent probablement aussi coupables de pareils outrages. Outre qu'aucun fait de ce genre n'est jamais venu à la connaissance du public, ce qui, à la

ou même de l'étranger simplement neutre, la dureté est devenue de la barbarie. Tout à coup, on a vu surgir une différence profonde, effrayante, entre l'individu et le citoyen allemand; l'individu ayant une certaine sentimentalité ou même une bonté très réelle; le citoyen, le soldat, au contraire, commandant ou exécutant froidement des ordres sauvages. C'était une nouvelle manifestation d'une loi profonde de l'humanité: c'est dans les moments de crise, dans les moments de tension physique et morale que les caractères se découvrent le plus au naturel.

"De là, ces virus de maladies contagieuses, ces aliments empoisonnés répandus chez les nations ennemies ou simplement récalcitrantes; de là, ces bombardements de villes ouvertes, sans aucun but militaire; de là ces bombardements des navires-hôpitaux; de là cette parole d'un aviateur allemand, qui avait bombardé une ambulance: "C'était éclairé et habité; partout où il y a de la vie, nous jetons nos bombes."

"A notre naïveté qui s'indigne de ces pratiques, on répond, et l'on répondait davantage encore au début de la lutte, alors que se croyant assuré de la victoire et de l'impunité on se découvrait plus au naturel: "C'est la guerre; tous ces moyens "et autres servent au but de la guerre, qui est d'être victorieux." Peut-être, quoique rien ne soit moins sûr. Mais dans nos civilisations chrétiennes on avait travaillé à introduire une autre conception et une autre pratique de la guerre; peu à peu, on avait travaillé à restreindre le plus possible les effets de ce terrible fléau. Puisqu'on ne pouvait le supprimer totalement, on s'était du moins concerté pour en éliminer les côtés les plus cruels; on y avait introduit le plus possible de justice et de bonté. En ce sens, les peuples civilisés avaient signé des conventions internationales: convention de Genève et conventions de la Haye. Ainsi la guerre des peuples civilisés était devenue différente de celle des peuples barbares.

"Par ses procédés, le Prussien nous a fait reculer de plusieurs siècles, il nous a ramenés de la civilisation à la barbarie. "C'est la guerre," nous dit-il. Oui, c'est la guerre à la manière des disciples de Mahomet, et c'est en effet, paraît-il, dans l'histoire des hauts gestes des fils du Croissant que le Prussien aurait admiré et appris l'art de "répandre la terreur": c'est la guerre à la manière des Vandales, les anciens habitants des bords de l'Elbe; c'est la guerre à la manière des Huns, à la manière de cet Attila qui, sous le nom d'Etzel, est en effet le héros des chants de l'Allemagne au moyen âge, de même que Charlemagne est le héros de nos chansons de geste. Et n'est-ce pas, du reste, le nom d'Etzel, autre variante du nom d'Attila, que Guillaume II a donné à l'un de ses enfants? C'est la guerre de la haute antiquité païenne, où le même mot, *hostis*, voulait dire étranger et ennemi, de cette haute antiquité où dans la guerre, en effet, on ne distinguait pas entre militaires et civils, où pour la population vaincue il n'y avait d'alternative qu'entre la mort et l'esclavage.

"Et qui a donc appris à l'Allemagne à se mettre ainsi "au-dessus de la civilisation"? Ses tendances naturelles sans doute; mais, pour une bonne part aussi, son héros national et Réformateur religieux; à ses compatriotes, Luther a enseigné la théologie de la barbarie." Et il cite des paroles que Luther disait en chaire le 2 février 1526: "Dieu a donné la loi; mais il sait que personne ne l'observe. C'est "pourquoi il a placé des géoliers, des conducteurs pour pousser ou pour retenir; "c'est ainsi, en effet, que l'Ecriture nomme l'autorité; elle la compare aux pous-seurs d'ânes, qui doivent constamment tenir leur bête par le licou, la pousser à "coups de trique, sans quoi elle n'avancerait pas. Voilà comment l'autorité doit "en agir avec la populace, avec Monsieur Tout le Monde; elle doit le frapper, "l'entrainer, le pendre, le brûler, lui couper la tête, le rouer, de manière à le faire "craindre et à le tenir toujours bien en bride." Et Luther continue sur ce ton; il s'enivre de ses paroles; les comparaisons abondent: "Ce Monsieur Tout le Monde, "grossier et mal élevé, il faut le forcer et le pousser comme on force et comme on "pousse les porcs et les bêtes sauvages." Bref, le mieux et de beaucoup, nous dit-il, ce serait assurément de revenir à l'esclavage antique, du moins à celui de la loi de Moïse; "le diable, le pape et les princes" avaient rendu le peuple trop audacieux; ils étaient cause que dans la société tout était bouleversé."

Plus loin, le savant docteur, interprétant la doctrine du fondateur du protestantisme, écrit: "... l'Etat sera dur et impitoyable. Car, de ce qu'elle est vicieuse, corrompue, non seulement cette activité humaine lui appartient en entier, mais elle est dangereuse; c'est une activité de bêtes fauves. L'Etat aura donc constamment à la dompter.

"En paix, il mènera les hommes comme un troupeau, ou mieux comme une ménagerie. Un mécanisme inexorable serrera tout, broiera tout, pour le faire servir aux fins immédiates de l'Etat.

"En guerre, on dira de ses propres soldats à soi: "La perte en matériel humain "est normale." Cette expression résume admirablement ce que j'ai dit ce soir: les hommes sont un matériel comme un autre; la seule différence, c'est que ce matériel se meut par lui-même, et que les autres sont ou sans intelligence ou même sans vie. Mais à l'endroit de ce matériel humain, cette différence n'entraîne pour l'Etat aucun devoir, aucun égard particulier.

rigueur, pourrait s'expliquer, il y a les démentis que les Allemands eux-mêmes ont crû devoir donner à ces bruits.

* * *

"A l'égard de l'ennemi, la seule considération qui puisse entrer en scène, c'est le but immédiat de la guerre. Déjà, Luther avait dit (1523): "Dans une telle guerre (où le pays doit se défendre), il est chrétien et c'est une oeuvre d'amour de ne pas y aller par quatre chemins: il faut égorger les ennemis, les piller, les brûler, faire tout ce qui peut leur nuire, jusqu'à ce qu'on les ait terrassés." Ces exhortations du Restaurateur de la morale chrétienne, du doux Luther, comme on l'appelle encore, paraît-il, en certains cercles attardés, ces paroles devaient porter leurs fruits. Un acte aura beau être criminel et barbare, s'il va à rendre la victoire plus rapide et plus complète, ce sera un acte juste et bon, il méritera un éloge sans restriction. Par tous les moyens, on cherchera à inspirer et à organiser la terreur. Et le catholique Erzberger, qui sans doute connaît Luther et l'admire, comme l'autre catholique Martin Spahn, l'obésiqueux Erzberger parlera en ce sens plus bruyamment encore que ses compatriotes protestants."

Et il ajoute en note: "Comment ne pas remarquer enfin que le camp de prisonniers qui a peut-être été le théâtre des plus tragiques horreurs, les habitants rivalisant de barbarie avec les gardiens pour faire souffrir les vivants et insulter la dépouille des morts, c'est le camp de Wittenberg, la ville sainte du luthéranisme, la ville de Luther!"

Dans sa sixième conférence, l'abbé Paquier entreprend de montrer que la haine du catholicisme existe en Allemagne à un suprême degré. Tout le commencement de cette conférence est à citer. Je ne puis résister au désir de le faire: "Au moyen âge et à la Renaissance, l'Espagnol et l'Italien goûtaient peut-être plus le clergé régulier que le clergé séculier; chez le religieux, ils vénéraient l'homme qui avait fait à Dieu le complet abandon de soi-même. D'ordinaire, au contraire, le Français semble avoir moins compris le vœu d'obéissance que le célibat et le vœu de pauvreté. De là, ces congrégations sans vœux, ou du moins sans vœux solennels, qui sont écloses en France au XVII^e siècle; de là, en partie, les persécutions contre les ordres religieux. Mais, par contre, malgré des apparences quelquefois bruyantes, il respecte le prêtre; il le regarde comme le représentant, comme l'envoyé de Dieu. Parmi des milliers d'exemples de ce respect, la Révolution nous en fournit un fort curieux. Au mois de juillet 1793, le farouche Danton songe à se marier. Dans le fond d'une cachette, sa jeune et pieuse fiancée va chercher un prêtre insoumis, un prêtre insermenté, un prêtre échappé aux massacres de septembre. Elle convainc Danton que ce n'est que par un prêtre soumis au pape, par un "vrai" prêtre, qu'ils pourront être vraiment unis. Et jusqu'aux époques les plus oubliées de la morale, le Français n'a pas voulu davantage d'un clergé marié. Au temps de Luther, le pape Paul III, harcelé par l'Allemagne et son empereur, pensa un moment leur accorder le mariage des prêtres. L'un de ceux qui protestèrent le plus vivement en faveur du célibat ecclésiastique, et dont la voix eut peut-être le plus de poids (qui l'eût cru?), ce fut François I^{er}!"

"Le Français comprend donc le clergé séculier, et peut-être plus que le clergé régulier. L'Allemand n'aime ni l'un ni l'autre. Là-bas, cette haine du sacerdoce est chronique. Sans doute, elle tient en partie à ce que j'appellerai l'anticléricalisme, au souvenir des vieilles luttes du sacerdoce et de l'empire. Mais elle a d'autres racines beaucoup plus profondes; elle s'adresse à l'autorité divine elle-même que le prêtre représente: l'Allemand veut être autonome, et le prêtre lui rappelle qu'en dehors de nous et au-dessus de nous, il y a l'Eglise, qui vient au nom de Dieu nous imposer une doctrine et une morale. Or, doctrine, morale, hiérarchie s'imposant à lui de par Dieu, l'Allemand a tout cela en horreur.

"Depuis quatre siècles, c'est d'Allemagne que sont parties les principales tentatives de dissolution du christianisme. Attaques contre les dogmes: panthéisme subjectiviste, volatilisation de l'Ecriture sainte et de la vie de Jésus-Christ. Attaques contre l'Eglise: alors, par exemple, que le protestantisme anglais a toujours visé à garder la hiérarchie, l'Allemand, orgueilleux individualiste, a supprimé toute autorité religieuse.

"En religion, le protestant allemand n'a et ne veut avoir aucune règle positive, fixe, obligatoire. Il n'a qu'un écriteau avec ces mots: Tournant dangereux; attention au catholicisme! Le mot de catholique y est devenu un épouvantail; comme celui de croquemitaine pour les enfants. Socialisme, anarchie, tout plutôt qu'une entente avec les catholiques. On peut comprendre le mahométisme et s'attacher au boudhisme; mais au reproche d'apparences catholiques, l'homme pâlit, la femme se répand en cris éperdus. L'exégète qui commence à ne pas se sentir tranquille à la vue de son oeuvre dévastatrice, le théologien qui sent venir les tourments de sa conscience lui reprochant la destruction de la foi, le pasteur qui se prend à s'inquiéter devant les progrès de l'irréligion, tous se sentent rassurés, lorsque au fond d'eux-mêmes, ils entendent une voix qui leur dit: "Prends garde; tu vas finir par devenir catholique." Inquiétudes de la conscience, soupçons d'être en dehors de la vérité, veillétés d'aller à sa recherche, le mot de catholique suffit à tout paralyser, à tout anéantir. "Que nous autres protestants, nous devenions catholiques, romains, dit l'un des coryphées les plus résolus du protestantisme moderne, c'est une solution à laquelle un homme de bon sens ne saurait s'arrêter. Tant que

"Le "Berliner Tageblatt" ayant prétendu publier des cruautés commises par les alliés, le démenti lui vint d'Allemagne même. Ce journal racontait qu'en France on donnait aux prisonniers allemands

"L'Esprit de Dieu sera avec nous, nous n'abandonnerons pas une conviction religieuse "et morale puisée dans la Parole de Dieu." De l'auteur de cette déclaration ou de quiconque voudra bien se présenter pour nous répondre, nous serions fort heureux d'apprendre quelle est cette "conviction religieuse et morale puisée dans la Parole de Dieu." Y a-t-il deux protestants qui aient la même conviction? Et quel est le protestant qui s'en tient à ce qu'un jour il a estimé être sa conviction? Leur seule conviction commune, le seul point où ils se tiennent avec constance, c'est de penser et de parler autrement que les catholiques: ils protestent.

"La haine de l'Eglise et de la Papauté: voilà le fond du protestantisme allemand. De là, pour rappeler au hasard quelques faits contemporains, la surexcitation que produisirent en Allemagne la lettre de Léon XIII sur Canisius en 1897, et celle de Pie X sur saint Charles Borromée en 1910. De là, la lettre souvent citée de Guillaume II à sa tante la landgrave Anne de Hesse, qui s'était convertie au catholicisme, lettre dont l'authenticité n'a jamais été démentie: "Je hais cette "religion que tu as embrassée. . . Tu accèdes donc à cette superstition romaine "dont je considère la destruction comme le but suprême de ma vie."

"Aussi, pour l'Allemand, l'idéal du représentant de la religion, ce sera le pasteur protestant, marié, père de famille, n'ayant reçu d'en haut ni mission pour prêcher une doctrine, ni caractère pour administrer des sacrements. Son idéal, ce sera le foyer de Luther. Hélas! les origines de ce foyer étaient loin d'être pures! Moine et prêtre, Luther s'était marié à une religieuse, Catherine de Bora, et la maison domestique était le couvent du moine d'autrefois, que sa prédication avait vidée des autres augustins, ses confrères. Mais volontiers le protestant allemand ferme les yeux sur ces origines; au contraire, il est heureux d'avoir trouvé un prêtre qui s'est exonéré, lui et ses concitoyens, de l'autorité de l'Eglise, et qui est devenu un homme semblable à lui.

"La présente guerre est venue confirmer cette haine de l'Allemagne contre l'Eglise catholique. A-t-elle été avant tout une guerre de religion? On peut affirmer du moins sans réticence que, du côté de l'Allemagne, les préoccupations religieuses (je veux dire la haine de l'Eglise) y ont eu une part considérable. Qu'on se rappelle le sort des églises et des prêtres en Belgique et dans le nord de la France. Et ces actes de sauvagerie s'expliquent d'autant mieux que, pour attaquer la Belgique, c'était surtout des soldats protestants qu'on avait choisis. Qu'on se rappelle le traitement infligé à Louvain et à son université. Pourquoi tant d'acharnement contre ces vieux livres, en apparence si inoffensifs, rangés dans les rayons de la bibliothèque! On s'en étonnera moins si l'on se rappelle que, du commencement à la fin de la carrière du Réformateur, l'Université de Louvain fut pour lui un redoutable adversaire, constamment en éveil. C'est à Louvain que fut préparée la bulle Exurge, du 15 juin 1520, qui le condamna; et dans les derniers mois de sa vie, il lançait encore un pamphlet et préparait un écrit plus considérable contre les théologiens de Louvain, "ces espèces de brutes, ces monstres de Satan," comme il les appelait dans une lettre du 17 janvier 1546, un mois avant sa mort.

"Si l'Allemagne eût été victorieuse, si la ruée du début ne se fût pas évanouie dans les champs de la Marne, pour tout esprit perspicace la conclusion est évidente: la victoire de l'Allemagne se fût traduite en victoire de Luther et en défaite de l'Eglise catholique. Le 31 octobre 1917, quatrième centenaire de l'affichage des thèses contre les Indulgences, eût réuni à Wittenberg empereur d'Allemagne et cohortes du protestantisme. Une croisade d'un nouveau genre y eût été concertée contre l'Eglise catholique, et le cri *Los von Rom*, *Loin de Rome*, eût bruyamment retenti de colline en colline. Car, là-bas, ce ne seraient pas des traités avec l'Eglise que présageraient des victoires de Marengo, ce seraient des persécutions contre elle. Les rares catholiques allemands qui savent encore ouvrir les yeux voyaient de loin un nouveau Kulturkampf succédant à la victoire: entre le désir d'une patrie victorieuse et la crainte d'une Eglise persécutée à nouveau, leur cœur était anxieusement partagé.

"L'Allemagne déteste l'Eglise; c'est peut-être le point par excellence où Luther est l'homme de sa nation, où il est le Grand Allemand.

"Par son nominalisme, il s'était mis au-dessus de la vérité et du droit; par sa théorie de la justification, au-dessus de la morale; par certaines conséquences de ces deux théories et surtout de la seconde, il avait ouvert la porte à de grandes libertés à l'endroit de l'intempérance, du mensonge et de la cruauté. Mais il restait l'Eglise: elle était la gardienne de la vérité et de la morale. C'était le respect de l'autorité de l'Eglise qui avait empêché les nominalistes de tirer de leurs théories les conséquences qu'elles contenaient. Ces modèles de Luther, Occam en tout premier lieu, avaient une solide formation théologique. Sur le terrain du dogme, ils savaient nettement jusqu'à quelles hardiesses ils pouvaient se risquer. Ils allaient il est vrai, jusqu'à l'extrême limite, mais alors, voulant rester dans l'orthodoxie, ils faisaient subitement volte-face: philosophiquement, disaient-ils, tel dogme ne saurait se soutenir, mais en matière de foi il n'y avait qu'à se soumettre. Luther était incapable de toute cette haute école; engagé sur le chemin qui menait hors de l'Eglise, il le parcourut jusqu'au bout, et sauta dans l'inconnu."

des cigares et des cigarettes remplies de poudre; le "Vorwaerts" se chargea de répondre à cette sottise, exposant qu'un grand nombre des récits du même genre avaient été reconnus faux, et qu'en particulier l'histoire des cigarettes ne constituait qu'une pure invention. La légende des yeux crevés par des francs-tireurs aux soldats allemands, fut dénoncée de même comme une fantaisie. Le "Vorwaerts" écrit à ce sujet: "Aucune preuve n'a été officiellement établie que des soldats allemands aient eu les yeux crevés par les francs-tireurs. Un certain journal berlinois bien connu a déclaré qu'il se trouvait à l'hôpital de Grosslichterfeld dix soldats légèrement blessés, qui avaient eu les yeux crevés par l'ennemi. M. Liebpnecht ayant demandé au directeur de l'hôpital si le fait était exact, ce dernier lui a répondu: "Heureusement ces bruits sont dénués de tout fondement."

Le "Vorwaerts" revint sur cette même question, le 6 décembre 1914. Il publia à cette date les résultats d'une enquête faite auprès de la direction des hôpitaux de Hanovre et du grand hôpital de la Charité à Berlin.

La direction des hôpitaux de Hanovre a adressé au journal socialiste la réponse suivante: "Après enquête auprès des médecins des différentes sections de l'hôpital No. 3, nous sommes en mesure de vous faire savoir que nous n'avons actuellement à l'hôpital aucun blessé dont les yeux aient été crevés. Nous n'en avons jamais eu."

De même la direction de l'hôpital de la Charité de Berlin communiqua au "Vorwaerts" la note suivante: "L'hôpital de la Charité n'a point hospitalisé de blessés qui aient eu les yeux crevés."

Enfin, le grand journal catholique, la "Gazette populaire de Cologne," ayant publié, au mois de novembre, un article où reparaissait la même légende, M. l'archiprêtre Kaufmann fit insérer dans ce journal un document définitif.

Un médecin, M. Saethre, qui disait avoir visité les hôpitaux de Cologne, avait écrit: "On ne saurait avoir aucun doute sur les cruautés commises par les francs-tireurs. J'ai vu moi-même, à Aix-la-Chapelle, une soeur de la Croix-Rouge à qui les francs-tireurs avaient coupé un sein, et un chef d'escadron à qui on creva les yeux, tandis qu'il gisait sur le champ de bataille." L'archiprêtre répondit, en date du 26 novembre, par une lettre au journal dont nous extrayons ceci: "Vous m'avez prié de vous écrire ce que je pensais de ce rapport. Je me suis donc adressé aux milieux officiels compétents pour

On s'étonnera sans doute de me voir, dans une étude comme celle-ci, insister si fortement sur les actes de barbarie des Allemands; il peut sembler que tout cela est plutôt étranger au sujet que je traite. Mon but est simplement de montrer la nécessité qu'il y a pour nous de préserver l'identité de la patrie canadienne, de tout faire pour empêcher la victoire ennemie et l'influence, à tous les points de vue regrettable, qui en serait la conséquence. On ne semble pas se faire une idée bien exacte du danger en certains quartiers, là même où, souvent, l'on aurait le droit de s'attendre à trouver les esprits mieux renseignés. Que de fois n'ai-je pas entendu faire l'étonnante réflexion que, ici au Canada, la domination allemande ne serait pas pire que la domination anglaise!—A.-H. de T.

“savoir si les faits mentionnés par le docteur Sasthre étaient exacts. Le directeur de l’hôpital m’a écrit en date du 25 novembre: “Les atrocités dont vous me parlez n’ont pas été commises, du moins en ce qui concerne Aix-la-Chapelle. Nous n’avons point vu la soeur de la Croix-Rouge dont il est question, non plus le chef d’escadron.”

“Je ne sais, continuait l’archiprêtre, d’où le médecin dont parle la “Gazette de Cologne” a puisé ses informations. Je crois nécessaire de constater ici à nouveau qu’il ne se trouve dans les hôpitaux d’Aix-la-Chapelle aucun blessé dont on ait crevé les yeux et aucune soeur de la Croix-Rouge qui ait subi la mutilation dont il est question plus haut.”

La manoeuvre fut ainsi déjouée. Les tentatives faites pour donner aux crimes allemands le caractère de représailles, n’aboutirent pas.”*

Mais là n’est pas la question et l’on me dira sans doute, avec raison, que le mal de l’un ne guérit pas le mal de l’autre: parfois pourtant, cela permet à celui-ci de supporter le sien avec plus de patience.

* * *

De leur contact avec les Canadiens-anglais, les Canadiens-français ont donc acquis le tempérament saxon dans la vie politique, sans rien perdre de leurs qualités propres et de leur personnalité, dont ils n’ont pas manqué, au contraire, d’imprégner leurs nouveaux compatriotes. Ensemble en tous cas les deux nationalités de ce pays ne font qu’un sur l’autorité du drapeau et l’allégeance naturelle à la couronne britannique. Pour l’une comme pour l’autre, pour chaque nationalité, qui vient s’unir à elles avec l’intention de rester ici à demeure, le Canada est la patrie, et comme tel il a droit à l’amour que Dieu lui-même a gravé, à l’égal de l’amour filial, au fond de chaque coeur.†

Par la bouche de Débora, de David, et des Prophètes, Jéovah en effet loue ceux qui se sacrifient pour Israël; et il exalte l’héroïsme des frères Machabées qui meurent pour les droits de leur patrie.

L’antiquité tout entière considère le patriotisme, c’est-à-dire l’amour de la patrie poussé jusqu’au sacrifice, presque comme une religion: les foyers et les autels chez elle sont unis dans une même pensée: le soldat romain, qui représente bien le type du soldat de l’époque, se fait une gloire de mourir pour les uns comme pour les autres: pour lui ils ne font qu’un: patria, la patrie.

Et ceci (c’est entre parenthèses) m’amène à cette remarque: Vous êtes-vous jamais demandé d’où venait ce mot: patrie? Eh! bien cela vient du mot latin “pater,” qui veut dire père, mais cela à la finale féminine qui suggère l’idée de mère. Est-ce que vraiment il eut été possible de trouver un mot qui exprimât mieux la pensée qu’il s’agissait de définir? La patrie c’est la terre des aïeux, mais c’est quelque chose de plus. L’Anglais dit souvent “Motherland,” la

* Cruautés allemandes, p. 16.

† Centenaire de Cartier.

terre-mère, la terre nourricière, l'Allemand dit "Vaterland," la terre-père, la terre nourricière aussi, mais dans un ordre d'idées différent. Chez l'Anglais, il y a de la tendresse, de la suavité, de la douceur, chez l'Allemand, il n'est question que de force, de vigueur, de rudesse même; chez le Français, il y a un heureux mélange des deux. Oh! on a bien raison de dire que, des langues modernes, le français est la plus parfaite! Le mot "patrie" en est probablement le meilleur exemple.

Avant Rome, en Grèce le culte de la patrie était en très grand honneur. Lorsque Périclès, qui a donné son nom à un siècle tout entier, prononça l'éloge funèbre des défenseurs d'Athènes, il s'écria: "La Grèce a perdu son printemps." Et Démosthène, le précurseur de tous les grands orateurs de tous les temps, lorsqu'il veut donner à son éloquence toute la majesté nécessaire, ne trouve rien de mieux que d'invoquer les héros de Marathon et de Salamine. Et si l'on revient à Rome, on trouve une parole de poète païen à laquelle dans la suite le Christianisme a fait mainte et mainte fois un glorieux écho, celle d'Horace qui proclamait qu'il est noble et doux de mourir pour la patrie: "*dulce et decorum est pro patria mori.*"*

Et tout ceci signifie que le fait d'avoir une patrie présume des devoirs à son égard, y compris celui de verser son sang s'il est nécessaire. Sur ce point, le Canadien-français a prouvé à l'occasion que personne n'avait besoin de lui donner l'exemple et de lui indiquer le chemin. Il a défendu sa patrie contre l'Indien sur lequel il avait, de fait, à la conquérir. Plus tard, il l'a défendue avec ténacité contre les Anglais, et il n'est pas de plus merveilleux fastes d'histoire, il me semble, que la mort de Montcalm à la bataille des plaines d'Abraham, et le sacrifice du chevalier de Lévis se croyant obligé de livrer un dernier combat alors que tout était évidemment perdu for l'honneur. En 1775, lors de l'établissement de la République américaine, en 1812, contre cette nouvelle nation indépendante, il a su, en temps et lieu, prendre les armes et s'en servir avec honneur. Le fait que souvent avec une poignée d'hommes seulement, il a su remporter des victoires décisives démontre bien qu'il a de tout temps compris que le pays qu'il habite mérite le noble titre de patrie!

Et dans la guerre actuelle, qui n'est rien autre qu'une lutte décisive contre deux civilisations, pour mettre les choses au point le plus acceptable de tous, qui donc oserait dire que le Canadien-français, bien que rien ne l'avait habitué à saisir l'importance des immenses questions auxquelles il s'agissait de trouver une solution rationnelle et raisonnable, ne s'offrit pas dès la première heure pour aller défendre sur les champs de bataille d'Europe les droits à la fois de la France, sa grand-mère, comme l'appelle le poète, et de l'Angleterre, sa mère adoptive? Quelle autre nation au monde, dans les mêmes conditions, a fait autant dès les débuts et depuis lors que la nation canadienne-française? A-t-on vu les habitants des Etats-Unis, dont un grand nombre, la majorité sans doute, du moins dans cer-

* Coubé.

taines parties du pays, sont des descendants de colons venus des Îles Britanniques, s'enrôler dès les premiers jours et même jusqu'à ce que la conscription les forçât à endosser l'habit militaire, pour voler au secours de l'Angleterre, leur grand-mère, pour employer toujours l'expression que je trouve très juste du poète? Et pourtant leur établissement sur le continent américain était plus récent que celui des Canadiens-français: l'affinité de race, par conséquent, devait réveiller chez eux des sentiments de patriotisme et de dévouement désintéressés plus forts que chez le Canadien-français dont la séparation de la France datait depuis plus longtemps. Mais le Canadien-français est trop généreux pour tant calculer: son cœur suffit à la guider quant il s'agit de bien faire.

Et c'est ainsi que des milliers de Canadiens-français dans tous les corps de l'armée canadienne, les uns ayant conservé leur identité en se groupant par régiments, bataillons ou compagnies, les autres la perdant en prenant tout simplement place à côté de leurs compatriotes d'autres races et d'autres nationalités, sont allés grossir les rangs des braves soldats qui, sur le sol d'Europe, opposent la muraille de leurs corps à l'avance de la horde la plus hideusement barbare qui ait jamais dévasté le monde. C'est ainsi que ceux de nos frères qui ont pris les armes et se sont déclarés prêts à faire le sacrifice de leur vie pour que la cause des alliés l'emporte ont montré qu'ils comprenaient que leur patrie pouvait être en danger sans que ses côtes fussent bombardées et sans que l'ennemi fût à ses portes ou eût envahi son territoire.

* * *

A l'époque que traverse le monde aujourd'hui, tout est de plus en plus immense, de plus en plus incommensurable; chaque nation se trouve si directement intéressée par ce qui se passe chez les autres, qu'il lui est impossible de rester inactive lorsqu'une question d'ordre primordial se débat chez celle-ci, à plus forte raison lorsqu'il s'agit de principes d'intérêt mondial tels que le remplacement de l'influence universelle d'une civilisation par une autre, comme c'est précisément le cas dans la lutte actuelle.

Et pour mieux faire saisir ma pensée qu'il me suffise de rappeler ici ce que je disais tout à l'heure des massacres systématiques organisés par les Turcs pour détruire les Arméniens, ou de vous demander ce que vous penseriez d'une invasion venant de Chine avec le résultat ultime que petit à petit les coutumes surannées de ces peuples possédant une civilisation excessive devraient, par la loi du plus fort, remplacer nos usages actuels, jusqu'à nous faire manger notre riz avec des bâtons au lieu de fourchettes et nous éponger le visage d'eau bouillante avant chaque repas, sans parler de l'obligation dans laquelle nous serions sans doute bientôt d'adorer des dragons et des idoles épanouies à gros ventre.

Sans doute si l'Allemagne remportait la victoire dans la lutte actuelle, les choses n'en seraient pas à ce point: il n'en est pas moins vrai que l'influence sous laquelle nous nous mouvons changerait,

alors que, au lieu de continuer à nous anglo-saxoniser,—hélas! oui—lentement, très lentement même, si nous considérons les résultats presque nuls du dernier siècle et demi . . . car nous avons bien conservé l'essentiel du caractère français . . . nous nous germaniserions sans pouvoir probablement, si nous en jugeons par la Lorraine et l'Alsace, nous maintenir ouvertement dans la tradition, non seulement de la patrie française, mais bientôt même de la patrie canadienne.

Or il y a dans le glorieux passé de celle-ci qui s'étend de 1534 jusqu'à nos jours une poésie qui vaut la peine d'être conservée, parce qu'elle est de nature à fortifier chez nous le sentiment patriotique. Il y a, dans la lutte qu'ont faite nos ancêtres venus de France ou nés en ce pays, assez de belles et héroïques actions pour qu'elles nous inspirent le courage nécessaire à atteindre le but que ces hommes se sont constamment proposé: l'établissement d'une branche de la grande famille française dans le Nouveau Monde. Malgré les persécutions auxquelles ils ont été et nous sommes nous-mêmes en butte, si nous comparons les moyens dont se sert l'Anglo-saxon à ceux dont se sert l'Allemand on découvre sans peine que celui-là est encore préférable à celui-ci et il est tout naturel que de deux maux nous choisisions le moindre.

Songeant à nos vaillants ancêtres: Jacques Cartier à Gaspé, à Stadacona et au Mont-Royal; Champlain à Québec et sur les rives des Grands Lacs; Laviolette aux Trois-Rivières; Maisonneuve à Montréal; Marquette, La Salle, de La Vérendrye dans leurs courses étonnantes; Dollard au Long Sault; Brébeuf et Lallemant versant leur sang pour l'amour de l'Évangile; plus tard à la rencontre ennemie des deux races, Montcalm et Wolfe, mourant tous deux sur les hauteurs de Québec au service de leur patrie respective; Lévis et Murray luttant désespérément sous les murs de la vieille capitale, le premier pour sauver l'honneur des armes françaises, et le second pour assurer un nouveau royaume à son roi; dans la suite, après la conquête et l'Union, mettant en parallèle les représentants attitrés des deux races qui ont compris que la grandeur et la prospérité du Canada reposent entièrement sur l'esprit de justice qui doit animer les Canadiens, qu'ils soient d'origine anglaise ou française, d'un côté les Murray, les Dorchester, les Elgin, les Dufferin, les Baldwin, les MacDonald, etc.; de l'autre, les Briand, les Plessis, les Lartigue, les Bédard, les Papineau, les Parent, les Lafontaine, les Morin, les Garneau, les Cartier, etc., persuadons-nous que les efforts du passé n'ont pas été vains et qu'à côté et avec la coopération de nos compatriotes de langue anglaise ou autre, depuis bientôt quatre siècles, nous aidons à créer sur ce continent une patrie que l'honneur et la justice nous commandent de préserver de tout contact impur, pardessus tout de celui du Boche barbare.*

Nous sommes d'une race qui a un glorieux passé; nous sommes les descendants de cette grande nation française, merveilleuse par

* C. J. Magnan: Au service de mon pays.

l'histoire de ses temps chevaleresques, mais non moins admirable par son héroïsme présent ; nous sommes les frères, les cousins si l'on veut, de ces héroïques soldats de la Marne, de Verdun et de toutes les glorieuses batailles de la guerre actuelle. Et justement, l'Angleterre, dont le drapeau protège et continue à protéger nos libertés, quoi qu'on en dise, a cru devoir céder le commandement de ses armées au général Foch, depuis le début de la grande offensive allemande, rendant ainsi le plus beau témoignage que l'on puisse rendre au génie français. Marchons donc le front haut et le coeur ferme vers le destin qui se prépare pour chacun de nous ; au prix même de grands sacrifices, faisons bloc contre l'ennemi commun de l'heure présente et songeons, avant tout, à préserver ainsi l'identité et l'unité de la patrie canadienne.



IMPRESSIONS DE QUÉBEC*

Mesdames, Messieurs.

J'étais, il y a quelques jours, dans la bonne ville de Québec. Accoudé à la fenêtre de ma chambre d'hôtel qui surplombait l'esplanade surmontant les remparts, je respirais, avec délices, l'air frais du matin montant en vapeurs épaisses du majestueux St-Laurent, dont les eaux, couvertes de navires de toutes dimensions, de toutes couleurs et de toutes formes, coulaient doucement jusqu'à perte de vue. Un orage de pluie diluvienne s'était abattu sur la ville pendant la nuit et, soigneusement polis, les pavés des rues tortueuses, montant de la vieille ville à la nouvelle, brillaient au soleil comme des blocs de marbre agencés en mosaïques. Devant moi s'étagaient les hauteurs de Lévis, d'où, au milieu des églises et des couvents, par des routes enrubannées, descendaient les trains venant des Etats-Unis. A ma droite, les anciennes constructions de la citadelle, sur l'extrémité du Cap Rouge, masquaient le panorama au milieu duquel, à quelques milles en amont, on devinait l'immense pont suspendu, merveille du génie de l'homme, récemment terminé. A ma gauche, tout au loin, pardessus les mâts des navires ancrés au port et les élévateurs à grains s'arrachant des bassins, par delà l'île d'Orléans et les chûtes de Montmorency, s'apercevaient des champs dorés ou blancs escalandant les flancs des collines, autour d'habitations de fermes que la distance faisaient ressembler à des jouets d'enfants.

Je ramenai mes regards vers la vieille ville, et l'aspect de ses rues étroites et escarpées—St-Pierre ou Sault au Matelot—ses vieux quais de bois couverts de hangars fléchissant sous le poids des ans, ses vieilles maisons à pignons étagés s'accotant contre le rocher de la haute ville comme pour ne pas tomber, ses vieilles horloges perchées au haut des tours au-dessus des toits, sa place du marché couverte de produits de fermes et de cabriolets, tout, jusqu'aux petits caboteurs à peine amarrés et toujours prêts à partir pour Ste-Pétronille ou quelque autre endroit du "Bout de l'Île" ou d'ailleurs, me faisait souvenir du vieux St-Nazaire, en Bretagne, où j'habitais quand j'avais le bonheur d'être jeune et sans souci, de sa rue Neuve, ainsi nommée, sans doute, parce qu'elle était très vieille, et de tous ses autres aspects de très ancien port de mer de la presqu'île armoricaine.

Quelques minutes plus tard je me trouvais enfilant la rue St-Louis, me dirigeant vers la partie plus neuve de la ville. Je laissais à ma gauche le Club de la Garnison où, en compagnie de trois bons

* Causerie donnée au club "Le Canada," le 29 septembre 1918.

amis, j'avais pris un repas pantagruélique la veille au soir, je passais la porte des remparts, et montais jusqu'au Palais Législatif, sur la façade duquel je pus inspecter les nombreuses statues, avec beaucoup plus d'aise que l'hiver dernier, alors que j'avais dû m'enfoncer dans la neige jusqu'à mi-corps pour admirer dans ses détails le groupe indien au-dessous de l'escalier principal. Un pays qui honore ses grands hommes en leur élevant des monuments, un pays qui a le culte des ancêtres est un pays qui vivra : sur ce point Québec donne l'exemple au reste du Canada. Fidèle à sa devise : "Je me souviens," il affirme sa foi dans les exemples laissés par les aïeux et son respect pour la grandeur de leurs leçons.

Je quittai les terrains du Palais Législatif et continuai à monter la rue, qui maintenant s'élargissait considérablement et changeait de nom. Les vieilles demeures, à façades unies, rangées au ras de la chaussée, faisaient place à des maisons nouveau modèle avec escaliers et rampes tout à fait dernier genre, sentant la richesse sinon la tradition.

Bientôt je passai le monument de Montcalm, d'autant plus imposant qu'il est très simple, et sur le socle duquel se lit l'éloquente inscription : "A Montcalm, la France et le Canada." Laissant sur ma gauche les bastions de la citadelle alignés sur le bord du fleuve au bout d'une immense pelouse parsemée d'anciens canons et de monuments de toutes sortes, passant la massive et maussade construction de la prison, j'entrai sur cet endroit historique entre tous qu'on appelle "Les Plaines d'Abraham."

On se dirait transporté dans quelque parc anglais très ordinaire. Des pelouses soigneusement tondues, des allées minutieusement ratissées, une enfilade de bancs verts espacés à égale distance les uns des autres, de nombreux écriteaux bilingues "Keep off the grass—Ne passez pas sur le gazon," etc., tout ce qui rappelle le confort bourgeois, indifférent aux souvenirs que le lieu est supposé rappeler ! Dès l'entrée, pourtant, un énorme casque d'airain au sommet d'une simple colonne très haute attire votre regard. Vous vous approchez et vous lisez que c'est là l'endroit même où expira le général Wolfe. Ses soldats, paraît-il, y roulèrent une simple pierre pour en marquer la place. Plus tard on y éleva un monument plus considérable. L'écrasant fût qui domine aujourd'hui l'historique champ de bataille est le don de toutes les troupes britanniques stationnées dans le pays. On y retrouve l'outrecuidante suffisance anglaise dans sa plénitude. Cela semble dire : "Ici nous fûmes vainqueurs." C'est obsédant de mauvais goût. Je préfère l'humble monument de Montcalm à mi-côte.

Mais suivons cette allée jusqu'à ce contrefort tout au-dessus du fleuve, en avant de cette ligne de canons de toutes dimensions qui lui font face sur la pelouse. Il y a de là un joli coup d'oeil sur la rivière, sur les îles parsemées de clochers, sur les bois encerclant de leur opulente verdure les demeures endormies au bord de l'eau. Au

moyen de fleurs joliment agencées, on a découpé, sur le gazon du rond-point, la devise d'Earl Grey : "De bon vouloir, servir le roy." Et cela fait du bien de lire cette devise bien française d'un lord anglais.

Rien de plus intéressant que de passer en revue tous ces vieux canons de toutes dimensions et de toutes formes amenés là d'un peu partout et montés à côté les uns des autres sur des roues et des fûts neufs tous semblables. Les uns ont la gueule ébréchée, aux autres il manque la culasse, ceux-ci sont petits et ventrus, ceux-là longs et minces, d'aucuns ressemblent aux obusiers dont on voit les soldats se servir au cinéma ; à chacun on a attaché une simple carte indiquant le nom, l'âge et l'endroit d'où il vient.

L'heure de mon train approche. Il va falloir que je me hâte si je ne veux pas le manquer. Je longe un instant une allée descendant vers la rivière, mais j'ai peur de me fourvoyer en arrière de la prison et je remonte vers la ville, laissant sur ma gauche, pêle-mêle, tout un tas de canons de toutes dimensions faisant une énorme tache noire très drôle sur le gazon vert tondu de frais qui l'entoure.

Je n'aime pas ce soin méthodique qu'on a pris et qu'on prend encore de ce fameux champ de bataille. Il me semble qu'il eût mieux valu tout laisser à l'état naturel et simplement ériger au milieu un double monument commémoratif des deux grands généraux qui s'y livrèrent la bataille décisive, où prit fin un régime et en commença un autre, unissant à jamais par des liens communs d'intérêt, deux peuples qui luttent aujourd'hui l'un à côté de l'autre pour le triomphe de tout ce que le droit, l'honneur et la justice ont de plus sacré. Le souvenir du grand événement que fut la bataille des Plaines d'Abraham disparaît sous la régularité des quinconces, la similitude des plates-bandes, l'alignement des arbres souffreteux qu'on voudrait faire pousser de force, le poli des marches de ciment qui entourent le monument Wolfe, et cet aspect de jardin d'acclimatation, évocateur de toutes autres pensées que celles qu'on y vient chercher.

Mais j'ai redescendu la rue St-Louis. Je suis à mon hôtel. J'ai juste le temps de serrer la main au député L..... de K..... qui, de son vaste personnage, encombre la porte, de payer mon écot, et de me sauver vers la gare en passant par la Côte de la Montagne où je dois saluer un ami. Une amicale mais rapide poignée de mains à cet ami, une semblable au brave député T..... de l'I..... que je croise sur le trottoir, et me voilà déambulant à l'aventure dans la direction de la gare où j'arrive après maints circuits. Encore quelques minutes, et, par la fenêtre de mon wagon, je jette un dernier regard à cette bonne ville de Québec où l'on aime à se retremper dans les souvenirs du passé et le bon accueil du présent.

* * *

Pour ce qui est des souvenirs du passé, avec votre permission, je vous lirai tout à l'heure une page d'un de nos historiens. Pour l'instant, permettez-moi, en quelques mots, de vous parler des gens de Québec.

Il n'en est point de meilleurs, de plus affables. Pendant les trois jours que j'ai passés dans les murs de la vieille capitale, à bien des points de vue un simple étranger, je n'ai eu qu'à me féliciter de la façon si ouverte avec laquelle j'ai été reçu et traité.

Québec, vous le savez, est maintenant une ville de tempérance. Tout comme ici, on n'y peut boire que du deux pour cent. Les bons amis que j'y trouvai, sans me connaître, attendaient sans doute ma venue et à mon intention avaient dû cacher quelques bonnes bouteilles quelque part, car dans chaque maison où je fus reçu, on m'obligea à prendre ceci ou cela qui, comme degré d'alcool, ne ressemblait guère à ce qu'on me servait à mon hôtel. On trouva même moyen, il me semble, au Club de la Garnison, de marcher un peu sur les règlements, car à la fin du petit souper que j'y pris un soir en compagnie de trois amis qui avaient entrepris de me faire connaître Québec—je vous donne leurs noms en toute confiance, M. le notaire X....., le frère du Ministre, M. le juge Y..... et ce bon M. R..... Z....., l'un des premiers financiers du pays—il me semble que la tête me tournait légèrement, pour ne pas dire plus.

C'est sans doute pour cela qu'on décida qu'il ferait bon de faire un tour de voiture, et le notaire X....., qui nous avait amenés là en automobile—une superbe Studebaker à je ne sais combien de cylindres—nous y réinstalla et . . . non pas fouette cocher . . . mais en avant tout de même.

C'était une soirée superbe, et ce fut avec un plaisir unique que je me sentis emporté dans une course rapide à travers les rues de la ville haute et, bientôt, sur les chemins de la banlieue contournant le Cap Rouge. Devrais-je le dire? Je m'aperçus alors que je n'étais pas le seul à avoir la tête remplie de quelques vapeurs, car le brave juge ne savait pas du tout de quel côté était le St-Laurent. Il voulait à toutes forces qu'il fût à droite, alors qu'il était à gauche, ou vice-versà. Or, pour que lui, un ancien des lieux, fût ainsi désorienté, il fallait . . .

Bref, nous filions, et pour ma part, je ne m'inquiétais point de savoir où était où n'était pas le St-Laurent. De temps en temps, un de nos compagnons—les deux fils du notaire X..... s'étaient joints à nous, et comme ils n'avaient pas pris part au souper ils voyaient très clair—un de nos compagnons, dis-je, nommait tel ou tel lieu, telle ou telle construction. C'est ainsi que nous pûmes apercevoir, malgré l'obscurité devenue très grande, la silhouette de cette nouvelle merveille du monde, le pont de Québec.

L'automobile filait toujours, descendant au fond des ravins, grimpant le long des collines, côtoyant des pentes abruptes, fuyant sous des dômes de verdure très sombre, passant en vitesse d'autres voitures n'allant pas assez vite au goût de notre hôte, croisant en ronflant celles venant en sens inverse. A mesure que nous entrions dans la campagne, les maisons s'espaçaient, les enclos devenaient plus vastes, les lumières aux deux côtés du chemin se faisaient plus

rares. Et la Studebaker continuait à nous emporter, sinon dans une course vertigineuse, ce qui eût été très imprudent, et le notaire X..... ne pêcha point sous ce rapport, au moins à une allure assez vive pour que notre griserie, causée par les vapeurs des vins, s'augmentât d'une autre griserie, très agréable aussi, celle de la vitesse. En coups de vent, nous passions par-dessus les ponts que nous sentions frémir sous notre poids; un nuage de poussière nous enveloppait; un élan de plus en plus accentué nous emportait. Nous bifurquions, nous rebroussions chemin, nous nous aventurions dans des allées si étroites qu'elles me paraissaient des sentiers. Notre hôte semblait s'exercer à des tours d'adresse pour éviter telle voiture qui venait à notre rencontre, ou tourner brusquement sur un chemin coupant notre route à angle aigu. Nous allions, nous allions. . . Et je songeais malgré moi à la Gueule Rouge dont Maurice Leblanc a conté quelque part les exploits. Je songeais à Caïn de Caorches, parcourant la campagne sur sa 80 chevaux, brisant, culbutant, tuant tout sur son passage, sillonnant l'espace comme un obus, et un beau jour, après un massacre horrible, au cœur d'une foule hurlant de douleur, grouillant de morts et de blessés, allant s'écraser contre un mur qui lui barrait le chemin.

Mais le notaire X..... n'est pas un Caïn de Caorches, et si son automobile vaut bien la 80 chevaux du héros de Leblanc, il ne lui fera faire aucune sottise, encore moins une atrocité.

Bientôt les lumières reparaissent plus nombreuses, les enclos se rappetissent, les maisons se serrent, les chemins se changent en routes, les routes en rues. Nous sommes en pleine ville. Avant que le brave juge eût eu le temps de se reconnaître, nous nous arrêtons, notre chauffeur nous priaît de descendre, nous entrons chez lui et d'un coin quelconque on attirait une bonne bouteille à laquelle, bon gré mal gré—entre nous plutôt bon gré que mal gré—nous dûmes dire un mot.

Dix minutes plus tard on me déposait comme un prince à la porte de mon hôtel; je serrais les mains de mes nouveaux amis et je montais à ma chambre où le sommeil eût bientôt fait d'avoir raison de ma double griserie. Je dormis comme un loir, jusqu'au matin.

* * *

Je n'oublierai pas non plus de sitôt le merveilleux spectacle qu'il me fut donné d'admirer le soir que je passai, en compagnie d'autres bons amis, sur la pointe de l'Île d'Orléans, à quelques milles dans le bas du fleuve, en face des chûtes de Montmorency, dont on entendait distinctement dans la distance le bruit tonitruant. Ce fut lorsque la nuit fut venue que la féerie commença. Des deux côtés de la rivière, sur la rive de Lévis aussi bien que sur celle de Québec, des milliers de lumières électriques firent leur apparition, montant ou descendant suivant les ondulations du terrain. Sur le rocher de Québec, plusieurs rangées parallèles luttaient de splendeur en grimant jusqu'au faite du cap que surmontait le château Frontenac ça

et là percé de lueurs pâles. Du côté de Lévis, outre des lumières semblables, on remarquait de temps à autre le phare puissant de quelque locomotive dégringolant la côte à la tête d'une suite de wagons vaguement éclairés tandis que l'on apercevait, semblant lutter de vitesse, les deux feux de quelque automobile lancée sur une route longeant la voie.

Sur le fleuve des voiliers remontant d'un air fatigué dérobaient parfois aux regards quelques lumières de l'une ou l'autre côte, tandis que les lanternes vertes, rouges, bleues ou violettes hissées au haut ou à moitié des mâts des vapeurs descendant de Montréal ou y montant, ajoutaient de temps à autre leurs lueurs rôdeuses aux innombrables réverbères figés entourant l'horizon.

Juste à côté du balcon d'où j'admirais, charmé, cet étincellement de lumières et humais avec délices l'air frais venant du large, le feu d'un phare tournait lentement comme une âme en peine. Tout le long du chenal s'espaçait, sur des bouées montant et descendant avec les vagues, une ligne de feux rouges s'éteignant et se rallumant à intervalles réguliers.

Au-dessus de tout cela, la lune, à son premier quartier, répandait sa lumière douce qui coupait le fleuve d'une miroitante bande d'argent où passaient lentement les navires à vapeur et plus lentement encore les barques à voiles. De temps à autre, un léger nuage dérobait l'astre aux regards et plongeait dans l'obscurité le milieu du fleuve. On ne distinguait plus que les trapèzes sombres des voiles et l'échelonnement mystérieux des lanternes multicolores.

A l'intérieur de l'île, où l'on n'a pas encore permis au progrès moderne de déployer tous ses usages, sur les chemins étroits et les sentiers plus étroits encore, serpentant à travers les arbres et les fourrés éclairés de distance en distance par un simple bec de gaz, d'heureux couples passaient bras dessus bras dessous, se chuchotant des choses qu'on n'entendait pas mais qu'on devinait sans peine.

Tout au bord de l'endroit où nous étions assis, la chaudière du bac qui devait nous remmener à Québec ronflait, et l'une après l'autre les lumières du petit navire s'allumaient pour indiquer que l'heure du départ arrivait. Un premier coup de sifflet, et les couples, voire même les voitures et les automobiles, commencent à arriver et à se masser à l'entrée de l'embarcadère. On rit, on se poussaille, on plaisante, on est heureux.

Et tout à coup comme l'on remonte le fleuve, que, pour se protéger du vent frais dont la vitesse du bateau augmente l'âpreté, on s'accote contre une cloison ou un canot hissé, tournant le dos à Québec et à son massif de lampes électriques, au-dessus des chûtes de Montmorency dont on aperçoit vaguement la bande écumante, au-dessus de l'île d'Orléans dont les lumières ancien modèle dénoncent l'air discret, monte, s'étale et peu à peu enflamme l'horizon une immense aurore boréale. Justement la lune a réussi à débarrasser le ciel des quelques nuages que la chaleur du jour y avait formés. Les

étoiles brillent d'un éclat particulièrement vif. D'abord faibles, confondues avec le crépuscule, masquées par l'éclat de la lune, les lueurs polaires prennent petit à petit plus de netteté; elles s'étendent en nappes blanches, jaunes, verdâtres, rose-violacées. Des arcs circulaires, puis elliptiques, concentriques, apparaissent, qui se changent graduellement en rayons perpendiculaires, séparés par des stries obscures, nettement limités à leur partie inférieure et allant, en s'estompant, converger vers le zénith pour former d'immenses draperies lumineuses semblables à une formidable pluie de feu dont un phénomène inexplicable arrêterait la chute à mi-ciel. Ces arcs, ces rayons, ces draperies se tordent, s'allongent, se plient et se dépliant, formant des colonnes, des dômes, des guirlandes, des couronnes, des éventails, des étoffes, des rubans. Tout cela remue comme agité par le vent: tout cela s'enroule et se déroule, se ploie et se déploie; les rayons coupent les arcs et les éparpillent comme des pièces d'artifice qui se condensent en redescendant du zénith pour former d'éclatants rideaux ressemblant à des incendies.

Et pendant que rêveur j'admire ce spectacle unique où la nature au moyen d'un simple phénomène cosmique, résultat de la réflexion de la lumière solaire par les glaces du pôle, réduit presque à néant en quelques secondes toutes ces lumières électriques, création du génie de l'homme que j'admirais encore tout à l'heure et dont l'aspect piètre et blafard me fait presque mal maintenant, j'écoute, charmé, les conversations chuchotées des jeunes gens et des jeunes filles qui m'entourent.

Je les écoute charmé, non pas à cause de ce qu'ils se disent, mais parce qu'ils parlent . . . français. Et cela fait tant de bien d'entendre ce français si élégant, si suave, prononcé avec tant de netteté, qu'on se dirait dans la meilleure société parisienne! Qui donc a dit que les Canadiens-français parlent patois? Où sont donc ceux qui les accusent de prononcer de façon baroque leur langue maternelle? Que j'aurais voulu avoir à mes côtés un de ces critiques ignorants ce soir-là pour le faire juger de ses propres oreilles de l'accent et de la prononciation, en tout irréprochables, des jeunes Québecquois et des jeunes Québecquoises dont il m'était donné à cette minute de goûter les délicieuses paroles!

Mais nous sommes arrivés. Comme tout à l'heure à l'embarcadère de Ste-Pétronille, en riant, en jasant, on se poussaille pour sortir. En arrivant sur la place toute cette foule s'éparpille; les uns s'engouffrent dans les tramways sortant des rues sombres comme des tunnels, les autres remontent vers la ville haute en se suivant en file indienne sur les trottoirs étroits. A la suite de trois messieurs respectables, dont l'un doué d'un superbe embonpoint, je me dirige vers le funiculaire qui, pour cinq sous, vous évite la fatigue de monter à pied la côte abrupte, et, en un tour de roue, vous grimpe jusqu'à l'esplanade en face du Frontenac.

L'heure du repos est arrivée. Je jette un dernier regard sur l'incendie de lumières qui s'étend à perte de vue de chaque côté du

majestueux St-Laurent. Les dernières franges de l'aurore boréale se fondent rapidement dans la lumière blanche de la lune, qui miroite langoureusement sur les eaux polies du fleuve.

* * *

Telles sont quelques-unes—quelques-unes seulement—des impressions que j'ai rapportées de mon voyage à Québec ces dernières semaines. J'aime beaucoup l'Ouest : il ne saurait en être autrement, pour qui y a vécu un quart de siècle. Mais j'avoue qu'après ce séjour dans cette bonne ville où l'on coudoie à chaque pas quelqu'un qui parle français, où les choses et les usages vous rappellent la vieille France, le retour vous trouve légèrement mélancolique, surtout que, par surcroît, l'automne, la plus triste des saisons, a cru bon cette année de hâter sa venue de manière à la faire coïncider avec le lendemain de mon arrivée.

Nous ne sommes en effet qu'en septembre et déjà on sent la mort des choses. Le soleil, au milieu du jour, essaie bien en dardant ses meilleurs rayons, de nous donner l'illusion que l'été dure encore : la fraîcheur déjà saisissante des matins et le froid plutôt vif des soirs nous rappellent sans peine à la réalité. On se vêt forcément de façon plus chaude ; déjà le pardessus fait partie de l'équipement ordinaire.

Les gazons commencent à prendre un ton grisâtre et les feuilles, devenues blondes, se détachent lentement des tiges.

Elles font dans leur chute un si lugubre bruit
Qu'il semble qu'on entend une âme qui s'enfuit.

Au fond des bois, le sentier qui s'en va serpentant entre les rameaux de plus en plus dénudés, disparaît peu à peu sous les amas bruissants. Dans quelques jours il n'y aura plus à la place de la végétation verdoyante des chauds et réconfortants étés que des troncs et des branches à l'aspect triste et sec, et le poète pourra soupirer :

Les arbres dépouillés, étendant leurs bras nus,
Se regardent entre eux comme des inconnus.

Là-haut les oiseaux, voletant sans bruit d'un faîte à l'autre, semblent tout étonnés de voir leurs nids perdre graduellement l'abri qu'ils leur avaient trouvé.

Le vent, petit à petit, change de mode et de ton : à mesure qu'il se fait plus froid, on dirait qu'il recherche davantage les fentes pour y pleurer des notes plus plaintives.

Le ruisseau qui déroule ses méandres au fond du vallon n'a plus l'aspect gai des jours ensoleillés ; de claire son eau est devenue sombre, et son gazouillement s'est changé en sanglot.

Les nuages, de blancs et floconneux qu'ils étaient hier encore, prennent peu à peu une teinte d'un gris sale ; au lieu de ces bords argentés, signes certains de lumière et de joie qu'ils avaient au cours de l'été, ils s'estompent maintenant d'un noir-crêpe dont l'ombre opaque attriste le cœur.

Les fleurs, dont les corolles chatoyantes, il y a quelques jours, faisaient l'effet de sourires perlés au milieu des parterres opulents et le long des plates-bandes élégantes, ont maintenant un aspect désolé. Quelques unes, frappées dans leur épanouissement le plus riche et le plus merveilleux par une gelée impitoyablement précoce, penchent affreusement sur leurs tiges vides de sève, tandis que leurs pauvres pétales recroquevillés et brûlés au bout semblent honteux d'être soudain devenus laids.

Dans les prés les animaux qui paissent, quand vous passez sur le chemin humide des pluies fines que chaque matin ramène, lèvent lentement la tête au bruit que fait votre voiture en s'enfuyant, et dans leurs regards mornes semble se lire le regret que la chaleur et le gazon aient si peu duré.

Quelques papillons ont pu résister aux légers frimas, compagnons de lever d'un soleil mat. Ils semblent voler avec peine, et regretter presque d'être nés si tard. Leurs couleurs sont comme rouillées.

Les insectes ont des bourdonnements las. Ils se posent avec lourdeur et leurs chatouillements fatigués donnent un frisson morbide.

Sur les routes boueuses, là où elles ne sont pas encore faites, poussiéreuses, là où on les a macadamisées, les rapides automobiles geignent ou ronflent lugubrement, et les chevaux attelés aux voitures lourdement chargées hennissent plaintivement en se croisant.

Au loin un batteuse fait entendre son bruit fatigant de tambour assourdi et projette vers le ciel un lourd et épais nuage de bale et de poussière, tandis que dans le champ, tout autour, les veillotes de grain disparaissent lentement aux fourches des moissonneurs qui les entassent dans les voitures avançant par cahots entre les rangées de gerbes endormies.

Si le cultivateur est très heureux du bon rendement de la récolte, il est également fatigué du travail qu'elle lui a causé; il soupire après un repos bien gagné. Forcé de se lever longtemps avant le chant du coq, ne se couchant que très avant dans la nuit, ses yeux sont cernés par les longues veilles et ses traits tirés par la besogne trop dure.

Ce n'est pas encore l'automne, ce n'est déjà plus l'été. C'est le moment de transition le plus attristant de l'année. Tout frémit, tout chante quand la nature passe de l'hiver au printemps, du printemps à l'été; les êtres, les choses sont préparés quand l'automne finit et l'âpre hiver commence; l'été qui s'en va avec les feuilles qui roussissent et tombent, avec le gazon qui meurt, avec les oiseaux qui émigrent, ne laisse que des regrets et des idées moroses.

Quoi d'étonnant si les malades, dont les membres un moment réchauffés par les tièdes brises estivales ont repris quelque apparente vigueur, dont les yeux plus luisants ont eu quelques sourires, dont les mains blanches et amaigries ont paru plus fermes à leurs amis, qui ont

eu, en un mot, un instant l'espoir de vivre et d'être encore heureux, sont maintenant tristes et sentent que dans quelques jours la pierre du tombeau se fermera sur eux?

Jusqu'aux amants qui, comme affolés par la perspective de ne plus pouvoir s'enlacer au sein de la nature riante, ne trouvent que des paroles indifférentes à se dire et des baisers froids à se donner. Quelques uns se querellent et se séparent.

C'est l'époque de l'année où l'on rentre surtout en soi-même, où l'on examine plus minutieusement sa conscience, où l'on jette un regard plus long sur le chemin parcouru, où l'on pèse plus à loisir ce que la vie a jusqu'ici donné de joies et de bonheurs, de misères et d'illusions. Heureux celui qui, tout compte fait, peut alors continuer à sourire!

* * *

Après cette digression presque impardonnable, qu'on me permette de revenir à Québec; j'ai promis de lire une page d'un de ses historiens, afin de raviver vos propres souvenirs.

Parmi les statues ornant les places et les boulevards de la vieille capitale, il en est une très avant du Palais Législatif, qui attirera particulièrement mon attention: c'est celle du grand historien F.-X. Garneau. Don d'un insigne bienfaiteur dont j'oublie le nom, ce monument nous montre ce célèbre écrivain, assis, la plume à la main, l'air pensif, semblant scruter dans les souvenirs que suscite la vue de la ville qui se déroule à ses pieds, pour y trouver le fait historique si soigneusement contrôlé ou l'expression juste si jalousement employée dans son grand ouvrage. Il est, je crois, juste de dire que Garneau est l'un des plus grands écrivains canadiens-français.

Permettez-moi de vous lire la conclusion qu'il a écrite pour sa belle oeuvre, et dans laquelle il résume en quelques paragraphes les raisons qu'il donne au cours de son histoire pour que nous, ses compatriotes, nous restions unis et conservions l'amour de notre pays d'origine et de nos ancêtres:

"Nous avons donné l'histoire des émigrants français qui ont fixé les destinées de leur postérité à l'extrémité septentrionale de l'Amérique du Nord. Détachés comme quelques feuilles d'un arbre, ces émigrants ont été jetés dans un monde nouveau pour y être battus de mille orages, orages excités par l'avidité du négoce et la barbarie, orages de la décadence d'une antique monarchie et de la conquête étrangère. Pour ce dernier désastre, ils ne doivent pas en vouloir trop à leur ancienne mère patrie, car la perte de l'héroïque colonie du Canada fut une des causes de la révolution, et l'univers sait quelle vengeance cette nation si fière a exercée sur ceux qui avaient eu la main de près ou de loin au timon des affaires dans le gouvernement qui nous abandonna au moment du danger.*

* "Enfin par le honteux traité de Paris en 1763, d'un trait de plume, Louis XV abandonna à l'ennemi séculaire de la France le Canada et presque toutes ses colonies. Et ici je m'élèverai de toutes mes forces contre ces paroles que je suis étonnée de rencontrer parfois sur les lèvres de gens cependant instruits: "La France nous a abandonnés, livrés, vendus!" Ah! ne dites jamais ces injustes paroles. La France

Malgré toutes les tempêtes essuyées par le Canada, quelques centaines de colons français, car nous craindrions d'exagérer en disant quelques milliers, s'étaient accrus jusqu'au nombre fort peu important en Europe de soixante-dix mille âmes environ à la conquête. Aujourd'hui, après un siècle, le chiffre est de 850,000 âmes; et ce peuple s'est accru de lui-même, sans secours étranger, dans sa foi religieuse et sa nationalité. Pendant cent cinquante ans, il a lutté contre les colonies anglaises, trente ou quarante fois plus populeuses, et son histoire nous dit comment il s'acquittait de son devoir sur le champ de bataille.

Quoique peu riche et peu favorisé, il a montré qu'il conserve quelque chose de la noble nation dont il tire son origine. Depuis la conquête, sans se laisser distraire par les déclamations des philosophes ou des rhéteurs sur les droits de l'homme et autres thèses qui amusent le peuple des grandes villes, il a fondé toute sa politique sur sa propre conservation. Il était trop peu nombreux pour prétendre ouvrir une voie nouvelle aux sociétés, ou se mettre à la tête d'un mouvement quelconque à travers le monde. Il s'est resserré en lui-même, il a rallié tous ses enfants autour de lui, et a toujours craint de perdre un usage, une pensée, un préjugé de ses pères, malgré les sarcasmes de ses voisins. C'est ainsi qu'il a conservé jusqu'à ce jour sa religion, sa langue—et un pied à terre à l'Angleterre dans l'Amérique du Nord en 1775 et en 1812. Ce dernier résultat, alors funeste en apparence à la république des Etats-Unis, n'a pas eu pour elle les mauvaises suites qu'elle en appréhendait. Le drapeau royal anglais flottant sur la citadelle de Québec a obligé la jeune république de se conduire avec prudence, de ne marcher en avant que pas à pas, au lieu de s'élancer comme un cavale sauvage dans le désert. Au reste, ce n'est pas par le grand nombre de ceux qui le composent que l'on juge du génie d'un peuple, mais par ses qualités. Les Grecs et les Romains n'ont atteint qu'un chiffre d'âmes relativement peu élevé, et les Hindous et les Chinois se comptent aujourd'hui par centaines de millions.

Les Canadiens-français forment un peuple de cultivateurs, dans un climat rude et sévère. Ils n'ont pas, en cette qualité, les manières élégantes et fastueuses des populations méridionales; mais ils ont de la gravité, du caractère et de la persévérance. Ils en ont donné des preuves depuis qu'ils sont en Amérique, et nous sommes convaincu

ne vous a ni abandonnés, ni vendus, votre excellent historien Garneau, auquel j'ai emprunté bien des notes, nous rend justice; il reconnaît que "la perte du Canada fut vivement ressentie en France où le peuple exclu du gouvernement fut peiné de voir tant de sang versé inutilement. A la cour on ne s'en occupa plus." Retenez bien ceci: la France n'existait pas, le peuple n'avait pas voix délibérative, il n'avait qu'un droit, celui de suer pour fournir l'argent qu'un monarque avide de jouissances jetait sans compter aux pieds de ses maîtresses, et de verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour ce maître qui pouvait dire: "L'Etat, la France, c'est moi!" C'est la volonté d'un François Ier qui fit découvrir le Canada, c'est par les soins intelligents d'un Henri IV qu'il fut développé et c'est par le triste monarque qui étalait cyniquement ses vices sur le trône de France et s'écriait dans son sénil égoïsme: "Après moi le déluge!" que le Canada fut séparé de la France. C'est donc à Louis XV, surnommé, oh ironie! le Bien-Aimé, que doivent aller vos reproches, vos rancœurs et votre mépris!—Mme A. Constant, "L'Amie Française" (Inédit).

que ceux qui liront leur histoire de bonne foi reconnaîtront qu'ils se sont montrés dignes des deux grandes nations aux destinées desquelles leur sort s'est trouvé ou se trouve encore lié.

Au reste, ils n'auraient pu être autrement sans démentir leur origine. Normands, Bretons, Tourangeaux, Poitevins, ils descendent de cette forte race qui marchait à la suite de Guillaume le Conquérant, et dont l'esprit, enraciné ensuite en Angleterre, a fait des habitants de cette petite île une des premières nations du monde; ils viennent de cette France qui se tient à la tête de la civilisation européenne depuis la chute de l'empire romain, et qui, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, se fait toujours respecter; de cette France qui, sous ses Charlemagne comme sous ses Napoléon, ose appeler toutes les nations coalisées à des combats de géants; ils viennent surtout de cette Vendée normande, bretonne, angevine, dont le monde à jamais respectera le dévouement sans bornes pour les objets de ses sympathies, et dont l'admirable courage a couvert de gloire le drapeau qu'elle avait levé au milieu de la révolution française.

Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes; qu'ils soient sages et persévérants, qu'ils ne se laissent point séduire par le brillant des nouveautés sociales et politiques! Ils ne sont pas assez forts pour se donner carrière sur ce point. C'est aux grands peuples à faire l'épreuve des nouvelles théories: ils peuvent se donner toute liberté dans leurs orbites spacieuses. Pour nous, une partie de notre force vient de nos traditions; ne nous en éloignons ou ne les changeons que graduellement. Notre sagesse et notre ferme union adouciront beaucoup nos difficultés, et, en excitant leur intérêt, rendront notre cause plus sainte aux yeux des nations."

Je ne saurais vous laisser sur une meilleure impression de Québec que la grande leçon contenue dans ces belles pages de son grand historien. Je les livre donc à votre méditation.



ALBERT TELLIER
Bibliothèque de la Ville de Québec

ERRATA

Page	2— 9ème ligne	poète lisez poète.
	—19ème	siégeant lisez siégeant.
	4— 4ème	maître lisez naître.
	6—22ème	embarassé lisez embarrassé.
	7—11ème	rivière lisez Rivière.
	—29ème	racornis lisez racornis.
	9— 1ère	interprétaient lisez interprétaient.
	—45ème	accompli lisez accomplie.
	11— 7ème	croie lisez croit.
	12—30ème	2ème de lisez des.
	14—39ème	touchants lisez touchante.
	22—15ème	Vosges, lisez Vosges
	23— 1ère	gênois lisez génois.
	24— 1ère	. lisez ,
	—44ème	vaisseux lisez vaisseaux.
	27—36ème	parut lisez parût.
	29—45-46ème	1er, 2e et 4e leur lisez leurs.
	30—46ème	d'hiver lisez l'hiver.
	31—21ème	hypothéquait lisez hypothéquait.
	35— 2ème	s'apercevait lisez s'apercevait.
	—11ème	parallélogramme lisez parallélogramme.
	—25ème	arriv- lisez arrive-
	36— 6ème	s'efféminant lisez s'efféminant.
	— 8ème	inouï lisez inouï.
	37— 3ème	courrent lisez courent.
	—39ème	touffer lisez étouffer.
	40— 4ème	tuoionnelle lisez tutionnelle.
	—26ème	l'un lisez d'un.
	41—20ème	respectifs lisez respectifs."
	—29ème	? lisez ,
	42— 5ème	pronunciation lisez prononciation.
	44—11ème	1871 lisez 1870.
	48— 3ème	barbares lisez Barbares.
	—28ème	romperait lisez romprait.
	49— 8ème	vous lisez nous.
	50— 5ème	Rivière lisez rivière.
	53—14ème	à lisez au.
	54—45ème	LaFrance lisez La France.
	57—34ème	ce sont lisez c'est.
	—19ème	qui lisez qu'il.
	61— 2ème	1871 lisez 1870.
	63—17ème	des lisez de.
	65—33ème	taillé lisez taillés.
	71—45ème	adaptés lisez adaptées.
	76—36ème	à lisez a.
	77—32ème	connaissanc lisez connaissance.
	78—19ème	Grosseilers lisez Grosseillers.
	—40-41ème	eut lisez eût.
	82—13ème	, lisez .
	89— 5ème	souffile lisez souffle.
	90—17ème	interprètes lisez interprètes.
	—25ème	qui lisez lesquels.
	92—45ème	Cette ligne du texte a été interposée avec la première ligne de la page suivante.
105— 1ère	de la note....	paragraphe lisez paragraphe.
106— 5ème		Librairie lisez Bibliothèque.

108—18ème	“	guerrières lisez guerrières.”
117— 4ème	“	permiers lisez premiers.
119—34ème	“	souvages lisez sauvages.
—39ème	“	dans l'écorec lisez dans de l'écorec.
120— 4ème	“	répèdant lisez répandant.
122—41ème	“	parvinnes lisez parvinnes.
123— 2ème	“	un lisez une.
129—14ème	“	poussée lisez poussés.
—35ème	“	voyave lisez voyage.
130—20ème	“	ne fit lisez n'y fit.
134—23ème	“	Raguenan lisez Ragnenau
—41ème	“	fut lisez fût.
149—30ème	“	irreligieux lisez irrégieux.
154—34ème	“	arrochés lisez accrochés.
—36ème	“	après le mot a, intercalez “pour la nation est le même sens instinctif du devoir que chaque Français a”.
155—12ème	“	pénètre lisez pénétre.
161—22ème	“	remasse lisez ramasse.
165—30ème	“	premiers lisez premières.
169—39ème	“	vustre lisez rustre.
171—35ème	“	le lisez la.
173—40ème	“	lisez: Voilà qui prouve surabondamment que si les ennemis de la.
176—16ème	“	qe lisez que.
183—11ème	“	annemies lisez ennemies.
189—20ème	“	Français lisez Française.
—24ème	“	ferais lisez ferai.
192—41ème	“	radissant lisez raidissant.
199—44ème	“	eroie lisez crois.
200— 6ème	“	froit lisez froid.
206—33ème	“	coule sang lisez coule le sang.
210— 6ème	“	dévisaires lisez dérisoires.
212—37ème	“	fut lisez fût.
215—24ème	“	hollandais lisez Hollandais.
221— 1ère	“	remplies lisez remplis.
230—17ème	“	semble lisez sembla.
235—25ème	“	fatiquant lisez fatigant.

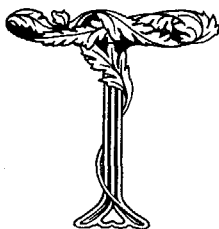


TABLE DES MATIÈRES

	Page
Avant-propos	vii
Introduction	xi
La genèse du français au Canada	1
Pourquoi nous parlons français	12
L'usage de la langue française	44
Les précurseurs	50
Les pionniers	63
Nos ancêtres dans l'Ouest	74
L'homme merveilleux	84
Un traité violé	95
La découverte du Nord-Ouest	106
Découverte de la baie d'Hudson par terre	116
Une idée française	127
La liberté de la presse	140
La France telle qu'elle est	143
La femme française	175
La patrie canadienne	201
Impressions de Québec	227
Errata	239